



BIARRITZ

VILLE DE BIARRITZ

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

PREMIERE PARTIE

Bilan et perspective

Le présent rapport d'orientations budgétaires a pour objet de mettre en perspectives les axes d'actions que la Majorité municipale entend déployer pour les Biarrots et pour Biarritz au cours des mois à venir.

En préambule, il convient de rappeler le contexte particulièrement inédit dans laquelle s'est mise en place notre gouvernance.

Depuis 2020, les crises se succèdent : crise sanitaire, à laquelle s'ajoute maintenant un conflit européen, et tout cela dans un contexte climatique des plus inquiétants.

Il eut été parfaitement aisé de tomber dans la facilité de l'immobilisme.

Bien au contraire, la Majorité municipale est toute entière mobilisée, jour après jour, pour répondre aux problèmes du quotidien de nos concitoyens.

Ainsi, sous l'autorité d'Adrien BOUDOUSSE et de Stéphanie GRAVÉ, la Ville de Biarritz a été un acteur majeur dans la lutte contre la pandémie sanitaire : 18000 masques ont été distribués dans les écoles, 7500 au centre de loisirs.

Le centre de vaccination que nous avons porté a permis de procéder à 81 355 vaccinations avec le concours de plus de 100 infirmiers et médecins.

Protéger et agir, telle est notre ligne de conduite, telle est la réalité de cette mandature.

Vivre bien ensemble à Biarritz impose que la liberté de chacun soit respectée. Et ce principe passe par le respect par tous des règles communément admises.

C'est pour cette raison que nous avons veillé, sous l'autorité et l'impulsion de Martine VALS, dès les premiers jours, à réformer en profondeur notre politique de sécurité et de tranquillité publique.

Avec des équipes mobilisées 7 jours sur 7 et 24h sur 24, le recrutement d'agents supplémentaires de la police municipale s'imposait.

Par ailleurs, l'évolution de ces métiers qui consistent à servir et à protéger nécessite de doter ces fonctionnaires des matériels adaptés : les caméras piétons comme l'armement sont aussi une manière de marquer l'autorité que représentent ces acteurs essentiels.

La création d'une brigade canine permet d'éviter des troubles manifestes à l'ordre public tout en sécurisant les patrouilles.

La création d'une brigade équestre, dès le mois de juillet 2020, participe quant à elle, à la prise de conscience du respect de notre environnement par nos visiteurs comme par les Biarrots qui fréquentent nos espaces naturels.

Enfin, la mise en œuvre d'un Centre de Supervision Urbain dans des locaux réaménagés au Square Ixelles est un élément essentiel dans l'accompagnement des missions quotidiennes de nos équipes.

La sécurité du quotidien doit naturellement prendre en compte le cadre environnemental exceptionnel qui est celui de Biarritz.

Avec près de 78.000 m² de plages, la Ville se devait de soutenir ses équipes de sauveteurs, de déployer une surveillance 7 mois sur 12 (avec une veille océane 9 mois de l'année grâce à la cellule nautique), de moderniser ses équipements (acquisition d'un jet ski depuis 2021).

L'environnement est dans l'ADN de notre Ville et transcende toutes les politiques du quotidien. La question de l'assainissement, portée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque est majeure pour le bien-vivre de nos administrés et pour répondre aux flux touristiques toujours plus importants : ce sont ainsi plus de 2,3 millions d'euros qui ont déjà été investis sur notre territoire.

Par ailleurs, le label Pavillon Bleu que notre Ville a obtenu lui donne une attractivité supplémentaire qui se combine avec la stratégie de la qualité des eaux de baignade.

C'est d'ailleurs parce que l'océan est présent dans la vie de chaque Biarrot, qu'avec Mathieu KAYSER, nous avons lancé la Semaine Rendez-vous Océan : ces rencontres permettent la valorisation des acteurs associatifs et l'échange sur les problématiques majeures de l'eau et de son devenir.

La mission première des élus municipaux, c'est évidemment d'offrir à chaque citoyen de pouvoir s'approprier la cité dans laquelle il vit.

La politique inclusive que porte Valérie SUDAROVICH s'inscrit dans cette démarche : ainsi Biarritz innove notamment avec la conception du kit piétons accessible aux personnes malvoyantes.

Concomitamment, la Majorité municipale veille, avec Anne-Cécile DURAND-PURVIS au déploiement des mobilités douces et à la création de voie cyclables, outils indispensables pour répondre d'une part au dérèglement climatique et d'autre part aux demandes légitimes de nos concitoyens d'une ville plus calme, plus apaisante. Entre les pistes cyclables, les bandes cyclables et les voies vertes ce sont ainsi plus de 6 km qui ont déjà été réalisés depuis juillet 2020. Vivre la Ville autrement se traduit aussi par la piétonnisation du centre-ville et les réflexions menées par Edouard CHAZOUILLERES sur un nouveau plan de circulation.

Dans le même sens, les travaux dans les bâtiments municipaux comme l'entretien des voiries sont une demande forte de nos concitoyens à laquelle par leur engagement quotidien sur le terrain et avec les services techniques Michel LABORDE et Gérard COURCELLES veillent.

Avec plus de 8,2 millions d'euros d'ores et déjà engagés, ce sont ainsi plus de 19000 m² de trottoirs qui ont été réhabilités et plus de 56700 m² de chaussées.

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque, la question de la gestion des déchets est une préoccupation de chaque instant et impose, au regard de la fréquentation touristique spécialement, d'associer le monde économique, notamment les commerçants à cette vigilance collective de chaque instant.

C'est d'ailleurs en cela qu'avec Fabrice-Sébastien BACH, nous sommes aux côtés des commerçants et des artisans de la ville : auprès des aides exceptionnelles liées à la crise covid, c'est toute une politique d'accompagnement que nous menons pour que notre cité crée de la richesse et donc de l'emploi.

La politique municipale que nous menons s'adresse à toutes et tous et notamment aux jeunes générations et aux familles.

Le soutien de la Majorité, avec Xavier DELANNE et Géraldine VERGET, au monde du sport, activités qui sont des ciments majeurs du lien social, en témoigne.

Plus de 2,2 millions d'euros ont d'ores et déjà été investis pour la rénovation et les mises aux normes des équipements sportifs (piscine, gymnases, terrains, etc).

Plus de 4,7 millions d'euros de subvention ont été versés aux clubs sportifs ; plus de 2,5 millions (hors aides indirectes) au BOPB.

L'ambitieux Plan Ecoles qui se symbolise pour l'heure par le groupe Victor Duruy à la Négresse et par le développement des activités méridiennes (l'Enfant et l'Océan , l'Enfant et le Vélo, l'Enfant et la Pelote par exemple) change concrètement la vie des familles biarrottes.

Pour autant, l'enjeu majeur de cette mandature, c'est évidemment le logement.

Les Biarrots veulent légitimement vivre à Biarritz. Cependant, les données de notre territoire municipal sont bien connues maintenant :

- un espace restreint : 1.166 ha

- 25.500 résidences dont 10.500 en résidences secondaires

- près de 50% du territoire inconstructible (Loi littoral, Loi Aéroportuaire, Patrimoine architectural et paysager exceptionnel (SPR 55,2% du territoire)

Dans le même temps, la loi SRU (solidarité et renouvellement Urbain) nous impose pourtant 25% de logements sociaux : nous arrivons péniblement à 11% malgré tous nos efforts (à ce jour 1700 logements éligibles SRU, il en manque plus de 2000).

Comme le note Maud CASCINO, les recours sont désormais constants et systématiques et pourtant le nombre de demandeurs (plus de 1.400) reçus par Patricia POURVAHB s'accroît vertigineusement.

Force est de constater que le projet de création d'un nouveau quartier à Aguilera, qui était pourtant déjà dans le débat municipal en 2014, aura attendu le printemps 2021 que cette Majorité obtienne de la Communauté d'Agglomération Pays Basque le vote, le 20 mars 2021, de la Mise en Compatibilité des documents d'urbanisme (MECDU).

Ces procédures sont particulièrement longues et nécessitent une très large concertation, engagée depuis le 21 juillet 2021.

La mobilisation qui est celle de la Majorité municipale est bien toute entière focalisée sur cette question majeure pour nos concitoyens.

Pourtant pèse sur nos finances municipales un dossier très inquiétant : les opérations de travaux de l'hôtel du Palais, fleuron de notre patrimoine municipal, se sont au final élevées à plus de 80 millions d'euros.

Tous les financements n'avaient pas été prévus, faisant ainsi courir le risque à la Ville de perdre la majorité dans le capital social et de facto, la propriété de ce bien.

Avec Edouard CHAZOUILLERES et Michel LABORDE, l'équipe municipale a assuré la réalisation des travaux, sécurisé les financements et rempli le contrat qui lie la Ville avec l'exploitant choisi par l'ancienne mandature.

Toutes ces réalisations, tous ces projets sont rendus possibles par l'impôt des Biarrots : les citoyens sont exigeants à l'égard de leurs représentants.

L'année 2023 et celles qui suivent sont d'ores et déjà placées sous le signe de l'incertitude : le contexte géopolitique impactera inévitablement le quotidien des Biarrots et les marges de manœuvre de notre collectivité.

La question du coût des fluides est évidemment au cœur des travaux de la Majorité municipale avec l'administration.

Les charges contraintes, telles que l'indice des fonctionnaires, ne sont pas aujourd'hui clairement estimables.

Pour autant, les orientations, présentées, délégation par délégation, traduisent l'engagement de la Majorité à poursuivre son travail en profondeur pour améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Car au regard notamment de l'état général des bâtiments municipaux, il ne saurait être question.

Nos axes prioritaires demeurent identiques

1. Assurer, au travers du Plan Ecole, l'avenir des générations futures : après la réalisation du Groupe Scolaire Victor Duruy, c'est le groupe scolaire du Braou qui fera l'objet d'une rénovation d'envergure. Les premières études pour une troisième école seront lancées d'ici 2026. Ce sont donc bien 10 millions d'euros qui seront consacrés au total sur cette mandature pour maintenir les écoles primaires dans nos quartiers.

2. Lancement d'un ambitieux plan trottoirs et chaussées dans tous les quartiers : l'état des réseaux enterrés avec la présence de plomb par exemple impose des actions massives. Par ailleurs, nous nous engageons sur la réfection ou la requalification de la voirie, des trottoirs et des chaussées en intégrant au maximum des voies pour les mobilités douces. Floquet et Lahouze sont d'ores et déjà fléchées. En outre, la requalification sur le bas de la rue Gambetta débutera dans les prochaines semaines.

En matière d'entretien général, le plan de désherbage sera renforcé tant en moyens humains que matériels ; par ailleurs, en concertation avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque, nous poursuivons la mise en place des nouveaux moyens de collecte des déchets et allons redéfinir le mode d'implantation des corbeilles.

Le chantier important des WC publics au regard du flux touristique que nous connaissons, est majeur : des groupes de travail sont en place depuis 2022 pour trouver les solutions adaptées dans le courant des mois à venir.

3. Rendre Biarritz exemplaire en termes d'environnement est plus que jamais indispensable. La tenue des Assises de l'Environnement au printemps 2023 sera un rendez-vous majeur : une étude de planification environnementale sera ainsi établie.

En outre le plan de relamping de la Ville sera achevé pour 2026, permettant la réalisation d'économies substantielles.

4. Favoriser les activités sportives de qualité à Biarritz.

Biarritz Terre de Jeux, est une ville sportive reconnue, dans laquelle une part importante des installations sportives nécessite des investissements importants. La réalisation d'un terrain synthétique au 1er semestre 2023 à Saint Martin sera effectuée.

Concernant le centre de performance du Polo, le programme de travail est engagé depuis 2022 et doit répondre aux ambitions du sport de haut niveau à Biarritz.

5. Permettre aux Biarrots de se loger dans leur Ville. Le projet du quartier Aguilera suit les procédures administratives et donne lieu au développement des concertations. Les échanges avec les associations sportives particulièrement sont nourris et doivent permettre de trouver des points d'équilibres. Car les contraintes réglementaires qui rendent 50 % du territoire de la Ville inconstructible, ne sauraient évoluer pour l'instant : il s'agit donc pour nous de répondre à l'urgence du logement et de donner de l'espoir aux générations futures.

Au-delà de ces fondamentaux auxquels la Majorité municipale ne saurait déroger, nous maintenons nos lignes force d'actions en matière de tranquillité publique, d'animations, de soutien aux associations,

Le Biarritz que nous continuons de construire au travers de ces orientations budgétaires, c'est un Biarritz pour tous : notre Ville évolue jour après jour, quartier après quartier. C'est bien cela qu'attendent les Biarrots : du concret.

BILAN 2020-2022
SYNTHESE

Démocratie Participative et Vie Associative

Mai 2021, conformément à l'engagement de campagne, a été créé Allo Madame le Maire, un accueil au public plus performant et réactif, tourné vers une meilleure qualité de service rendu aux usagers. Ce service s'est doublé de la création d'un Guichet unique d'accueil centralisant les appels téléphoniques et l'accueil des citoyens venant en mairie concernant les demandes relatives aux formalités des différents services d'accueil à la population.

L'objectif de la mise en place d'Allo Madame le maire est d'améliorer le cadre de vie des biarrots en facilitant l'accès aux services municipaux pour les problématiques liées à l'état de la voirie, l'éclairage, la propreté, l'affaissement...

Les demandes mensuelles au service Allo Madame Le Maire s'élèvent à 800 en moyenne par mois en période estivale contre 400 environ le reste du temps. Les appels au standard de la Ville des citoyens s'élèvent en moyenne à 300 appels par jour. Les personnels d'accueil ont été spécifiquement formés.

Cet accueil innovant s'accompagne d'une application Ville de Biarritz, interface pour toutes les demandes ou signalements des citoyens, facilitant l'accès

Allo Madame Le Maire et le guichet unique d'accueil, reçoivent les usagers pour notamment les questions et renseignements de premier niveau de tout ordre mais également relatifs au stationnement (comprenant les prises d'abonnements et les encaissements), à l'urbanisme, aux affaires scolaires, à la taxe de séjour...

Toujours dans l'objectif d'une meilleure qualité de service rendu, mais aussi de simplification de la vie de l'utilisateur dans ses démarches administratives, les missions du guichet unique ont été étendues sur cette fin d'année 2022 aux dossiers logements et renseignements sur l'habitat indigne, à la régie des cantines, au premier accueil des commerçants, à la remise des dossiers de passeports et de CNI, prise de rendez-vous.

Allo madame le maire et l'accueil sont la porte d'entrée unique pour les biarrots.

La Démocratie Participative s'est largement accentuée depuis le début du mandat par la création des CCVL (Conseils Consultatifs de la Vie Locale), ainsi que les permanences des élus et de madame le Maire. Les CCVL sont au nombre de 7 et se tiennent chaque trimestre. Ces CCVL ont été constitués pour 3 ans, par tirage au sort fait par voie d'huissier sur la base de candidats volontaires. Il a été créé deux collèges dans chaque ccvl : habitants et copropriétés/associations. Ces collèges seront donc renouvelés fin 2023 conformément à la charte constitutive mise en place à leur création.

Ils ont été cette année accompagnés de la mise en place de Commissions thématiques qui sont au nombre de quatre : Environnement, Culture, Grands Projets, et

Circulation/Stationnement, Commissions dans lesquelles les membres des CCVL se sont inscrits en fonction de leur choix et participent activement aux projets.

Ces réunions ont eu lieu 8 fois en 2022 sur des sujets aussi variés qu'Aguiléra, la Piétonnisation, les rendez-vous écocitoyens, ou les Arts et Jardins. La seconde session de ces commissions s'est tenue sous forme d'ateliers participatifs, très appréciée.

La Démocratie Participative cette année a également pris son essor au travers de la généralisation des réunions publiques, réunions de concertation, d'information sur des sujets d'importance tels piétonnisation, Plaine d'Aguilera, reprise de l'auberge de jeunesse, usages de la piscine...

C'est encore une année bilan avec des ajustements à venir permettant d'atteindre une performance dans la qualité de service rendue et dans la concertation des citoyens. Ce pas déjà engagé sera poursuivi sur 2023.

Côté association, conformément aux engagements de campagne, la Ville a déployé les liens avec les associations, a impulsé plus d'événements conviviaux et fédérateurs, tout en mettant en place un système de contrôle rigoureux et strict des aides directes comme indirectes données.

Se doter d'une plateforme de gestion de la vie associative pour un montant estimatif total d'un peu moins de 30 000€ a été le projet 2022. Cette plateforme est une aide à la structuration du nouveau fonctionnement attendu en lien avec les associations. Elle est en cours de déploiement et sera en 2023 la porte d'entrée unique pour toutes les demandes de subventions et d'aides indirectes.

Elle permet d'y retracer l'intégralité des documents constitutifs de l'association (statuts, assurance, présidence...), mais aussi d'y trouver tous les renseignements et ce tous secteurs confondus (sports, culture, social...) concernant le montant de subventions attribué ainsi que toutes les aides indirectes liées, telles que cocktail, prêt de matériel, mise à disposition de personnel, de plantes.

Cet outil correspond pleinement au besoin de visibilité des aides accordées aux associations demandé par la municipalité.

La Politique Education Enfance Jeunesse

Modes d'accueil du jeune enfant de 0-4 ans depuis 2020, la petite enfance

La petite enfance est une période essentielle au cours de laquelle la posture des parents et des adultes qui accompagnent l'enfant, agit sur son épanouissement, son avenir et sa capacité à instaurer des liens sociaux en toute sérénité.

Le Pôle Petite Enfance qui fête « sa troisième bougie » fait désormais partie intégrante du plan d'action municipale envers les plus jeunes et s'oriente sur trois grands axes d'intervention :

- participer au développement et à l'attractivité du territoire grâce à l'offre de service proposée aux habitants ;
- identifier et prendre en compte les besoins des familles ;
- affirmer et coordonner une politique éducative de territoire avec l'ensemble des partenaires petite enfance.

Afin de renforcer les liens évidents entre petite enfance et enfance et assurer de meilleures passerelles, au 1^{er} janvier 2021, la petite enfance a été transférée du CCAS à la Ville.

Depuis trois ans, le Pôle Petite Enfance, est bien repéré par les familles biarrotes, comme porte d'entrée unique des demandes d'information sur les modes d'accueil du jeune enfant. Ainsi, il simplifie leur démarche en leur donnant la possibilité de s'adresser à un interlocuteur unique et constitue un service de proximité pour les familles qui recherchent une solution d'accueil du jeune enfant. Cette information globale est complétée par l'enregistrement d'un dossier unique de préinscription qui est traité lors des deux commissions annuelles d'attribution des places en modes d'accueil du jeune enfant.

L'ensemble du dispositif représente une offre riche et diversifiée en matière d'accueil et d'accompagnement du jeune enfant.

Les crèches collectives restent donc le mode d'accueil collectif plébiscité des familles. Elles ont pour objectif d'accueillir l'enfant en toute sécurité, en répondant à ses besoins d'éveil, d'autonomie, en respectant la découverte de ses compétences tout en facilitant sa socialisation. Les projets éducatifs spécifiques à chaque structure s'appuient sur des valeurs et orientations pédagogiques pensées par l'ensemble des équipes comme la communication gestuelle associée à la parole, la motricité libre, des approches éducatives montessoriennes. De nombreux ateliers d'éveils sensoriels sont ainsi proposés, des sorties, des spectacles, conteuse de la médiathèque et de l'association « Lire et Faire Lire », des rencontres intergénérationnelles, les jardins pédagogiques, le yoga...

En complément de tous ces modes d'accueil, les associations de guidance parentale telles que le « Trait d'union » et l'atelier « COCOON » du Centre Social Maria Pia apprécient d'intervenir au pôle petite enfance, au sein d'un espace commun, dédié et pensé pour le tout-petit. Les

familles y sont reçues pour des moments d'animations, d'écoute, de partage, d'accompagnement à la parentalité.

Ces associations offrent une aide bienveillante non conventionnelle, non médicalisée, dans un objectif de prévention, tout en apportant, aux parents et enfants, une écoute personnalisée par des professionnels formés à cet exercice.

De même, les assistantes maternelles indépendantes ou employées par la crèche familiale sont accueillies aussi dans cet espace lors de temps d'animations pour les tous -petits.

D'ailleurs, il faut noter depuis cette année, le changement d'appellation nationale du RAM (Relais Assistantes Maternelles) qui devient le RPE (Relais Petite Enfance), et qui regroupe les assistantes maternelles indépendantes exerçant sur notre commune. De plus, ce service qui était géré par l'association AAFS depuis plus de vingt ans est, depuis cette année, géré par la Ville avec une animatrice/éducatrice de jeunes enfants. Cet agent qui reçoit aussi les familles lors de la préinscription, a, dans le cadre de la mission de guichet unique du RPE, une vision globale et précise des places disponibles autant en accueil individuel que collectif.

Il est à noter aussi le retour très positif d'une quinzaine d'assistantes maternelles indépendantes qui sont ravies de participer aux ateliers éducatifs proposés le jeudi matin par l'animatrice, et qui se sentent intégrées au service petite enfance et moins isolées.

La Crèche Familiale, avec seulement 4 assistantes maternelles sur la commune, reste un service très apprécié des familles Elle garantit un accompagnement et un suivi de qualité par une puéricultrice au domicile des professionnelles, des regroupements sur des temps d'animations et assure la gestion financière des salariées.

Malgré cette offre diversifiée, avec une moyenne de 320 places en modes d'accueil collectif et individuel qui représente un taux de couverture (90%) largement supérieur au taux national (65,6%) et départemental (59,8%), il existe un décalage entre l'offre et la demande d'accueil. Le nombre des naissances qui augmente sur notre commune (+ 9% en 2021) témoigne de l'attractivité du territoire.

Compte tenu du contexte pénurie de l'offre d'accueil et d'une demande toujours présente, seulement 65% des demandes ont pu être acceptées en crèches collectives et crèche familiale, lors de la dernière commission du mois de mai 2022. Le nombre de demandes avoisine 130 pré inscriptions pour une offre très limitée de 10 places, à la rentrée du mois de janvier 2023.

Des solutions seront proposées pour 2023

L'accueil des enfants à l'école, hors temps scolaires et à l'ALSH

La rénovation du Groupe scolaire Victor Duruy, rénovation des bâtiments et des cours de récréation, ont démarré au début de l'été 2021 et ont été achevés après les vacances de la Toussaint 2022. Dès le début du mandat, le programme initial a été aménagé afin de favoriser les apprentissages dans de bonnes conditions, en rénovant un bâti en mauvais état et en

supprimant les logements de fonction inutilisés pour laisser place à des salles de classes et une bibliothèque propice au bien-être des élèves. L'aménagement des cours d'école a été réalisé en concertation avec l'équipe enseignante qui a également recueilli les réflexions et avis des enfants.

Depuis janvier 2019, les enfants ont intégré l'école des Thermes Salins entièrement rénovée. Le retour d'expérience de la part des utilisateurs de l'école a montré un problème de chaleur dans les classes dès les beaux jours. Des filtres anti-chaleurs ont été installés dès l'été 2021 sur les vitres de la façade sud. Par ailleurs, l'installation de stores électriques sur la façade Sud est réalisée depuis les vacances de la Toussaint.

L'école du Braou est la seule école de la Ville à ne pas posséder de préau. Outre, l'intérêt de pouvoir faire sortir les élèves à la récréation même par temps de pluie, il est également un outil dans la promotion du projet pelote. Ce projet a dû, dans un premier temps, être décalé en raison d'un appel d'offre infructueux. Il sera réalisé aux vacances de février prochain.

Le projet de Classe à Horaires Aménagés Arts et Métiers du Spectacle a été mis en place en septembre 2021 avec l'aménagement d'une salle dédiée à la danse.

La Ville souhaite entreprendre la rénovation du groupe scolaire du Braou. Pour cela, la définition du programme de rénovation démarre pour se poursuivre en 2023. Des groupes de travail sont constitués pour répondre au mieux aux besoins de chaque utilisateur de ces locaux.

La première cause identifiée des troubles musculo squelettiques touche l'organisation et l'environnement de travail. Afin de réduire la pénibilité du travail et favoriser la prévention des risques professionnels, la Ville a investi pour améliorer les conditions de travail de ses agents dans les écoles.

Des capteurs CO2 ont été installés dans l'ensemble des salles de sieste, des restaurants scolaires et des capteurs mobiles ont été mis à disposition dans toutes les écoles.

Au-delà de ces investissements, l'ensemble des bâtiments scolaires font l'objet chaque année de travaux afin de favoriser l'accueil et le confort, en fonction des besoins exprimés dans le cadre des différents projets d'école (campagne de traitement acoustique dans les cantines, changement de menuiseries).

Par ailleurs, en termes d'activités hors temps scolaires, de nouvelles activités plus variées ont été proposées depuis le début du mandat.

De nouvelles activités sportives ont été proposées aux écoles :

-Enfant et océan : tous les élèves du CP au CM2 bénéficient d'une initiation au secourisme et se voit remettre au CM2 le diplôme PSC1 en partenariat avec le BASCS. Les CM2 suivent des séances de sauvetage côtier, de surf et de secourisme. L'an dernier, 183 CM2 ont obtenu leur diplôme remis par Mme le Maire à la Grande Plage ;

-Enfant et la pelote : séance de découverte en partenariat avec le Comité Territorial de Pelote Basque pour les CP, CE1 et CE2. L'an dernier, ce sont 326 enfants qui ont bénéficié de cette initiation ;

-Enfant et la montagne avec découverte de l'escalade et atelier théorique animés par une équipe de CRS Agents de Prévention Montagne pour les CM2 ;

-Txiki cross avec le BO Omnisports : cross ludique avec de l'endurance en relais mais aussi des ateliers (lancés, sauts...) où la performance collective prime sur l'individuelle pour le cycle 2 (du CP au CE2).

Depuis le début du mandat une offre culturelle plus variée a été proposée. Le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. La ville propose une programmation ambitieuse pour soutenir ces parcours notamment à travers des projets inter-écoles :

-Après le succès du projet « Lumière (s) », le projet « Fenêtre(s) sur cour » débute à la rentrée de septembre 2022 avec 1 classe par école du CP au CM2. Il s'agit de mettre en synergie les approches et compétences complémentaires de plusieurs partenaires culturels, afin de structurer des connaissances sur une thématique, traitée à chaque fois sous un prisme différent (historique, sociétal, patrimonial, artistique, etc.). À la suite des visites des différents sites, des rencontres des professionnels et du travail de l'année, les élèves produiront une œuvre collective, respectant un cahier des charges et une thématique, en vue d'une installation/exposition en fin d'année scolaire ;

-L'invitation aux voyages est reconduite avec 3 classes de CM. Avec l'aide d'une autrice, les élèves s'engagent dans l'écriture d'un texte (un récit, une lettre ou un dialogue). Les 3 textes forment une histoire qui est jouée par des comédiens, puis édités sous la forme d'un livre ;

-Les petits champions de la lecture pour les classes de CM2, il s'agit de lire à voix haute pendant 3 minutes un extrait du livre de son choix ;

-Colorama avec 3 classes de CE-CM : le principe est de faire découvrir aux élèves l'univers de l'art urbain, selon des techniques et approches différentes. Les classes visiteront 3 expositions et produiront une affiche avec l'aide d'un(e) artiste ;

-Fipa doc avec 6 classes du CP au CE2 pour découvrir l'univers d'un festival de cinéma, et le genre documentaire. L'objectif pour les élèves est de visionner un film, échanger avec son réalisateur (métier, méthode, message).

De même, ont été développés depuis le début du mandat des projets environnementaux et citoyens :

-Des projets intergénérationnels : le projet « le printemps à ma fenêtre » pour lequel les élèves ont préparé un dessin sur cette thématique pour les résidents des EHPAD « Notre Maison » et Beurivage. Ces dessins ont été offerts lors d'un goûter partagé. Mais également, la participation à la semaine bleue par le biais d'ateliers intergénérationnels sportifs,

culinaires, culturels durant le temps scolaire et au centre de loisirs Mouriscot, avec des enfants de 5 à 10 ans et des aînés ;

-La semaine du handicap : Une première édition pour l'année scolaire 2021-2022 allégée à cause du Covid avec des associations qui sont intervenues dans les classes pour échanger sur les différents handicaps et proposer certains ateliers. Nous espérons une édition 2022-2023 plus fournie avec une dernière journée dédiée à la pratique d'handisport au gymnase de Larochefoucauld ;

-La création d'un guide de la citoyenneté : dans la continuité des Assises de la Tranquillité qui se sont déroulées en mars 2022, la Ville a souhaité la participation active des enfants de la Ville à une éducation à la citoyenneté. La réflexion des enfants aboutira à la rédaction d'un guide de la citoyenneté sous forme ludique (BD, illustrations...). Deux temps d'intervention sont prévus cette rentrée. L'un pendant le temps scolaire : travail sur les représentations et approche des différents métiers (premier échange avec les intervenants en civil puis en uniforme). L'autre pendant le temps périscolaire : échanges sur la citoyenneté pendant le temps du déjeuner avec les agents de la police municipale et les élus. La finalité sera de rédiger un guide de la citoyenneté avec les réflexions des enfants sous forme ludique (BD, illustrations...);

-Les ateliers du midi : un projet d'animation sur le temps de restauration scolaire intitulé "Les ateliers du midi" a été mis en place à la rentrée 2021-2022. Ce temps périscolaire a pour objectif, deux jours par semaine, de proposer une animation (sportive, culturelle, manuelle, expression corporelle...). 539 enfants (276 garçons et 263 filles) ont bénéficié des ateliers du midi depuis leur mise en place dans les écoles élémentaires.

-Le partage de moments conviviaux : l'année 2021/2022 a vu le retour du spectacle de Noël et du Carnaval des écoles. Le spectacle de Noël a été décalé en mars 2022 à cause des protocoles COVID. Le Carnaval des écoles a également eu lieu en mars 2022 avec des joueurs de txistus, une animation musicale, les géants de Kilika, une boum pour les élémentaires et un goûter offert à tous les enfants à Plaza Berri ;

-Les activités du centre de loisirs Mouriscot : le centre de loisirs reçoit en moyenne 337 enfants les mercredis, 369 enfants pendant les petites vacances et 612 enfants lors des grandes vacances. La fête du mercredi avant l'été : l'an dernier, un mercredi, avant la saison estivale, a été organisé une journée avec différents ateliers (cirque, jeux anciens, défis sportifs, force basque...), pique-nique...les enfants ont passé une superbe journée dans une ambiance conviviale. 2-3 fois par an le centre de loisirs ouvre ses portes pour des animations avec les enfants et leur parent. Celles-ci seront à nouveau proposées cette année ;

-La fête du Lac Marion : l'an dernier la zone du Lac Marion était en travaux et la sortie n'avait pas pu se faire, elle sera proposée de nouveau cette année. Elle gardera à peu près le même format que l'an passé à savoir un défilé au lac et des ateliers avec des intervenants extérieurs comme les arts du cirque, des jeux géants avec la ludothèque, des jeux de force basque, un atelier maquillage et /ou masques, une élection des déguisements les plus originaux, colorés....

La restauration

Il est à noter que l'activité de la cuisine centrale c'est 132 000 repas servis dans les cantines des écoles primaires de la Ville en 2021 et globalement 202 280 repas en 2021 (en intégrant les repas pour le centre de loisirs Mouriscot, Uda Leku, Maria Pia, le BTS audiovisuel, l'école Sainte Marie) dont environ 57% de produits bio et de produits de qualités et durables (20% bio et 37% durables).

Fin 2022, il a été décidé la mise en place des commissions restauration. L'objectif est d'engager une démarche concertée d'amélioration de la qualité des prestations de la restauration scolaire. La Commission réunira l'Adjointe au Maire en charge de l'Education, le responsable de la cuisine centrale, la diététicienne, un représentant du service éducation, les référents écoles, un représentant de parents d'élèves par groupe scolaire.

Elle aura pour but :

- d'analyser les repas de la période écoulée (bilan qualité journalier) ;
- d'examiner, modifier et valider les menus proposés ;
- de mettre en avant des points positifs, des propositions d'axes de progrès, de projets autour de l'alimentation ;
- de présenter des animations, les temps forts de la période.

La jeunesse

La ville intervient auprès des jeunes de 11 à 25 ans de la commune. L'objectif est de proposer à l'ensemble des jeunes de la ville des loisirs éducatifs, des informations, des actions de prévention et un accompagnement dans la réalisation de leurs projets.

La ville a souhaité la création d'un local Ado dès octobre 2021.

Depuis plusieurs années, la fréquentation de l'Accueil de Loisirs Mouriscot par le public adolescent (11-15 ans) est relativement importante. Les jeunes ne viennent plus uniquement par souci de garde pour leurs familles, mais bien aussi par intérêt pour les activités et projets proposés. Le centre de Loisirs propose un accueil jusqu'à 15 ans, ainsi les plus grands d'entre eux n'y avaient plus accès. Les adolescents ont exprimé leur souhait de continuer à garder des relations entre eux, avec les animateurs et de se retrouver dans un lieu qui leur serait dédié, adapté à leur âge. Le Centre Social Maria Pia accueillait également les adolescents dans son "Espace Jeunes". Cet accueil se tenait dans un local du quartier Pétricot à Biarritz. Le local à Pétricot était quelque peu excentré, éloigné des collèges, lycées.

La Ville et le Centre Social ont donc souhaité cogérer un local dédié aux adolescents, dénommé « Local Ados ». Cette "cogestion" implique une mutualisation des locaux, du matériel et du personnel. Elle permet d'avoir un lieu unique « ressource » pour les adolescents et de proposer à ces adolescents un accueil spécifique et un accompagnement adapté. Un accueil libre et des activités sur inscription sont proposés.

Les objectifs pédagogiques du Local Ados sont : proposer un accueil adapté pour les 11/17 ans : des temps d'accueil libre, des activités, des sorties, des séjours, des évènements ; responsabiliser les jeunes en les impliquant dans les actions d'autofinancement et d'organisation de leurs loisirs ; accompagner les jeunes dans des projets individuels et collectifs ; mettre en place un suivi individuel avec chaque jeune et créer du lien avec sa famille.

La fin de l'année 2020 et l'année 2021 ont été consacrées à la mise en place et à la formalisation du projet, l'écriture du projet pédagogique, la rédaction, la signature d'une convention de co gestion et à la réalisation des déclarations règlementaires.

Le local ados a ouvert en octobre 2021 dans l'école Victor Duruy. Pour l'année scolaire 2021/2022, 85 adolescents ont adhéré au local ados pour 7425 Heures réalisées sur la totalité des ouvertures. Une bonne fréquentation pour une année de démarrage démontrant la pertinence du projet. La co gestion avec le Centre social permet de mutualiser les moyens, proposer des temps d'accueil libre tout en organisant des sorties ou activités en parallèle.

Le local a changé plusieurs fois de lieu dans l'école Victor Duruy compte tenu des travaux réalisés sur le site. Depuis le mois de juillet le local définitif est occupé. Les adolescents sont accueillis dans des locaux rénovés et indépendants, à proximité de l'école.

La rentrée 2022/2023 laisse présager une fréquentation à un niveau au moins équivalent à celui de l'année dernière (41 dossiers d'inscriptions déjà enregistrés après 2 semaines d'ouverture).

Par ailleurs, la crise sanitaire a bouleversé les modalités d'accompagnement et les possibilités d'accueil de l'Info Jeunes. En 2020 quasiment aucune action collective n'a pu être menée. Sur 2020 et 2021 l'accueil des jeunes sur site a été fortement impacté, les accueils ne pouvant se faire que sur rendez-vous uniquement.

Cependant, et heureusement, à fin septembre, a été atteint le nombre d'accueil réalisé sur l'ensemble de l'année 2019, année de référence (779 accueils à fin septembre 2022 pour 850 accueils en décembre 2019). Les accueils hors les murs ont concerné 1857 jeunes à fin septembre 2022 (contre 527 en 2019). Cela montre bien la dynamique du service sur « l'aller vers ».

Les accueils et accompagnements proposés sur site au Point Info Jeunes

-Des ateliers collectifs ou accompagnement individualisés : l'Info jeunes propose un accompagnement individuel et développe des actions régulières à destination des ados et jeunes : Des idées pour ta rentrée, Des idées pour ton été, Comment s'orienter, quelles études supérieures, découverte des métiers, Partir à l'Etranger, Prendre soin de soi, Se loger....

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis d'organiser des temps collectifs en 2020, les ateliers ont repris depuis 2021 avec en moyenne 5 ateliers collectifs proposés à l'Info Jeunes (26 participants).

-Opérateur So Mobilité : un des animateurs en charge d'Info Jeunes est également opérateur « So Mobilité » : plateforme d'information sur la mobilité internationale des jeunes : dispositifs ERAMUS+...

-Promeneur du Net : Présence éducative dans « la rue numérique » à travers l'utilisation des réseaux sociaux par des professionnels de la jeunesse dans le but de maintenir la relation avec les jeunes dans la vie physique. Un animateur Jeunesse assure cette fonction à raison de 2h/semaine. Des interventions en milieu scolaire sont également réalisées dans le cadre de ce dispositif.

-DestiNAction : Dispositif proposé par la Région Nouvelle Aquitaine, la ville conventionne avec la Région sur cet accompagnement. Le dispositif DestiNAction s'adresse aux jeunes néo-aquitains de 16 à 25 ans qui souhaitent mettre en œuvre un premier projet de voyage en autonomie en France ou en Europe. Pour 2021, 5 dossiers ont été montés et accompagnés par un animateur du service, pour un total de 25 jeunes concernés. A fin septembre 2022, 13 dossiers ont été montés et accompagnés par un animateur du service, pour un total de 48 jeunes concernés.

-Vac'tivités : Outil informatif regroupant les activités proposées par les associations et structures locales, destiné aux jeunes et aux enfants afin de mieux répondre aux attentes des familles mis à jour pour chaque période de vacances scolaires.

Les accueils « hors les murs » du Point info Jeunes

Comme vu précédemment, les périodes de confinement ont fortement impacté la fréquentation de l'Info Jeunes. Au-delà de l'accueil et de l'accompagnement délivrés sur le site de l'Info Jeunes, l'objectif était de développer, dès que cela a été possible, à partir de fin 2021, les actions hors les murs, pour aller à la rencontre du public jeune, public volatile. Les actions se sont multipliées en 2022 :

-Dans les collèges, lycées, établissements d'Enseignement Supérieur : information et présentation d'INFO JEUNES avec notamment la présentation de la structure à l'ensemble des lycéens de Malraux soit 536 lycéens ;

-La réalisation d'interventions thématiques (engagement, aides) sur les établissements scolaires soit 30 lycéens ;

-La réalisation d'interventions en prévention (réseaux sociaux, addictions) : dans le cadre des Promeneurs du NET, intervention auprès de l'ensemble des classes de 5eme de FAL, soit 174 collégiens en 2022 (146 collégiens en 2021). Rencontre France Addictions/Joana Balavoine avec l'ensemble des secondes de Malraux, soit 140 lycéens ;

-L'accompagnement de projets particuliers en lien avec les projets d'établissements (maison des lycéens ...) ;

-Jobs d'été : L'édition 2021 n'ayant pas pu se tenir, la ville a participé à un salon virtuel organisé par le CRIJ Nouvelle Aquitaine. Le salon intitulé « Des idées pour ton été » permettait, entre autres, une mise en relation virtuelle entre les jeunes et des employeurs. Le service, ainsi que deux employeurs biarrots, ont tenu un stand virtuel sur le salon qui a accueilli 122

visiteurs au total. Pour 2022, l'évènement a été reconduit de manière traditionnelle, au mois de février au Casino Bellevue. Il permet une mise en relation directe employeurs/jeunes de 17 à 25 ans pour un recrutement estival : 449 jeunes accueillis, 41 employeurs présents, 1088 CV recueillis.

Par ailleurs, créé au dernier trimestre 2021, la Ville co anime et participe au réseau parentalité Biarritz/Bidart. Le réseau parentalité est un réseau commun d'acteurs qui œuvrent sur le champ de la parentalité sur le territoire Biarritz/ Bidart. Il regroupe des structures associatives et institutionnelles dans le champ de la petite Enfance (crèches, Relai Petite Enfance.), de l'Enfance Jeunesse (service Jeunesse, Maria Pia, AdoEnia...) et du soutien à la parentalité (Trait d'Union, UNAFAM, CHCB...). Les journées des familles sont organisées chaque année, généralement au mois de mai. Elles permettent de proposer des moments privilégiés et conviviaux à partager en famille, pour faire de nouvelles rencontres, découvrir des activités et des lieux, échanger et discuter entre parents et professionnels. Le Réseau Parentalité Biarritz-Bidart et ses membres l'ont organisées ensemble sur Biarritz cette année, le 14 mai à l'ALSH Mouriscot : 119 familles (169 adultes et 151 enfants) ont été accueillies ainsi qu'une quinzaine d'intervenants tels que le CHCB, le Trait d'Union, la Ludo 64...Une très bonne fréquentation, le site de l'ALSH se prêtant bien à l'accueil des familles et à la tenue des ateliers.

Les cafés parents ado s'inscrivent dans l'accompagnement des familles d'adolescents par la mise en place de rendez-vous réguliers sur des thématiques liées à l'adolescence et à ses particularités. Compte tenu du contexte sanitaire une seule action s'est tenue en 2020, autour de la thématique des réseaux sociaux avec une vingtaine de participants. Une seule action en 2021 également, autour d'animations en famille sur le quartier Pétricot en partenariat avec Denekin et le Centre social Maria Pia (48 participants). En 2022, la Ville a proposé 5 cafés parents ados sur des thématiques telles que les questions d'intimité, le désir d'autonomie et les addictions.

La Convention d'Objectifs et de Gestion, signée entre la Caisse Nationale des Allocations Familiales et l'Etat pour la période 2018-2022, prévoyait deux mesures phares, à compter du 1er janvier 2020 : la Convention territoriale globale (CTG) devient le cadre contractuel de référence des relations entre les CAF et les collectivités territoriales et vient ainsi remplacer les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) au fil des renouvellements de ces derniers ; la fin du dispositif des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ)

La fin de l'année 2020 et le début 2021 ont été consacrés à la réalisation, en partenariat avec la CAF et l'ensemble des services concernés, du diagnostic, l'établissement de préconisations et la rédaction d'un plan d'actions et d'évaluation permettant de finaliser la CTG. La convention a été signée en mars 2021.

La mission consiste à coordonner et mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité locale en matière de développement et de coordination du territoire, et à animer et réaliser les objectifs fixés dans la Convention Territoriale Globale, dans les domaines qui en relèvent : petite Enfance, l'Enfance / Jeunesse, la parentalité, le logement, le handicap, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits.

Sécurité, prévention et tranquillité publique

Depuis le début du mandat de nombreuses actions ont été entreprises en matière de sécurité pour les biarrots. Elles visent la protection des citoyens avec l'objectif d'un équilibre entre prévention et sanction.

Le service de la police municipale a emménagé dans des locaux plus fonctionnels et adaptés et par ailleurs proches de la police nationale.

Actuellement, la PM (police municipale) est constituée de 29 policiers ainsi que de trois agents au sein du CSU (centre de surveillance urbain) ; effectif complété l'été de 11 ASVP.

Des moyens de défense individuels et collectifs ont été instaurés tel que l'équipement d'armes létales, les caméras piétons.

Une brigade cynophile a été créée, très précieuse lors des interventions où les équipes de police municipale font face à des groupes d'individus.

Par ailleurs, un CSU a été créé et le nombre de caméras sur la voie publique a été augmenté. Une quarantaine de sites sont désormais vidéoprotégés. Le CSU est un appui essentiel pour les équipes de terrain et ce, en temps réel comme en temps différé. Dans le cadre d'enquête judiciaires, le CSU permet de répondre au besoin d'images (près de 50 réquisitions depuis sa création).

Les interventions de la police municipale ont évolué suivant les nouvelles orientations et impulsions données. Un travail de fond sur les incivilités et les réponses de terrain aux problématiques de tranquillité publique a été mis en œuvre.

Des Assises de la tranquillité publique se sont tenues en mars dernier, permettant d'associer les habitants dans la recherche de solutions.

Le dynamisme qui a été impulsé offre de bons résultats sur le terrain en termes de prévention, d'interventions, de PV établis.

A cela s'ajoute, une meilleure coordination avec la police nationale. De nombreuses patrouilles communes ont été instaurées ainsi que des contrôles routiers communs.

La police municipale est intervenue également dans les écoles pour des interventions de préventions routières.

En 2022, et suite aux orientations découlant des Assises de la tranquillité publique, les missions se sont recentrées notamment sur les verbalisations afin de mener une lutte

drastique contre les incivilités tout en adoptant des mesures de sensibilisation et de pédagogie, avec un présentiel accru dans les quartiers, et des actions contre les nuisances sonores.

En 2022, le CLSPD (Conseil Local pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance) a été relancé. Les axes de la stratégie locale ont été définis conjointement avec les services de l'Etat (Procureur, DDSP, Police nationale) et nourris par l'expertise des nombreux partenaires mobilisés à cette occasion.

Cette stratégie fera l'objet d'une signature en janvier 2023. 30 actions seront alors à mettre en œuvre en 2023 et 2024.

Ont également été mis en place au cours de l'années 2022, 78 Rappels à l'Ordre (RAO). Cette instance solennelle vise à enclencher, à l'encontre des auteurs d'incivilités, un processus de sanctions en cas de récidive.

3 cellules de veille sont également actives. Elles visent à associer l'ensemble des partenaires concernés par une même problématique pour un partage d'informations et la définition d'objectifs communs pour lutter contre les phénomènes de délinquance.

Quant à la protection des citoyens fréquentant les plages et l'océan, deux axes forts ont été engagés, l'ouverture d'un service de surveillance de la Grande plage sur une période de 7 mois et la mise en place d'une surveillance par jet ski de mars à novembre.

L'activité de la brigade du littoral, composée de 56 MNS, est en réelle augmentation. A la fin de la saison 2022, sont totalisées près de 2500 assistances à baigneurs, 500 assistances à surfeurs, 90 évacuations vers le CHR/clinique Aguilera.

Dans ce cadre également, notons que la Ville de Biarritz dispose du label handiplage. Un dispositif d'inclusion est donc mis en place au sein de la plage de la Milady.

Durant l'été, 300 personnes en situation de handicap ont pu ainsi bénéficier de nos installations et du matériel adapté mis à leur disposition, pour profiter pleinement du plaisir des bains et des plages ensoleillées.

Engagement de campagne, la brigade environnement a été créée en janvier 2021. Le terrain au quotidien, la proximité, la réactivité sont la priorité. Les interventions sont multiples tels qu'enlèvement de déchets sur voirie, de branche tombée, rappel de consignes aux biarrots (chien tenu en laisse, jet de nourriture aux animaux...).

Autre engagement de campagne est la création de la brigade équestre durant la période estivale. Les missions principales sont préventives et dissuasives sur les plages mais aussi au lac Mouriscot.

Par ailleurs, le Plan Communal de Sauvegarde (PSC) a été enrichi et adopté lors du conseil municipal du 25 novembre 2022. 13 risques majeurs ont été recensés et font l'objet de procédures distinctes, afin de répondre aux enjeux de protection des personnes et des biens tant sur des aspects organisationnels, techniques et opérationnels.

Un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été également élaboré puis rendu accessible à la population.

Enfin, un exercice d'application a été mis en place le 29 et 30 novembre 2022.

Numérique et Smart City

Dans la continuité du Plan numérique 2015-2020, qui avait permis notamment de numériser tous les actes d'Etat civil, de développer le réseau Fibre Optique propre à la Ville, de proposer de nouveaux e-services (rendez-vous en ligne à l'Etat Civil, WIFI Public, Conseils Municipaux diffusés en direct, ...) ou encore de déployer des tableaux numériques dans les écoles, les actions de modernisation de l'action publique par le numérique ont accentuées depuis le début du mandat.

La Cybersécurité

S'il y a un domaine qui a véritablement émergé sur la période 2020-2022, c'est bien celui de la cybersécurité. Certes des mesures techniques et organisationnelles étaient déjà en vigueur (politique de mots de passe, sauvegardes, ...), pour autant cette thématique a été accélérée à travers de nouvelles mesures organisationnelles de sécurisation telles que la modernisation des antivirus, des pare feux, un audit Cybersécurité France Relance, l'hébergement des applications métiers en Data Center externe.

Dans le cadre du plan France Relance, la Ville a bénéficié d'une subvention de 90000 euros en 2022. Toute communication autour de ces actions doit obligatoirement se faire en apposant le logo du plan France Relance et en rappelant le montant de la subvention.

Un pas a également été franchi dans le cadre de la mise en conformité vis-à-vis du RGPD (Règlement Général européen sur la Protection des Données), puisque qu'un délégué DPD (Délégué à la Protection des Données) a été nommé en janvier 2021.

Le numérique dans les écoles

Au-delà du Plan Numérique initial 2015-2020 qui avait permis les premiers déploiements de TNI (Tableau Numérique Interactif), le déploiement du numérique dans les écoles s'est poursuivi sur les années 2020-2022.

En 2022, les écoles ont même pu bénéficier du Plan France Relance permettant de généraliser le haut-débit dans les classes, de moderniser encore certains matériels (ordinateurs, tableaux numériques, ...), de sécuriser d'avantage les environnements mais aussi de proposer de nouvelles activités à base de tablettes : les classes mobiles (Braou, Thermes Salins, Jules Ferry) déploiement en cours jusqu'à fin 2022).

Par ailleurs, les écoles ont pu bénéficier d'autres actions liées à la politique de sécurité (antivirus, pare-feux) et au déploiement de la téléphonie IP.

Dans le cadre du plan France Relance, la Ville a bénéficié d'une subvention qui sera versée fin 2022.

Les services numériques pour les citoyens

Les actions sur la période 2020-2022 ont été nombreuses telles que la modernisation du catalogue de la médiathèque, la modernisation du WIFI public, la dématérialisation des inscriptions scolaires, la mise en place d'un logiciel animation soirées électorales ainsi que l'installation de bornes affichage légal, l'accessibilité du site de la Ville.

La modernisation du WIFI Public a permis de proposer un service de meilleure qualité aux usagers grâce à l'appui du haut-débit. Il en ressort que le nombre de connexions au service aura plus que triplé sur une année, passant de 100000 connexions annuellement sur l'ancien système à plus de 300000 connexions en 2022.

La modernisation des outils internes

Améliorer le service public passe notamment par la modernisation des outils. Il peut s'agir de remplacer un outil par une nouvelle version ou un outil plus pertinent, mais également de mettre en place de nouveaux outils dans le cadre de la dématérialisation. Peuvent être citées les actions de déploiement de la fibre optique, la modernisation de différents logiciels métiers dont celui du courrier, le développement du wifi professionnel, la création d'un intranet en préparation...

La Smart City

Le plan Smart City constitue également une nouveauté sur le mandat.

Décliné autour de six piliers, les citoyens, l'administration, l'environnement, la mobilité, l'économie et le mode de vie, ce plan a vocation à utiliser le numérique et les technologies innovantes pour faciliter la vie des biarrots, stimuler l'activité économique et touristique et garantir une bonne gestion des infrastructures.

Après un premier diagnostic réalisé, les actions seront déployées plus largement en 2023.

Les thématiques structurantes de SIG (Système d'Information Géographique) et Open Data (données ouvertes et accessibles à tous) seront accentuées dès 2023 avec la définition d'une stratégie générale.

D'ores et déjà, ont été créés :

-un Centre de Supervision Urbain, dès l'été 2021, permettant d'utiliser la vidéoprotection de la ville de façon optimale avec les agents municipaux sur le terrain ;

-l'application de signalement Allo madame le Maire début 2021 ;

-l'application mobile Biarritz lancée en décembre 2021. Cette application mobile Biarritz a été complétée tout au long de l'année 2022 avec de nouvelles fonctionnalités et constitue la partie visible par les citoyens de la démarche Smart City de la ville. Elle intégrera l'application de signalement Allo madame le Maire en 2023. Cette dernière sera également reliée à l'outil de gestion interne de suivi des interventions des services techniques ;

-un groupe de travail autour d'un projet d'application mobile patrimoine impliquant plusieurs services afin de mutualiser les ressources : les affaires culturelles, l'Office de Tourisme Biarritz, la communication et les systèmes d'information. Cette démarche collective est une traduction de la dynamique d'une « ville intelligente » qui permettra le développement notamment d'une cartographie commune ;

-un groupe de travail autour des projets d'open innovation sur des thématiques liées à l'environnement.

Urbanisation et Logement social

Face à la pénurie de logement, depuis le début du mandat, la ville a recherché tous les moyens possibles pour créer du logement.

Dans ce cadre, la Ville a procédé, via l'EPFL, à l'acquisition de plusieurs biens au 12 avenue d'Etienne, 31 rue de Courasson, 14 Avenue Henri Haget, 29 Allée d'Aguilera, 25 Avenue Lahouze et 4 Rue Peyta pour un potentiel estimé de 62 logements.

Conformément à l'engagement de campagne, avec l'appui de la CAPB dont c'est la compétence, la Ville a engagé toutes les procédures nécessaires pour la réalisation de logements, dont 56% de logements sociaux, sur la Plaine Aguilera, tout en maintenant le caractère sportif historique de ce lieu. Une Mise en Compatibilité du PLU (MECDU) est pour cela nécessaire. Conformément à la ligne directrice relative à la démocratie de proximité depuis ce début de mandat, la Ville a souhaité une large concertation des citoyens sur le projet de la Plaine Aguilera dans le cadre des procédures et préalables à l'enquête publique qui se tiendra en 2023.

Par ailleurs, toujours dans une volonté de production de logements et après avoir lancé le projet Aguilera, la Ville a lancé la mise en œuvre d'une réelle stratégie foncière et opérationnelle anticipatrice à Iraty, dernier secteur à fortes potentialités de son territoire.

Dans un objectif de veille et d'action foncière, une zone d'aménagement différée (ZAD) a été instaurée par le Conseil Communautaire le 21 juillet 2017. Les objectifs généraux de cette ZAD sont les suivants.

- Mise en œuvre d'une politique foncière favorisant une véritable mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle.
- Développement d'une offre de services et d'équipements publics en lien avec les opérations d'aménagement projetée.
- Densification des espaces bâtis et à bâtir.

Le projet urbain d'Iraty à Biarritz remplit les conditions de recevabilité définies dans le règlement d'intervention des opérations mixtes d'aménagement d'intérêt communautaire de la CAPB. Ainsi la Ville a délibéré le 23 juin 2022 pour saisir la CAPB comme Maître d'Ouvrage de l'opération, engager la phase de stratégie foncière portée par la CAPB, et de l'action foncière notamment avec le concours de l'EPFL et prendre acte du projet de périmètre de réflexion d'environ 60 ha.

Il s'agit d'un acte fort pour le développement de la Ville et du logement en Ville.

D'ores et déjà, la mise en œuvre de la Zone d'Aménagement Différé a permis depuis 2020 de sécuriser la maîtrise foncière du secteur tout en permettant à la Ville d'avoir le temps de mener les premières études de faisabilité opérationnelle notamment au niveau du 19 allée du Moura, 6 rue Chapelet, 20 Rue de Chapelet, 48 rue Chapelet,

La Ville a également lancé plusieurs appels à projets dont l'objet est la création de logements par des opérateurs immobiliers. Suite à des appels à projet lancés en 2022, trois nouvelles opérations verront le jour :

-Requalification de l'ex site de l'Auberge de jeunesse : le projet d'une résidence jeunes actifs proposé par l'organisme bailleur social VILOGIA a été retenu. Cinquante logements (68 lits) à destination des saisonniers/jeunes actifs/étudiants seront mis en service pour la saison 2025. Une réunion d'information aux riverains s'est d'ores et déjà tenue le 17 novembre dernier, une seconde est prévue courant janvier 2023 à l'attention des employeurs biarrots. Le dépôt du permis de construire est prévu pour la fin d'année. Les demandes d'agrément et de financements auprès de l'Etat, CAPB et Conseil Départemental seront déposées courant avril pour un démarrage des travaux dernier trimestre 2023 ;

-La poursuite du lancement de deux appels à projet EPFL/Ville concernant les parcelles situées 137/139 avenue de la Marne et 12 avenue d'Etienne. Ont respectivement été retenus le COL avec un programme de 33 logements locatifs sociaux et l'Habitat Pays Basque Adour Béarn avec un programme de 12 locatifs sociaux (LLS/ BRS).

Le territoire basque, malgré tous les efforts entrepris pour l'augmentation du parc locatif et en accession, est confronté à un manque crucial d'habitation. En cause, l'utilisation accrue des résidences pour de la location saisonnière de courte durée.

Aussi, la CAPB, en cela appuyé par la Ville de Biarritz, a délibéré pour restreindre le droit au changement d'usage. Suite à des recours contentieux, le nouveau cadre proposé par l'Agglomération permettra de réglementer la location de courte durée.

Par ailleurs, la Ville valorise le caractère patrimonial exceptionnel de son territoire. Aussi, la Ville est très vigilante à l'octroi des permis de construire ou de toutes autorisations d'urbanisme conformes à la préservation du caractère architectural de la Ville. Dans ce contexte, l'adjointe à l'urbanisme reçoit nombre de pétitionnaires en mairie ou sur site pour les accompagner dans leur projet. De même, depuis début 2021, le contrôle de la conformité des travaux a été largement renforcé.

Les missions de proximité en matière de demande de logement social et d'informations sur le logement sont une priorité. Sur une période d'un an, un peu plus de 1000 entretiens individuels sont assurés par les services. L'adjointe reçoit à sa permanence près de 500 personnes.

Près de 100 logements sociaux ont été livrés depuis juin 2020 dont 64 sur l'année 2022. Suite aux livraisons et libérations de logements sur la commune durant la période juillet 2020-septembre 2022, ce sont au total 223 attributions de logements qui ont pu être finalisées sur notre territoire.

Pour l'année 2022, un peu plus de 100 attributions réparties entre les différents contingents 34 % Etat, 29 % Action Logement (1% patronal), 22 % relevaient des contingents Agglo/Ville, 15 % Organisme bailleur.

Il est important de préciser que consécutivement au constat de carence, le contingent réservé Mairie a été transféré à l'Etat jusqu'en février 2022 date à laquelle la Loi 3DS a supprimé cette obligation de transfert.

Compte tenu de la pression des demandes extérieures et des contraintes qui nous sont imposées de façon indirecte par les organismes bailleurs sociaux qui doivent eux-mêmes remplir des objectifs d'attributions fixés par les textes, il est nécessaire de maintenir un partenariat renforcé avec tous les interlocuteurs afin de faire aboutir les demandes biarrottes.

La demande locative sociale globale poursuit son ascension avec plus de 5 000 demandeurs qui sollicitent Biarritz. Près de 1 300 ont un lien avec la commune (résidence principale, emploi, famille) soit 26 % de la demande globale.

La demande de petits logements de type 1 et 2 continue d'augmenter et représente près de 60 %. Un tiers des demandeurs sollicite du logement de type 3 quand 9 % se positionnent sur du T4. La demande de logements de type 5 reste marginale.

La population en demande de logement est pour plus de la moitié salariée mais le niveau de revenus reste malgré tout modeste puisque plus de 60 % des demandeurs relèvent du plafond PLAI. Ce qui correspond suivant les barèmes 2022 à : 968 €/mois pour une personne seule et à 1 888 €/mois pour un foyer de 4 personnes.

Les 18-30 ans représentent 17 %, 61 % des demandeurs ont entre 30 et 60 ans, 22 % ont plus de 60 ans.

Il est important de relever que les familles monoparentales sont très largement majoritaires sur la demande de logement de type 3 (plus de 70%) et que pour les petits logements près de 40 % des demandeurs ont plus de 60 ans.

Les motivations principales des demandeurs sont un loyer trop cher, un logement trop petit. Pour d'autres, il s'agit de mettre fin à une situation d'hébergement. A noter sur 2021-2022 la forte progression des personnes ayant des logements à libérer suite à congé (vente/reprise) qui représentent aujourd'hui presque 11 % de la demande locale.

Au vu de la programmation, tenant compte des recours contentieux, se sont environ 360 logements locatifs sociaux qui devraient être livrés et/ou en cours de construction à l'horizon 2026.

Concernant l'accèsion sociale à la propriété, à ce jour, 134 demandes d'accèsion ont été recensées suite à la dernière mise à jour du fichier en 2022 et 80 % des candidats sont biarrots et primo accédants.

Les typologies sollicitées par ces derniers sont les T2 et T3 pour près de 80 % de la demande totale. Les projets en cours et à venir permettront de proposer environ 80 logements en BRS à l'horizon 2026.

En septembre dernier, le Conseil municipal a adopté une délibération relative au Contrat de Mixité Sociale, contractualisation avec l'Etat. Il s'appliquera aux deux prochaines périodes

triennales et vise à accompagner la Ville dans sa démarche de production de logements sociaux pour se rapprocher des 25 % imposés par la loi SRU (nombre de logements sociaux manquants au 01/01/2021 : 2 169).

Ce contrat permet :

- d'objectiver les obstacles rencontrés par la commune qui limitent fortement la production
- de poser les engagements et moyens mis en œuvre par chaque signataire Etat, Ville, CAPB et EPFL sur les volets foncier, urbanisme réglementaire/opérationnel, programmation et financement.

Le prochain Bilan triennal 2020-2022 sera examiné courant premier semestre 2023 par les services de l'Etat et devrait relever un taux de réalisation de l'objectif faible qui induira une pression supplémentaire en matière de rattrapage.

Dans l'hypothèse probable d'un prochain constat de carence, la question du montant de la majoration de la pénalité reste cruciale (actuellement 100%). D'où la nécessité de maintenir la participation de la commune via les subventions d'équilibre et les moins-values foncières sur les opérations de logements à venir.

Il est important de relever qu'au vu du contexte économique actuel et de la flambée des prix des matériaux, les coûts de construction remettent en question l'équilibre financier des opérations.

Concernant les logements communaux, depuis 2021, la Ville a entrepris des travaux visant la réaffectation des logements communaux vacants avec accès indépendant. En 2022, une expérimentation a été menée sur le parc communal, en mettant en location durant la saison estivale deux logements à des employeurs locaux leur permettant ainsi de loger une partie de leurs employés. Le retour des employeurs est très positif et ils souhaitent renouveler pour la saison prochaine.

Un logement a été mis à disposition à titre gratuit de la mi-mars à juin 2022 en faveur d'une famille ukrainienne dans le cadre de la déclaration d'un logement sur la plateforme mise en place par l'Etat. Cette opportunité a permis à cette famille de retrouver des repères ; l'accompagnement leur a permis de rebondir et de poursuivre leur projet de vie en Pologne.

Afin d'accompagner l'Office 64 dans son projet rue Loustau, une des locataires âgées de 93 ans vient d'intégrer pour un an un logement communal rue Michelet. Elle pourra ainsi conserver ses repères. Cela permettra également la libération totale du bâtiment nécessaire au démarrage des travaux pour la fin de l'année 2022.

Concernant le parc privé, la commune agit préventivement et activement sur le parc privé par le biais du contrôle décence en partenariat avec la CAF et du Programme d'Intérêt Général Habitat privé ancien, piloté par la CAPB, qui a été prolongé de deux ans soit jusqu'à fin 2023.

Depuis juillet 2020, ce sont plus de 100 dossiers qui ont abouti pour une moyenne d'aide de 290 € par dossier. Les aides ont principalement concerné la précarité énergétique pour 60 %,

l'adaptation 40 %. Il est évident que cette action a un véritable impact sur la remise aux normes du parc privé et sur le maintien à domicile des personnes âgées.

Le partenariat avec SOLIHA se poursuit également avec le nouveau dispositif « Loc avantages ». Il est aujourd'hui plus que nécessaire de trouver des leviers incitatifs en complément de la fiscalité afin de faire franchir le cap aux propriétaires bailleurs. De la même façon, il est nécessaire de mettre en avant l'intermédiation locative pour favoriser la remise sur le marché de logements à prix abordable.

Politique sportive

L'ADN de la Ville est le Sport

Fort de cette évidence, la Ville de Biarritz continue et intensifie son soutien à la pratique sportive. Le nombre de licenciés a augmenté après la période COVID, c'est la preuve de l'engagement de la Ville de Biarritz.

La politique sportive de Biarritz, participant au projet global de développement et de promotion de la Ville, s'articule avec d'autres politiques d'éducation, de solidarité, de citoyenneté et d'aménagement du territoire. Elle se définit principalement en trois axes :

- le sport pour le grand nombre,
- les sports de glisse
- et le sport santé.

La vie sportive permet l'épanouissement et l'intégration de chacun. A bien des égards, elle est, à Biarritz, le ciment de la vie sociale. Elle doit être, sous toutes ses formes, encouragée et développée. Le sport est également un élément transversal de la politique touristique (golf et surf) et de la politique de santé (sport santé).

En réponse à un développement permanent et dynamique des pratiques sportives, la Ville mène un programme de rénovation et de construction d'équipements sportifs pour satisfaire et accompagner :

- 14 000 licenciés sportifs dont plus de 4 700 femmes,
- 6 927 biarrots ayant une licence sportive,
- 157 manifestations hors calendriers fédéraux organisées en 2022,
- 95 associations,
- 71 sportifs de haut niveau.

Depuis le début du mandat, la Ville veille à :

-renforcer l'identité de Ville autour de disciplines sportives, du patrimoine traditionnel (Rugby, Golf, Surf et Pelote Basque) ;

-favoriser l'émergence de nouveaux rendez-vous nationaux et internationaux par l'accueil de compétitions internationales, et à titre d'exemple le marathon de Biarritz, les championnats du monde de pelote, le championnat de France de surf ;

-intensifier, hors compétitions sportives hebdomadaires, l'accueil de manifestations sportives.

135 équipements sportifs (publics et privés) sont recensés sur la Ville. Un nombre d'équipements sportifs plutôt important positionnant la ville parmi les communes de 20 000 à 30 000 habitants les mieux dotées. Les équipements sont portés avant tout par la Ville mais des acteurs privés contribuent également à l'offre.

Les équipements municipaux se composent de : 4 Complexes sportifs (dojos, gymnases), 3 stades (7 terrains de grands jeux), 1 centre équestre, 13 courts de tennis, 2 courts de paddel, 1 piste de trot, 1 Jai-alai, 2 trinquets (Bac et Siazim Ilbarritz), 5 murs à gauche (Bac/ Plaza Berri/ Alsace/ Larochevoucauld /Fal), 2 frontons en plein air (Mazon et Larrepunte), 1 piscine, 1 skate Park, 1 centre d'entraînement national de surf à Banuelos, un parcours d'orientation.

La piscine de Biarritz accueille 100000 personnes par an. Elle est ouverte 7/7 jours, 35h30 d'ouverture au public, 56h pour les associations.

Une réunion de concertation a été organisée le 15 septembre dernier afin de décharger avec les utilisateurs et les associations des usages partagés de la piscine.

Chacun a pu évoquer avec liberté ses ressentis, ses besoins et ses opinions quant à l'organisation et les créneaux disponibles. Face à la demande croissante des associations, malgré une augmentation réelle de créneaux sur ces trois dernières années et un public en demande de lignes supplémentaires, il est nécessaire de préserver des équilibres en matière d'usage, sans saturer l'équipement, en préservant une certaine équité et égalité dans les modalités d'accueil.

Trois points principaux sont à retenir de la concertation :

-Les associations ont évoqué un établissement qui n'est pas fait pour le sport de haut niveau, elles évoquent un manque de créneaux ;

-Le public a fait remarquer que trop peu de créneaux sont proposés pour les personnes qui travaillent (avant 8h, entre midi et 14H, et après 18h...) ;

-Les personnes présentes valorisent l'équipement, son cadre, son prix d'entrée, l'utilisation de l'eau de mer.

Pour la saison sportive 2022-2023, de nouveaux créneaux associatifs ont été accordés au BO Natation, Biarritz Sauvetage Côtier et l'USB.

A la suite de la concertation et dans un souci d'équilibre, il convenait de répondre également aux attentes des usagers « public », aussi, les soirées ont été prolongées les mardis et vendredi de 30 minutes.

76% des disciplines sportives pratiquées utilisent les équipements sportifs de la Ville de Biarritz.

Il est à noter que le montant des subventions allouées aux associations sportives de Biarritz s'élève à près de 1,5M€. Cela équivaut à un ratio de 56€ par habitant. Pour comparaison, la ville d'Anglet verse 950 000€ de subventions aux associations sportives, pour environ 40 000 habitants soit près de 23€ par habitant.

Des clubs sont présents en nombre et proposant une offre diversifiée aux habitants de Biarritz : 35 fédérations sont représentées.

Sans surprise, le surf, le sauvetage/secourisme, le golf et la pelote basque sont des disciplines très appréciées par les Biarrots et les Biarrottes tout comme les arts énergétiques et martiaux chinois et la retraite sportive !

Trois structures de haut niveau sont installées à Biarritz :

- le Pôle France de Surf et le pôle espoir
- un Centre de formation de rugby
- un Club professionnel de rugby

Par ailleurs, l'Académie Basque du Sport (ABS) accompagne des sportifs dans leur double projet à savoir concilier le sport de haut niveau et une formation scolaire ou universitaire.

Depuis 2006, l'ABS a tissé des liens privilégiés avec la majorité des clubs sportifs de la Côte Basque et du Sud des Landes. Un véritable travail d'équipe afin d'optimiser réussite scolaire et sportive.

Le BASCS, premier club français en effectif et en résultats propose une formation de qualité de surf (initiation et perfectionnement), compétition, handisurf, scolaire, insertion, surf santé. Chaque année, plus de 2000 personnes sur les vagues de la plage de la Milady, et parmi eux : des visiteurs de tous niveaux qui découvrent le surf lors d'un cours ou d'un stage de courte durée, 350 pratiquants à l'année de 5 à 77 ans, 60 compétiteurs dont 11 inscrits sur les listes ministérielles de Haut Niveau.

Concernant le surf, les DSP pour les écoles ont été renouvelées en 2022 à 20 écoles. 350 000 sessions de surf par an se déroulent sur 6 plages. Pour cela, la ville dispose d'équipements dédiés et adaptés : l'établissement des bains de la côte des basques.

La pratique sportive pour tous

Depuis le début du mandat, la Ville a souhaité favoriser la pratique sportive pour tous. A destination des scolaires, elle a initié les opérations suivantes :

-L'enfant et la pelote : Pilota Eskolan

La Ville a fait appel à un intervenant du comité territorial du pays basque de pelote basque. Neuf groupes scolaires bénéficient de l'intervention. Le but de cette opération est la découverte, l'éveil et une initiation à la Pelote Basque multidisciplinaire (Main Nue, Pala, Xistera, etc...). Les Classes concernées vont du CP à CE2.

-L'enfant et le Vélo : Les réflexions engagées par la Ville de BIARRITZ sur la notion de développement durable, le partage de l'espace routier, les déplacements propres et le bien-être de chacun, ont suscité une démarche sur l'élaboration d'un projet vélo au sein des écoles de Biarritz. Les élèves de CP et CE1 suivent un cycle de 8 séances d'apprentissage de la bonne conduite à vélo où sont abordées les notions techniques, de sécurité et de santé. Dispositif mis en place en 2011.

-Le Ttiki cross : Ce projet a été mis en place en 2022. Conscient de la difficulté pour une grande partie des élèves de se confronter à une épreuve de cross "traditionnel", les organisateurs ont opté pour un nouveau concept de rencontre créée par le Fédération Française d'Athlétisme. La philosophie de ce concept repose sur deux grands principes :

- La performance collective prime sur la performance individuelle,
- La possibilité pour chaque enfant de s'investir à hauteur de ses capacités et de sa volonté.

Ces jeux s'appuient sur des valeurs d'entraide et de solidarité qui favorisent le développement des capacités physiques mentales et sociales de l'enfant. La finalité étant de donner les moyens aux enfants de construire un rapport positif à l'effort.

Pour cette année, la mairie de Biarritz propose à l'ensemble des classes de CP /CE1 / CE2 de la commune, de participer à cet évènement qui portera le nom de "TXIKICROSS".

-Par ailleurs, la ville organise également des ateliers de la forme. Ils se déroulent à la halle d'Iraty. Le principe repose sur la mise en place d'ateliers interactifs proposés par les acteurs locaux du sport et de la santé en direction des enfants. Le public ciblé est l'ensemble des enfants de cycle 3 scolarisés à Biarritz.

La thématique générale est d'acquérir des notions de nécessité et de plaisir de la pratique sportive associées aux principes d'une bonne hygiène de vie. Les thématiques plus spécifiques sont les bienfaits du sport pour leur santé physique et psychique, l'hygiène de vie, les gestes qui sauvent, la sécurité routière, les bonnes habitudes alimentaires, l'inclusion.

Lors de la campagne municipale, il a été fait état de la volonté de développer le sport santé et de réaliser un parcours sportif tout au long du littoral par la mise en place d'appareils de fitness en libre accès.

Le fitness outdoor en accès libre ou gymnastique de plein air en milieu urbain offre de nombreux avantages. Il renforce les muscles des jambes et/ou des abdominaux. Le cardio améliore la flexibilité, la souplesse et le confort articulaire. La pratique du fitness prévient les maladies cardiovasculaires, protège des cancers ou encore participe au maintien du poids de forme. Quatre espaces ont été choisis sur la promenade du littoral : le phare, La Milady, La côte des Basques, la Grande plage.

Les appareils sont variés et pour tous les goûts, cela motive les utilisateurs de tous les âges, quelles que soient leurs capacités. Les vélos invitent les promeneurs à s'asseoir et à se lancer! Alors qu'ils profitent de la vue, ils peuvent pratiquer une activité sportive et de bien-être. Les machines de musculation et de fitness de plein air fonctionnent avec la même biomécanique et les mêmes mécanismes de résistance que les machines de musculation d'intérieur avec des différences de niveaux, de difficultés et de résistances.

Les objectifs sont multiples :

- développer les infrastructures ludiques et sportives en lien avec le sport santé sur le littoral,
- confirmer la pratique sportive de plein air sur la Ville,
- compléter l'offre du parcours sportif du lac Mouriscot,
- renforcer le lien avec le tourisme,

- créer un espace vraiment novateur et apportant une réelle plus-value à l'activité sportive libre,
- servir de support supplémentaire aux associations locales de la commune, aux chemins de la forme très sollicités et aux coachs privés pour réaliser des cours complémentaires,
- favoriser et développer les équipements sportifs en accès libre.

Dès la phase de candidature, Paris 2024 l'a annoncé : « ces Jeux seront ceux de la France entière ». Avec le label Terre de Jeux 2024, le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris a souhaité valoriser les Collectivités Territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et plus inclusive, de la commune à la région en passant par les différents acteurs du mouvement sportif.

Paris 2024 souhaite donc impliquer l'ensemble des territoires dans cet évènement. La Ville de Biarritz a obtenu ce label en 2020. Il permet de contribuer, à son échelle, à trois objectifs : la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ; l'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ; l'engagement pour que l'aventure Olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Le Label « Terre de Jeux 2024 » entend fédérer une communauté d'acteurs locaux. L'objectif est de s'enrichir des expériences de l'ensemble du réseau, révéler le meilleur de son territoire et de donner de la visibilité aux actions et aux projets de sa collectivité. Ainsi, les entités labellisées s'engagent à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux, dans le respect de la Charte Olympique et de la Charte éthique de Paris 2024.

Enfin, être labellisées Terre de Jeux 2024 permet aux Collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif d'accéder à plusieurs opportunités, tout au long de l'olympiade et jusqu'en 2024 : une identité graphique, des outils digitaux, des produits dérivés.

Ce label a également permis à la Ville d'obtenir, le 11 octobre dernier le statut de « centre officiel de préparation aux jeux » pour le Skate.

La Ville de Biarritz a lancé en 2022 un appel à projets afin d'installer une structure destinée à la pratique du skate à la Côte des Basques : un skate-park outdoor y sera installé en 2023.

L'équipement sera modulaire, en bois, d'environ 9x9m et d'une hauteur de 1,50 m. Les périodes d'exploitation sont envisagées du 1er avril à la fin des vacances de la Toussaint, chaque année.

La modernisation des équipements sportifs

La Ville a décidé de la réalisation d'un playground aux Thermes Salins : il s'agit d'un aménagement ludique et sportif où se retrouvent toutes sortes de publics : jeunes et moins jeunes, familles, passants et spectateurs.

Leur centre d'intérêt commun est la pratique du basket. Le projet vise à proposer à proximité de la cité scolaire et de l'école des Thermes Salins un équipement accessible à tous et permettant la pratique libre du basket-ball.

Suite à une demande lors du CCVL du 28 janvier 2022, deux paniers de basket de 3X3 ont été installés en attendant la réalisation du projet dans sa globalité. Ces terrains sont très fréquentés par les jeunes de la cité scolaire et du quartier. Des tournois de 3X3 seront organisés par les associations dès le printemps 2023.

Concernant la partie terrain, la ville souhaite un revêtement plus adapté d'un point de vue écologique et des nuisances sonores.

Dans le cadre de la réflexion sur les terrains de grands jeux, la Ville a décidé de créer dès février 2023 un terrain synthétique au parc Saint Martin afin d'améliorer et de rééquilibrer l'exploitation des surfaces d'entraînement et de compétition à Biarritz.

Une surface synthétique permettra, quelles que soient les conditions météorologiques, de multiplier les créneaux en soirée et de recevoir la quasi-totalité des séances s'adressant aux catégories de jeunes, du mercredi et du samedi dans la journée.

La surface engazonnée, qui doit être préservée pour les matches du weekend de l'équipe fanion de la JAB, n'autorise guère plus actuellement que quatre heures d'utilisation hebdomadaire durant l'hiver.

En termes de gestion de surface (aire de jeu et locaux d'accueil) mais également de dynamique sportive (rencontre des pratiquants) et associative (regroupement d'activité), la création d'un revêtement tout temps apportera une réelle plus-value pour la JAB football qui accueille plus de 400 joueurs.

L'éclairage sera également modernisé pour permettre la tenue de matchs et d'entraînements en fin de journée.

Fin 2022, un bail emphytéotique sera signé avec l'AEP Saint Martin, propriétaire des lieux, afin de permettre à la ville de réaliser les travaux PARC.

Concernant la pelote, à Plaza Berri, la rénovation a permis de réaliser des travaux de peinture, la réfection du frontis et de la contre cancha.

L'éclairage vieillissant a été remis en état. Par ailleurs, des travaux ont été entrepris pour la rénovation complète de l'éclairage au mur à gauche de Fal.

Création d'un nouvel équipement pour le sport de haut niveau : un centre de formation et de performance de haut niveau

L'élaboration du programme est actuellement en cours pour la création d'un centre de formation à l'hippodrome des fleurs. Un sourcing vient de se terminer afin d'affiner ce programme et de pouvoir lancer les procédures visant à la réalisation de cet équipement qui renforcera le rayonnement du sport de haut niveau à Biarritz.

Les besoins ont été recensés. Ce nouvel équipement apportera une plus-value sur l'hippodrome en matière de formation sportive et rugbystique. Certaines fonctions du Centre de formation pourront être mutualisées et bénéficier à tous nos sportifs de haut niveau (médical et sportif par exemple).

Aujourd'hui, la Ville met à disposition du BORA des Algeco pour permettre au centre de formation de jouer pleinement son rôle. La subvention allouée au centre de formation est de 350 000€.

Soutien au sport féminin

L'évolution de la place de la femme dans le sport, et dans la société française en général, est une question majeure de notre époque comme le montre le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes désigné grande cause nationale du quinquennat actuel.

Le monde sportif, vecteur certain de valeurs humanistes, mais également véritable miroir de la société, ne déroge pas aux inégalités relevées entre les femmes et les hommes.

De là découle un travail de formation des acteurs clés du système, c'est-à-dire ceux qui encadrent la pratique sportive, ceux qui dirigent, managent et entraînent.

S'il est important de veiller à l'offre sportive, les lieux de pratique sont également à prendre en considération. Certains d'entre eux sont en effet réhivitoires pour les jeunes filles lorsque, par exemple, les sanitaires ne sont pas séparés. Elles peuvent également refuser de prendre leur douche en commun et être obligées de rentrer chez elles.

Plus concrètement, des compétitions spécifiques « sport féminin » ont lieu chaque année et reçoivent le soutien de la Ville :

- La Course de «la Biarrose » le premier we de juillet,
- La compétition féminine de golf Anderena,
- Le marathon du fitness,
- Le tournoi de football féminin de la Jab.

La section de football féminin de la JAB tout comme le handball féminin de haut niveau sont soutenus financièrement par la Ville.

Soutien au monde associatif

La Ville de Biarritz accueille toute l'année des événements sportifs nationaux et internationaux. Le succès de ces manifestations et de nos sportifs contribue largement au rayonnement de notre Ville.

Ces deux dernières années, la crise sanitaire a fortement bouleversé le monde sportif touchant de plein fouet les associations. Inévitablement le nombre de manifestations a chuté en 2021.

Néanmoins :

-L'Édition 2022 du tournoi de tennis Open Engie s'est tenue du 6 au 13 juin 2022.

-La Ville de Biarritz prévoit le retour de compétitions de surf d'envergure nationale sur Biarritz : En 2022, Biarritz a accueilli au mois d'octobre les championnats de France sur l'ensemble des plages.

-la ville de Biarritz a accueilli et soutenu en octobre 2022 les championnats du Monde de pelote basque. Au total, 450 pilotari sont attendus pour disputer 150 parties en cinq jours. Ce sera aussi l'occasion de renouveler les instances mondiales de la pelote. De nouvelles spécialités vont faire leur apparition : le frontball, la pelote handisport et la *cesta* féminine. Et aussi une première participation de la Chine en frontball féminin.

-Par ailleurs, la Ville de Biarritz souhaite favoriser l'organisation d'événements internationaux sportifs toutes catégories : un concours de saut d'obstacle international, l'accueil d'équipes pour la coupe du monde de rugby, la Biarritz cup.

-La première édition du Marathon de Biarritz attirant près de 10000 coureurs a eu lieu au mois de juin dernier. Avec un parcours mêlant route de ville et route de bord de mer, le marathon promet d'attirer de nombreux sportifs désireux de goûter à l'ivresse de la performance autant qu'à douce quiétude de la Nature. 6km de parcours sur le front de l'océan, découverte des quartiers et monuments emblématiques de la ville...Quelle que soit l'épreuve choisie, l'événement invite à découvrir ou redécouvrir sous un autre angle les plus beaux points de vue de Biarritz : marathon, marathon en relais, semi-marathon, 12km, 12km marche, course enfants.

Pour terminer, le sport est un atout fort de Biarritz, présent grâce à ses associations tout au long de l'année, il tient un rôle majeur. Vivre avec son temps, évoluer innover, se surpasser, notre ville propose tout au long de la saison de nombreuses manifestations sportives.

Cette position enviée de Biarritz est le fruit d'un travail d'équipe, grâce à un soutien permanent de la Ville de Biarritz. Le succès de ces manifestations et de nos sportifs contribue largement au rayonnement de notre Ville au-delà de ses frontières géographiques. La réussite des compétitions et la reconnaissance de nos sportifs sont un gage essentiel de pérennité autour de toutes nos associations.

Biarritz continuera à soutenir ses sportifs, à accompagner les associations dans leur volonté de promouvoir leurs activités et à accueillir les plus grandes compétitions nationales et internationales.

Soutien aux activités commerciales et artisanales

Depuis le début du mandat, des animations plus nombreuses visant le soutien aux commerçants et offrant des animations à la population ont été développées.

Des animations plus nombreuses et une communication plus élargie

De nouvelles animations ont été proposées et organisées par la Ville pour faire vivre l'ensemble des quartiers commerçants :

- Une nouvelle opération sur Pâques en 2022 : 100 boutiques participantes,
- Une intensification sur Noël : avec le concours de vitrine des commerçants. 2020 : 40 boutiques participantes, 800 votants et 2021 : 30 boutiques participantes, 1160 votants,
- Installation de 2 manèges et de 5 points snackings en 2021 et 2022.

La ville a favorisé l'accompagnement aux animations des associations de commerçants, avec l'objectif de créer des pôles d'attraction dans les quartiers plutôt qu'uniquement dans l'hyper centre. Il s'agit principalement d'une aide logistique, financière et de communication. Il est à noter que la dynamique associative reste forte, avec une progression passant de 9 associations en 2020 à 11 en 2022. Citons :

- Les Mardis du Port Vieux, animation conviviale de quartier en Juillet et Aout, ainsi que les « Pintxo Pote » pour les instants apéritifs, en pré et post saison (2021 et 2022) ;
- Le remplacement des marchés nocturnes d'été aux halles, par des animations plus apaisées, les « Jeudis des Halles » (2021 et 2022) ;
- Le développement des marchés nocturnes aux Docks, en été et à Noël (2021 et 2022) ;
- La Fête du quartier de St Charles, qui rassemble commerçants et riverains autour d'une animation en cœur de quartier (2022) ;
- Et enfin 5 braderies organisées en centre-ville.

Par ailleurs, la Ville a intensifié la communication vers l'ensemble des commerçants leur permettant d'accéder à un grand nombre d'informations. Il s'agit de l'ensemble des newsletters adressées aux commerçants, pour les informer (travaux, animations, stationnement, actualités dans le cadre de la crise sanitaire, piétonnisation, ..), recueillir leur bilan (activité saison, avis sur piétonnisation, ..) ou leur proposer des actions spécifiques (participation animations, recensement service client pour site internet,..). 34 newsletters en 2020 (2^{ème} semestre), et un peu plus de 100 en 2021 et 2022.

De même, la Ville a amélioré le contenu du site internet des commerces. Le portail de recherche a été amélioré, avec la mise en place d'une carte interactive, permettant des recherches ciblées (par activité, par quartier...). Des photos d'illustration des commerces inscrits, et des rédactionnels ont été complétés. Aujourd'hui, 640 commerces sont inscrits.

Par ailleurs, deux espaces ont été créés pour une mise en ligne en fin d'année :

- L'un destiné aux professionnels, véritable guide pour les informer depuis la création jusqu'au développement de leurs activités (travaux/ terrasses/ soldes/ assos de commerçants...) ;
- L'autre, un « espace shopping » avec une présentation de l'offre commerciale de Biarritz par centre d'intérêt, les produits phare, la présentation des marchés...

Une dynamique des marchés intensifiée

La ville a accompagné les marchés pendant la crise sanitaire :

-Les marchés de Biarritz, couvert et extérieurs, ont été ouverts pendant toute la période de crise sanitaire, avec des adaptations ponctuelles (port du masque, sens de circulation, filtrage...);

-Un Drive Paysan a été mis en place avec distribution de produits précommandés, jusqu'en Juin 2022 ;

-Les restaurateurs ont été invités à participer aux marchés extérieurs, pour une offre en traiteur, pendant la période de confinement ;

-En application du plan de soutien pour le marché couvert, les droits de place sur le marché couvert ont été révisés en 2020 en fonction de l'évolution de l'activité de chaque exploitant.

Concernant les halles, des créneaux d'ouverture supplémentaires, en soirée, ont été proposés pendant l'été : tous les jours en 2020 et 2021, du jeudi au samedi en 2022.

Par ailleurs, le nombre de marchés extérieurs a considérablement augmenté :

-260 au 2^e semestre 2020, 411 en 2021 et 311 au 30 septembre 2022

-marchés de producteurs dans les quartiers (St Martin, St Charles, Halles) un jour sur deux par semaine.

Depuis le début du mandat, de nouveaux marchés extérieurs au cœur des quartiers sont créés.

En tout, 5 nouveaux marchés ont été mis en œuvre (marchés de producteurs de St Martin, St Charles, Kléber, les Vintage Markets à St Charles ainsi que les Marchés de créateurs nocturnes au Port des Pêcheurs, doublés en 2022). Parmi ceux-là, deux tests ont été stoppés en 2022 faute de clients :

-le marché Kléber, testé en matinée le jeudi, puis en fin de journée l'été 2022,

-le Vintage Market, marché design mensuel, en journée, sur la Place St Charles

En outre, les marchés saisonniers autour des halles se sont poursuivis (textile, créateurs).

Un accompagnement constant, innové et intensifié

La Ville a entrepris un accompagnement appuyé pendant la crise sanitaire. Outre les actions mises en place pour les marchés (voir ci-dessus), plusieurs actions ont été mises en œuvre auprès des commerçants :

-Extension en compensation de l'activité restreignant l'exploitation des terrasses et locaux fermés ainsi que les exonérations des terrasses sur les étés 2020 et 2021 ;

-Abandon des droits de terrasse, d'étalage, d'enseigne et de store pendant la période de fermeture des commerces ;

-Montant exonérations terrasses 183 K€ en 2020 et 213 K€ en 2021 ;

-Pour les concessions marchandes, pas d'application du minimum forfaitaire en 2020, et alignement des redevances selon l'évolution de l'activité entre 2020-2019 ;

-Mails d'information notamment sur les protocoles, les aides économiques ;

-Mise en avant des commerces ouverts ou proposant de la vente à emporter ou de la livraison pendant la période de fermeture des commerces ;

-Mise à disposition d'emplacements Drive, pour les commerces fermés proposant de la vente à emporter : 52 commerces, 40 emplacements ;

-Participation au déploiement du Bon d'Achat Solidaire (dernier trimestre 2020), valable dans les commerces de la Ville, à destination des enfants de moins de 16 ans scolarisés à Biarritz ;

L'accompagnement en faveur du tourisme s'articule au travers notamment :

-de l'organisation de Commissions Commerce Artisanat Tourisme : 2 en 2020, 3 en 2021, 5 en 2022 (au 30/11) ;

-de l'accompagnement de certains événements en lien avec le tourisme (Wheels and Waves, Halloween...);

-de la mise en place de concessions saisonnières répondant à des besoins touristiques.

De nouvelles concessions ont été mises en place :

-Un Food truck quartier Bibi Beaurivage (depuis 2021),

-Un glacier au Rocher de la Vierge (depuis 2021),

-Une offre de Churros au Lac Marion (en 2021, arrêt en 2022),

-Un Food truck à la Côte des Basques (été 2022).

En outre, les concessions dont le contrat arrivait à terme ont été renouvelées, dont certaines ont fait l'objet d'enquêtes client mystère, dans un objectif d'amélioration du service et d'outil d'aide à la décision pour orienter les choix : 5 renouvellements en 2020, 6 en 2021 et 3 en 2022.

Enfin, le suivi et le contrôle de deux DSP ont réalisés depuis 2022 (Petit Train et Tentes Parasols/ Club de Plage).

De nouvelles opportunités pour les commerçants ont été créées. Ainsi, plusieurs initiatives ont été menées :

-En 2021, la Maison du Commerce et de l'Artisanat propose un guichet unique, pour les porteurs de projet, et professionnels en activité à Biarritz ou en recherche d'implantation. Elle a également été le lieu d'accueil des associations de commerçants pour le montage d'opérations collectives ;

-Le partenariat entre Biarritz et San Sebastian a débouché sur l'événement Cook & Fashion, mettant en avant en 2022 un restaurateur biarrot, qui a partagé sa création avec un designer de San Sebastian ;

-Une dizaine de commerçants ont participé en 2022, à un premier round de « Formation aux ateliers numériques » en partenariat avec Google, suivi d'un coaching personnalisé en boutique.

Une veille élargie et le suivi de la réglementation commerciale

Avec près de 1500 commerces, artisans et prestataires de service, Biarritz est une ville commerciale dynamique, riche d'un centre-ville moteur et de multiples quartiers offrant une offre de proximité de qualité.

Les bilans d'activité de fin de saison d'été auprès des commerçants ont fait apparaitre des niveaux d'activité en hausse, alimentés par une très forte augmentation de la fréquentation touristique :

-+16% de fréquentation touristique en Juillet et Août entre 2020 et 2022, soit +8% entre 2020 et 2021 et +7% entre 2021 et 2022 (source Aadt) ;

-3 commerçants sur 4 déclarent un chiffre d'affaire égal ou en hausse sur l'été 2022 comparé à 2020, dont 48% un CA en hausse (source : enquête interne sur 104 retours) ;

-2 commerçants sur 3 qui déclarent un CA égal ou en hausse sur l'été 2022 comparé à 2021, dont 46% un CA en hausse (source : enquête interne sur 112 retours)

Ces bilans ont été croisés avec le suivi de la principale locomotive commerciale de Biarritz (Galeries Lafayette).

La dynamique des ventes de fonds de commerce ou de droits au bail a repris en sortie de crise sanitaire, comme le démontre le suivi du droit de préemption commercial : 36 au 2nd semestre 2020, 62 en 2021 et 54 en 2022 (au 30/11).

Les nouvelles immatriculations de sociétés commerciales auprès de la CCI ont été importantes en 2021, en sortie de crise sanitaire. 309 nouvelles immatriculations en 2021, 60 en 2022 (au 30/11) (source CCI Bayonne Pays Basque).

Politique culturelle

Les années 2020 et 2021 ont été très largement rythmées par la crise COVID. Le maintien des subventions par la Ville à la soixantaine d'associations en bénéficiant durant ces deux années a toutefois permis de traverser cette crise d'une ampleur inédite sans casse sociale. 2022 étant marqué par le retour d'une activité à peu près normalisée.

Rappelons que la Ville de Biarritz peut s'enorgueillir d'un réseau d'acteurs artistiques et culturels particulièrement riche et structuré, d'un patrimoine majeur, ainsi que d'infrastructures et d'équipements de premier plan.

Pour ce mandat, nous avons souhaité que notre politique culturelle réponde à des enjeux plus transversaux, globaux et accessibles à tous : jeunesse, éducation, lien social, identité, rayonnement, environnement.... Le processus de conception de notre politique culturelle a donc reposé sur l'échange et la mise en partage de réflexions entre plusieurs services municipaux et de nombreux acteurs du territoire.

Nous avons choisi d'orchestrer nos actions selon quatre axes chacun d'entre eux décliné en programme d'actions.

Axe 1 : Eveiller à tous les âges de la vie

- en proposant à tous les enfants biarrots une action d'éducation artistique et culturelle en construisant des projets entre les écoles et les acteurs culturels
- en offrant une initiation artistique pour tous les âges
- en donnant le goût de la lecture, de l'écriture et de la prise de parole en public
- en rendant la culture accessible à tous
- en aidant au développement du lien entre amateurs et professionnels en favorisant une pratique commune
- en soutenant le rayonnement autour du livre et de la pensée
- en veillant à une politique inclusive

A titre d'exemple, nous pouvons citer les actions entreprises suivantes :

Les actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) à Biarritz reposaient jusqu'à récemment sur le volontariat et la motivation des acteurs, qui organisaient leurs interventions et leurs collaborations avec les établissements scolaires de façon autonome. En conséquence, l'offre en matière d'éducation artistique et culturelle était peu lisible et manquait d'articulation à différents niveaux, rendant ainsi difficile pour les enseignants de la commune la structuration du parcours d'éducation artistique et culturelle de leurs élèves.

La Ville en lien avec l'Education nationale a ainsi proposé sur l'année scolaire 2021-2022, et ce pour la première fois, un plan d'éducation artistique et culturelle (PEAC) autour de la thématique de la lumière. Sont principalement ciblés les écoliers du primaire, puisque l'Etat en a confié la charge aux communes qui peuvent organiser des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de ces écoles. Ce PEAC a permis aux

enfants d'acquérir des connaissances, de rencontrer des œuvres et des professionnels de la culture, et de s'initier à la pratique artistique.

D'autres projets, à l'instar de « Lumières », ont été menés :

- le festival l'Invitation aux voyages a fait découvrir aux élèves l'univers du livre en les engageant dans l'écriture d'un livre collectif sur la thématique de l'océan ;
- les « Petits Champions de la lecture ». Le principe : participer à cette opération nationale, adaptée et accompagnée par les médiatrices de la médiathèque. L'objectif : lire à voix haute pendant 3 minutes un extrait du livre de son choix ;
- le FIPADOC a initié une politique d'éducation à l'image et de formation de jeunes talents en les guidant dans l'écriture et la réalisation d'un court-métrage documentaire ;
- la Ville de Biarritz offre en décembre 2022 un moment de rêve aux 1500 enfants des écoles primaires publiques et privées de Biarritz à travers un spectacle de qualité la comédie musicale « Le fabuleux anniversaire du Père Noël » ;
- la convention d'objectif passée avec l'association « L'Invitation aux voyages » a été revue. L'action d'éducation artistique et culturelle occupe désormais une place centrale. Elle traduit une ambition : transmettre le goût de la lecture et de l'écriture à tous les publics, et plus particulièrement aux jeunes. Aussi, en lien avec quelques partenaires de la Ville, « L'invitation aux voyages » a initié plusieurs parcours et projets créatifs avec des élèves du Primaire et du Collège, autour de la lecture, de l'écriture, et de la prise de parole en public, ce tout au long de l'année.

La médiathèque de la Ville est un lieu privilégié pour l'interdisciplinarité, les échanges, les partenariats et l'accès aux savoirs. Elle propose de nombreuses animations jeunesse sur et hors temps scolaire, citons :

- en janvier 2022, la médiathèque a proposé l'exposition « Acqua Alta, la traversée du miroir ». Cette installation de livres pop-up utilise la technologie de la réalité augmentée pour faire vivre au lecteur une expérience immersive au croisement du théâtre, de la danse, de la BD, du film d'animation et du jeu vidéo ;
- en mai et juin 2022, la médiathèque a programmé une exposition de livres pop-up : le travail de l'artiste Philippe UG a été exposé, ainsi que la collection de livres pop-up de la médiathèque. L'exposition a été visitée par une dizaine de classes des écoles de Biarritz ;
- en 2022, la médiathèque a organisé une dizaine d'expositions sur des thématiques variées, a poursuivi son cycle de conférences de philosophie et d'histoire de l'art, a proposé des ateliers d'écriture tout au long de l'année.

La Ville de Biarritz propose la gratuité à de nombreux événements afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre. Le festival « l'Invitation aux voyages », en dépit de sa qualité artistique avérée, n'avait pas véritablement trouvé son public jusqu'en 2020. Il a donc été décidé en 2021 que tous les spectacles proposés dans le cadre du festival seraient gratuits. Le festival a enregistré une fréquentation de l'ordre de 75% en 2021.

La ville de Biarritz contribue à la réussite de nombreux événements portés par des associations en les accompagnant et en leur apportant subventions et aides matérielles. Citons :

- l'exposition « Artisans d'art, les savoir-faire cachés du territoire » près de 10.000 visiteurs s'y sont rendus ;
- l'exposition « Les folles années des architectures Art déco & Néobasque » (5.382 visiteurs)

-le traditionnel concert de décembre à Biarritz proposé par l'ensemble Orchestral de Biarritz. En 2022, pour la première fois, l'EOB a bénéficié d'une subvention (12.000€)

Axe 2 : Transmettre une formation d'excellence

- en soutenant la formation artistique au cours de la scolarité par le biais des classes à horaires aménagés (à Biarritz CHA danse, CHA arts et métiers du spectacle)
- en donnant des atouts aux élèves qui suivent un parcours éducatif artistique

La Ville de Biarritz soutient la formation artistique au cours de la scolarité par le biais des classes à horaires aménagés (danse, arts et métiers du spectacle). Pour l'école élémentaire, le dispositif est porté conjointement par l'Éducation Nationale et par la Ville, qui soutient ces formations à hauteur d'environ 66.000€ chaque année.

La 32^e académie internationale de danse de Biarritz s'est déroulée en 2021 dans un enthousiasme accru malgré les conditions exceptionnelles. La 33^e édition s'est quant à elle tenue du 31 juillet au 5 août 2022. Au total, ce sont plus de 22 cours quotidiens qui sont proposés à environ 400 stagiaires accueillis dans les lieux mis à disposition par la Ville de Biarritz.

La Ville de Biarritz peut compter sur des partenariats forts avec certaines structures du territoire qu'elle soutient fortement financièrement. C'est le cas bien sûr avec le Centre Chorégraphique National (CCN) Malandain Ballet Biarritz. Le CCN intervient très régulièrement dans les classes à horaires aménagés danse. De plus, chaque année les élèves sont invités à s'exprimer sur scène. Elle peut également compter sur l'Atabal qui bénéficie du label Scène de musiques actuelles (SMAC), décerné par le ministère de la Culture. La SMAC a en effet un rôle très actif dans la formation des « techniciens d'exploitation son ». Elle accueille régulièrement les élèves du BTS audiovisuel de Biarritz qui ont la possibilité de se confronter aux différentes facettes du métier... La Ville accompagne aussi plusieurs formations de qualité dispensées par les compagnies théâtrales du territoire, celle d'art dramatique du Rideau Rouge, celle d'écriture contemporaine des Chimères ou encore du Versant.

AXE 3 : Accompagner la création dans toute sa diversité

- Par un soutien important aux acteurs associatifs
- Par un accompagnement de l'émergence : de la jeune création à la professionnalisation
- Par la création d'espaces de rencontres et de coopérations
- Par un soutien à la création contemporaine basque

La Ville soutient les acteurs qui dynamisent la vie culturelle en accompagnant une soixantaine d'associations culturelles dans leur démarche de création et de diffusion, ce dans toutes les disciplines artistiques.

En 2021, le montant total des subventions aux associations était de 2,2M€. En dépit de fortes contraintes budgétaires, il est en légère augmentation en 2022 avec un total de 2,3M€, preuve des efforts faits par la Ville pour les accompagner. Il faut d'ailleurs ajouter à ces sommes quelque 490K€ par an environ pour des prises en charge de location de salles, gérées par

Biarritz tourisme, pour le compte d'événements culturels d'intérêt général, sans compter toutes les aides indirectes (mise à disposition d'équipement, de matériel...).

La Ville et ses opérateurs favorisent la présence artistique sur le territoire en apportant des aides importantes à de jeunes artistes, depuis la conception de leur projet jusqu'à leur présentation au public. Par exemple, nombreux sont les groupes qui séjournent à l'Atabal pour y façonner leurs spectacles, y peaufiner leurs répertoires.

De son côté, le CCN propose plusieurs types d'accompagnements. Les plus longs prennent la forme d'un « compagnonnage » via la mesure « Artiste associé », sorte de résidence à long terme. Ce dispositif permet aux jeunes talents de bénéficier de l'expertise et des moyens techniques administratifs et financiers du Ballet. Après Martin Harriague (2018 - 2021), c'est aujourd'hui Kukai Dantza (dirigé par Jon Maya) qui est artiste associé pour les 3 saisons à venir (2022-2025).

Par ailleurs, chaque année une dizaine de compagnies sont soutenues dans le cadre du dispositif « accueil studio ». Des aides financières de l'ordre de 8.000€ sont octroyées à chaque d'entre elles.

Les grands festivals accueillis par Biarritz et largement soutenus financièrement par la Ville contribuent également à faire de Biarritz un espace de rencontres et de coopération culturelle. Le festival Biarritz Amérique Latine soutient la création en mettant en relation producteurs et distributeurs français avec les créateurs latino-américains via la mise en place de bourses d'aide au développement et de résidences d'écriture.

De même, le FIPADOC ne serait pas un festival incontournable dans le paysage du documentaire en France sans un programme dédié aux principaux acteurs et partenaires de la création.

Par ailleurs, un nouveau Festival international du film verra le jour en 2023.

Maritzuli est une référence unique dans le domaine des arts et traditions en Pays Basque. En effet, si la compagnie Maritzuli contribue par son travail de recherche à la sauvegarde des traditions, ses créations, elles, participent au renouveau de la danse.

La 5^e édition du festival « Rendez-vous basque » du Malandain Ballet Biarritz (novembre 2021) a mis à l'honneur les croisements entre les artistes et les genres.

Axe 4 : Conforter le rayonnement de Biarritz

-S'inscrire dans la continuité de l'histoire internationale de Biarritz en favorisant l'accueil et l'accompagnement d'événements de premier plan

-Créer du lien entre les habitants et dans les quartiers en développant les manifestations dans l'espace public

-Rendre le patrimoine biarrot accessible

-Développer des liens avec Donostia/San Sebastian

-Perpétuer les traditions porteuses de sens et soutenir les activités culturelles basques - Contribuer à la revitalisation de la langue basque

L'histoire de Biarritz se nourrit d'acteurs et d'événements culturels de premier plan qui font rayonner la ville sur la scène nationale et internationale.

La danse a été confirmée comme un élément moteur de la politique culturelle de la Ville, entre autres via la nomination de Catherine Pégard (actuelle Présidente de l'établissement public Château de Versailles) à la présidence du Centre Chorégraphique National (CCN), mais également via le déploiement du festival « Le Temps d'Aimer » à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et via un effort accru de la Ville en matière de financement. Il faut se réjouir de ces nouvelles logiques partenariales avec d'autres villes de l'agglomération, mais aussi avec les principaux acteurs culturels du Pays-basque.

D'autres manifestations majeures de la saison culturelle ont été renforcées, à l'instar du Festival international de documentaires, Fipadoc, en passe de s'imposer comme le grand festival documentaire français. Sa durée a été portée à sept jours en 2022, et à huit jours en 2023, lui permettant de proposer une sélection encore plus riche.

Le festival Biarritz Amérique Latine développe également son ancrage saisonnier. Sa nouvelle ambition se traduit notamment par une plus grande place accordée aux Biarrots, avec notamment pour la première fois la constitution d'un prix des Biarrots.

Au-delà des événements proposés en salle tout au long de l'année : spectacles, expositions, concerts, cinéma, etc., la Ville de Biarritz accueille aussi de nombreuses propositions populaires, souvent gratuites, qui mêlent convivialité et contenu artistique. C'est le cas bien sûr des fêtes de quartiers comme des fêtes liées aux traditions basques.

Les événements de plein air connaissent un succès toujours grandissant, à l'instar par exemple de « Biarritz en lumières ». Biarritz, berceau de la culture surf, a aussi donné naissance à une vibrante scène artistique en lien avec les sports de glisse. Cette scène s'intègre dans le cadre de politiques transversales, au croisement du sport, de la culture, de la jeunesse, du tourisme et du développement économique...

Plusieurs associations se sont emparées de ces cultures urbaines. La 16^e édition de Festilasai, festival biarrot de musique alternative et de skate, a enflammé le quartier Iraty à Biarritz en août dernier. De même que la Rat's cup, qui mêle surf, skate, concerts et projections de films sur écran géant à la côte des Basques. Pour son 20^e anniversaire, célébré en septembre 2022, le festival a connu une fréquentation massive. Ces deux festivals fédèrent de nombreuses associations locales.

Si Festilasai, la Rat's cup, ou encore le M.U.R. peuvent développer leurs activités, et proposer la gratuité d'entrée ou des tarifs particulièrement bas (10€ pour Festilasai), c'est aussi parce qu'ils sont mieux soutenus aujourd'hui. Ce n'est que justice puisque ces événements renforcent les sociabilités, favorisent l'interconnaissance entre habitants, et quelque part la citoyenneté, notamment en accompagnant la construction d'un sentiment d'appartenance.

Le M.U.R. (modulable urbain réactif) investit tous les deux mois la façade du Carrefour City de la rue Gambetta, où un plasticien réalise une œuvre éphémère et inédite sous les yeux des passants. Subventionnée depuis deux ans, l'association propose désormais des médiations en

direction de l'école, des MJC, de l'ALSH, et même en EHPAD pour transmettre les techniques et les codes du graffiti à tous types de publics.

Enfin, le festival « Colorama street art » interroge la notion d'espace public en redonnant de la couleur à un lieu voué à la destruction ou à la réhabilitation. Après 5 éditions, il devient une biennale d'art urbain et sera consacré cette année au « Post graffiti ». Cet automne, le festival investit plusieurs lieux emblématiques de la Ville parmi lesquels la Crypte Sainte Eugénie et la médiathèque.

En parallèle, la collaboration de la Ville avec le festival se poursuit aussi autour du volet action culturelle. En 2020-21, la Ville de Biarritz et les organisateurs ont réussi, en dépit du COVID à fédérer l'ensemble des écoles élémentaires publiques de la ville sur une proposition culturelle de territoire. Les 6 groupes scolaires de Biarritz ont été associés au festival. Et plus de 150 écoliers du CP au CM2 ont réalisé une intervention plastique collective et monumentale in-situ. Ainsi, en 2022-23, Colorama sera l'une des étapes du parcours d'éducation artistique et culturelle, dont le thème est consacré cette année à la Fenêtre. Les 6 écoles publiques de Biarritz visiteront l'exposition proposée à la Crypte accompagnée par une médiatrice. Et trois classes du Primaire (Jules Ferry, Braou, et Paul Bert) iront encore un peu plus loin en visitant les trois expositions proposées dans le cadre de la biennale. Ils seront guidés par un graphiste qui interviendra en classe au cours de l'année pour les guider dans la création d'affiches.

En définitive, l'espace public de Biarritz constitue un formidable terrain de jeu pour les artistes qui utilisent la ville comme support ou comme scène.

C'est ce qu'a démontré avec brio Nils Inn avec son œuvre de land art, la « Géante du Viaduc ». Cette collaboration efficace entre le service des jardins et celui de la culture avait pour objectif de revaloriser cet espace vert plutôt sans charme situé sous l'extrémité nord du viaduc de la Négresse. Plusieurs projets artistiques ont été soumis au vote citoyen (1114 Biarrots y ont participé). Seule contrainte, l'œuvre proposée devait être une œuvre de « Street art » ou de « Land art », qui soit pérenne et résistante aux intempéries. Les Biarrots ont finalement retenu la proposition colorée de Nils Inn, qui mélange peintures sur panneaux de bois et plantations. Inaugurée le 2 juillet dernier, la Géante a reçu un excellent accueil de la part des riverains.

Enfin, il a été demandé au « Biarritz Piano Festival » d'investir davantage et différemment la ville de Biarritz. Ce dernier y a répondu en développant des actions de médiation culturelle, en lançant en mai 2022 au Colisée, le « Biarritz piano miniature » à destination des scolaires, et en s'adressant aux publics en difficulté (5 concerts hors programmation donnés bénévolement au bénéfice des publics hospitalier : 2 Ehpad à Bayonne, 1 à Biarritz, le centre pour polyhandicapés d'Ustaritz et l'hôpital d'Hendaye).

Pour la première fois cet été, il s'est déployé « hors les murs » pour toucher également ceux qui n'oseraient pas franchir les portes des salles de concert. Le succès fut immédiat, avec la rencontre d'un nouveau public particulièrement curieux et enthousiaste.

La première forme d'art présent dans l'espace public, c'est évidemment le patrimoine. Grâce à une politique de préservation volontariste, Biarritz peut s'enorgueillir de détenir un riche patrimoine architectural, reflet de son histoire.

La Ville de Biarritz a pour projet de proposer au grand public une application numérique autour de l'histoire, du patrimoine, et de la culture de Biarritz. Elle vise à faire connaître et valoriser la grande et belle histoire de Biarritz ainsi que son patrimoine exceptionnel via un dispositif innovant et attractif. A cette fin, une consultation a été lancée courant 2021 pour la livraison de contenus rédactionnel pour chacune des -très nombreuses- thématiques historique, culturelle et patrimoniale. Maintenant que ce travail d'indexation et de traitement rédactionnel a été réalisé, il convient de passer à sa digitalisation au travers d'une interface numérique susceptible d'attirer une audience plus jeune, notamment en offrant une expérience ludique, pédagogique et divertissante.

Si les budgets contraints ne permettent plus la commande d'œuvres d'art pour l'espace public, les collections municipales continuent toutefois de s'enrichir. En effet, en 2022, une opération de mécénat (80K€ levés auprès de sociétés privées) a permis de faire entrer 130 dessins portant sur le patrimoine architectural de la Ville dans son fonds patrimonial. Ces dessins constituent la base du Beau-livre d'art « Biarritz » publié par les éditions Koegui. Les Biarrots peuvent découvrir ces dessins originaux lors de l'exposition organisée à la médiathèque de Biarritz en novembre 2022. Le contenu du livre reste ainsi indivisible et propriété des Biarrots. Ces aquarelles constitueront un support particulièrement attractif pour représenter Biarritz, dans et hors les murs, et pour sensibiliser le grand public à l'exceptionnelle richesse de ce patrimoine que nous partageons en héritage et que nous avons à cœur de protéger et de transmettre.

Face aux difficultés que rencontrait l'association culturelle orthodoxe de Biarritz pour boucler les financements nécessaires aux travaux de restauration de l'église orthodoxe de Biarritz, et compte tenu de l'état très préoccupant de la coupole et de ses massifs de base, la Ville a décidé de faire un effort exceptionnel, qui s'est traduit par une subvention de 46.000€. Cette aide permettra également de déclencher les aides du Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques, à hauteur de 15% de la dépense subventionnable retenue par la DRAC, permettant ainsi de boucler le plan de financement et les travaux afférents, indispensables à la sauvegarde de cet édifice emblématique de Biarritz.

Le développement des relations internationales est également un élément essentiel de la dynamique culturelle et de la vitalité d'une ville.

Après une visite de travail à Donostia / San Sebastian (DSS) le 9 octobre 2020, les Maires de Biarritz et DSS ont souhaité renforcer leur collaboration autour d'axes prédéfinis que sont la mobilité, le tourisme durable, la culture et le développement économique. Ce rapprochement se fonde à la fois sur une vision partagée entre les deux Villes, des défis communs identifiés et une volonté d'anticiper les changements majeurs. Les deux villes ont bien sûr beaucoup en commun et souhaitent mieux collaborer afin de tirer profit des opportunités qu'offrirait une relation plus étroite. Le 7 juin 2021, après plusieurs mois de travail réunissant élus, agents et acteurs associés, un mémorandum de collaboration a été signé à Biarritz. Ce document précise les axes de travail en commun et les modalités de mise en œuvre.

Depuis, les Villes de Biarritz et de San Sebastian ont entretenu des relations nourries et régulières. Les élus et services ont pu s'inspirer mutuellement sur des dossiers précis : protection contre les vagues submersion, mesures pour garantir la tranquillité publique,

analyse comparative sur la ville intelligente...Des projets communs ont également vu le jour : mise en place d'une navette touristique entre les deux villes, organisation d'un Cook & Fashion spécial Biarritz, célébration du 500e anniversaire de la circumnavigation d'Elkano autour du monde, présentation du Marathon de Biarritz, participations croisées de compagnies de danse espagnoles à Biarritz et françaises à Donostia...

Chaque mois les amateurs de danses et de chants basques se réunissent sur le parvis du Casino municipal, pour faire vivre et partager leur passion (Mutxiko et Kantalasai). Les traditions investissent également l'espace public lors de rendez-vous rituels : en février, la Sainte Agathe est célébrée en chanson par les aînés de l'association Arroka, secondés depuis près de 10 ans par les enfants des écoles bilingues de la ville, lors d'un défilé menant jusqu'à l'hôtel de Ville. Ce dispositif de transmission intergénérationnelle permet aux jeunes biarrots de renforcer leurs bases linguistiques et d'acquérir des codes culturels du territoire.

En mars, en juin et en octobre, la Cie Maritzuli fait revivre le carnaval, les feux de la Saint Jean et l'Ezpata dantza de la Saint Martin. Le travail réalisé en 2021 autour de la venue d'Olentzero par un regroupement d'association biarrottes et par le service langue basque a permis de redynamiser cet évènement populaire porteur de sens. Ces rendez-vous offrent aux néophytes l'opportunité de découvrir la langue et la culture basque et aux amateurs ou locuteurs des occasions de la pratiquer activement.

Alors que la langue basque connaît à l'échelle du territoire un renouveau important auprès des nouvelles générations et d'une partie des arrivants, Biarritz poursuit sa démarche de démocratisation de l'accès à l'euskara en déployant une politique publique structurée autour de 4 enjeux interconnectés :

- 1) Augmenter le nombre de locuteurs, en encourageant la transmission, l'enseignement et l'apprentissage.
- 2) Développer la pratique sociale.
- 3) Améliorer l'usage et la visibilité de la langue.

Agir sur le prestige et l'attractivité de l'euskara.

Suivant une feuille de route structurée autour de 8 axes de travail, en 2022 le service langue basque a impulsé de nouveaux projets innovants à l'échelle du territoire, tout en assurant un rôle de fonction support (traduction, interprétariat, rédaction, conseil...) et en reconduisant les dispositifs en cours (livret de famille bilingue, animations linguistiques et culturelles, accompagnement des opérateurs, bourse de recherche, signalétique de bâtiments communaux...).

Aussi, après une pause de 4 ans, un module d'initiation à la langue basque a été proposé aux élus et agents volontaires. D'une durée de 36h, cette version actualisée a réunie 14 élus et 27 agents. Parallèlement, suite à une demande exprimée en Comité de pilotage, une découverte de la langue basque a été proposée dans les 4 écoles publiques bilingues de la ville et au sein de l'école confessionnelle bilingue Sainte-Marie.

En 2022, la collection de lexiques de poche a également été rééditée dans le cadre d'une démarche mutualisée réunissant l'OPLB, la CAPB et les communes de Biarritz, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye.

Enfin, avec un fonds de 14.500 documents en langue basque à destination du public adulte et jeunesse (livres, journaux, CD, DVD) et une politique d'animation cohérente, la Médiathèque continue de jouer un rôle important dans la diffusion de la langue basque. Il s'agit du fonds contemporain le plus important du département.

Gestion et entretien de l'espace public

Une ville propre un défi quotidien

Durant la période COVID et post COVID, les touristes ont fait évoluer leur manière de consommer en achetant des repas à emporter. Conséquence les poubelles (corbeilles) de la ville se remplissent très rapidement.

En saison, la collecte des corbeilles s'effectue de 5h00 à 13h00 en régie et a été étendue les après-midis jusqu'à 0h00 avec un prestataire. Ainsi des équipes tournent dans la ville pour vider systématiquement les corbeilles.

En 2022, des poubelles « compactrices » connectées ont été installées afin de pouvoir limiter le nombre de passage de nos équipes pour vider les poubelles et augmenter les capacités de collecte. L'essai étant concluant aussi d'autres poubelles compactrices seront achetées.

Depuis l'été 2022, une équipe à pied circule dans l'hyper centre (de Miramar à St Eugénie) afin de ramasser l'ensemble des papiers et autres détritiques jetés à même le sol.

Durant les vacances scolaires, avec l'afflux de touristes, la fréquence journalière des vidages des corbeilles est plus importante. En 2021 et 2022, la Ville a élargi ces périodes de vacances scolaires aux ailes de saison afin de s'adapter à la fréquentation des touristes de plus en plus nombreux (+7% cet été).

Le désherbage des trottoirs, des méthodes à adapter

Huit agents sillonnent la ville sans relâche pour le désherbage des espaces publics. Les produits sanitaires n'étant plus utilisés, la repousse des herbes est beaucoup plus rapide, le résultat est insatisfaisant.

Afin d'obtenir un résultat plus satisfaisant, des méthodes nouvelles sont testées. En 2022, la ville a fait l'acquisition d'une machine à eau chaude. Le test se poursuit. Les méthodes d'intervention seront ajustées à la suite des tests le cas échéant pour retrouver un niveau qualitatif de l'espace public.

L'entretien de la voirie renforcé

A titre d'exemple en 2022, 4500m² de réfections de chaussées en enrobé à chaud ont été réalisés et 13000m² en enrobé à froid ont été coulés, ce qui représente au total 3,5% de la surface des voiries de la Ville de Biarritz et 5300 m² de réfection de trottoirs ont été rénovés.

Ce taux de renouvellement de voirie sera augmenté à l'avenir compte tenu de l'état des voiries.

Au-delà de cet entretien du quotidien, divers aménagements ont été réalisés, citons :

- l'aménagement du square Braou,
- l'aménagement de la place Saint Charles trop minérale avec la pose de la fontaine, d'arbres et de bancs,
- la modification du carrefour Harcet-Cristobal avec des quais bus,
- l'inversion du sens de circulation de la rue Helder,
- la requalification de la rue Jaulery
- la requalification de la rue Foch,
- la requalification de l'avenue Kennedy (connecteur),
- une importante campagne de travaux de trottoir notamment avenue de la Marne, avenue de Londres, allée du Moura,
- après un test concluant en 2021, une voie bus en site propre sur le BAB a été réalisée de manière définitive en 2022 sous maîtrise d'ouvrage ville et financé par la CAPB.

Le développement d'infrastructure pour le vélo, une priorité

En termes d'aménagement en faveur du développement de la pratique du vélo, ont été réalisées la liaison Kleber-Lac Marion et celle au niveau du Connecteur, ont été instaurées des bandes cyclables sur l'avenue Kennedy et Foch, ont été déployés de nombreux arceaux vélos. De même au jardin public a été créé un parking sécurisé vélo d'une capacité de 40 places.

L'objectif est d'interconnecter ces aménagements pour tendre vers des continuités d'axes cyclables. Aussi un schéma cyclable est en cours de préparation. Afin de l'adapter aux besoins tout en tenant compte des évolutions de fréquentation de notre territoire, a été lancée une étude circulation. Cette étude permettra de finaliser le schéma cyclable qui déterminera la poursuite des aménagements.

Par ailleurs, le stationnement vélos et pose d'arceaux a été développé. En raison de la piétonisation une réflexion majeure a été menée afin de multiplier l'offre 2 roues motorisés à l'extérieur de l'aire apaisée. Et dans le même temps de multiplier les emplacements vélos en implantant des arceaux (une centaine). Notons une nouveauté avec la création de 36 arceaux dits mobiles uniquement installés du 01/07 au 31/09, permettant ainsi de réattribuer en fin de saison le domaine public à leurs statuts précédents.

La piétonisation de l'hyper centre en test

Par ailleurs, conformément à l'engagement de campagne, la Ville a procédé, à la suite de la piétonisation sur un périmètre réduit (rue Gambetta) en 2020, dès l'été 2021 sous forme de

test, avec des aménagements provisoires, à une piétonisation de son hyper centre. Cette expérimentation a été reproduite et ajustée cet été 2022.

Face aux résultats positifs, cette piétonisation est reconduite en décembre 2022, nouvelle période d'afflux de population.

L'éclairage public, une recherche d'économie

La ville poursuit le déploiement de l'éclairage public par du matériel à led. L'objectif poursuivi est évidemment une économie de consommation d'électricité. Les travaux seront terminés en 2026. A ce jour un tiers des 5200 points lumineux sont d'ores et déjà en led.

La protection du littoral

Les travaux de confortement des falaises

Une phase de travaux importante s'est déroulée entre septembre 2020 et juin 2021 avec la poursuite de la réalisation des parois de tête de falaise au droit de la rue des Falaises. Au total 24000m³ de terrassement, 1900m² de paroi berlinoise, 9000 tonnes d'enrochement ont été mis en œuvre.

Les prochaines tranches d'un montant de plus de 15M€ sont en phase d'étude. La Ville attend la position de l'UE quant à sa participation financière par le biais du fond FEDER et son pourcentage d'intervention, attendu à hauteur de 50% en complément des participations de la Région et de la CAPB.

Les réfections sur la zone du littoral

D'importantes réfections initiées en 2021 ont été réalisées en 2022 :

- réparation d'allées du square Marcel Campagne avec la reprise complète du grand escalier,
- réfection d'un belvédère dans les falaises de Bernain près du phare,
- la remise à neuf de la passerelle amovible du Port des pêcheurs,
- les gardes corps qui jalonnent les promenades,
- sans oublier les un grand nombre de réparations courantes, de travaux d'entretien dans les falaises de la Perspective...

Protection contre les vagues submersion

Depuis de nombreuses années, la Ville de Biarritz est pionnière dans la modélisation des vagues afin de se prémunir du risque vagues submersion. Afin de s'adapter aux évolutions des données fournis par le modèle, les niveaux de risques ont été affinés en 2022 pour tenir compte des événements extrêmes tendant à être plus fréquents mais aussi pour alerter le public plus précisément sur les vagues dangereuses de bord de plage. Par ailleurs, la nouvelle modélisation permettra de différencier le secteur Winston Churchill très exposé et la Grande Plage.

Embellissement et gestion des Espaces végétalisés

Le service parc et jardin travaille pour l'entretien, l'embellissement et la gestion des 153 hectares d'espaces végétalisés et arboricole, à sa pérennisation, au développement du patrimoine végétal, dans le cadre d'une démarche de qualité pour embellir le cadre de vie des biarrots tout en s'inscrivant dans une politique de développement durable.

Cette gestion des espaces végétalisés intègre une stratégie de mise en valeur paysagère de Biarritz avec pour objectifs :

-l'embellissement du patrimoine arboré intégrant un programme de renouvellement et de développement ;

-la redéfinition des palettes arbustives pour une requalification de l'espace public en restructurant les petits espaces d'accompagnement sans intérêt et budgétivores ;

-la formalisation du plan d'embellissement avec un objectif de maîtrise budgétaire et la mise en œuvre d'un fleurissement encore plus durable : modifier certains massifs en les positionnant plus efficacement pour augmenter leurs attractivités ; remplacer les plantes annuelles et bisannuelles par des compositions pérennes avec des arbustes et des plantes vivaces dont les avantages seront des végétaux moins fragiles, au développement plus généreux, avec économies d'intrants et économies de main d'œuvre ;

-l'entretien du patrimoine important de plus de 135 jeux répartis sur le territoire communal ;

-la réalisation de petits aménagements par de la rénovation ou création comme sous le viaduc de la Négresse avec le dispositif Art et Jardins ;

-la reprise sous serre de la culture des plantes estivales et automnales, pour une meilleure qualité,

-la compensation deux arbres pour un arbre malade abattu.

Entretien et évolution du patrimoine de la Ville

Un retard dans l'entretien des bâtiments communaux ayant été constaté, un effort financier important depuis le début mandat a été fléchi sur l'entretien de l'ensemble de ce patrimoine bâti.

Les travaux dans les écoles se poursuivent par le changement de menuiseries extérieures, la mise en place de panneaux acoustiques dans les cantines, la réfection des peintures des salles

de classes, la création d'abri vélos à l'ALSH... Par ailleurs, toutes les écoles ont été équipées de détecteur de CO2 afin de pouvoir suivre la qualité de l'air des classes. Enfin, les études du préau de l'école du Braou ont été conduites en 2022 pour une exécution des travaux en début d'année 2023.

De même dans les autres bâtiments, destinés à l'accueil des associations, à la culture, aux activités sportives, au tourisme...un gros effort d'entretien et de rénovation a été entrepris. Citons à titre d'exemple :

- des travaux de réparation des verrières de la médiathèque, les études de rénovation en cours du système de Gestion Technique Centralisé du chauffage et de la climatisation vieillissant de la médiathèque,
- la rénovation de la régie du colisée ainsi que le changement des fauteuils,
- le ravalement de façade en cours de Javalquinto,
- divers changements de menuiseries extérieures,
- la mise en place de contrôle d'accès,
- des travaux de reprise de toiture au centre horticole,
- la rénovation de différents éclairages dans les salles de sport,
- la modernisation du système de chauffage à la salle des Goelands/Dagorette,
- la rénovation des joints du grand et petit bassin de la piscine,
- la remise en peinture et rénovation du parquet au Plaza Berri,
- le remplacement du chauffage et climatisation des établissements des bains,
- remise en état des vestiaires de l'hippodrome des fleurs.
- le lancement des travaux de remplacement de moquettes et sièges au Bellevue,
- le lancement des études pour le clos et couvert de la Villa Natacha,
- à l'EHPAD Notre Maison, les travaux de toiture, de menuiseries, de rénovation de chambres et de la salle à manger,
- les travaux pour accueillir la police municipale dans le bâtiment les 3A,
- les travaux de modernisation de l'accueil de l'hôtel de ville
- le lancement des études détaillées de conformité acoustique de l'espace Bellevue

Par ailleurs, un très gros effort financier, qui se poursuivra en 2023, a été effectué pour l'évolution de notre parc de véhicules très vieillissant avec le remplacement de très nombreux véhicules utilitaires (10 en 2022) et véhicules légers. La ville a adhéré à la plateforme Agorastore afin de mettre à la vente du matériel inutilisé depuis des années.

Concernant la logistique, la mise en conformité attendue des scènes extérieures (plancher et structure) a été effectuée. L'ensemble des isolements et panneaux électoraux a été remplacé. Un complément de barrières a été acheté.

L'Ad'AP continue à se déployer pour une mise en conformité de l'ensemble de nos bâtiments. La fin des travaux est prévue pour 2025.

Comme évoqué dans la partie éducation, les travaux de l'école Victor Duruy se sont terminés en novembre. Une évolution du programme attendue par les utilisateurs a été effectuée en début de mandat.

Concernant le groupe scolaire Braou, un programme de réorganisation et de réhabilitation est lancé.

Décret tertiaire, fluides et économies d'énergie

En 2022, la ville a adhéré au groupement d'achat gaz lancé par la CAPB avec prise d'effet pour la ville au 1/1/2023. Heureusement, la Ville a pu bénéficier d'un prix fixe du gaz jusque fin décembre 2022 et n'a donc pas été impactée en 2022 par la hausse du coût du gaz. En 2023 la hausse devrait être de plus d'un million euros.

Quant à l'électricité, en 2022, a été relancé le 3^{ème} marché subséquent en groupement de commandé piloté par la CAPB avec des tarifs applicables au 1/1/2023. Tous budgets confondus la facture d'électricité de la ville passera de 1,5M€ à 3,8M€.

Dans ce contexte la ville met en œuvre un plan d'économies d'énergie :

- Baisse du Chauffage dans l'ensemble des bâtiments communaux à 19°C dès lors qu'il n'y ait pas de contraintes spécifiques d'exploitation (Maison de retraite, Crèches / Maternelles, ...)
- Baisse du chauffage dans les gymnases à 16°C maximum, sauf pour les salles de gymnastique et arts martiaux pour éviter les risques de blessures
- Relever la consigne de climatisation avec une température ambiante à 26°C sauf contrainte spécifique comme salle informatique, etc...
- Blocage des consignes de climatisation et de chauffage sans réglage de proximité
- Limitation de la température d'eau chaude sanitaire au niveau du point de puisage
- Suppression de l'eau chaude sanitaire dans les sanitaires publics
- Poursuite de la campagne de relanternage en LED avec abaissement puissance de 50% de 23h à 6h
- Extinction de l'éclairage public dans certaines rues ou sur certaines zones
- Réduction ou extinction des éclairages dans les bâtiments et sur les façades de bâtiments

Au-delà de ces actions permettant des économies de fluides, la ville finalise fin 2022 les pré-études d'états des lieux dans le cadre du décret tertiaire. Cette démarche nationale permettra de tracer pour les bâtiments majeurs de la ville un plan d'action avec des objectifs de réduction de consommation. Un plan d'investissement associé (isolation, installations techniques...) sera mis au point en conséquence.

Développement durable

Le développement durable est par essence très transversal. De ce fait, les actions menées en matière de développement durable sont abordées dans plusieurs chapitres de ce bilan 2020-2022.

Au-delà des actions déjà évoquées dans les différentes parties, des opérations plus spécifiques peuvent être citées.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Biarritz a investi dans le contrôle de la qualité des eaux de baignade.

Depuis 2022, afin d'assurer une meilleure coordination avec les communes du littoral, le suivi quotidien du contrôle est désormais coordonné avec la CAPB, tout comme les autres communes. Par ailleurs, et toujours dans un souci de meilleure coordination et de lisibilité de l'information, la Ville de Biarritz utilise désormais la même application d'information au public que les autres communes à savoir Kalilo.

Par ailleurs, le Pavillon Bleu a été accordé par la Ville de Biarritz pour ses six plages.

Depuis 2020, la Ville a multiplié les actions autour de la préservation de l'Océan.

C'est ainsi que la semaine des Rendez-Vous Océan a réuni diverses associations le temps d'une semaine organisée autour de la semaine mondiale des Océans (8 juin). L'organisation de cette semaine sera reconduite en 2023.

La Ville de Biarritz sensible aux enjeux climatiques en tant que ville littoral a adhéré au réseau international Atlantic Cities en juin 2022 regroupant plusieurs dizaines de communes de l'arc atlantique allant de Cork en Ecosse à Faro au Portugal. Ce réseau permet une dynamique d'échanges, des coopérations territoriales, des levées de fond et des actions de lobbying. Le réchauffement climatique et la montée du niveau de la mer qui en résulte sont un défi majeur qui nécessite le travail collaboratif entre plusieurs collectivités.

Le premier cycle des Rendez-vous Ecocitoyens de Biarritz, organisés à échéance mensuel, a remporté un très bon écho auprès de la société civile. Ce premier retour d'expérience notamment partagé avec les membres des CCVL a permis de préciser les modalités du nouveau cycle.

De plus, la Ville a intensifié son partenariat avec le Centre de la Mer de Biarritz à destination des enfants de nos écoles. L'objectif est la transmission du savoir pour mieux faire connaître et pour mieux respecter le patrimoine naturel exceptionnel de Biarritz en termes de faune, de flore et avifaune marines.

Production d'énergie verte

La démarche de la Ville en termes d'énergie verte s'est poursuivie avec le déploiement à grande échelle de panneaux photovoltaïques. Désormais les toitures des écoles du Braou, de l'Ikastola, du Reptou et de Victor Duruy sont équipées et les centrales photovoltaïques sont raccordées. A la faveur de ces installations, les toitures ont été rénovées complètement.

Désormais, les actions de la Ville porte sur l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings du Centre Technique Municipal.

A terme, 2750 m² de panneaux photovoltaïques seront déployés sur la ville.

Mobilité stationnement

Stationnement

Dans un souci de proximité et conformément aux engagements de campagne, notons la reprise en régie au 1^{er} janvier 2021 par la ville du stationnement payant sur voirie. Outre la verbalisation nécessaire, cette reprise en régie permet à nos agents ASVP de porter également une mission de service public de renseignement, d'aide, d'écoute et de prévention auprès des usagers.

Avec la reprise en régie, trois objectifs ont été poursuivis :

- Faciliter le stationnement des riverains et des actifs,
- Permettre le stationnement des professionnels soignants et aide à la personne,
- Favoriser la dynamique et l'attractivité commerciale du centre-ville.

Au fil des mois la politique du stationnement a évolué positivement et des modifications notables furent apportées notamment avec un développement important de places gratuites, des places bleues, des emplacements pour les livraisons et une meilleure rotation des véhicules. Le périmètre payant a également évolué afin d'éviter les phénomènes de voitures ventouses.

En décembre 2022, la Ville lance la consultation pour le renouvellement de la délégation de service public pour ses parkings publics payant. L'objectif poursuivi est des meilleurs et des nouveaux services pour les utilisateurs des parkings et une redevance plus élevée payée par le délégataire à la Ville. Bien entendu les parkings devront être conformes à loi LOME, le nouveau délégataire devra donc déployer des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Mobilité

La compétence « Mobilités » est détenue par la Communauté d'Agglomération via le SMPBA (Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour). Ses compétences principales portent sur le transport collectif et les projets de voirie liés ; les modes de déplacements alternatifs, le plan de mobilité. Toutefois, la commune reste à l'initiative des nombreux projets et d'amélioration des mobilités douces en ayant pour objectif la réduction des Gaz à Effet de Serre.

Outre les interventions de la Ville depuis le début du mandat en faveur de la pratique du vélo évoqué supra, notons les adaptations relatives au transport public urbain suivantes à l'initiative de la Ville :

-ligne 7 estivale, est un moyen de transport collectif vers le centre-ville (parking relais à Iraty) a permis de transporter en moyenne 500 personnes jours (avec des pointes à 1400) ;

-Navettes gratuites annuelles et estivales, avec pour objectif la mobilité inclusive et permettre à tous de se déplacer, les navettes centre-ville étant le maillon entre le réseau de transport urbain et l'hyper centre ;

-Tuk tuk électrique, nouveauté 2022, ce moyen de transport alternatif a permis dans la zone piétonne de la côte des Basques de transporter près de 38 000 personnes notamment nos séniors, pendant la période estivale (du 15/06 au 31/08).

Par ailleurs, afin de favoriser l'usage des voitures électriques, la Ville prépare un AMI (appel à manifestation d'intérêt) pour le déploiement de bornes de recharge sur voirie. De même pour les véhicules à hydrogène, un AMI est en cours de préparation.

Actions sociales portées par le CCAS

Maintien à domicile

Pour mémoire, le CCAS s'appuie sur un service prestataire et sur un service mandataire qui ont pour missions de contribuer au maintien à domicile en intervenant dans les actes essentiels de la vie quotidienne des personnes âgées domiciliées sur la commune de Biarritz.

Le **service Prestataire** met à disposition des bénéficiaires des aides à domicile afin de favoriser ou maintenir l'autonomie des personnes accompagnées et leur permettre de continuer à vivre à domicile.

Les interventions se déroulent 7/7 jours et de 8h à 20h, (entretien du logement, accompagnement aux repas, courses et toute autre action visant au maintien de l'autonomie). Elles sont programmées au cours de l'évaluation des besoins réalisée à domicile par l'agent chargé des premières demandes ou par un responsable de secteur. Le CCAS assure totalement la gestion des interventions et est l'employeur de l'intervenant à domicile.

Les tarifs appliqués sont fonction des ressources des bénéficiaires et de la participation des organismes financeurs, (caisses de retraite, Conseil Départemental).

Le secteur du service d'aide à la personne connaît une évolution importante. Les missions qui consistaient principalement à l'entretien du logement ont glissé pour laisser une place plus importante à l'accompagnement des personnes dans le quotidien à domicile, les missions ont été recentrées sur les actes essentiels de la vie (repas, courses) et sont de plus en plus nombreuses les week-ends.

Les difficultés de recrutement sont très présentes (peu de candidats, profils non conformes), malgré les évolutions positives réalisées en faveur des professionnels ces dernières années (prise en charge du stationnement, mise en place de la télégestion mobile, revalorisations salariales et aides indirectes nationales).

Depuis juillet 2022, le Contrat d'Objectifs et de Moyens (document contractuel qui lie le CCAS avec le Conseil Départemental, financeur) signé en 2018 a vu ses objectifs réactualisés chaque année depuis cette date. 67% des objectifs fixés conjointement avec le Département dans différents domaines tels que par exemple l'amélioration de la qualité de vie au travail des aides à domicile, les évaluations annuelles au domicile des Biarrots ou l'information rendue auprès des usagers, ont été atteints en 2020 et 70% pour 2021.

L'évaluation externe du service a eu lieu en 2021, conformément aux attendus de la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et qui a fixé des nouvelles règles relatives aux droits des usagers. Il est indiqué, dans les conclusions du rapport rendu, que « le service met en œuvre ses missions de manière cohérente avec les attendus réglementaires et

les attentes des bénéficiaires et partenaires prescripteurs. Il est composé de cadres experts et de professionnels engagés dans leur mission ».

Les points forts du service, qui seront autant de leviers à l'amélioration continue des pratiques professionnelles ont été rappelés :

- l'accent mis par le service sur l'individualisation de l'aide et de l'accompagnement proposé, avec une volonté constante de recueillir les attentes et souhaits des personnes et d'adapter au mieux la prestation ;
- le niveau d'engagement des équipes (responsable du service, responsables de secteurs, assistantes prestataires et intervenants à domicile) et le souhait de toute l'équipe à participer activement à l'amélioration continue des pratiques professionnelles ;
- la conformité des contenus des documents de la Loi du 2 janvier 2002, garant de l'information et du respect des droits des personnes accompagnées ;
- les effets perceptibles de la réorganisation du service mise en œuvre depuis 2019 sur l'accès au service ;
- la reconnaissance dont bénéficie le service de la part de ses partenaires (prescripteurs, mais aussi partenaires intervenant auprès des mêmes bénéficiaires).

Les principales préconisations d'amélioration issues de l'évaluation externe concernent :

- l'élaboration d'un nouveau Projet de Service fédérateur pour tous,
- l'accélération de la démarche de prévention des actes de maltraitance et de promotion de la bientraitance qui passe par l'augmentation du nombre de formations à destination des encadrants et des intervenants au domicile et par l'amélioration du traitement, du suivi et l'analyse des réclamations,
- la professionnalisation et la formalisation de certaines pratiques professionnelles déjà existantes.

L'évaluation externe est venue conforter, compléter et prioriser les points forts mis en avant par l'équipe pluridisciplinaire et sera un appui pour construire une feuille de route opérationnelle permettant d'atteindre les objectifs d'amélioration, prévus en 2023.

Enfin, depuis 2020, dans un contexte déjà prégnant de pénurie d'aides à domicile, le CCAS a porté une attention toute particulière aux conditions de travail et à l'amélioration du statut. Dans ce cadre, le service a mis en place la télégestion mobile pour les aides à domicile à compter de juillet 2020, (dématérialisation et actualisation des plannings et des informations concernant les bénéficiaires en temps réel, pointage en sans contact avec le téléphone mobile, accès aux courriels professionnels).

La procédure d'accueil du nouvel arrivant aide à domicile a été revue en 2021 : le nouvel agent suit un vrai parcours d'intégration grâce à du tutorat par une aide à domicile déjà en poste et l'organisation d'un temps d'échange pratique sur les points techniques et administratifs en lien avec le métier à l'issue de ces journées d'observation, avec un agent de planning du service.

Des revalorisations de bases horaires ont été obtenues afin de conforter l'attractivité pour le métier d'aide à domicile sur la ville de Biarritz.

Une base horaire de 20h a été instituée pour toutes les aides à domicile remplaçantes dès le mois suivant leur arrivée.

Des formations spécialisées, telles que « changes et transferts » ont été mises en place pour les aides à domicile réalisées avec le CIAPA. Un théâtre forum, en lien avec la CARSAT, a également pu être organisé dans le cadre de la politique de prévention des risques professionnels menée par le CCAS.

Des revalorisations salariales ont été accordées, dans une volonté de pérenniser les postes de chaque aide à domicile. Les aides à domicile ont bénéficié, à compter du 1^{er} janvier 2020, d'une augmentation mensuelle de 20 € de leur régime indemnitaire, comme les autres agents de catégorie C de la Ville et du CCAS. Elles ont également bénéficié, à compter du 1^{er} janvier 2021, de l'augmentation de leur indemnité inter vacation de 0.31 € de l'heure à 0.40 € de l'heure et du versement forfaitaire de 15 € mensuels à compter du mois d'octobre 2021 pour compenser l'utilisation de leur voiture personnelle. Elles ont par ailleurs, bénéficié en 2022 du versement d'une prime de revalorisation au titre du Ségur de la santé à hauteur de 237.65 € brut mensuel pour un agent à temps complet à partir du mois de juillet 2022. Cette prime est indexée sur le temps de travail. Elle sera transformée prochainement en complément indiciaire dès parution des décrets de transposition de cette prime.

Enfin récemment un arrêté national daté du 22 septembre 2022 prévoit une revalorisation des frais de déplacement des aides à domicile, à hauteur de 0.38€ par kilomètre, contre 0.35€ auparavant. Cette revalorisation est la 1^{ère} depuis 2008, elle s'inscrit dans un contexte de forte augmentation des prix du carburant, ayant impacté les pouvoirs d'achat des salariés. Une aide d'environ 10 000€ est attendue de la part du Département pour financer cette mesure.

En résumé, une aide à domicile à temps complet, employée au CCAS de Biarritz, a vu sa rémunération brute augmenter de 286 € par mois.

L'année 2022 a été marquée également par l'engagement du service prestataire dans une démarche qualité d'amélioration continue du service rendu aux usagers en élaborant des outils de suivi des actions engagées et à engager par le service dans différents domaines concernant la gestion du service prestataire, tels que par exemple l'accompagnement des bénéficiaires, la gestion des ressources humaines, ou le droit des usagers.

L'activité du service en 2022 diminue par rapport à 2021 mais reste à un niveau relativement proche de celui de 2020.

En 2022, nous pouvons observer une baisse des heures effectuées le week-end et les jours fériés. Cette diminution est proportionnelle à la diminution du nombre d'heures total réalisées

par le service. La prise en charge de personnes âgées de plus en plus dépendantes au domicile nécessite depuis quelques années une mise en place de planning 7jours/7 afin d'assurer davantage des missions d'aide à la personne et bien souvent de la préparation ou de l'aide au repas.

Cette année, 537 bénéficiaires biarrots ont été servis par le CCAS au 30/09/2022 contre 618 à la même période en 2021 et 628 en 2020. Le nombre de bénéficiaires baisse, mais le nombre d'heures par plan d'aide est en augmentation. Ceci est la conséquence de prises en charge de plus en plus lourdes, en termes de dépendance de la personne accompagnée.

Les besoins en personnel restent importants sur ce service du fait de besoins grandissants d'aide à la personne en lien avec le vieillissement de la population. Les plus de 60 ans représentaient plus de 44 % de la population biarroite.

La pénurie d'aides à domicile constatée ces dernières années a perduré en 2022. Cette problématique est présente sur la région mais également sur l'ensemble du pays.

Malgré une multiplication des moyens de communication mis en œuvre pour recruter, le service est en constante recherche de personnel pour répondre aux besoins des citoyens biarrots.

Plus généralement, le nombre de métiers des secteurs sanitaire, social et médicosocial où les pénuries de personnel se font sentir, augmente régulièrement. Conseils départementaux, CCAS/CIAS, associations, entreprises privées... Tous les statuts sont touchés.

Au **service Mandataire**, le bénéficiaire est directement employeur de l'aide à domicile. Le service effectue certaines tâches administratives pour le compte de l'employeur. Il se charge notamment de la recherche de salarié pour assurer la continuité du service en cas d'absence, des formalités sociales et administratives : déclarations URSSAF, élaboration des bulletins de salaire, attestations POLE EMPLOI, CPAM...Le tarif horaire comprend le salaire (prévu par la convention nationale des salariés du particulier employeur), les charges sociales et les frais de gestion facturés par le CCAS. Sous certaines conditions, le bénéficiaire peut percevoir certaines aides comme l'APA, tout en étant particulier employeur.

Le nombre d'employeurs est passé de 128 en 2020 à 99 au 30 septembre 2022. Comme le nombre d'employeurs, le nombre de salariés a baissé en 2022, passant de 49 en 2020 à 39 en 2022. Le nombre d'heures d'intervention continue, a contrario, a augmenté, compte tenu des plans d'aide au domicile des personnes âgées dépendantes qui restent importants.

Enfin, le service mandataire reste avantageux pour les employeurs qui peuvent être soulagés dans la gestion de leurs salariés, la gestion administrative mais aussi dans l'assurance d'une continuité du service rendu. Le coût horaire est également moindre qu'au prestataire.

L'aide à la population

Le CCAS gère un certain nombre de services qui prennent en charge toutes les formes de précarités sur la commune et accompagne la population en besoin d'aide. C'est un lieu repère pour la population.

Le CCAS se mobilise quotidiennement au côté des plus précaires de notre ville grâce à un service social de proximité qui accueille toute la population biarrote dans le cadre de l'aide sociale facultative et les retraités dans le cadre de l'aide légale et le suivi social.

Pour cette année 2022, le CCAS a instruit 1 764 dossiers (aide légale, aide facultative, APA, allocation compensatrice pour tierce personne, minimum vieillesse, dossiers de retraite, rédaction de courriers divers...).

Dans notre commune, l'action des aides sociales facultatives porte sur une aide à la mobilité, une aide alimentaire (urgence et cantine), une aide aux vacances des enfants et des aides financières versées directement aux usagers :

- 226 personnes (chiffre stable par rapport à l'année dernière) ont bénéficié d'une aide alimentaire en urgence et 242 personnes ont obtenu un bon alimentaire via la commission financière (ICS) ;
- 329 personnes (chiffre stable par rapport à l'année dernière) ont été aidées en commission d'aides financières ;
- 15 enfants ont pu partir en vacances grâce à l'aide coordonnée du CCAS, du Conseil Départemental et du « Lion's Club » ;
- 205 biarrots et biarrottes sont concernées par le service de portage de repas. A noter que depuis le confinement, le nombre de repas servis a nettement augmenté passant de 48 472 repas en 2019 à 62 823 en 2022.

Depuis juillet 2020, l'ICS a versé 128 858.06 € aux plus précaires dont 81 895.06 € par le CCAS. En dehors des ICS le CCAS de Biarritz peut être amené à délivrer des bons alimentaires d'urgence utilisables à l'épicerie sociale ou dans un commerce de Biarritz en période de fermeture de l'épicerie. Ce dispositif se veut réactif puisque la réponse est apportée dans la journée. Si les familles ont besoin d'un dépannage sur du long terme, leur situation est revue en commission ICS la semaine suivante :

- 538 ménages correspondant à 727 personnes, ont bénéficié d'une aide alimentaire en urgence, soit le versement de fonds à hauteur de 14 102 €,
- 658 familles, soit 1 040 personnes ont obtenu un bon alimentaire via l'ICS, soit une aide 57 372 €.

Précisons que le montant des bons alimentaires est déterminé en fonction de la composition familiale et du nombre de jours dont la famille a besoin de dépannage alimentaire. La base de calcul est de 2.10 € par jour et par personne depuis de nombreuses années. En 2022, l'épicerie,

comme tous les commerces alimentaires, subit l'augmentation du coût des produits, et le montant du panier moyen s'en fait ressentir (+9.52%/2021). Afin de maintenir le pouvoir d'achat des clients, il est envisagé de réviser la base de calcul à 2.30€/jour/personne.

Depuis 2020 toujours, 181 421 repas ont été livrés à des Biarrots retraités. Enfin depuis 2020, année de COVID, le CCAS a aidé 26 enfants à partir en vacances, avec l'appui du « Lion's Club ».

Le suivi social des retraités

A ce jour, le CCAS suit 330 personnes retraitées (contre 290 en 2020). La moyenne d'âge des personnes suivies est de 77 ans. Sur les 330 personnes rencontrées par les travailleurs sociaux, 104 (75 l'an dernier) sont des personnes auparavant inconnues du service.

Le CCAS propose deux types de prise en charge :

-Une prise en charge administrative assurée par des conseillères administratives. Elle consiste à assister les retraités dans leurs démarches administratives souvent complexes : aide à la lecture de certains documents, à la constitution et à l'instruction de dossiers administratifs, au montage du dossier de demande de portage de repas au domicile, à la rédaction de courrier auprès de différents organismes...

-Un accompagnement social

Chaque travailleur social voit les personnes retraitées soit au CCAS, soit en visite à domicile en fonction des besoins.

Concernant les signalements, de 2020 à 2022, 71 enquêtes sociales ont été demandées auprès du CCAS, engageant les assistantes sociales dans une évaluation de la situation, la rédaction d'un rapport et parfois la mise en place d'un accompagnement social soutenu au regard des situations souvent dégradées qu'elles rencontraient.

Quand un signalement est effectué, les situations sont majoritairement complexes pour lesquelles un soutien et un accompagnement intensifs se sont imposés et sont toujours en cours.

Au-delà de ces situations particulières, les problématiques rencontrées par les retraités sont multiples mais les difficultés récurrentes concernent la précarité du budget, le logement, l'isolement et la santé.

Les problématiques de gestion budgétaire amènent parfois les travailleurs sociaux à déposer une demande de mise sous protection auprès du Procureur : 52 entre 2020 et aujourd'hui.

Ces difficultés sont le plus souvent en lien avec une altération des facultés cognitives de la personne âgée.

Un travail sur les outils et les circuits du signalement a été effectué en 2021 afin de répondre au mieux aux attentes du parquet et avoir un langage commun pour plus de réactivité et de fluidité dans la collaboration avec la justice.

Le dispositif MONALISA

Qu'elles vivent seules ou en couple, les personnes âgées se retrouvent parfois isolées et expriment un sentiment fort de solitude. Leurs enfants, quand ils sont installés dans la région, sont bien souvent pris dans leur quotidien entre vie familiale et vie professionnelle. Pour ces personnes, le CCAS représente un point de repère incontournable. La plupart de ces personnes sont suivies de manière très régulière.

Depuis 2015 a été initié par le CCAS sous l'égide de MONALISA des rencontres entre les différentes associations et le CCAS. L'objectif est de mettre en présence tous les acteurs du territoire qui œuvrent contre l'isolement des personnes âgées, afin que chacun puisse se connaître, échanger dans une optique d'efficacité, de complémentarité voir de mutualisation des actions.

En 2022, les retraités ont été ravis de pouvoir à nouveau se retrouver mensuellement autour d'activités proposées par des associations partie prenante telles que Denekin ou le centre social Maria Pia.

Aujourd'hui MONALISA Biarritz touche une file active de 80 retraités, qu'ils soient autonomes ou à domicile, les rendez-vous proposés ont trouvé leur public qui manifeste leur satisfaction du service rendu et sont toujours dans l'attente d'autres propositions. Les marches rencontrent toujours un vif succès (35 marches ont été organisées depuis le début de l'année).

L'équipe citoyenne composée des membres des différentes associations et structures impliquées au sein de MONALISA Biarritz a su mobiliser les retraités et créer une dynamique.

Les difficultés repérées, auquel le CCAS ne peut répondre aujourd'hui, concerne le transport personnalisé des personnes qui sont freinées dans leur volonté de participer à nos différentes actions du fait du manque de moyen de locomotion adapté.

La problématique du logement des plus fragiles

Le logement est une problématique angoissante et complexe pour le public des personnes âgées. L'inadaptation du montant du loyer au niveau de revenus est source de précarité et entraîne de nombreuses difficultés au regard du logement (impayés de loyer, voire expulsion). Les propriétaires n'échappent pas non plus à ces situations de précarité. Ainsi, dès que des difficultés surgissent (au niveau de la santé par exemple), le budget devient extrêmement

restreint car, même si les propriétaires ne sont pas redevables d'un loyer chaque mois, ils peuvent avoir, pour certains, des charges de copropriété importantes.

Le Fonds Solidarité Logement du Conseil Départemental est compétent pour aider financièrement les ménages en termes d'aide à l'accès à un logement en location, en termes de maintien (impayés de loyers) et en termes de factures liées au logement (eau, électricité, gaz, assurance habitation...) à condition de s'inscrire dans leur barème de ressource, ce qui exclut la grande majorité des retraités.

Nous constatons un nouveau phénomène qui rend encore plus compliqué la problématique de logement pour les retraités, c'est la fin de bail pour vente adressée à des locataires très anciens, qui de fait avaient des loyers modérés en lien avec leur longue occupation du logement. Ils se retrouvent donc en recherche d'un logement à un âge avancé. Les difficultés rencontrées sont multiples, hormis même les complications physiques évidentes liées à un déménagement, il leur est difficile voire impossible de s'envisager dans une commune ou même un quartier différent de là où ils ont vécu, parfois des dizaines d'années, avec leurs repères et leurs réseaux. Ces situations sont des sources d'angoisses importantes, et les solutions peu nombreuses. Le Service du Logement est un partenaire précieux et efficace dans cet accompagnement.

Ces situations conduisent parfois les occupants jusqu'à la mesure d'expulsion. Entre 2020 et 2022, 7 retraités ont connu cette situation et ont pu être pleinement accompagnés par les équipes des différents services compétents et ont pu bénéficier d'un relogement sur des hébergements adaptés à leur situation (résidences autonomie ou logement dans le parc social).

Le service social du CCAS propose à ces personnes un accompagnement social soutenu pour éviter au maximum l'expulsion sans solution de relogement, en lien avec le Bureau d'Accès Logement (BAL) qui a une mission de prévention et de traitement des expulsions ainsi qu'avec le service du logement.

Ce travail en réseau a permis le suivi entre 30 et 40 situations entre 2020 et 2022, dont 7 retraités. Il y a actuellement 25 situations de procédures d'expulsion en cours sur la commune, situations pour lesquelles les services sont pleinement mobilisés.

Enfin, lorsqu'aucune solution d'hébergement n'a pu être trouvée, les personnes sans domicile fixe sollicitent le CCAS pour obtenir une élection de domicile. Dans le cadre de son obligation légale, le CCAS étudie toute demande d'élection de domicile via un entretien personnalisé avec un travailleur social.

Par ailleurs, 376 demandes d'élection de domicile ont été présentées au CCAS durant cette période, 285 directement auprès du service et 91 émanaient de services extérieurs (SDSEI, Hôpital, ZUEKIN ou organismes de tutelle). 301 personnes ont mené leur demande à terme,

et 167 ont obtenu une réponse favorable. A ce jour, 85 (115 en 2020) personnes sont domiciliées au CCAS de Biarritz.

Le dispositif du Plan Gand Froid (organisation de la mise à l'abri des personnes sans domicile en période hivernale) a connu ces 2 dernières années des adaptations fréquentes en termes de durée, compte tenu du contexte de la crise sanitaire et des différents confinements, en interconnexion avec les services de l'agglomération et des associations compétentes. En 2020, la mise à l'abri a duré 9 mois, en 2021, 7 mois. Pour cet hiver 2022/23 il est prévu de revenir aux dates habituelles annoncées par le Préfet (du 01 novembre 2022 au 31 mars 2023), pour une durée annoncée de 5 mois.

Dans l'ensemble, l'hiver 21/22 n'a pas rencontré de difficultés majeures comme connues les années précédentes. L'organisation a été conforme aux années d'avant COVID soit avec un turn-over des hébergés tous les 4 jours maximum. Ce mouvement a enrayé les phénomènes d'appropriation du lieu avec toutes les dérives connues durant la période de crise sanitaire. Sur l'hiver dernier, le taux d'occupation de la villa a avoisiné les 85%.

Le CCAS compte un parc de 32 logements temporaires répartis sur la ville. En 2022, ce sont 49 familles qui bénéficient d'un accompagnement dans les résidences sociales de la commune. De 2020 à septembre 2022, le service a organisé 9 commissions d'attribution pour 69 logements à attribuer. 325 demandes ont été présentées (seulement 21.23 % des demandes présentées ont obtenu satisfaction).

86 nouvelles familles ont intégré les logements temporaires entre 2020 et septembre 2022. L'absence de logement autonome est le principal motif d'entrée dans nos logements temporaires. Ceci correspond à la majorité des situations présentées en commission, situations extrêmement urgentes au regard du logement.

Les situations de violences conjugales représentent 15% des familles ayant eu accès aux logements temporaires et souvent sont des femmes avec enfants qui restent peu dans le logement et trouvent relativement rapidement des solutions de relogement.

De 2020 à septembre 2022, 159 familles ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de leur hébergement dans les logements temporaires soit 165 adultes et 89 enfants. La durée moyenne d'hébergement pour les familles prises en charge dans les logements temporaires depuis 2020 est de plus de 15 mois.

Depuis 2020, 62 familles sont sorties des logements temporaires et ont principalement été relogées en logement social.

La majorité des résidents de notre parc de logement sont salariés à temps partiel ou complet (43% des personnes).

Les nouvelles activités développées depuis 2020 :

Dans le cadre de la politique d'inclusion numérique de la Ville, un poste de conseiller numérique a été créé au CCAS.

Ce poste est co-financé avec l'Etat, dans le cadre de France Relance. Il reçoit sur rendez-vous tout citoyen biarrot qui a besoin d'être aidé dans toutes les démarches administratives d'accès aux droits.

Depuis 1 an, le conseiller numérique a reçu 267 personnes en rendez-vous sur son temps de présence au CCAS, un public majoritairement en rupture numérique afin de favoriser l'instruction de leur dossier administratif et faire valoir ou maintenir certains droits et prestations. Son temps de travail est réparti entre le CCAS et la Maison France Services, gérée par le Centre Social Maria Pia.

En avril 2021, Mme la Présidente du CCAS a souhaité prendre en gestion directe l'épicerie sociale afin de fluidifier les actions autour de l'épicerie et proposer un mode de gestion par le CCAS en lien avec les associations. Les achats effectués à l'épicerie se font soit sous forme de bons délivrés par divers organismes ou en paiement direct par le client.

Depuis l'an dernier, l'épicerie a inscrit 281 familles soit 437 personnes. Les personnes inscrites à l'épicerie sont en majorité, pour les plus jeunes, des familles monoparentales et pour les plus âgés, des femmes isolées retraitées. A la demande de Mme Le Maire, une campagne d'information et d'accès à l'épicerie a été faite et est toujours en cours auprès des écoles accueillant des étudiants sur la commune. 10 étudiants se sont saisis pour l'instant de la proposition.

Le projet d'atelier anti gaspi, qui a été lauréat d'un appel à projet (organisé par la Direction départementale des territoires et de la mer - service agriculture pour un montant de subvention versée de 7 846.89€) a permis, grâce à ce financement, d'aménager et d'équiper l'espace cuisine de l'épicerie. Depuis la fin des travaux, la diététicienne et le travailleur social de l'épicerie animent auprès de clients volontaires des ateliers « bocal ». L'objectif étant de cuisiner les 20kgs de fruits et légumes jetés par semaine auparavant par l'épicerie et de mettre cette production en bocaux. Il s'agit ainsi d'allier lutte contre le gaspillage avec la possibilité de manger des produits de saison toute l'année et ainsi faire également des économies. Les participants aux ateliers repartent avec les bocaux qu'ils ont confectionnés.

L'épicerie a organisé, depuis un an, 49 actions collectives grâce notamment aux nouvelles prestations proposées par une diététicienne qui, au-delà d'un accompagnement individuel, anime des ateliers cuisine avec la conseillère en économie sociale et familiale.

Les clients de l'épicerie sont majoritairement du quartier d'implantation de l'épicerie soit St Martin. Les quartiers les plus éloignés sont moins bien représentés et soulèvent le problème de la desserte de l'épicerie par les transports en commun.

En 2021, à l'occasion des 70 ans de la semaine bleue, le CCAS a organisé pour la première fois sur Biarritz un programme de manifestations variées pour offrir à nos aînés des activités durant cette semaine bleue.

En 2022, le thème « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues » a permis une synergie interservices en faveur d'un programme d'activités intergénérationnelles, mêlant à la fois les scolaires, les usagers de Monalisa, les enfants du centre de loisirs, les résidents du centre d'accueil de jour, l'Accorderie, Denekin et les citoyens biarrots intéressés par le programme.

A la demande de Madame le Maire, le CCAS a également organisé un Thé dansant en mars 2022, qui a rencontré un franc succès et un public très amateur de ce genre de manifestation.

Le CCAS a lancé en 2022 l'actualisation de l'Analyse des Besoins Sociaux de la Ville et, suite à une consultation, le cabinet CADDEP de Bordeaux a été retenu pour un coût de 20 000 €. Un premier travail de recueil et de compilation des données et statistiques est en cours, pour une première restitution prévue pour la fin de l'année 2022. Cette démarche sera poursuivie en 2023 avec une consultation du public et des partenaires en fonction des choix stratégiques et politiques retenus par la Présidente du CCAS. Le document final de l'ABS est attendu courant 2023.

L'EHPAD « Notre Maison »

Construit en 1883, l'EHPAD « Notre Maison » est historiquement un hospice des Petites sœurs des pauvres. Elle a été rachetée par la mairie en 1995 qui en a confié la gestion à son CCAS. L'établissement disposait jusqu'en 2010 d'une capacité d'accueil de 66 lits d'hébergement permanent avant l'ouverture d'une nouvelle aile qui dispose de 30 places d'accueil : 10 places en rez-de-chaussée et un 1^{er} étage qui accompagne 20 résidents, permettant d'accueillir dans un lieu adapté des résidents présentant des pathologies neuro-évolutives.

Dans le cadre de sa politique gériatrique, la Ville a ouvert en Mars 2018 un Centre d'accueil de jour autonome de 12 places au sein du parc de l'EHPAD.

Ce centre est né de la volonté municipale de créer sur la commune un lieu adapté de prise en charge des pathologies neuro-évolutives et permettre un répit aux aidants familiaux.

Depuis juillet 2020, et passé le contexte de la pandémie, l'EHPAD a connu un certain nombre d'évolutions positives :

-La signature d'un contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens (CPOM) tout début 2021, suite à l'établissement d'un diagnostic partagé avec le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé. Ce contrat a fixé pour 5 ans des objectifs à l'établissement et lui a accordé des moyens pour les réaliser dans des domaines variés tels que la sécurisation des soins,

l'accompagnement du résident et dans la fin de sa vie, des personnes désorientées, la télémédecine ou l'accompagnement de la qualité de vie au travail des soignants.

-L'audit lancé en 2021, à la demande de Mme le Maire, a permis d'identifier des axes d'amélioration d'un point de vue organisationnel et managérial et proposer à l'automne 2021 une nouvelle organisation plus cohérente pour les équipes, bienveillante pour les résidents et un plan d'actions cohérent et articulé avec le CPOM concernant une politique durable de recrutement et d'amélioration continue de la qualité des accompagnements.

-Les recrutements d'une nouvelle directrice au 01/04/2021, suivie en juillet d'un nouveau médecin coordonnateur au 19/07/2021, et d'une nouvelle psychologue au 16/09/2021.

-Suite à l'audit réalisé début 2021, la réorganisation du travail des équipes au sein de l'EHPAD a eu lieu en juillet 2021, suite à un travail participatif avec l'ensemble de l'équipe soignante.

-La satisfaction exprimée par les familles d'une qualité des soins et de l'accompagnement auprès de leurs proches.

-Satisfaction partagée par le personnel avec le retour d'un climat social apaisé.

Des travaux d'amélioration de la vie des résidents sont également intervenus : changement de la vaisselle, acquisition de nouveaux mobiliers plus ergonomiques pour les résidents, réfection des peintures du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage du bâtiment principal et changement des fenêtres du 2^{ème} étage.

Des travaux d'amélioration des conditions de travail des salariés ont également été opérés : mise en conformité de la cuisine suite à un rapport des services vétérinaires, changement d'espaces internes tels que les vestiaires du personnel, aménagement d'une nouvelle salle de pause pour le personnel. Dans le cadre de la modernisation du système de distribution des médicaments, l'établissement a acquis de nouveaux chariots de distribution de médicaments afin de sécuriser le circuit du médicament tout en faisant le choix de ne travailler qu'avec une seule officine.

Après une longue période de confinement, le Centre Accueil de Jour a également réouvert 5 jours par semaine à compter du 31/08/2021 avec deux agents dédiés sur la structure et l'accompagnement actif de la psychologue.

Les points forts de l'année 2022 :

-Recrutement d'une infirmière coordonnatrice en mai 2022 ;

-Capacité maximale (12 bénéficiaires chaque jour) du centre d'accueil de jour atteinte avec une file active de 20 bénéficiaires ;

-La nomination de référents pour les projets d'accompagnements personnalisés, mise en place de nouvelles sectorisations des bâtiments et des aménagements d'espaces pour les familles ;

-Subvention accordée par l'ARS d'une enveloppe budgétaire de 62 306 € afin d'améliorer le confort quotidien des résidents et la qualité de vie au travail des agents de l'EHPAD (acquisition prévue de matériels de soins, de confort, de cuisine, informatiques, ...) ;

-Election des nouveaux membres du conseil de la vie sociale ;

-Diffusion d'une enquête de satisfaction réalisée début d'année 2022 avec 32 retours de questionnaires qui ont accordé un taux de satisfaction général très bon ;

-Tissage de nouveaux liens avec les écoles, les crèches et le centre de loisirs de la ville pour favoriser des projets intergénérationnels.

Les missions du CCAS de la ville de Biarritz sont multiples et ses champs d'intervention variés tels que la consolidation du lien social, l'aide à la personne, l'accès aux droits ou l'hébergement des personnes âgées et des plus fragiles.

L'adaptation constante aux besoins des biarrots est la clef de voute de l'action du CCAS.

Ainsi, l'actualisation de l'analyse des besoins sociaux qui sera finalisée en 2023 , en relevant quelques évolutions démographiques pertinentes, permettra d'ajuster les politique sociales menées.

Mutualisation

Il est à noter que la Ville a souhaité procéder à la mutualisation de ses services avec ceux du CCAS à compter du 1^{er} janvier 2023. Un travail a été mené sur la 2^{ème} partie de l'année 2022 entre la Ville et le CCAS pour définir une évolution des services support et affiner leur dimensionnement. Cette évolution fait l'objet de délibérations au conseil municipal de décembre 2022.

BILAN et PERSPECTIVE

Délégation aux solidarités, personnes âgées, au handicap, à la lutte contre la discrimination, à l'inclusion, à la politique de Ville-Santé, à la prévention des risques
Adrien BOUDOUSSE

L'année 2023 sera marquée par une pérennisation des avancées sociales pour nos aides à domicile. Madame le Maire et la municipalité poursuivent le maintien d'augmentation globale d'environ 300 euros bruts pour la profession.

Autre engagement pour l'année à venir, une évolution de l'aide à l'aidant proposé en 2022 se poursuivra en vrai parcours des aidants. Ce parcours proposera toutes les aides et dispositifs disponibles sur la commune de Biarritz pour lutter contre la perte d'autonomie des plus âgés mais aussi des plus jeunes avec pour clef de voute des formations et échanges autour du café des aidants.

Enfin une attention toute particulière est accordée à nos structures destinées aux séniors avec un budget dédié pour le maintien de la nouvelle organisation de notre EHPAD ainsi que de son accueil de jour ; ce lieu accueillera en 2023 encore plus d'évènements intergénérationnels en lien étroit avec le service à la personne du CCAS.

SERVICES RH ET FINANCES

Mme le Maire a souhaité procéder à la mutualisation des services Finances et Ressources Humaines de la Ville, avec ceux du CCAS à compter du 1^{er} janvier 2023. Un travail a été mené sur la 2^{ème} partie de l'année 2022 pour définir une nouvelle organisation des services support et affiner leur dimensionnement, compte tenu notamment des missions spécifiques du CCAS dans le cadre de la gestion de ses services et établissements médico-sociaux.

SERVICE SOLIDARITE AUTONOMIE

I. Présentation du service et état des lieux depuis 2020

Le Service Solidarité Autonomie (SSA) du CCAS comprend deux services, un service prestataire et un service mandataire qui ont pour missions de contribuer au maintien à domicile en intervenant dans les actes essentiels de la vie quotidienne des personnes âgées domiciliées sur la commune de Biarritz.

Le **service Prestataire** met à disposition des bénéficiaires des aides à domicile afin de favoriser ou maintenir l'autonomie des personnes accompagnées et leur permettre de continuer à vivre à domicile.

Les interventions se déroulent 7/7 jours et de 8h et 20h, (entretien du logement, accompagnement au repas, courses et toute autre action visant au maintien de l'autonomie). Elles sont programmées au cours de l'évaluation des besoins réalisée à domicile par l'agent chargé des premières demandes ou par un responsable de secteur. Le CCAS assure totalement la gestion des interventions et est l'employeur de l'intervenant à domicile.

Le bénéficiaire s'engage par un Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) qui précise les modalités d'aide du service. La ville de Biarritz est sectorisée en trois zones géographiques avec à la tête de chaque secteur un responsable chargé du suivi global des besoins des bénéficiaires, de l'élaboration et de la mise en place du plan d'aide et du suivi de la prestation fournie par l'aide à domicile. Les tarifs appliqués sont fonction des ressources des bénéficiaires et de la participation des organismes financeurs, (caisses de retraite, Conseil Départemental).

Au **service Mandataire**, le bénéficiaire est directement employeur de l'aide à domicile. Le service effectue certaines tâches administratives pour le compte de l'employeur. Il se charge notamment de la recherche de salarié pour assurer la continuité du service en cas d'absence, des formalités sociales et administratives : déclarations URSSAF, élaboration des bulletins de salaire, attestations POLE EMPLOI, CPAM... Le tarif horaire comprend le salaire (prévu par la convention nationale des salariés du particulier employeur), les charges sociales et les frais de gestion facturés par le CCAS.

Sous certaines conditions, le bénéficiaire peut avoir certaines aides comme l'APA tout en étant particulier employeur.

A/ Le service Prestataire :

Le secteur du service d'aide à la personne connaît une évolution importante. Les missions qui consistaient principalement à l'entretien du logement ont glissé pour laisser une place plus importante à l'accompagnement des personnes dans le quotidien à domicile, les missions ont été recentrées sur les actes essentiels de la vie (repas, courses) et sont de plus en plus nombreuses les week-ends.

Ce changement de paradigme entraîne chez les aides à domicile la demande d'un nouveau statut de leur métier avec plus de reconnaissance, (image du métier et revalorisation salariale), auquel Mme le Maire a souhaité répondre favorablement.

Les difficultés de recrutement sont très présentes (peu de candidats, profils non conformes), malgré les évolutions positives réalisées en faveur des professionnels ces dernières années (prise en charge du stationnement, mise en place de la télégestion mobile, revalorisations salariales et aides indirectes nationales).

Depuis juillet 2020,

- Le Contrat d'Objectifs et de Moyens (document contractuel qui lie le CCAS avec le Conseil Départemental, financeur) signé en 2018 a vu ses objectifs réactualisés chaque année depuis cette date. 67 % des objectifs fixés conjointement avec le Département dans différents domaines tels que par exemple l'amélioration de la qualité de vie au travail des aides à domicile, les évaluations annuelles au domicile des biarrots ou l'information rendue auprès des usagers, ont été atteints en 2020 et 70 % pour 2021.
- L'évaluation externe du service a eu lieu en 2021, conformément aux attendus de la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et qui a fixé des nouvelles règles relatives aux droits des usagers. Il est indiqué, dans les conclusions du rapport rendu, que « le service met en œuvre ses missions de manière cohérente avec les attendus réglementaires et les attentes des bénéficiaires et partenaires prescripteurs. Il est composé de cadres experts et de professionnels engagés dans leur mission ».

Les points forts du service, qui seront autant de leviers à l'amélioration continue des pratiques professionnelles, ont été rappelés :

- L'accent mis par le service sur l'individualisation de l'aide et de l'accompagnement proposé, avec une volonté constante de recueillir les attentes et souhaits des personnes et d'adapter au mieux la prestation.

- Le niveau d'engagement des équipes (responsable du service, responsables de secteurs, assistantes prestataire et intervenants à domicile) et le souhait de toute l'équipe à participer activement à l'amélioration continue des pratiques professionnelles
- La conformité des contenus des documents de la Loi du 2 janvier 2002, garant de l'information et du respect des droits des personnes accompagnées.
- Les effets perceptibles de la réorganisation du service mise en œuvre depuis 2019 sur l'accès au service.
- La reconnaissance dont bénéficie le service de la part de ses partenaires (prescripteurs, mais aussi partenaires intervenant auprès des mêmes bénéficiaires).

Les principales préconisations d'amélioration issues de l'évaluation externe concernent :

- ❖ L'élaboration d'un nouveau Projet de Service fédérateur pour tous,
- ❖ L'accélération de la démarche de prévention des actes de maltraitance et de promotion de la bientraitance qui passe par l'augmentation de nombre de formations à destination des encadrants et des intervenants au domicile et par l'amélioration du traitement, du suivi et de l'analyse des réclamations.
- ❖ La professionnalisation et la formalisation de certaines pratiques professionnelles déjà existantes.

L'évaluation externe est venue conforter, compléter et prioriser les points forts mis en avant par l'équipe pluridisciplinaire et sera un appui pour construire une feuille de route opérationnelle permettant d'atteindre les objectifs d'amélioration, prévus en 2023.

Enfin, depuis 2020, dans un contexte déjà prégnant de pénurie d'aides à domicile, Mme le Maire a souhaité qu'une attention toute particulière soit apportée à leurs conditions de travail et à l'amélioration de leur statut :

Dans ce cadre, le service a mis en place la télégestion mobile pour les aides à domicile à compter de juillet 2020, (dématérialisation et actualisation des plannings et des informations concernant les bénéficiaires en temps réel, pointage en sans contact avec le téléphone mobile, accès aux courriels professionnels) pour un coût en investissement de plus de 17 000 €.

La procédure d'accueil du nouvel arrivant aide à domicile a été revue en 2021 : le nouvel agent suit un vrai parcours d'intégration grâce à du tutorat par une aide à domicile déjà en poste et l'organisation d'un temps d'échange pratique sur les points techniques et administratifs en lien avec le métier à l'issue de ces journées d'observation, avec un agent de planning du service.

Par ailleurs, Mme le Maire a décidé de diviser par deux le temps d'attente pour obtenir un statut de stagiaire de la fonction publique, en l'abaissant de 6 à 3 ans.

Des revalorisations de bases horaires ont été obtenues afin de conforter l'attractivité pour le métier d'aide à domicile sur la ville de Biarritz.

Une base horaire de 20 heures a été instituée pour tous les aides à domicile remplaçantes dès le mois suivant leur arrivée.

Des formations spécialisées, telles que « changes et transferts » ont été mises en place pour les aides à domicile réalisées avec le CIAPA. Un théâtre forum, en lien avec la CARSAT, a également pu être organisé dans le cadre de la politique de prévention des risques professionnels menée par le CCAS.

Des revalorisations salariales ont été accordées, dans une volonté de pérenniser les postes de chaque aide à domicile, à la demande de Mme le Maire :

Les aides à domicile ont bénéficié, à compter du 1er janvier 2020, d'une augmentation mensuelle de 20 € de leur régime indemnitaire, comme les autres agents de catégorie C de la Ville et du CCAS.

Elles ont également bénéficié, à compter du 1er janvier 2021, de l'augmentation de leur indemnité inter vacation de 0.31 € de l'heure à 0.40 € de l'heure et du versement forfaitaire de 15 € mensuels à compter du mois d'octobre 2021 pour compenser l'utilisation de leur voiture personnelle.

Elles ont par ailleurs, bénéficié en 2022 du versement d'une prime de revalorisation au titre du Ségur de la santé à hauteur de 237.65 € brut mensuel pour un agent à temps complet à partir du mois de juillet 2022. Cette prime est indexée sur le temps de travail. Elle sera transformée prochainement en complément indiciaire dès parution des décrets de transposition de cette prime.

Enfin récemment un arrêté national daté du 22 septembre 2022 prévoit une revalorisation des frais de déplacement des aides à domicile, à hauteur de 0.38 € par kilomètre, contre 0.35 € auparavant. Cette revalorisation est la 1^{ère} depuis 2008, elle s'inscrit dans un contexte de forte augmentation des prix du carburant, ayant impacté les pouvoirs d'achat des salariés. Une aide d'environ 10 000 € est attendue de la part du Département pour financer cette mesure.

En résumé, depuis 2020, grâce à Mme le Maire et à des mesures nationales, une aide à domicile à temps complet, employée au CCAS de Biarritz, a vu sa rémunération brute augmenter de 286 € par mois.

L'année 2022 a été marquée par :

L'arrivée d'une nouvelle responsable du service Solidarité Autonomie.

La reconfiguration et la requalification salariale des aides à domicile pour favoriser leurs actions le week-end afin de permettre un service continu auprès de nos usagers.

L'engagement du service prestataire dans une démarche qualité d'amélioration continue du service rendu aux usagers en élaborant des outils de suivi des actions engagées et à engager par le service dans différents domaines concernant la gestion du service prestataire, tels que par exemple l'accompagnement des bénéficiaires, la gestion des ressources humaines, ou le droit des usagers.

a. L'activité

L'activité diminue significativement par rapport à l'an dernier mais reste à un niveau relativement proche de celui de 2020, année marquée par le COVID.

Au 30/09	2020	2021	2022
Nombre d'heures d'interventions	68 676 h	80 274 h	64 412 h

En 2022, **les heures attribuées dans le cadre de l'APA** ont diminué par rapport à 2021, mais restent stables par rapport à 2020. La part des heures des bénéficiaires de l'APA domine largement l'activité avec près de 68% des heures réalisées. Cette part reste relativement stable par rapport aux années précédentes.

Au 30/09	2020	2021	2022
Heures attribuées dans le cadre de l'APA	43 812 h	52 514 h	43 660 h
Part des heures des bénéficiaires de l'APA	63,7%	65,4%	67,8 %

En 2022, nous pouvons observer une baisse des heures effectuées le week-end et les jours fériés.

Cette diminution est proportionnelle à la diminution du nombre d'heures total réalisées par le service. La prise en charge de personnes âgées de plus en plus dépendantes au domicile nécessite depuis quelques années une mise en place de planning 7jours/7 afin d'assurer davantage des missions d'aide à la personne et bien souvent de la préparation ou de l'aide au repas.

Au 30/09	2020	2021	2022
Nombre d'heures week-end et jours fériés	4 237 h	4 838 h	3 556 h

Le dispositif OSCAR (Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite) a été déployé **par la CARSAT** au 1/06/2022 et a remplacé le dispositif PAP. L'objectif de ce nouveau dispositif est une approche plus globale axée sur la prévention, ainsi qu'une meilleure coordination de tous les partenaires autour de la personne âgée.

Le dispositif élargit les prestations en termes de prévention, mais le temps d'intervention proposé aux bénéficiaires diminue passant de 2h00 par semaine à 1h30 hebdomadaire, ce qui entraîne au global une baisse des heures financées par la CARSAT sur le service prestataire.

Au 30/09	2020	2021	2022
Heures des bénéficiaires CARSAT	5 065 h	5 042 h	3 432 h
Part des heures des bénéficiaires de la CARSAT	7,3%	6,2%	5,4%

Cette année, **537 bénéficiaires** biarrots ont été servis par le CCAS au 30/09/2022 contre 618 à la même période en 2021 et 628 en 2020. Le nombre de bénéficiaires baisse, mais le nombre d'heures par plan d'aide est en augmentation. Ceci est la conséquence de prises en charge de plus en plus lourdes, en termes de dépendance de la personne accompagnée.

L'activité entre les secteurs est répartie comme suit :

	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3
Nombre de bénéficiaires servis	178	149	172
Nombre d'heures	22 061 h	20 230 h	22 120 h

b. Les moyens humains

Le montant global des charges de personnel au 30/09/2022 est de 1 857 000 €, contre 1 992 000 € au 30/09/2021. Les dépenses de personnels sont en légère baisse en lien avec la diminution du nombre de professionnels.

Au 20/06/22, le service a enregistré une baisse de 15 ETP d'aides à domicile par rapport à 2021. Cette diminution des effectifs concerne le personnel d'intervention.

c. Le recrutement

Les besoins en personnel restent importants sur ce service du fait de besoins grandissants d'aide à la personne en lien avec le vieillissement de la population. Les plus de 60 ans représentaient plus de 44 % de la population biarrote.

La pénurie d'aides à domicile constatée ces dernières années a perduré en 2022. Cette problématique est présente sur la région mais également sur l'ensemble du pays.

Malgré une multiplication des moyens de communication mis en œuvre pour recruter, le service est en constante recherche de personnel pour répondre aux besoins des citoyens biarrots.

Plus généralement, le nombre de métiers des secteurs sanitaire, social et médicosocial où les pénuries de personnel se font sentir, augmente régulièrement. Conseils départementaux, CCAS/CIAS, associations, entreprises privées... Tous les statuts sont touchés.

B/ Le service Mandataire :

	Au 30/09/2020	Au 30/09/2021	30/09/2022
Nombre d'heures d'intervention	21 890 h	25 475 h	26 246 h
Nombre d'heures APA	8 289 h	9 418 h	10 476 h
Nombre d'employeurs	128	119	99

Comme le nombre d'employeurs, le nombre de salariés a baissé en 2022, passant de 49 en 2020 à 39 en 2022.

Le nombre d'heures d'intervention continue, à contrario, à augmenter, compte tenu des plans d'aide au domicile des personnes âgées dépendantes qui restent importants.

Enfin, le service mandataire reste avantageux pour les employeurs qui peuvent être soulagés dans la gestion de leur salarié, la gestion administrative mais aussi dans l'assurance d'une continuité du service rendu. Le coût horaire est également moindre qu'au prestataire.

II. Orientations de service 2023 :

Quatre axes de travail sont priorités par Mme le Maire en 2023 :

A/ Harmoniser les plannings et couvrir les besoins en intervention de week-end :

L'objectif est de réorganiser en profondeur les plannings des aides à domicile pour répondre aux besoins des bénéficiaires le week-end : une enquête week-end a été lancée cette année, le traitement des réponses est en cours pour proposer de nouvelles bases plannings afin de répondre aux besoins des bénéficiaires les week-ends. La mise en place des roulements week-end est prévue au 1/01/2023.

Il convient également de favoriser le travail en équipe entre les chargées de planning et les responsables de secteurs via une réorganisation des bureaux de l'ensemble des professionnels du CCAS.

B/ Travailler à l'acquisition et la mise en place d'un logiciel unique :

Un logiciel unique commun et moderne serait nécessaire aux services du SAP (Service à la population) et du SSA, dans un souci d'efficacité et de simplification des saisines multiples et pour éviter la déperdition d'information. Il répondrait par ailleurs aux différentes exigences de nos partenaires financeurs. L'évaluation externe a pointé également la dispersion des informations dans plusieurs logiciels et la nécessité de rationaliser les sources d'information sur l'usager.

C/ Pérenniser la démarche qualité sur le service :

La mise en place d'une démarche qualité est une réelle opportunité pour prendre du recul sur le quotidien, se questionner sur les pratiques et progresser.

Cet outil d'amélioration continue a été construit en 2022 de manière participative et sera suivi et actualisé en 2023 et diffusé régulièrement aux équipes.

D/ Remplir les objectifs du CPOM pour 2023 :

Dans le cadre du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé par Madame le Maire et le Président du Conseil Départemental pour 5 ans, le service prestataire s'est fixé pour 2023 des objectifs permettant d'optimiser les prestations et d'améliorer la qualité du service :

- Réactualiser le projet de service.
- Poursuivre le recensement et la prévention des risques professionnels au domicile sur un secteur où l'absentéisme reste toujours important, en lien avec le conseiller prévention de la Ville.
- Poursuivre la mise en place d'actions de prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance via une formation des encadrants et des intervenants.
- Elaborer le projet individualisé d'aide et d'accompagnement signé entre le bénéficiaire et le service. Le département a engagé une réflexion avec le CIAPA sur les possibilités d'un accompagnement des services à la personne vers cet outil.
- Annualiser les enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires du service.

LE SERVICE D'AIDE A LA POPULATION

I. Présentation du service et état des lieux depuis 2020 :

Le service d'Aide à la Population (SAP) gère un certain nombre de services qui prennent en charge toutes les formes de précarités sur la commune et accompagne la population en besoin d'aide. C'est un lieu repère pour la population.

Le service d'Aide à la Population se mobilise quotidiennement au côté des plus précaires de notre ville grâce à un service social de proximité qui accueille toute la population biarrote dans le cadre de l'aide sociale facultative et les retraités dans le cadre de l'aide légale et le suivi social.

Pour cette année 2022, le service a instruit 1 764 dossiers (aide légale, aide facultative, APA, allocation compensatrice pour tierce personne, minimum vieillesse, dossiers de retraite, rédaction de courriers divers...).

Dans notre commune, l'action des aides sociales facultatives porte sur une aide à la mobilité, une aide alimentaire (urgence et cantine), une aide aux vacances des enfants et des aides financières versées directement aux usagers :

- 226 personnes (chiffre stable par à l'année dernière) ont bénéficié d'une aide alimentaire en urgence et 242 personnes ont obtenu un bon alimentaire via la commission financière (ICS).
- 329 personnes (chiffre stable par rapport à l'année dernière) ont été aidées en commission d'aides financières.
- 15 enfants ont pu partir en vacances grâce à l'aide coordonnée du CCAS, du Conseil Départemental et du « Lion's Club ».
- 205 biarrots et biarrottes sont concernées par le service de portage de repas. A noter que depuis le confinement, le nombre de repas servis a nettement augmenté passant de 48 472 repas en 2019 à 62 823 en 2022.

Activités du service depuis juillet 2020 :

Depuis juillet 2020, l'ICS a versé 128 858.06 € aux plus précaires dont 81 895.06 € par le CCAS.

En dehors des ICS, le CCAS de Biarritz peut être amené à délivrer des bons alimentaires d'urgence utilisables à l'épicerie sociale ou dans un commerce de Biarritz en période de fermeture de l'épicerie. Ce dispositif se veut réactif puisque la réponse est apportée dans la journée. Si les familles ont besoin d'un dépannage sur du long terme, leur situation est revue en commission ICS la semaine suivante :

- 538 ménages correspondant à 727 personnes, ont bénéficié d'une aide alimentaire en urgence, soit le versement de fonds à hauteur de 14 102 €
- 658 familles, soit 1 040 personnes ont obtenu un bon alimentaire via l'ICS, soit une aide de 57 372 €

Précisons que le montant des bons alimentaires est déterminé en fonction de la composition familiale et du nombre de jours dont la famille a besoin de dépannage alimentaire. La base de calcul est de 2,10 € par jour et par personne depuis de nombreuses années. En 2022, l'épicerie comme tous les commerces alimentaires subit l'augmentation du coût des produits, et le montant du panier moyen s'en fait ressentir (+ 9.52 % /2021). Afin de maintenir le pouvoir d'achat des clients, il est envisagé de réviser la base de calcul à 2.30€/jour/ personne.

Depuis 2020 toujours, 181 421 repas ont été livrés à des biarrots retraités.

Enfin depuis 2020, année de Covid, le CCAS a aidé 26 enfants à partir en vacances, avec l'appui du « Lion's Club ».

A / Un lieu repéré et unique pour les retraités :

a. Le suivi social des retraités

A ce jour, le service social du SAP suit 330 personnes retraitées (contre 290 en 2020). La moyenne d'âge des personnes suivies est de 77 ans.

Le service propose deux types de prise en charge :

- Une prise en charge administrative assurée par des conseillères administratives. Elle consiste à assister les retraités dans leurs démarches administratives souvent complexes : aide à la lecture de certains documents, à la constitution et à l'instruction de dossiers administratifs, au montage du dossier de demande de portage de repas au domicile, à la rédaction de courrier auprès de différents organismes...
- Un accompagnement social

Chaque travailleur social voit les personnes retraitées soit au CCAS, soit en visite à domicile en fonction des besoins.

L'accompagnement social : Sur les 330 personnes rencontrées par les travailleurs sociaux, 104 (75 l'an dernier) sont des personnes auparavant inconnues du service.

Les signalements :

De 2020 à 2022, 71 enquêtes sociales ont été demandées auprès du CCAS, engageant les assistantes sociales dans une évaluation de la situation, la rédaction d'un rapport et parfois la mise en place d'un accompagnement social soutenu au regard des situations souvent dégradées qu'elles rencontraient.

Quand un signalement est effectué, les situations sont majoritairement complexes pour lesquelles un soutien et un accompagnement intensifs se sont imposés et sont toujours en cours.

Au-delà de ces situations particulières, les problématiques rencontrées par les retraités sont multiples mais les difficultés récurrentes concernent la précarité du budget, le logement, l'isolement et la santé.

Les problématiques de gestion budgétaire amènent parfois les travailleurs sociaux à déposer une demande de mise sous protection auprès du Procureur : 52 entre 2020 et aujourd'hui.

Ces difficultés sont le plus souvent en lien avec une altération des facultés cognitives de la personne âgée.

Un travail sur les outils et les circuits du signalement a été effectué en 2021 afin de répondre au mieux aux attentes du parquet et avoir un langage commun pour plus de réactivité et de fluidité dans la collaboration avec la justice.

b. MONALISA

Qu'elles vivent seules ou en couple, les personnes âgées se retrouvent parfois isolées et expriment un sentiment fort de solitude. Leurs enfants, quand ils sont installés dans la région, sont bien souvent pris dans leur quotidien entre vie familiale et vie professionnelle. Pour ces personnes, le CCAS représente un point de repère incontournable. La plupart de ces personnes sont suivies de manière très régulière.

Depuis 2015 a été initié par le CCAS sous l'égide de MONALISA des rencontres entre les différentes associations et le CCAS. L'objectif est de mettre en présence tous les acteurs du territoire qui œuvrent contre l'isolement des personnes âgées, afin que chacun puisse se connaître, échanger dans une optique d'efficacité, de complémentarité voir de mutualisation des actions.

En 2022, les retraités ont été ravis de pouvoir à nouveau se retrouver mensuellement autour d'activités proposées par des associations partie prenante telles que Denekin ou le centre social Maria Pia.

Aujourd'hui MONALISA Biarritz touche une file active de 80 retraités, qu'ils soient autonomes ou à domicile, les rendez-vous proposés ont trouvé leur public qui manifeste leur satisfaction du service rendu et sont toujours dans l'attente d'autres propositions. Les marches rencontrent toujours un vif succès (35 marches ont été organisées depuis le début de l'année). L'équipe citoyenne composée des membres des différentes associations et structures impliquées au sein de MONALISA Biarritz ont su mobiliser les retraités et créer une dynamique.

Les difficultés repérées, auquel le CCAS ne peut répondre aujourd'hui, concerne le transport personnalisé des personnes qui sont freinées dans leur volonté de participer à nos différentes actions du fait du manque de moyen de locomotion adapté.

B / La problématique du logement des plus fragiles :

a. Retraités et logement

Le logement est une problématique angoissante et complexe pour le public de personnes âgées. L'inadaptation du montant du loyer au niveau de revenus est source de précarité et entraîne de nombreuses difficultés au regard du logement (impayés de loyer, voire expulsion). Les propriétaires n'échappent pas non plus à ces situations de précarité. Ainsi, dès que des difficultés surgissent (au niveau de la santé par exemple), le budget devient extrêmement restreint car, même si les propriétaires ne sont pas redevables d'un loyer chaque mois, ils peuvent avoir, pour certains, des charges de copropriété importantes.

Le Fonds Solidarité Logement du Conseil Départemental est compétent pour aider financièrement les ménages en termes d'aide à l'accès à un logement en location, en termes de maintien (impayés de loyers) et en termes de factures liées au logement (eau, électricité, gaz, assurance habitation...) à condition de s'inscrire dans leur barème de ressource, ce qui exclut la grande majorité des retraités.

Nous constatons un nouveau phénomène qui rend encore plus compliqué la problématique de logement pour les retraités, c'est la fin de bail pour vente adressée à des locataires très anciens, qui de fait avaient des loyers modérés en lien avec leur longue occupation du logement. Ils se retrouvent donc en recherche d'un logement à un âge avancé. Les difficultés rencontrées sont multiples, hormis même les complications physiques évidentes liées à un déménagement, il leur est difficile voire impossible de s'envisager dans une commune ou même un quartier différent de là où ils ont vécu, parfois des dizaines d'années, avec leurs repères et leurs réseaux. Ces situations sont des sources d'angoisses importantes, et les solutions peu nombreuses. Le Service du Logement est un partenaire précieux et efficace dans cet accompagnement.

Ces situations conduisent parfois les occupants jusqu'à la mesure d'expulsion. Entre 2020 et 2022, 7 retraités ont connu cette situation et ont pu être pleinement accompagnés par les équipes des différents services compétents et ont pu bénéficier d'un relogement sur des hébergements adaptés à leur situation (résidences autonomie ou logement dans le parc social).

Le service social du CCAS propose à ces personnes un accompagnement social soutenu pour éviter au maximum l'expulsion sans solution de relogement, en lien avec le Bureau d'Accès Logement (BAL) qui a une mission de prévention et de traitement des expulsions ainsi qu'avec le service du logement.

Ce travail en réseau a permis le suivi entre 30 et 40 situations entre 2020 et 2022, dont 7 retraités.

Il y a actuellement 25 situations de procédures d'expulsion en cours sur la commune, situations pour lesquelles les services sont pleinement mobilisés.

Enfin, lorsqu'aucune solution d'hébergement n'a pu être trouvée, les personnes sans domicile fixe sollicitent le CCAS pour obtenir une élection de domicile. Dans le cadre de son obligation légale, le CCAS étudie toute demande d'élection de domicile via un entretien personnalisé avec un travailleur social.

b. Demande d'élection de domicile entre juillet 2020 et septembre 2022

376 demandes d'élection de domicile ont été présentées au CCAS durant cette période, 285 directement auprès du service et 91 émanaient de services extérieurs (SDSEI, Hôpital, ZUEKIN ou organismes de tutelle). 301 personnes ont mené leur demande à terme, et 167 ont obtenu une réponse favorable. A ce jour, 85 (115 en 2020) personnes sont domiciliées au CCAS de Biarritz.

c. Le Plan Grand Froid

Le dispositif du Plan Grand Froid (organisation de la mise à l'abri des personnes sans domicile en période hivernale) a connu ces 2 dernières années des adaptations fréquentes en termes de durée, compte tenu du contexte de la crise sanitaire et des différents confinements, en interconnexion avec les services de l'agglomération et les associations compétentes. En 2020, la mise à l'abri a duré 9 mois, en 2021, 7 mois. Pour cet hiver 2022/23 il est prévu de revenir aux dates habituelles annoncées par le Préfet (du 01 novembre au 31 mars 2023), pour une durée annoncée de 5 mois.

Dans l'ensemble, l'hiver 21/22 n'a pas rencontré de difficultés majeures comme connues les années précédentes. L'organisation a été conforme aux années d'avant COVID soit avec un turn-over des hébergés tous les 4 jours maximum. Ce mouvement a enrayé les phénomènes d'appropriation du lieu avec toutes les dérives connues durant la période de crise sanitaire. Sur l'hiver dernier, le taux d'occupation de la villa a avoisiné les 85%.

d. Le parc des logements temporaires, élément essentiel du dispositif d'insertion par le logement

Le CCAS compte un parc de 32 logements temporaires répartis sur la ville. En 2022, ce sont 49 familles qui bénéficient d'un accompagnement dans les résidences sociales de la commune.

De 2020 à septembre 2022, le service a organisé 9 commissions d'attribution pour 69 logements à attribuer. 325 demandes ont été présentées (seulement 21.23 % des demandes présentées ont obtenu satisfaction).

86 nouvelles familles ont intégré les logements temporaires entre 2020 et septembre 2022. L'absence de logement autonome est le principal motif d'entrée dans nos logements temporaires. Ceci correspond à la majorité des situations présentées en commission, situations extrêmement urgentes au regard du logement.

Les situations de violences conjugales représentent 15% des familles ayant eu accès aux logements temporaires et souvent sont des femmes avec enfants qui restent peu dans le logement et trouvent relativement rapidement des solutions de relogement.

De 2020 à septembre 2022, 159 familles ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de leur hébergement dans les logements temporaires soit 165 adultes et 89 enfants.

La durée moyenne d'hébergement pour les familles prises en charge dans les logements temporaires depuis 2020 est de plus de 15 mois.

Depuis 2020, 62 familles sont sorties des logements temporaires et ont principalement été relogées en logement social.

La majorité des résidents de notre parc de logement sont salariés à temps partiel ou complet (43% des personnes).

C / Les nouvelles activités développées depuis 2020 :

a. L'accueil numérique

Dans le cadre de la politique d'inclusion numérique de la Ville, Mme le Maire a créé un poste de conseiller numérique.

Ce poste est co-financé avec l'Etat, dans le cadre de France Relance. Il reçoit sur rendez-vous tout citoyen biarrot qui a besoin d'être aidé dans toutes démarches administratives d'accès aux droits.

Depuis 1 an, le conseiller numérique a reçu 267 personnes en rendez-vous sur son temps de présence au CCAS, un public majoritairement en rupture numérique afin de favoriser l'instruction de leur dossier administratif et faire valoir ou maintenir certains droits et prestations.

Son temps de travail est réparti entre le CCAS et la Maison France Services, gérée par le centre social Maria Pia.

b. L'épicerie sociale

En avril 2021, Mme le Maire a souhaité prendre en gestion directe l'épicerie sociale afin de fluidifier les actions autour de l'épicerie et proposer un mode de gestion par le CCAS en lien avec les associations.

Les achats effectués à l'épicerie se font soit sous forme de bons délivrés par divers organismes ou en paiement direct par le client.

Depuis l'an dernier, l'épicerie a inscrit 281 familles soit 437 personnes.

Les personnes inscrites à l'épicerie sont en majorité, pour les plus jeunes, des familles monoparentales et pour les plus âgés, des femmes isolées retraitées. A la demande de Mme Le Maire, une campagne d'information et d'accès à l'épicerie a été faite et est toujours en cours auprès des écoles accueillant des étudiants sur la commune. 10 étudiants se sont saisis pour l'instant de la proposition.

Le projet d'atelier anti gaspi, qui a été lauréat d'un appel à projet (organisé par la Direction départementale des territoires et de la mer - service agriculture pour un montant de subvention versée de 7 846.89€) a permis, grâce à ce financement, d'aménager et d'équiper l'espace cuisine de l'épicerie. Depuis la fin des travaux, la diététicienne et le travailleur social de l'épicerie animent auprès de clients volontaires des ateliers « bocal ». L'objectif étant de cuisiner les 20kgs de fruits et légumes jetés par semaine auparavant à l'épicerie et de mettre cette production en bocaux. Il s'agit ainsi d'allier lutte contre le gaspillage avec la possibilité de manger des produits de saison toute l'année et ainsi faire également des économies. Les participants aux ateliers repartent avec les bocaux qu'ils ont confectionnés.

L'épicerie a organisé, depuis un an, 49 actions collectives grâce notamment aux nouvelles prestations proposées par une diététicienne qui, au-delà d'un accompagnement individuel, anime des ateliers cuisine avec la conseillère en économie sociale et familiale.

Les clients de l'épicerie sont majoritairement du quartier d'implantation de l'épicerie soit St Martin. Les quartiers les plus éloignés sont moins bien représentés et soulèvent le problème de la desserte de l'épicerie par les transports en commun.

c. Les manifestations à destination des séniors

En 2021, à l'occasion des 70 ans de la semaine bleue, le CCAS, à la demande de Mme le Maire, a organisé pour la première fois sur Biarritz un programme de manifestations variées pour offrir à nos aînés des activités durant cette semaine bleue.

En 2022 le thème « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues » a permis une synergie interservices en faveur d'un programme d'activités intergénérationnelles, mêlant à la fois les scolaires, les usagers de Monalisa, les enfants du centre de loisirs, les résidents du centre d'accueil de jour, l'Accorderie, Denekin et les citoyens biarrots intéressés par le programme.

A la demande de Mme le Maire, le CCAS a également organisé un Thé dansant en mars 2022, qui a rencontré un franc succès et un public très amateur de ce type de manifestation.

d. L'Analyse des Besoins Sociaux

Le CCAS a lancé en 2022 l'actualisation de l'Analyse des Besoins Sociaux de la ville et, suite à une consultation, le cabinet CADDEP de Bordeaux a été retenu pour un coût de 20 000 €. Un premier travail de recueil et de compilation des données et statistiques est en cours, pour une première restitution prévue pour la fin d'année 2022. Cette démarche sera poursuivie en 2023 avec une consultation du public et des partenaires en fonction des choix stratégiques et politiques retenues par Mme le Maire.

Le document final de l'ABS est attendu courant 2023.

II. Orientations pour 2023 :

A / Une informatisation plus efficiente du service social et administratif :

Un logiciel unique commun et moderne est nécessaire aux services du SAP et du SSA, dans un souci d'efficience et de simplification des saisines multiples entre les 2 services et afin d'éviter la déperdition d'information préjudiciable au bon suivi des usagers des 2 services. Une consultation sera lancée en 2023 pour acquérir ce nouveau logiciel.

B / La poursuite de la modernisation de l'épicerie sociale :

L'épicerie doit s'équiper d'un logiciel de caisse, nouvelle génération permettant de sécuriser le matériel informatique récent et adapté aux exigences sécuritaires et rejoindre ainsi le réseau CCAS/Ville via la fibre déjà installée et non utilisée.

La poursuite des formations pour les bénévoles doit permettre une culture et un positionnement communs en adéquation avec le projet de service de l'épicerie sociale.

C / La rénovation des logements temporaires :

Les résidences du parc des logements temporaires sont pour certaines vieillissantes, et nécessitent des travaux de réhabilitation :

En 2020/2021 la résidence « Bon repos » a bénéficié d'une réhabilitation de sa façade. En 2023, il sera réalisé des travaux de réparation et de peinture des volets des 3 appartements de la cour intérieure, et de réhabiliter les parties communes.

La résidence MIRASOL nécessite également des travaux suite à des fissures sur sa façade et ses balcons et des travaux de rafraîchissement de ses parties communes.

Le changement de la porte d'entrée de la résidence ALEX est également prévu dans le courant de l'année à venir.

D / La diversification des actions MONALISA :

L'équipe MONALISA a le projet d'exploiter en 2023 la parcelle de jardin de la résidence ALEX des logements temporaires en jardin partagé pour les personnes isolées de MONALISA ; Pour se faire, des installations et achats de matériels de jardinage sont prévus.

Par ailleurs, le principal frein à la fréquentation de certaines actions proposées par la démarche MONALISA vient du manque d'un véhicule adapté. La mutualisation d'un minibus avec d'autres services de la ville sera étudiée.

E / L'aide aux aidants :

Dans le cadre de la Semaine des Aidants organisée par le CIAPA (Comité départemental d'intervention et d'animation pour l'autonomie), le CCAS et la Ville ont organisé, pour la 1^{ère} fois sur Biarritz, une journée des Aidants le mardi 11 octobre, sur le thème « Aidants, prendre soin de soi et de sa santé ».

Cette première action s'inscrit dans le cadre du Parcours des aidants que Mme le Maire, sous l'égide du CCAS, a souhaité mettre en place.

De plus, afin de répondre aux attentes et besoins des aidants biarrots, démunis face à la complexité des démarches à entreprendre, et à la dispersion des réponses adaptées à leurs attentes, la création d'un café des aidants permettra à toute personne en situation d'aidant, sur un moment convivial, d'être accueilli, sans discrimination, ni demande de justificatif quel que soit l'âge et quelle que soit la situation de maladie ou de handicap de la personne accompagnée.

Ce café, dont le 1^{er} aura lieu en décembre 2022, se développera en 2023 une fois par mois, au centre d'accueil de jour, en partenariat avec l'association française des aidants pour un budget annuel d'environ 4 000 € sur la 1^{ère} année d'ouverture.

L'EHPAD « NOTRE MAISON »

I. Présentation du service et état des lieux depuis 2020 :

Construit en 1883, l'EHPAD « Notre Maison » est historiquement un hospice des Petites sœurs des pauvres. Elle a été rachetée par la mairie en 1995 qui en a confié la gestion à son CCAS.

L'établissement disposait jusqu'en 2010 d'une capacité d'accueil de 66 lits d'hébergement permanent avant l'ouverture d'une nouvelle aile qui dispose de 30 places d'accueil : 10 places en rez de chaussée et un 1^{er} étage qui accompagne 20 résidents, permettant d'accueillir dans un lieu adapté des résidents présentant des pathologies neuro-évolutives.

Dans le cadre de sa politique gérontologique, la Ville a ouvert en Mars 2018 un Centre d'accueil de jour autonome de 12 places au sein du parc de l'EHPAD.

Ce centre est né de la volonté municipale de créer sur la commune un lieu adapté de prise en charge des pathologies neuro-évolutives et permettre un répit aux aidants familiaux.

Depuis juillet 2020, et passé le contexte de la pandémie, l'EHPAD a connu un certain nombre d'évolutions positives :

- La signature d'un contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens (CPOM) tout début 2021, suite à l'établissement d'un diagnostic partagé avec le Conseil Départemental et l'Agence Régional de Santé. Ce contrat a fixé pour 5 ans des objectifs à l'établissement et lui a accordé des moyens pour les réaliser dans des domaines variés tels que la sécurisation des soins, l'accompagnement du résident et dans la fin de sa vie, des personnes désorientées, la télémédecine ou l'accompagnement de la qualité de vie au travail des soignants.

- L'audit lancé en 2021, à la demande de Mme le Maire, a permis d'identifier des axes d'amélioration d'un point de vue organisationnel et managérial et proposer à l'automne 2021 une nouvelle organisation plus cohérente pour les équipes, bienveillante pour les résidents et un plan d'actions cohérent et articulé avec le CPOM concernant une politique durable de recrutement et d'amélioration continue de la qualité des accompagnements.
- Les recrutements d'une nouvelle directrice au 01/04/2021, suivie en juillet d'un nouveau médecin coordonnateur au 19/07/2021, et d'une nouvelle psychologue au 16/09/2021.
- Suite à l'audit réalisé début 2021, la réorganisation du travail des équipes au sein de l'EHPAD a eu lieu en juillet 2021, suite à un travail participatif avec l'ensemble de l'équipe soignante.
- La satisfaction exprimée par les familles d'une qualité des soins et de l'accompagnement auprès de leurs proches.
- Satisfaction partagée par le personnel avec le retour d'un climat social apaisé.

Les principaux changements apportés suite à la réorganisation des services sont :

- Temps d'arrivées uniformisés des soignants
- Redéploiement de personnel pour assurer une présence supplémentaire la nuit (renfort d'un ASH)
- Rédaction de fiches métier, de déroulés de journée pour chaque poste et des protocoles médicaux
- Remise en place de temps de transmissions le matin et le soir, ainsi que des transmissions infirmières
- Mise en place de nouveaux horaires de repas pour les résidents
- Réorganisation de l'équipe cuisine avec la nomination du chef cuisinier au 01/12/2021
- Remise à niveau de tous les plannings

Des travaux d'amélioration de la vie des résidents sont également intervenus : changement de la vaisselle, acquisition de nouveaux mobiliers plus ergonomiques pour les résidents (coût 14 000 €), réfection des peintures du rez-de-chaussée et du 1er étage du bâtiment principal et changement des fenêtres du 2ème étage.

Des travaux d'amélioration des conditions de travail des salariés ont également été opérés : mise en conformité de la cuisine suite à un rapport des services vétérinaires, changement d'espaces internes tel que les vestiaires du personnel, aménagement d'une nouvelle salle de pause pour le personnel. Dans le cadre de la modernisation du système de distribution des médicaments, l'établissement a acquis des nouveaux chariots de distribution de médicaments afin de sécuriser le circuit du médicament tout en faisant le choix de ne travailler qu'avec une seule officine (coût de 15 000 €).

Après la longue période de confinement, le **Centre d'Accueil de Jour** a également réouvert 5 jours par semaine à compter du 31/08/2021 avec deux agents dédiés sur la structure et l'accompagnement actif de la psychologue.

Les points forts de l'année 2022 :

- Recrutement d'une infirmière coordonnatrice en mai 2022.
- Capacité maximale (12 bénéficiaires chaque jour) du centre d'accueil de jour atteinte avec une file active de 20 bénéficiaires.
- La nomination de référents pour les projets d'accompagnements personnalisés, mise en place de nouvelles sectorisations des bâtiments et des aménagements d'espaces pour les familles.
- Subvention accordée par l'ARS d'une enveloppe budgétaire de 62 306 € afin d'améliorer le confort quotidien des résidents et la qualité de vie au travail des agents de l'EHPAD (acquisition prévue de matériels de soins, de confort, de cuisine, informatiques, ...).
- Election des nouveaux membres du conseil de la vie sociale
- Diffusion d'une enquête de satisfaction réalisée début d'année 2022 avec 32 retours de questionnaires qui ont accordé un taux de satisfaction général très bon.
- Tissage de nouveaux liens avec les écoles, les crèches et le centre de loisirs de la ville pour favoriser des projets intergénérationnels.

Analyse de l'activité :

Pour l'EHPAD :

Hébergement permanent	2019	2020	2021	2022
Journées réalisées	33 747	33 881	31 186	32200 (projection)

Capacité maximale réelle : 92 lits (car 4 chambres doubles avec une seule personne), soit 33 580 journées réalisées maximum

Capacité maximale théorique : 96 lits soit 35 040 journées réalisées maximum

Année	2020	2021	2022 (au 01/10/22)
Nbre Admissions EHPAD	13	34	32
Année	2020	2021	2022 (au 01/10/22)
Nbre Décès EHPAD	13	28	20

Pour le CAJ :

Année	2021	2022 (au 01/10/22)
Admissions CAJ	8	14

En 2022 : Nombre de personnes accueillies au centre accueil de jour d'Alzheimer : 12 avec une file active de 20 personnes

Année	2022
Journées réalisées CAJ	2 100 (projection)

CAJ : ouverture du lundi au vendredi (5 jours) x 47 semaines (5 semaines de fermeture annuelle), soit une capacité maximale de 2 820 journées réalisées

II. Orientations 2023 pour l'EHPAD :

Dans le cadre des objectifs inscrits au CPOM et validés par Mme le Maire, la télémédecine sera déployée sur l'EHPAD, en lien avec le réseau des EHPAD du pays basque, ainsi que le dossier médical personnel.

L'année 2023 sera centrée également sur la réécriture et la mise à jour du projet d'établissement dans le cadre de la mise en place du nouveau dispositif d'évaluation de la qualité des établissements médico sociaux rentrant en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

L'application des nouveaux décrets réglementaires permettra d'augmenter le temps de travail du médecin coordonnateur de + 0.10 ETP.

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Département, une réflexion sera menée sur l'opportunité d'augmenter le nombre de places du CAJ.

En effet aujourd'hui 21 personnes sont inscrites sur cet établissement qui ne peut en accueillir que 12 de manière simultanée. Ainsi, ouvrir de nouvelles places financées conjointement avec le conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé permettrait de répondre aux besoins d'une population fragilisée par la maladie et au désarroi des familles.

Demandes de travaux et acquisitions pour 2023 :

Au niveau des travaux intérieurs :

- Mise en place d'une couverture wifi sur tous les bâtiments
- Installation d'un système de refroidissement efficace (priorité sur la salle à manger des résidents et 3^{ème} étage sous les combles)
- Dédoublage de certaines chambres individuelles
- Changements des fenêtres et volets du RDC
- Réfection des cages d'escaliers du bâtiment principal

Au niveau des travaux extérieurs :

- Ravalement de façade du bâtiment principal
- Réfection de la terrasse extérieure devant le restaurant et installation d'une pergola
- Etude de la faisabilité d'une passerelle extérieure allant du 1^{er} bis au RDC du nouveau bâtiment.

Les missions du CCAS de la ville de Biarritz sont multiples et ses champs d'interventions variés tels que la consolidation du lien social, l'aide à la personne, l'accès aux droits ou l'hébergement des personnes âgées et des plus fragiles.

L'adaptation constante aux besoins des biarrois est la clef de voute de l'action du CCAS.

Ainsi, l'actualisation de l'analyse des besoins sociaux qui sera finalisée en 2023 permettra d'ajuster les politiques sociales menées.

Délégation à la tranquillité publique, à la réglementation, à l'occupation du domaine public, à l'État Civil et aux élections

Martine VALS

L'objectif prioritaire de Madame le Maire sur ce mandat et son engagement auprès des Biarrots sont de renforcer la protection des citoyens et de bien articuler prévention et sanction au sein de l'ensemble des services de la Direction de la Sécurité.

A ces objectifs de sécurisation s'ajoute la volonté de mener une lutte drastique contre les incivilités en adoptant des mesures de sensibilisation, de pédagogie, et de sanctions pour les cas ultimes.

En effet, Biarritz, comme bon nombre de villes de France, a connu une recrudescence des incivilités en 2021 (nuisances sonores, déchets près des containers, impolitesse, partage de rues, pollution volontaire, dégradations de biens) qui détériorent la qualité de vie de ses habitants.

Soucieuse du bien-vivre et de la santé des Biarrots, Madame le Maire a souhaité recueillir leur sentiment sur leur qualité de vie lors des Assises de la Tranquillité en mars 2022.

Lors de ces assises, les Biarrots ont fait remonter un grand nombre de remarques et de préconisations qui ont été regroupées en 30 actions à mettre en place en 3 ans (dont l'été 2022 15 opérations communes PM/PN de contrôles relatifs au code de la route, aux nuisances sonores des deux-roues (288 deux-roues contrôlés pour 30 verbalisations), une dizaine de patrouilles pédestres communes PM/PN pour prévention des petites incivilités (tenues, mictions, jets de déchets), distribution conjointe PM/PN de flyers pour rappel des bonnes pratiques aux bars et restaurants, réception en Mairie ou visite in situ des gérants d'établissements suscitant réclamations de leur voisinage pour les sensibiliser aux bonnes pratiques et au bien-vivre ensemble avec leur environnement, 9 opérations éco citoyennes de ramassage de déchets sur les plages et en ville, installation de terrains de beach volley à la Côte des Basques pour démultiplier les espaces de convivialité et mieux répartir la fréquentation de ce site, installation d'une caméra boulevard Prince de Galles, théâtre de nombreux débordements l'été 2021, publication de la charte du bon cycliste dans le Biarritz magazine de l'été 2022, gardiennage de vélos à la Grande Plage et la Milady pour encourager les mobilités douces, et enfin une campagne de communication axée sur les incivilités.

Avec 44,5% de ses habitants âgés de plus de 60 ans (26,4% de moyenne nationale), Biarritz a une population vieillissante dont la moyenne d'âge se situe à 52 ans contre 41,7 ans de moyenne nationale. Cette particularité explique pour partie l'exigence justifiée de présence rassurante d'effectifs de Police Municipale, raison majeure qui nous a amenés à augmenter ses effectifs en 2021 et à développer en 2022 (faute de matériel disponible en 2021) le parc de caméras de vidéoprotection reliées au centre de supervision urbain mis en place en 2021. Les chapitres ci-dessous recensent pour l'année 2023 les moyens à pérenniser ou à renforcer pour répondre à la **volonté politique de la Ville de Biarritz**, de son Maire et de son équipe dans une volonté de sécurisation déclinée selon des logiques de protection, prévention, médiation, participation.

Assurer tout d'abord la protection des Biarrots et des visiteurs

Par exemple la mise en place d'une application de signalements de situations anxiogènes ou de dangers, renseignée par ses utilisateurs. Elle a pour objet de lutter contre le harcèlement sexuel sur les plages ou lors des festivals.

La vidéo protection

Le parc des caméras de vidéo protection (32 caméras en 2020) a été étoffé de 2 caméras à l'été 2022 (rue Gambetta et boulevard Prince de Galles). 9 supplémentaires seront positionnées d'ici la fin de l'année 2022/début 2023 (secteur de l'avenue Edouard VII et du carrefour de la Négresse).

L'objectif est de renforcer chaque année le parc de caméras, en fonction du budget d'investissement dédié au service Police Municipale.

Les caméras sont reliées au CSU.

Les opérateurs surveillent les écrans de contrôle et dépêchent les agents de la Police Municipale sur les lieux ou événements nécessitant leur présence pour un traitement en direct des infractions commises.

L'évolution du nombre de réquisitions (50 en 2022) témoigne également de l'intérêt d'équiper la ville de caméras de vidéoprotection. Les services enquêteurs de la Police Nationale ont pu ainsi résoudre plusieurs affaires de délinquance en exploitant les images récupérées au CSU de la ville.

Le PCS

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été enrichi et adopté lors du conseil municipal du 25 novembre 2022. 13 risques majeurs ont été recensés et font l'objet de procédures distinctes, afin de répondre aux enjeux de protection des personnes et des biens tant sur des aspects organisationnels, techniques et opérationnels.

Un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été également élaboré puis rendu accessible à la population.

La prévention/protection littorale

La protection des Biarrots et visiteurs passe aussi bien évidemment par une solide structure de sauveteurs sur le littoral. Les périodes de surveillance ont été élargies pour répondre à l'évolution de la fréquentation des plages, et les effectifs renforcés en 2021 par une cellule nautique de 2 sauveteurs œuvrant sur le jet ski dont l'indispensabilité a encore été démontrée en août 2022 au cours d'un épisode de baïnes qui aurait pu s'avérer tragique sans son action.

Mise en place d'une formation conjointe PM/PN

Au continuum des actions d'intervention de la Police Municipale en matière de sécurisation de l'espace public (infractions au code de la route, stationnements dangereux, encadrements d'événements) s'ajoutera en 2023 la mise en place d'une formation conjointe PM/PN pour davantage sanctionner les comportements dangereux des cyclistes.

Développer également un important champ d'actions en matière de prévention

Les rappels à l'ordre

Ils sont l'un des moyens utilisés par la ville pour lutter contre les itérations d'actes d'incivilités. Outil de la justice de proximité, les « rappels à l'ordre » sont encadrés par un protocole signé par Madame le Maire et Monsieur le Procureur de la République et mis en œuvre par les services de la Ville. 78 rappels à l'ordre ont été effectués depuis le début de l'année 2022.

Le nudging

Les dispositifs de nudging sont des « coups de pouce » qui peuvent inciter des individus à changer, sans contrainte, leurs comportements. Ils ont été utilisés avec succès dans certaines villes pour la lutte contre les jets de mégots, les mictions et la pollution due aux dépôts de déchets sur les plages.

Nous étudierons selon les budgets alloués en 2023 voire 2024 les dispositifs les plus adaptés à la ville de Biarritz.

Radar sonore

Sur un mode de fonctionnement équivalent aux radars pédagogiques détectant les véhicules dépassant les vitesses autorisées, ils mettent en exergue les dépassements de décibels sur la voie publique.

Nous en acquerrons un en 2023 qui sera installé sur les axes à trafic bruyant ou les secteurs du centre-ville très exposés aux nuisances sonores.

La surveillance renforcée des points de dépôts de déchets :

Nous avons prévu pour 2023 une affectation différente des ASVP estivaux.

11 ASVP étaient présents sur le terrain l'été 2022.

Leurs principales missions étaient la surveillance du littoral, le filtrage aux entrées d'axes piétonnés, et l'assistance aux personnes dans le secteur du centre-ville.

En 2023, selon l'évolution de la piétonnisation estivale et de son impact sur les effectifs, certains d'entre eux seront dédiés à la surveillance des points majeurs de dépose des sacs poubelle, bouteilles et cartons.

Nous visons ainsi un plus grand respect de ces lieux que divers comportements transforment en décharges à ciel ouvert qui ulcèrent à juste titre Biarrots et touristes.

Proposer de multiples médiations pour apaiser la Ville en période estivale

Les « chuteurs »

Récemment mis en place dans quelques villes qui connaissent comme Biarritz des points de crispation dans des quartiers festifs où l'équilibre entre la qualité de vie des riverains et les déambulations nocturnes bruyantes est rompu, ces « chuteurs » ont pour mission de sensibiliser les noctambules aux nuisances qu'ils engendrent et leur impact sur la santé des habitants.

Ce sont de nouvelles compétences pour lesquelles nous avons demandé une étude au Forum Français pour le Sécurité Urbaine.

Selon son retour d'expériences, nous examinerons la possibilité de mettre en place une structure estivale dédiée à cet apaisement souhaitable.

Les conciliateurs de justice

2 conciliateurs de justice sont présents en Mairie tout l'été pour répondre aux sollicitations d'entretiens de conciliation et proposer des solutions avant un enveniment des situations.

Soutenir la participation du plus grand nombre car la tranquillité est l'affaire de tous

Les « Cafés Police »

Pour promouvoir plus fortement une action d'échange et de proximité avec les habitants, des « Cafés Police » vont être mis en place mensuellement dès janvier 2023 au sein des marchés de la ville (Saint Charles, Saint Martin), des places à forte fréquentation, devant les lycées. Les agents de la police municipale vont aller au contact de la population pour répondre aux questions et échanger sur les thématiques liées à la sécurité.

Le Guide de la Citoyenneté

Les tout jeunes seront également sollicités par les services de la Ville (éducation, sécurité, communication) pour réfléchir à leur vision d'un Biarritz conjuguant respect de ses habitants, de leur environnement et convivialité.

Les enfants sont de puissants vecteurs de comportements vertueux de leur entourage (en matière environnementale, 1 enfant peut convaincre 7 adultes). De plus, ces enfants sensibilisés sont les adultes de demain dont on peut penser qu'ils évolueront ultérieurement en adéquation avec leurs préconisations.

Leurs travaux seront retranscrits sous forme ludique (bande dessinée) dans un **guide de la citoyenneté** distribué à grand tirage mi-2023 auprès des Biarrots et visiteurs.

Le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) :

Réuni en séance plénière en janvier 2023 après une interruption de 2 ans pour cause de COVID, il répertoriera les axes retenus pour parfaire la stratégie locale de prévention de la délinquance à Biarritz : agir plus tôt et plus loin dans la prévention, aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger, la population nouvel acteur de la prévention de la délinquance et enfin redéfinir la responsabilité de chacun des acteurs.

Nous y proposerons, entre autres actions déclinées pour chacun de ces thèmes selon un calendrier à définir, l'accueil de personnes assujetties à des **Travaux d'Intérêt Général**.

Alternative à la détention, cette politique s'inscrit dans un engagement humaniste, favorise la prise de conscience des auteurs de délits et concourt à leur réinsertion sociale, tout en participant à la baisse de la surpopulation carcérale.

Les équipes dédiées

Pour un fonctionnement en toute complémentarité, le Pôle Sécurité, Prévention du Quotidien a été mis en place en 2021. Ce pôle est constitué de la Police Municipale, la Brigade Littoral et la Brigade Environnement. Ces trois services sont regroupés au sein d'un même local pour plus d'échanges entre les agents et facilitation du parcours du citoyen.

La Police Municipale :

Son fonctionnement :

La Police Municipale, qui évolue sur une amplitude de 24h/24h et 7j/7j, est composée de 29 agents à ce jour (plus 11 agents ASVP pour la saison estivale).

Ils sont répartis en deux brigades :

- La brigade de nuit composée de 8 agents (2 équipes de 4 agents) dont deux d'entre eux sont des maîtres-chiens (un par équipe). Elle officie toute l'année de 21H à 7H.

La présence de chien dans une patrouille a de multiples fois démontré son efficacité dans la gestion de situations tendues.

- La brigade de jour présente sur le terrain de 7H à 21H.

Les agents disposent des matériels classiques de Police Municipale (cinémomètres, tests de dépistage salivaires, PIE (tasers), caméras piétons efficaces pour apaiser les conflits naissants, et dans un objectif de protection des agents, d'armes létales pour 15 d'entre eux depuis l'été 2022. L'armement légal a été mis en place sur la base du volontariat (tous les agents l'ont été). Le reste de l'effectif sera armé après les formations obligatoires (7,5 jours de formation comportant un module juridique et un entraînement au tir de 300 cartouches). Cette formation est assortie d'un bilan médical et psychologique. Elle sera entretenue chaque année par les entraînements obligatoires.

Ses missions :

L'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que la Police Municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Ses fonctions sont celles d'une police de proximité avec une place importante accordée à la pédagogie, à forte activité de prévention, ou de verbalisation selon les situations.

Proches des citoyens et des commerçants, ses agents assurent des missions de renseignement, d'assistance et de secours aux personnes, de sécurisation de l'espace public (notamment lors des événements sportifs, festifs), de lutte contre les incivilités du quotidien qui altèrent la vie des citoyens et l'image de la ville (nuisances sonores des particuliers et des établissements, occupations non autorisées du domaine public, pollution environnementale dont déchets et mictions, chiens promenés sans laisse, torses nus en ville), de verbalisation de stationnements interdits ou dangereux, de dégradation de mobilier urbain (tous les véhicules visualisés en stationnement sur des balisettes de protection font l'objet d'une verbalisation puis facturation d'un forfait matériel-main d'œuvre), de verbalisation des infractions au code de la route, de séances de prévention routière au sein des écoles primaires de la ville, de présence rassurante dans les transports en commun).

Le nombre d'interventions de la Police Municipale a été en augmentation en 2022 versus 2020 et 2021 (13 776 en 2020, 15 729 en 2021, 16 378 à fin novembre 2022), ainsi que le nombre de mains courantes (655 en 2020, 961 en 2021, 1 285 à fin novembre 2022) et de procès-verbaux d'intervention (174 en 2020, 199 en 2021, 281 à fin novembre 2022). Les mises en fourrière ont également augmenté, passant de 134 en 2020 à 195 en 2021 et 240 à fin septembre 2022.

Ses moyens matériels :

Le budget d'investissement 2023 dédié à la Police Municipale est de 160 K€ (renouvellement de matériel, radar sonore, vidéoprotection).

Le budget de fonctionnement sera en 2023 de 350 K€ (matériels et fournitures, autres frais divers, vêtements de travail, maintenance des matériels, prestations de sécurité).

La Brigade Environnement :

Son fonctionnement :

La Brigade Environnement répond dans ses missions à la politique de proximité souhaitée par Madame le Maire. Ses 4 agents sont rejoints en été par la brigade équestre de 2 cavaliers. Ils sont au contact des Biarrots dans les secteurs verts de la ville et sur les marchés.

Ses missions :

Conseils, prévention et information des usagers sur l'utilisation des parcs et jardins ouverts au public

Les missions des agents dans les parcs et jardins consistent à renseigner le public sur les différents végétaux et animaux présents dans le parc, et à faire appliquer la tenue des chiens en laisse (12 interventions quotidiennes). Ils ont de nombreux échanges avec le public et sont présents pour que les riverains profitent des parcs et jardins en toute quiétude et sérénité. Ils assurent les différentes fermetures tout au long de l'année (18h00, 20h30 ou 21h30 selon les saisons).

Mise en place des zones des marchés des quartiers Saint Charles et Saint Martin

Les agents assurent le rôle de placiers et ouvrent les nombreux coffrets électriques mis à disposition pour les exposants du marché. Ils mettent en place les barrières pour la réservation des stationnements de certains marchés et la fermeture pour la protection du site.

Contrôle des élagages sur l'ensemble de la ville

Leur rôle consiste à privilégier le contact direct avec les riverains afin que les végétaux gênant la voie publique soient taillés dans les plus brefs délais (65 contacts de janvier à fin septembre 2022). Les riverains apprécient cette méthode de travail de proximité, contrairement à celle qui consiste en une mise en demeure systématique.

Constataion des dépôts sauvages

Là aussi le contact direct est privilégié. Lorsque les agents constatent des dépôts sauvages identifiables, ils contactent les contrevenants et leur rappellent les bonnes pratiques (223 prises de contact de janvier à fin septembre 2022).

Selon les moyens qui lui seront alloués en 2023 ou 2024 (véhicule), ils pourront procéder à l'enlèvement des divers matériaux trouvés lors de leurs patrouilles dans les espaces verts (palettes, encombrants, branchages) ou signalés par « Allo Madame le Maire ».

Ils ne peuvent toutefois pas verbaliser.

A moyen terme, pour répondre aux fortes demandes des Biarrots dans le domaine de la protection de l'environnement, il serait souhaitable de recruter un garde-champêtre dont les compétences sont plus étendues en matière d'enquête et de verbalisation.

Contrôle des échafaudages

Les agents de la Brigade Environnement s'assurent que les échafaudages, bennes ou grues correspondent aux caractéristiques énoncées sur les arrêtés de travaux.

Surveillance de la voie publique

Celles-ci consistent à relever les différentes dégradations (nids de poule, dégradation mobilier urbain). Durant leurs patrouilles, les agents sont aussi amenés à détecter des véhicules abandonnés (scooter, voiture). Une prise de photos est alors effectuée et envoyée au service de la Police Municipale pour procéder à l'enlèvement si nécessaire.

Ses moyens matériels :

Le budget fonctionnement de la Brigade Environnement est prévu en 2023 à 27 K€ (vêtements de travail, prestations de service, autres fournitures).

La Brigade Littoral :

Son fonctionnement :

Son effectif est l'été de 54 sauveteurs municipaux répartis sur les 6 plages de la ville, renforcé par 4 CRS à la Grande Plage.

Les effectifs sur les autres mois sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Une cellule nautique de 2 sauveteurs qui œuvrent sur le jet ski est présente du 1^{er} mars au 30 novembre.

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Miramar			2 (vigie)	8	8	2 (vigie)		
Grande Plage	5	6	10	9 + 4 CRS	9 + 4 CRS	10	6	5
Port Vieux			2 (vigie)	8	8	2 (vigie)		
Côte des Basques	1 (vigie)	2	7	10	10	7		
Marbella			2 (vigie)	8	8	2 (vigie)		
Milady	1 (vigie)	2	7	11	11	7		
Jet Ski	2	2	2	2	2	2	2	2
Total	9	12	32	56 +4	56 +4	32	8	7

Ses missions :

La réputation de Biarritz et malheureusement le réchauffement climatique nous mènent vers une fréquentation accrue des 6 plages de la ville, sur une période démarrant bien avant les sacro saints mois de juillet et août des années 2000 et se poursuivant au-delà. Il sera donc primordial en 2023 de conserver les périodes de surveillance des plages instaurées en 2022. La Brigade Littoral œuvre sur les 6 plages de Biarritz qu'elle surveille selon le calendrier ci-dessus, de 10H30 à 19H30 (de 10H à 20H à la Grande Plage).

Sa mission principale est celle de la surveillance du plan d'eau qui l'amène quotidiennement à des interventions d'assistances à baigneurs (près de 2 500 en fin de saison 2022), à surfeurs et bodyboarders (500 pour la même période).

90 personnes ont été évacuées vers le centre hospitalier de Bayonne et la polyclinique d'Aguilera.

Elle fait appel au jet ski pour toute situation appuyée de secours en mer, mais également lorsqu'elle repère des infractions au respect de la zone Natura 2000.

Les sauveteurs sont régulièrement amenés à prodiguer de petits soins dans les postes de secours (2 400 pour la saison 2022).

Ils alertent également sur les enfants égarés (38 en 2022).

Ils interviennent sur d'éventuels conflits ou attitudes irrespectueuses. Ils font appel à la Police Municipale lorsque la situation évolue de façon agressive.

Le nombre de sauveteurs devra être maintenu en 2023. Il serait même opportun de le renforcer en juillet-août de 2 sauveteurs à la Côte des Basques car l'évolution du site (ouverture de la nouvelle rampe d'accès au sud de la plage, mise en place du terrain de Beach Volley, installation d'un Food Truck) a renforcé son attractivité.

Ses moyens matériels :

Le budget d'investissement dédié à la Brigade Littoral sera en 2023 de 21 K€ (matériel de sauvetage + matériel dédié au PCS).

Il aurait été souhaitable de l'équiper d'un deuxième jet ski pour pallier les éventuelles indisponibilités du premier (avaries, immobilisation pour réparation) et intervenir en renfort lors de conditions difficiles.

Les restrictions budgétaires ne nous permettent d'envisager cet achat en 2023, que nous repenserons pour 2024 car cet équipement a maintes fois démontré son efficacité et son incontournableité dans une gestion instantanée des situations dangereuses avant qu'elles deviennent dramatiques.

Son budget de fonctionnement est de 83 K€ (petits équipements et fournitures, vêtements de travail, contrat de prestation de service, locations mobilières, autre personnel extérieur).

**Délégation à la culture, à l'euskara, aux ressources humaines et
aux anciens combattants
Anne PINATEL**

LA POLITIQUE CULTURELLE

I. Bilan de la politique culturelle menée en 2022

Les années 2020 et 2021 ont été très largement rythmées par la crise COVID. Elles ont été caractérisées par de longues périodes de fermeture des structures culturelles, par l'annulation de nombreux événements, la mise en place de jauges COVID et de mesures de distanciation. En effet, les lieux de culture : théâtres, cinémas, conservatoires, musées, galeries, salles de spectacles, etc. sont restés fermés d'octobre 2020 à fin mai 2021. Le secteur culturel, à Biarritz comme ailleurs, aura été profondément impacté par la crise sanitaire. Pour le service des affaires culturelles, cela s'est traduit par des baisses de recettes et de dépenses, et donc des budgets profondément remaniés sur ces deux années-là. Le maintien des subventions par la Ville à la soixantaine d'associations en bénéficiant durant ces deux années a toutefois permis de traverser cette crise d'une ampleur inédite sans casse sociale.

L'année 2021 a été mise à profit pour structurer la stratégie culturelle menée par la Ville autour de 4 grands axes, chacun d'entre eux décliné en programme d'actions. 2022 étant marqué par le retour d'une activité à peu près normalisée, dans un souci de lisibilité, l'action du pôle culture/jumelage sera donc présentée fonction des 4 axes suivants : éveiller à tous les âges de la vie, transmettre une formation d'excellence, accompagner la création dans toute sa diversité et conforter le rayonnement de Biarritz.

Les politiques culturelles étant appelées à habiter des enjeux de plus en plus transversaux et globaux : jeunesse, éducation, lien social, identité, rayonnement, environnement..., le processus de conception de la politique culturelle s'est basé sur l'échange et la mise en partage de réflexions entre plusieurs services municipaux.

Enfin, rappelons que la Ville de Biarritz peut s'enorgueillir d'un réseau d'acteurs artistiques et culturels particulièrement riche et structuré, d'un patrimoine majeur, ainsi que d'infrastructures et d'équipements de premier plan. Elle porte une politique culturelle ambitieuse mise en œuvre pour partie par le service des affaires culturelles, mais aussi par de nombreuses associations ou institutions. C'est pourquoi, le service des affaires culturelles joue un rôle important en matière de suivi, de coordination et d'accompagnement de l'action des opérateurs et associations subventionnés par la ville, de même que pour l'évaluation de leurs résultats.

Le pôle culture/jumelages englobe le service des affaires culturelles, celui de la langue basque, la médiathèque et le théâtre du Colisée, qui est en gestion directe. En 2022, le budget global consacré à la culture était de 4,6 M€. Il se décompose comme suit :

1.1 - BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT	REALISE 2021 TTC				PRIMITIF 2022 TTC			
	011 - Charges à caractère général	012 - Frais de personnel	65 - Subventions	TOTAL	011 - Charges à caractère général	012 - Frais de personnel	65 - Subventions	TOTAL
SERVICE								
CULTURE	146 373 €	507 145 €	2 191 625 €	2 845 143 €	204 600 €	583 758 €	2 211 497 €	2 999 855 €
LANGUE BASQUE	22 157 €	-	-	22 157 €	92 000 €	-	-	92 000 €
MEDIA THEQUE	80 902 €	835 740 €	-	916 643 €	89 410 €	861 983 €	-	951 393 €
TOTAL	249 432 €	1 342 885 €	2 191 625 €	3 783 942 €	386 010 €	1 445 740 €	2 211 497 €	4 043 247 €

1.2 BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT	REALISE 2021 TTC				PRIMITIF 2022 TTC			
SERVICE								
CULTURE				31 005 €				30 000 €
LANGUE BASQUE								
MEDIA THEQUE				82 980 €				165 000 €
TOTAL				113 985 €				195 000 €

1.3 TOTAL BUDGET PRINCIPAL CULTURE	3 897 927 €	4 238 247 €
VAR. ANNEE N/N-1	-3,66%	8,73%

2. BUDGET ANNEXE SPIC FONCTIONNEMENT	REALISE 2021 HT				PRIMITIF 2022 HT			
	011	012	65	TOTAL	011	012	65	TOTAL
SERVICE								
ATABAL	-	-	277 336 €	277 336 €	-	-	275 000 €	275 000 €
V.O. ROYAL	-	-	65 822 €	65 822 €	-	-	-	-
DAC	11 477 €	-	-	11 477 €	92 000 €	-	-	92 000 €
TOTAL	11 477 €	-	343 158 €	354 635 €	92 000 €	-	275 000 €	367 000 €

VAR. ANNEE N/N-1	-25,13%	3,49%
------------------	---------	-------

Le bilan de la politique culturelle du pôle culture/jumelage pour l'année 2022 sera donc détaillé dans cette première partie en fonction des 4 grand axes retenus.

1. Axe 1 : Eveiller à tous les âges de la vie

Replacer la culture au cœur de l'éducation, favoriser son accès à tous, telles sont les priorités fixées au service des affaires culturelles.

1.1 Proposer à tous les enfants biarrots une action d'éducation artistique et culturelle en construisant des projets entre les écoles et les acteurs culturels.

1.1.1 Les projets inter-écoles

Les actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) à Biarritz reposaient jusqu'à récemment sur le volontariat et la motivation des acteurs, qui organisaient leurs interventions et leurs collaborations avec les établissements scolaires de façon autonome. En conséquence, l'offre en matière d'éducation artistique et culturelle était peu lisible et manquait d'articulation à différents niveaux, rendant ainsi difficile pour les enseignants de la commune la structuration du parcours d'éducation artistique et culturelle de leurs élèves.

Le service des affaires culturelles de la Ville en lien avec l'Education nationale a ainsi proposé sur l'année scolaire 2021-2022, et ce pour la première fois, un plan d'éducation artistique et culturelle (PEAC) autour de la thématique de la lumière. Il vient conforter la continuité et la cohérence des pratiques entre les différents lieux, tout au long d'un parcours de découverte et d'apprentissage. Il veille aussi, autant que faire se peut, à la juste répartition des projets entre tous les âges, tous les quartiers, toutes les expressions culturelles et artistiques. Sont principalement ciblés les écoliers du primaire, puisque l'Etat en a confié la charge aux communes qui peuvent organiser des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de ces écoles.

Ce PEAC a permis aux enfants d'acquérir des connaissances, de rencontrer des œuvres et des professionnels de la culture, et de s'initier à la pratique artistique. L'objectif : développer la sensibilité, l'esprit critique, l'ouverture à la diversité culturelle.

Le projet thématique « Lumières » a ainsi fédéré de nombreux acteurs culturels biarrots. La Cie Maritzuli est intervenue au niveau des costumes et des traditions. 29 classes ont visité l'exposition Gauargi au musée historique et ont pu appréhender les thématiques de l'exposition de manière interactive : « La nuit, le jour », « L'obscurité, la lumière », « Les mythes », « Les peurs », etc. En parallèle, les écoliers ont été accueillis au studio de la Cie, et

mis en situation de danse. La Cie est aussi intervenue en classe pour la fabrication d'une coiffe.

En outre, les élèves se sont déplacés pour voir le spectacle de la Cie de danse « Kukai Dantza » dans le cadre du festival « Rendez-vous basque », organisé par le Ballet Malandain. Autant d'occasions de découvrir les métiers du son et de la lumière, présentés par les techniciens de la Cie. Au niveau des arts visuels, ils ont pu apprécier l'exposition du grand photographe Charles Fréger au Connecteur, en lien avec l'association Coop, et ainsi se mettre dans la peau d'un photographe d'art contemporain. Ils ont visité l'exposition Hérisson & Haramboure à la Crypte, l'église Sainte Eugénie pour un travail sur le rapport entre la lumière et les vitraux, ainsi que le phare de Biarritz, qui demeure l'objet totemique de la côte basque autour du concept de la lumière. Des ateliers scientifiques sur cette même thématique ont enfin été proposés par l'association « Les petits débrouillards ».

Cette première édition a permis à 150 élèves d'aller à la rencontre de très nombreux artistes. Les enseignantes se sont emparées avec enthousiasme de ce parcours. Tout au long de l'année, elles ont accompagné, pédagogiquement et physiquement, leurs élèves à ces différentes manifestations artistiques, culturelles, patrimoniales et scientifiques. A partir de janvier 2022, Maialen Dissard, artiste et enseignante aux Beaux-arts, a guidé les élèves dans la réalisation d'une œuvre collective qui a synthétisé l'ensemble des connaissances acquises durant l'année. Ces expériences ont abouti à la création de l'œuvre : « Piéger la lumière ». Au total, six œuvres collectives, certaines discrètes, d'autres monumentales, ont été installées début juin 2022 dans le parc de la Villa Natacha. Les élèves ont ainsi pu se confronter au regard de leur famille et de leurs camarades dans l'espace public. Tous les enfants ayant participé au projet se sont vu remettre un passeport « parcours d'éducation artistique et culturel » ainsi qu'une affiche de l'exposition de sorte à ce qu'ils gardent une trace de ce riche parcours.

D'autres projets inter-écoles, à l'instar de « Lumières », ont été menés :

- Le festival l'Invitation aux voyages a fait découvrir aux élèves l'univers du livre en les engageant dans l'écriture d'un livre collectif sur la thématique de l'océan (cf. supra) ;
- Le FIPADOC a permis à plusieurs classes de découvrir l'univers d'un festival de cinéma et le genre documentaire au travers d'une double proposition. La première consistait à visionner un film de la sélection, l'analyser et le présenter à une autre classe, la seconde reproduisait le même schéma mais au travers d'un film à portée environnementale et avec l'accompagnement de l'association Water Family ;
- Les « Petits Champions de la lecture ». Le principe : participer à cette opération nationale, adaptée et accompagnée par les médiatrices de la médiathèque. L'objectif : lire à voix haute pendant 3 minutes un extrait du livre de son choix.

Ces projets ont en commun de conjuguer l'ensemble des connaissances et compétences que l'élève a acquises, des pratiques qu'il a expérimentées et des rencontres qu'il a faites dans le domaine des arts et de la culture. Ils donnent lieu à une production finale : plastique, écrite, ou orale, et ont vocation à être reconduits d'année en année. Ils s'inscrivent sur le temps long et favorisent la relation entre les écoles de la ville et les acteurs culturels du territoire, qui s'engagent tous dans une même dynamique collective.

1.1.2 Les actions culturelles ponctuelles

D'autres actions culturelles plus ponctuelles sont ouvertes à toutes les écoles de la ville dans des domaines artistiques variés. Elles ont pour objectifs de construire un parcours riche et singulier de spectateur, de faire connaître aux enfants les acteurs culturels du territoire, d'enrichir leur imaginaire et de développer leur sens critique : visites d'expositions, spectacles pendant les festivals de la Ville, programme « Ecole et cinéma », etc.

A titre d'exemple, le FIPADOC a initié une politique d'éducation à l'image et de formation de jeunes talents. Une collaboration s'est installée avec une classe de 4^e du collège Jean Rostand où 25 élèves ont régulièrement rencontré 3 professionnels : une réalisatrice, un monteur et la responsable de la section « Campus » du festival. Ils les ont guidés dans l'écriture et la réalisation d'un court-métrage documentaire. Les élèves se sont retrouvés pendant plusieurs jours pour un tournage dans divers sites du Pays basque autour de la thématique de la frontière. La restitution du film a eu lieu le 20 juin au collège, avant une présentation tout public en septembre.

Enfin, pour la première fois, le service des affaires culturelles collabore avec le service éducation pour offrir aux 1500 élèves de la Ville un spectacle prévu le 13 décembre 2022 : la comédie musicale « Le fabuleux anniversaire du Père Noël ». C'est avant tout une histoire qui allie toute la magie des traditionnels contes de Noël à la modernité des héros d'aujourd'hui. Des costumes somptueux, des musiques festives et entraînantes, des chorégraphies énergiques et de nombreux chanteurs talentueux sont au rendez-vous de cet événement. La volonté de la Ville de Biarritz est d'offrir un moment de rêve aux enfants des écoles primaires publiques et privées de Biarritz à travers un spectacle de qualité. La danse, le chant, le théâtre seront au rendez-vous. Les enfants partageront ce beau moment ensemble dans cette période de l'année si importante pour eux.

1.1.3 Les projets Intra écoles

Les projets intra-écoles engagent une ou plusieurs classes au sein d'une école. Ils relèvent de l'initiative propre de l'école ou d'un enseignant. Certains enseignants ont ainsi choisi d'aller visiter, par exemple, la biennale d'art contemporain d'Anglet. D'autres suivent un cursus avec plus de spectacle vivant, notamment les classes à horaires aménagés « arts et métiers du spectacle » ou les classes à horaires aménagés « danse ».

1.2 Offrir une initiation artistique pour tous les âges

Les acteurs publics ou associatifs de Biarritz offrent toute l'année une initiation artistique aux Biarrots dès leur plus jeune âge. Quand ses animateurs ne se déplacent pas dans les crèches, la médiathèque, par exemple, donne rendez-vous une fois par mois aux « bébés bouquineurs » (0-3 ans) pour un moment de lecture d'albums, puis fait régulièrement découvrir des pépites du 7^e art aux 8-12 ans lors des ateliers des « petits cinéphiles » de son Département Image.

Le Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque qui dispose d'une antenne à Biarritz, propose dès le CP, dans les écoles ou hors temps scolaire, une initiation à la musique, à la danse et au chant. L'éveil musical, grâce à une professeure de chant et musicothérapeute, c'est aussi le credo de l'Atabal, dès l'âge de 3 ans. Enfin, l'Université du Temps Libre de Biarritz (UTLB) permet, notamment aux retraités, de poursuivre une activité intellectuelle ou de se lancer dans une discipline de création.

1.3 Donner le goût de la lecture, de l'écriture et de la prise de parole en public

1.3.1 L'Invitation aux voyages

La convention d'objectif passée avec l'association « L'Invitation aux voyages » a été revue. L'action d'éducation artistique et culturelle occupe désormais une place centrale. Elle traduit une ambition : transmettre le goût de la lecture et de l'écriture à tous les publics, et plus particulièrement aux jeunes. Aussi, en lien avec quelques partenaires de la Ville, « L'invitation aux voyages » a initié plusieurs parcours et projets créatifs avec des élèves du Primaire et du Collège, autour de la lecture, de l'écriture, et de la prise de parole en public, ce tout au long de l'année.

1.3.1.1 « La petite sorcière »

Le festival a proposé à trois enseignantes de CM1-CM2 (École des Thermes Salins, du Braou, et Jules Ferry) de vivre avec leurs élèves une expérience originale, de l'écriture d'un roman collectif jusqu'à sa publication. Les trois classes se sont vu remettre un document dans lequel étaient décrits quelques personnages et scènes, indiqué un lieu et proposé un prologue écrit par l'auteure jeunesse Pauline Alphen. Une situation de début et une situation de fin leur étaient imposées afin de garder une cohérence à l'ensemble. Une fois les contraintes intégrées, les élèves ont laissé libre cours à leur imagination. Chaque classe devait simultanément rédiger un chapitre de cette histoire. Ensemble, ces 90 jeunes ont su relever les défis de l'écrivain pour parachever un ouvrage collectif : « La petite sorcière ». Le 21 juin dernier, à la médiathèque, chaque élève a reçu un exemplaire de l'histoire, publié aux éditions Arteaz. A cette occasion, le livre est entré dans les rayons de la médiathèque.

1.3.1.2 « Battle » des livres

Deux ateliers de prise de parole en public à destination des collégiens ont été organisés :

- Lecture Au Plum', avec Patxi Garat : L'auteur-interprète a évoqué la place du livre et de l'écriture dans sa vie d'adolescent et d'adulte. Cette masterclass a été le point de départ de la préparation à la grande « Battle des livres : mon livre préféré ».
- Toujours en préparation à la grande Battle des livres, l'avocate pénaliste, Mme Omblin Ancelin, a présenté son métier -en robe d'avocat- et expliqué comment construire un argumentaire pour convaincre.

Après avoir accompagné les élèves dans le choix du « livre de leur vie », avec la complicité de leurs enseignants, les professeurs du théâtre des Chimères les ont formés à la prise de parole en public, afin que chacun puisse expliquer à l'auditoire les raisons pour lesquelles il faut lire « ce » livre. Suite à ces ateliers, chaque classe a présenté sur scène au Colisée son livre préféré, défendant ainsi les couleurs de son Collège. Cette « Battle des livres » a concerné les classes de 5^e des Collèges Irandatx à Hendaye, Marracq à Bayonne, Henri Barbusse à Boucau, et Jean Rostand à Biarritz.

1.3.1.3 Parole et corps au service de l'art : Le radeau de la Méduse

Jean-Philippe Mercé, professeur et formateur en histoire de l'art, a d'abord évoqué devant la classe de 5^e C.H.A.T du Collège Jean Rostand, les différents aspects politiques, artistiques, historiques et humains du « Radeau de la Méduse » de Géricault. Puis, Xavier Gallais, acteur renommé et professeur au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, les a guidés vers l'interprétation d'un personnage imaginé par eux et figurant sur le tableau.

1.3.2 La Médiathèque : un lieu privilégié pour l'interdisciplinarité, les échanges, les partenariats et l'accès aux savoirs

La médiathèque propose de nombreuses animations jeunesse sur et hors temps scolaire : visites de classe à la médiathèque, « Chacun son court », les « Courts du Doc », rencontres avec des auteurs jeunesse, expositions thématiques autour de la jeunesse. Les animations proposées dans le cadre scolaire touchent environ 700 enfants/an. Les animations jeunesse tout public touchent environ 1000 enfants/an.

1.3.2.1. Expositions jeunesse à la médiathèque

En janvier 2022, la médiathèque a proposé l'exposition « Acqua Alta, la traversée du miroir ». Cette installation de livres pop-up utilise la technologie de la réalité augmentée pour faire vivre au lecteur une expérience immersive au croisement du théâtre, de la danse, de la BD, du film d'animation et du jeu vidéo.

En mai et juin 2022, la médiathèque a programmé une exposition de livres pop-up : le travail de l'artiste Philippe UG a été exposé, ainsi que la collection de livres pop-up de la médiathèque. L'exposition a été visitée par une dizaine de classes des écoles de Biarritz.

1.3.2.2. Lectures pour le jeune public

Des séances de lectures pour les enfants de moins de 3 ans sont organisées une fois par mois à la médiathèque et également une fois par mois dans les crèches de la ville. Par ailleurs, les assistantes maternelles sont accueillies à la médiathèque une fois par mois pour assister à des lectures avec les enfants qu'elles gardent.

Des séances de lectures sont organisées dans le cadre des accueils de classe. Chaque enseignant dispose d'une carte d'abonnement à la médiathèque qui lui permet d'emprunter des documents pour sa classe. Les élèves viennent régulièrement avec leurs enseignants pour choisir des livres ou venir écouter une lecture préparée sur une thématique particulière à la demande de l'enseignant. Ces lectures sont également organisées pour les centres de loisir. Ponctuellement, d'autres types de lecture sont organisées : par exemple, une découverte du langage des signes passant par l'utilisation de comptines et livres jeunesse.

Toutes les lectures à destination du jeune public sont organisées en français et en langue basque.

1.3.2.3. Ateliers du département image à destination de la jeunesse

Le département image organise des ateliers autour de l'image fixe et animée et de l'éducation à l'image :

- L'atelier « Vivement mercredi » permet aux enfants de découvrir et d'expérimenter la création numérique sous toutes ses formes (une fois par semaine)
- L'atelier « Famille Pixel » : un atelier pour découvrir les outils numériques en famille (une fois par mois)
- « Les petits cinéphiles » : atelier de découverte du cinéma (une fois par mois) et projections de films pendant les vacances scolaires.

1.3.2.4. Ateliers de la médiathèque à destination de la jeunesse

La médiathèque propose de nombreux ateliers à destination du public jeunesse :

- Ateliers d'écoute musicale pour éveiller les enfants à partir de 5 ans à la culture musicale (une fois par trimestre) ;
- Ateliers créatifs autour du livre, du papier et des encres végétales : « ficelle papier ciseaux », « décopatch » et « bogaligraphies » (une fois par mois) ;
- Ateliers de philosophie sur des thématiques telles que le bonheur, les émotions, l'amitié... ;
- Ateliers d'histoire de l'art. Les thématiques en 2022 sont axées autour de l'art dans la publicité et la danse ;
- Ateliers d'expériences scientifiques et ludiques. Les ateliers 2022 portent sur l'astronomie avec des thématiques comme « Fabrication d'une sonde spatiale » ou « la balade du soleil ».

1.3.2.5 Festival Chacun son court

Les élèves visionnent les courts-métrages à la médiathèque. La séance de visionnage est suivie d'un débat animé par l'équipe de la médiathèque, puis chaque classe vote pour son film préféré. Ensuite, le réalisateur du film primé est invité pour une rencontre à la médiathèque.

1.4 Rendre la culture accessible à tous

1.4.1 De nombreux événements gratuits

La Ville de Biarritz propose la gratuité à de nombreux événements afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre. Le festival « l'Invitation aux voyages », en dépit de sa qualité artistique avérée, n'avait pas véritablement trouvé son public jusqu'en 2020. Il a donc été décidé en 2021 que tous les spectacles proposés dans le cadre du festival seraient gratuits : aussi bien les lectures-spectacles au théâtre du Casino que les lectures nomades (au Phare, au Port des Pêcheurs, au Lac Marion, au quartier Pétricot). Le festival a enregistré une fréquentation de l'ordre de 75% en 2021.

De la même façon, les propositions en matière de cultures urbaines, alternatives ou populaires sont la plupart du temps gratuites. Elles séduisent un large public, à l'instar de « Biarritz en lumières », événement qui valorise et métamorphose les monuments emblématiques du patrimoine au travers d'impressionnants mapping-videos.

Bien sûr, l'attribution par la Ville de Biarritz de subventions ou d'aides indirectes (prêt de matériel, de lieux, de scènes, etc.) permettent à de nombreuses associations de proposer la gratuité d'entrée aux événements. C'est le cas pour Le MUR, la Rat's cup, les concerts de l'harmonie municipale (Itsas Soinua), ou encore les nombreuses propositions gratuites des grands festivals qui scandent la saison : Le Temps d'aimer, Biarritz Amérique Latine, Biarritz piano festival, FIPADOC, etc.

De même, les subventions allouées aux « Amis du théâtre » ou à « l'Ensemble Orchestral de Biarritz », par exemple, permettent à ces associations de proposer des tarifs très abordables, et de remplir ainsi leurs objectifs d'accessibilité au plus large public.

Soulignons enfin le coût de location du Colisée, particulièrement modeste et sans équivalent sur le BAB, qui permet à de nombreux artistes du territoire, amateurs ou professionnels, de se confronter à la scène. La location du Colisée est ainsi extrêmement demandée, à tel point que le service des affaires culturelles, gestionnaire du lieu, peine à satisfaire une demande qui va croissante. Preuve de sa grande popularité, en 2022 le Colisée totalise 153 levers de rideau.

1.4.2 Projections en direct des opéras du MET New-York

Toutes les projections en direct des opéras du MET, à la Gare du Midi (10 par saison), sont gratuites pour les moins de 18 ans et réduits pour les étudiants de moins de 26 ans. Ces projections, appréciées de longue date, ont toutefois souffert ces dernières années de la crise COVID. La fréquentation moyenne jusqu'en 2019 était d'environ 650 personnes/projection. En 2020-2021, en raison de la pandémie, le MET New York a annulé la totalité des opéras de sa saison. Depuis la reprise (saison 21-22), la fréquentation s'établit plutôt autour de 450 spectateurs. En conséquence, cette opération, qui jusqu'à présent s'autofinçait (+ ou - 100K€ TTC de recettes et de dépenses), est désormais légèrement déficitaire. Le choix a été fait de conserver des tarifs réduits attractifs, ouverts à de nombreuses catégories de public. En outre, des places sont systématiquement offertes pour les publics éloignés de la culture en lien avec le CCAS/Mona Lisa et le centre social Maria Pia.

1.4.3 Expositions à la Crypte

Les expositions mises en œuvre par le service des affaires culturelles à la Crypte ont également pour vocation de s'adresser au public le plus large. Les critères de sélection des expositions s'efforcent de respecter un équilibre entre propositions contemporaines et patrimoniales, entre figures artistiques locales et nationales, et enfin d'alterner les disciplines artistiques présentées. En 2022, peinture, photographie et artisanat d'art ont été mis à l'honneur. Il arrive aussi que les expositions retenues entrent en résonance avec les événements culturels de la saison, comme par exemple Colorama, ou les Années Folles cette année.

L'exposition « Artisans d'art, les savoir-faire cachés du territoire » a connu un vrai succès auprès d'un public local et international. De fait, les métiers d'art représentent un véritable atout pour les territoires en termes de développement et d'attractivité touristique. Pour preuve, près de 10.000 visiteurs l'ont visité (180 personnes/jour en moyenne). Elle regroupait une vingtaine de professionnels du Pays basque, des Landes et du Béarn : céramiste, passementier, ébéniste, tisserand, souffleur de verre, marqueteur de pailles, ferronnier d'art, maître verrier, fabricants d'objets textiles, de makhila, mosaïste, etc.

Cette proposition a été retenue car le marché des métiers d'art demeure peu structuré et fragile. Malgré sa richesse, l'artisanat d'art du territoire est peu connu au niveau local. L'exposition aura contribué à mieux faire connaître la richesse et la vitalité de ces savoir-faire locaux.

L'exposition qui a suivi : « Les folles années des architectures Art déco & Néobasque » a rendu hommage à cette période qui a profondément marqué Biarritz et le Pays basque dans son histoire, son architecture et son mode de vie. Les photographies en noir et blanc d'Emmy Martens ont permis au public (5.382 visiteurs, soit 168/jour) d'aller en balade d'Hendaye à Bayonne pour découvrir des villas privées, des résidences, des édifices publics et encore des magasins dans chacun des deux styles architecturaux. Le parcours était ponctué d'objets Art déco. Un très beau catalogue accompagnait également l'exposition.

Le service des affaires culturelles a apporté une aide à la mise en œuvre de ces deux très belles expositions en communication, logistique, personnel de surveillance, mise à disposition de matériel. Mais, elles ont été principalement financées par les organisateurs (grâce à une subvention de 18.000€ accordée à l'association « les Années Folles »).

Depuis le 10 septembre 2022, la Crypte Sainte-Eugénie accueille l'exposition « Le Piéton de Paris, Mère de l'Abstraction », de la peintre française Yahne Le Toumelin (mère du médiatique moine, écrivain et photographe : Matthieu Ricard). La rétrospective offre à travers une cinquantaine d'œuvres un panorama saisissant des diverses périodes de cette artiste majeure du XX^e siècle, qui est représentée dans de nombreuses collections prestigieuses, parmi lesquelles celles du musée national d'Art moderne. Elle ambitionne de rendre hommage à une femme dont la carrière artistique n'a pas été célébrée à sa juste valeur. La vie de Yahne Le Toumelin a été parcourue de grandes rencontres spirituelles, mais aussi artistiques. Certaines ont été déterminantes parmi lesquelles : Pierre Soulages, André Breton, Zao Wou ki, Jean Cocteau ou encore Maurice Bézart, avec lequel elle a collaboré à plusieurs reprises.

Les retombées médiatiques et publiques de cette exposition sont très fortes avec de nombreux articles et reportages, de même qu'un bouche-à-oreille qui fonctionne très bien. Encore en cours actuellement, elle cumule une fréquentation moyenne de 180 personnes/jour.

Les deux dernières expositions de l'année seront consacrées à l'art graphique (en lien avec le festival Colorama), puis au peintre de la vie quotidienne basque, Pier.

Le service s'efforce de proposer, en marge de chaque exposition, des événements permettant d'aller au-delà de la simple confrontation avec les œuvres et d'approfondir la thématique : conférences, ateliers, concerts, visites guidées, projections de film, visites de classes.

1.4.4 Exposition au Bellevue

Après Zigor en 2021, l'exposition « Kardesh, 30 ans d'abstraction » s'inscrivait dans la volonté de la Ville d'ouvrir le Bellevue aux artistes locaux pour témoigner de la créativité du territoire. Ainsi, la peintre Brigitte Kardesch s'est installée au printemps 2022 à l'espace Bellevue pour une exposition personnelle retraçant trente années de recherches autour de l'abstraction. Le public a pu découvrir les temps forts de son parcours au travers d'un accrochage sensible, privilégiant les résonances et correspondances entre les œuvres. Le budget réalisé de cette exposition s'établit à 29.235€, au lieu des 45.000€ prévus initialement au budget primitif. 2085 personnes l'ont visitée, soit en moyenne 110 personnes/jour. Le livre d'or comme l'enquête de satisfaction réalisée auprès des visiteurs indiquent que l'exposition a reçu un accueil enthousiaste.

1.5 Aider au développement du lien entre amateurs et professionnels en favorisant une pratique commune

L'Ensemble Orchestral de Biarritz comme l'Harmonie municipale (Itsas Soinua) sont des outils de production et de diffusion de grande qualité. Ces deux structures proposent d'excellents systèmes de formation alliant rigueur et exigence artistique. Amateurs de haut niveau, jeunes professionnels, et amateurs confirmés se confrontent ensemble à la scène. Ils sont au service d'une culture vivante et se fondent sur des valeurs humaines de mixité, de transmission et de croisements intergénérationnels. Rien ne peut remplacer le contact direct entre les interprètes et le public.

La mission principale de ces deux ensembles de musique classique est de permettre aux musiciens amateurs ou en voie de professionnalisation de pouvoir continuer à jouer au sein d'un orchestre, même après leurs études. Ce lien entre amateurs et professionnels, ainsi que la participation à des événements musicaux et artistiques sur le territoire (spectacles, célébrations, etc.) est essentiel. Le service des affaires culturelles s'efforce d'apporter son aide à ces deux associations en leur offrant la possibilité de se produire en concert, de faire de la médiation auprès des jeunes publics, ou encore en les associant à des manifestations (en 2022 : concert de Noël, journées européennes du patrimoine, grands festivals de la saison, etc.) et en leur mettant à disposition des lieux de répétition.

Pour le traditionnel concert de décembre à Biarritz, l'EOB a choisi de mettre à l'honneur les ouvertures, en proposant un patchwork musical et émotionnel autour de 7 grandes ouvertures d'opéras ou d'opérettes. Le concept est particulièrement original et permettra au public de voyager en redécouvrant les célèbres ouvertures de différents styles allant de Mozart à Gershwin en passant par Verdi et Strauss. En 2022, pour la première fois, l'EOB a bénéficié d'une subvention (12.000€).

1.6 Soutenir le rayonnement autour du livre et de la pensée

1.6.1. Les collections et les services de la médiathèque

La médiathèque dispose d'un fonds généraliste de 180.000 documents pour les adultes et pour la jeunesse, sur tout type de support (livres, journaux, CD, DVD...). Elle compte également deux collections documentaires spécialisées : le secteur basque et le secteur Amérique spécialisé sur la littérature d'Amérique latine. Chaque année, la médiathèque renouvelle environ 10% de son fonds en effectuant de nouvelles acquisitions pour suivre l'actualité éditoriale et remplacer les documents abimés. Elle propose également un accès à des documents numériques par le biais d'une plate-forme en streaming pour les collections audio-visuelles et par le biais de liseuses pour les livres numériques.

La médiathèque offre par ailleurs de nombreux services en son sein ou hors les murs. Il s'agit notamment de l'accès à internet, à de la bureautique, à la possibilité de faire des impressions, des copies et de scanner des documents.

Quelques chiffres :

- 6 000 inscrits actifs à la médiathèque
- 180 000 prêts par an (projection pour 2022)
- 170 000 entrées par an.

1.6.2. Les animations de la médiathèque

La médiathèque propose toute l'année des animations à caractère éducatif et culturel pour tout public, en lien avec la valorisation des collections et avec l'actualité culturelle de la ville : expositions, rencontres littéraires, ateliers d'écriture, conférences d'histoire de l'art, conférences de philosophie, projections de documentaires, etc.

Approximativement 10.000 personnes/an participent à l'une des animations de la médiathèque : quelque 3.000 personnes pour les expositions et 7 000 personnes pour les autres animations.

Les expositions : en 2022 :

- La vie du pianiste Glenn Gould au travers d'une exposition de planches de roman graphique ;
- La valorisation des friches industrielles avec une exposition de photographies en partenariat avec le CAUE ;
- La mémoire collective des seniors de Biarritz, en partenariat avec l'Accorderie ;
- La danse des Caraïbes, en partenariat avec le festival Le Temps d'AIMER la Danse.

Les conférences, rencontres littéraires et ateliers : En 2022, la médiathèque a poursuivi son cycle de conférences de philosophie et d'histoire de l'art. De nombreuses autres conférences ont été programmées en lien avec l'actualité culturelle. Un effort particulier a été fait en 2022 pour proposer des conférences à caractère scientifique.

De nombreux auteurs ont été accueillis au cours de rencontres littéraires pour venir présenter leur dernier ouvrage : Hyam Yared, Sandrine Revel, Delphine Saubaber, Jérôme Chantreau, Isabelle Autissier, Dominique Marnier, David Foenkinos... Ces rencontres sont toujours suivies d'une séance de dédicaces en partenariat avec un libraire de la ville.

Enfin, des ateliers d'écriture et des clubs de lectures en français, basque et espagnol sont proposés de façon régulière tout au long de l'année. Ces clubs de lecture participent activement au Prix Boncourt (le Goncourt avec le B de Biarritz), prix littéraire réunissant un jury de lecteurs de la médiathèque, qui élisent leur lauréat parmi les auteurs sélectionnés pour le Prix Goncourt national.

1.6.3. Le festival l'Invitation aux voyages

En 2022, la 7^{ème} édition de ce festival fait la part belle à la lecture, au voyage et à la gourmandise. Un programme ambitieux propose sur une semaine des événements pour les scolaires et pour le grand public. Lectures spectacles, lectures nomades, rencontres d'auteur sont au centre des propositions. De grands comédiens, metteurs en scène et écrivains sont invités chaque année.

1.6.4. Les associations et structures autour du livre

Les rendez-vous lecture : cette association propose à ses adhérents des lectures sur différentes thématiques dans des lieux atypiques. Quant au Prix Maison Rouge : Il est remis chaque année à la fin de mois d'août par un jury de personnalités littéraires liées à la Côte basque. Le président du jury est Philippe Djian. Cette année, le prix a été remis à Victor Jestin pour son livre « L'homme qui danse ».

1.7 Une politique inclusive

La Ville de Biarritz offre des services accessibles à tous types de public, y compris empêchés. La médiathèque propose des collections pour le public malvoyant, ainsi que pour le public « dys », des animations en maisons de retraite et EPHAD, des outils matériels et de l'accompagnement en matière d'aide et de formation pour permettre au public éloigné du numérique d'y avoir accès. Elle assure aussi le portage à domicile de documents pour les personnes empêchées.

De nombreuses associations mènent également une action forte dans ce domaine. Les associations « Les Rendez-vous lecture » ou « le M.U.R. » interviennent en EPHAD. La scène de musiques actuelles, l'Atabal, collabore avec le Centre social Maria Pia, la Maison Saint Vincent de Paul, la Maison d'arrêt de Bayonne, ou l'IME Nid Basque, pour ne citer qu'eux. C'est une activité moins visible que l'organisation des concerts, mais bien entendu tout aussi importante. Enfin, le théâtre des Chimères intervient en ESAT, organise des ateliers théâtre à l'hôpital de jour de Bayonne, à l'hôpital marin d'Hendaye, au foyer Celhaya à Cambo, ou encore à la maison d'arrêt de Bayonne.

2. Axe 2 : Transmettre une formation d'excellence

2.1 Soutien à la formation artistique au cours de la scolarité par le biais des classes à horaires aménagés (à Biarritz CHA danse, CHA arts et métiers du spectacle). La Ville de Biarritz soutient la formation artistique au cours de la scolarité par le biais des classes à horaires aménagés (danse, arts et métiers du spectacle). En complément de leur formation scolaire, les élèves de l'école primaire (J. Ferry pour les CHA danse classique, Braou pour les CHA « Arts et métiers du spectacle ».) et du collège (J. Rostand) reçoivent une formation artistique grâce à un aménagement des horaires de cours. Ce dispositif est une responsabilité pédagogique partagée entre l'Éducation Nationale et le Conservatoire. Pour l'école élémentaire, le dispositif est porté conjointement par l'Éducation Nationale et par la Ville, qui soutient ces formations à hauteur d'environ 66.000€ chaque année.

Cet enseignement artistique participe à la construction de la personnalité de l'élève et lui offre les meilleures chances d'épanouissement. Les élèves bénéficient d'un important volume horaire d'enseignements artistiques, assuré sur temps scolaires et périscolaires.

Ces dispositifs peuvent se poursuivre au lycée Malraux de Biarritz via des classes à horaires facilités, soit en cycle amateur soit en cycle d'orientation professionnelle. Le cycle pro s'adresse en priorité à des élèves spécialement motivés et au potentiel artistique reconnu. Il exige une grande disponibilité, et a pour vocation de préparer à l'entrée des Conservatoires nationaux supérieurs et des écoles supérieures européennes. Les classes du cycle pro sont accessibles sur concours.

2.2 Donner des atouts aux élèves qui suivent un parcours éducatif artistique

2.2.1 Préparer les élèves aux concours nationaux et internationaux

Après l'annulation pour causes sanitaires de l'édition 2020, la 32^e académie internationale de danse de Biarritz s'est déroulée en 2021 dans un enthousiasme accru malgré les conditions exceptionnelles. La 33^e édition s'est quant à elle tenue du 31 juillet au 5 août 2022. Les lieux sont mis à disposition par la Ville de Biarritz (gymnase Fal), et le montage et le démontage des parquets de danse sont assurés par le service des sports. Au total, ce sont plus de 22 cours quotidiens qui sont proposés à environ 400 stagiaires venus de France métropolitaine, d'Outre-mer, d'Espagne, de Russie, du Japon, etc. Une pléiade de professeurs parmi les plus prestigieux sont invités pour transmettre un enseignement précieux de la danse classique, où les principaux courants sont représentés : école française avec l'Opéra de Paris, école russe avec le Bolchoï, Kirov et Académie Vaganova, etc... Les plus grands noms de la danse classique sont venus se perfectionner à Biarritz : Marie-Agnès Gillot ou Aurélie Dupont par exemple.

En 2022, le stage international de musique a reçu un nombre record de jeunes musiciens (95 pour le stage de cordes) venus de toute la France et de l'étranger pour se perfectionner avec des professeurs reconnus. Les deux stages : cordes en juillet (violon, alto, violoncelle, guitare, harpe) et contrebasse en août, permettent à ces jeunes artistes de se rencontrer en pratiquant de la musique de chambre. En marge de ces stages, deux concerts ont été proposés gracieusement : un concert de musique de chambre au musée historique donné par les professeurs du stage autour d'œuvres de Mozart, Haydn, Brahms, Chostakovitch....Et un concert de fin de stage a eu lieu le 24 juillet au Casino de Biarritz, au cours duquel le public a pu découvrir tous les jeunes instrumentistes âgés de 8 à 20 ans autour d'ensembles instrumentaux, de musique celtique, de musique de chambre et d'orchestres.

2.2.2 Des partenariats forts avec les structures labélisées

La Ville de Biarritz peut compter sur des partenariats forts avec certaines structures du territoire. C'est le cas bien sûr avec le Centre Chorégraphique National (CCN) Malandain Ballet Biarritz. Le CCN intervient très régulièrement dans les classes à horaires aménagés danse. Les élèves de collège et de lycée en option danse ont ainsi la chance de bénéficier de stages et d'ateliers avec l'un des plus grands chorégraphes contemporains français. De plus, chaque année les élèves sont invités à s'exprimer sur scène.

L'Atabal bénéficie quant à lui du label Scène de musiques actuelles (SMAC) décerné par le Ministère de la culture. La salle intervient auprès des étudiants de licence pro événementiel à Bayonne, notamment pour un cycle de formation autour des musiques actuelles et l'organisation d'événements culturels. La SMAC a également un rôle très actif dans la formation des « techniciens d'exploitation son » en accueillant régulièrement les élèves du BTS audiovisuel de Biarritz. Les étudiants ont ainsi la possibilité de se confronter aux différentes facettes du métier : en studio, sur scène, en façade, au multimédia... Ainsi, chaque élève participe à différents concerts dans l'année et certains choisissent d'effectuer leur stage à l'Atabal pour se spécialiser sur la partie « son live » de la formation. Enfin, la ville accueille des formations post-bac en lien avec les métiers artistiques grâce à la présence sur son territoire de l'ESAPB (École Supérieure d'Art du Pays Basque).

Biarritz accompagne également plusieurs formations de qualité dispensées par les compagnies théâtrales du territoire, celle d'art dramatique du Rideau Rouge, celle d'écriture contemporaine des Chimères ou encore du Versant.

3. AXE 3 : Accompagner la création dans toute sa diversité

3.1 Un soutien important aux acteurs associatifs

La Ville soutient les acteurs qui dynamisent la vie culturelle en accompagnant une soixantaine d'associations culturelles dans leur démarche de création et de diffusion, ce dans toutes les disciplines artistiques. Comme indiqué plus haut, le service des affaires culturelles a un rôle important en matière de suivi, de coordination et d'accompagnement de l'action des opérateurs subventionnés par la ville, de même que d'évaluation de leurs résultats.

En 2021, le montant total des subventions aux associations était de 2,2M€. En dépit d'un budget contraint, il est en légère augmentation en 2022 avec un total de 2,3M€, preuve des efforts faits par la Ville pour les accompagner. Il faut d'ailleurs ajouter à ces sommes quelque 400K€ par an environ, au titre des aides indirectes. Il s'agit des prises en charge de location de salles, gérées par Biarritz tourisme, pour le compte d'événements culturels d'intérêt général.

3.2 Accompagnement de l'émergence : de la jeune création à la professionnalisation

La Ville et ses opérateurs favorisent la présence artistique sur le territoire en apportant des aides importantes à de jeunes artistes, depuis la conception de leur projet jusqu'à leur présentation au public. Par exemple, nombreux sont les groupes qui séjournent à l'Atabal pour y façonner leurs spectacles, y peaufiner leurs répertoires. De l'accompagnement des pratiques amateurs, en passant par la résidence de création professionnel, cet opérateur de la Ville (DSP) est très impliqué dans les différentes étapes de création.

Les régisseurs travaillent avec les groupes sur des propositions adaptées à leurs besoins : résidence studios, maquettage, enregistrement... Ils accueillent, accompagnent, conseillent, orientent les musiciens amateurs et travaillent avec eux le devenir de leur projet. Pour les artistes plus confirmés, les séances d'enregistrement servent également à préparer de manière professionnelle leur passage dans un vrai studio spécialisé.

Différentes formations ont pu bénéficier de cette politique d'accompagnement ainsi que d'une mise en réseau professionnelle. Ces aides aux développements de carrières nécessitent la mobilisation de moyens humains, logistiques et techniques, d'aides administratives ou encore de soutiens promotionnels.

De son côté, le CCN propose plusieurs types d'accompagnements. Les plus longs prennent la forme d'un « compagnonnage » via la mesure « Artiste associé », sorte de résidence à long terme qui permet de :

- Favoriser l'émergence de jeunes chorégraphes en leur permettant de créer de nouvelles pièces pour la Cie Malandain, mais aussi pour d'autres compagnies de danse en France et en Europe, et ainsi de valoriser leur travail auprès de nombreux lieux de diffusion ;
- Préparer aux enjeux actuels d'un Ballet : management d'un effectif permanent artistique, direction d'un répertoire (production, diffusion, valorisation, entretien...), gestion des ressources humaines, relations avec les partenaires, compréhension des fondamentaux juridiques, d'image, etc.

Ce dispositif permet aux jeunes talents de bénéficier de l'expertise et des moyens techniques administratifs et financiers du Ballet. Après Martin Harriague (2018 - 2021), c'est aujourd'hui Kukai Dantza (dirigé par Jon Maya) qui est artiste associé pour les 3 saisons à venir (2022-2025).

Par ailleurs, chaque année une dizaine de compagnies sont soutenues dans le cadre du dispositif « accueil studio ». Des aides financières de l'ordre de 8.000€ sont octroyées à chaque d'entre elles. En 2021, elles étaient 11 compagnies à en bénéficier : 8 compagnies de danse contemporaines, 1 compagnie de danse traditionnelle, 1 compagnie mêlant danse et cirque et 1 compagnie de danse néoclassique. Enfin, le CCN poursuit ses efforts pour accueillir des compagnies en résidence à Biarritz pour des durées allant de 5 à 15 jours durant lesquels le studio Gamaritz est prêté de sorte à ce que les Cies puissent travailler à leurs nouvelles créations. Ces résidences de création sont extrêmement importantes en ce sens qu'elles permettent à ces compagnies émergentes de finaliser leurs productions.

Au final, l'Atabal comme le Malandain Ballet Biarritz, mais aussi des Cies de théâtres de Biarritz se mettent au service des acteurs du territoire en partageant leurs outils de production et en prodiguant un soutien artistique, financier et technique.

3.3 Créer des espaces de rencontres et de coopérations

Les grands festivals accueillis par Biarritz contribuent également à faire de la Ville un espace de rencontres et de coopération culturelle. Le festival Biarritz Amérique Latine soutient la création en mettant en relation producteurs et distributeurs français avec les créateurs latino-américains via la mise en place de bourses d'aide au développement et de résidences d'écriture. Dénommées BAL-LAB, ces rencontres professionnelles s'articulent autour de deux volets :

- Une résidence de 3 semaines comprenant voyage, hébergement, et une bourse d'écriture de 1500€ ;
- Des rencontres de coproduction, auxquelles ont pris part 25 professionnels français en 2021 (producteurs, vendeurs, distributeurs, diffuseurs). 17 projets ont été retenus, et 144 rendez-vous organisés.

De même, le FIPADOC ne serait pas un festival incontournable dans le paysage du documentaire en France sans un programme dédié aux principaux acteurs et partenaires de la création.

Trois ateliers : Impact, story, smart ont ainsi rassemblé 18 projets et près de 30 professionnels réunis pour trois jours de sessions, qui leur étaient entièrement dédiées. Ces ateliers participent à une professionnalisation de l'industrie documentaire, en particulier française, et marquent l'engagement du FIPADOC et de la Ville en faveur de la création documentaire francophone. La dimension régionale est aussi renforcée par la poursuite de la session de pitches « Premiers Films en Région Nouvelle Aquitaine », ainsi que par une table ronde sur la coproduction transfrontalière.

Les journées professionnelles sont une véritable plateforme de rencontres, un carrefour où les dimensions régionale, nationale et européenne peuvent s'imbriquer et se nourrir mutuellement, où les professionnels peuvent initier des coproductions, construire un réseau professionnel et trouver de nouveaux partenaires. C'est un endroit où les porteurs de projets rencontrent les décideurs clés de l'industrie (chargés de programmes, vendeurs internationaux, distributeurs, etc.) et ainsi valorisent et font avancer leurs projets. Le festival a donc une double dimension : celle d'un festival de documentaires de renommée internationale mais également celle d'un forum professionnel ayant pour ambition d'offrir aux participants un cadre à taille humaine, afin d'initier de façon spontanée de nombreuses rencontres et révéler le potentiel des projets et des talents émergents.

3.4 Permettre à la création basque de s'exprimer via des temps forts

Au-delà d'une image d'Epinal d'une culture basque figée dans le temps, les différentes expressions artistiques et culturelles basques (danse, théâtre, musique...) se renouvellent sans cesse. A Biarritz, la culture basque est présente de façon régulière comme à l'Atabal, à la Médiathèque ou dans une moindre mesure au Royal par exemple et le public a l'occasion de la découvrir grâce à quelques temps forts. Ainsi, chaque année, les Rendez-vous basques portés par le CCN Malandain Ballet Biarritz offrent une vitrine de la danse contemporaine basque par le biais de spectacles, expositions et conférence. En septembre, le festival Mintzalasai offre également un aperçu de la création en langue basque tournée vers le jeune public essentiellement, mais également pour un public plus large d'experts et de néophytes. Enfin, en 2022 le festival Herri Uzta s'implantait exceptionnellement à Biarritz durant 3 jours, pour un hommage chanté, dansé et en musique au maître de ballet biarrot Koldo ZABALA. Maritzuli est une référence unique dans le domaine des arts et traditions en Pays Basque. En effet, si la compagnie Maritzuli contribue par son travail de recherche à la sauvegarde des traditions, ses créations, elles, participent au renouveau de la danse. Les costumes créés par la Cie sont en effet pour la plupart des créations originales conçues spécialement pour les spectacles chorégraphiques présentés à Biarritz lors des fêtes de la Saint-Martin, de la Saint-Blaise et de la Saint-Jean. Le succès de Maritzuli, qui collabore avec de nombreux chorégraphes renommés, parmi lesquels Thierry Malandain, tient aussi largement à cette capacité à se renouveler en permanence, à cette exigence de réinterprétation du patrimoine sous un angle contemporain.

La 5^e édition du festival « Rendez-vous basque » du Malandain Ballet Biarritz (novembre 2021) a mis à l'honneur les croisements entre les artistes et les genres avec pour objectifs :

- D'accompagner et de valoriser la création chorégraphique basque ;
- D'être une vitrine pour la danse basque en favorisant les rencontres entre les groupes et compagnies d'Iparralde et d'Hegoalde, de la côte et de l'intérieur ;
- De sensibiliser les publics à la création basque.

Historiquement, Biarritz est un haut lieu de la création qui rayonne et s'exporte en matière de culture basque. Les ballets Etorki et les chœurs Oldarra ont été parmi les premiers à sillonner le monde et Biarritz a été une des premières villes à consacrer un festival à la création contemporaine basque. Aujourd'hui, l'offre est plus diffuse mais également plus présente dans le temps. Par ailleurs, comme nous le verrons par la suite, la force de la ville de Biarritz est d'offrir à la fois des temps forts consacrés à la culture basque et d'avoir su perpétuer des traditions fortes de sens et créatrices de liens.

4. Axe 4 : Conforter le rayonnement de Biarritz

4.1 S'inscrire dans la continuité de l'histoire internationale de Biarritz en favorisant l'accueil et l'accompagnement d'événements de premier plan

L'histoire de Biarritz se nourrit d'acteurs et d'événements culturels de premier plan qui font rayonner la ville sur la scène nationale et internationale.

Thierry Malandain, chorégraphe et directeur du Centre Chorégraphique National (CCN), récemment installé à l'Académie des Beaux-arts, fait partie de ces « ambassadeurs culturels » de la ville. La danse a été confirmée comme un élément moteur de la politique culturelle de la Ville, entre autres via la nomination de Catherine Pégard (actuelle Présidente de l'établissement public Château de Versailles) à la présidence du CCN, mais également via le déploiement du festival « Le Temps d'Aimer » à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Il faut se réjouir de ces nouvelles logiques partenariales avec d'autres villes de l'agglomération, mais aussi avec les principaux acteurs culturels du Pays-basque. De nombreux partenariats ont en effet été noués pour cette 32^e édition : avec la Scène nationale du Sud-Aquitain, la scène de musiques actuelles l'Atabal, le festival Ravel, l'Institut culturel basque, mais aussi avec les Caraïbes ou encore la biennale de Flamenco de Séville. Le renforcement de ces synergies et de ces logiques de complémentarité est assurément l'un des enjeux majeurs des politiques culturelles de demain.

Avec 18.000 billets émis durant les 10 jours du « Temps d'aimer », des spectacles pour la plupart à guichet fermé, plus environ 10.000 spectateurs qui ont assisté aux manifestations gratuites dans l'espace public, soit quasi le double de 2021, la nouvelle mouture du festival connaît un énorme succès, aussi bien auprès du grand public que des professionnels.

D'autres manifestations majeures de la saison culturelle ont été renforcées, à l'instar du Festival international de documentaires, Fipadoc. Sa durée a été portée à sept jours en 2022, et à huit jours en 2023, lui permettant de proposer une sélection encore plus riche. Et le lancement du Fipadoc Nomade, c'est-à-dire la reprise par certains exploitants de la région d'une partie de la sélection, bien que ralenti par la pandémie, favorise l'émergence d'un cercle vertueux bénéfique au festival comme à l'image de la ville. Le Fipadoc est en passe de s'imposer comme le grand festival documentaire français.

Le festival Biarritz Amérique Latine développe également son ancrage saisonnier, en proposant au cours de la saison culturelle des rencontres sur le pays invité, et implique de plus en plus les acteurs locaux. L'association a su tenir compte des critiques exprimées lors de la 30^e édition et tout laisse à penser que l'édition en cours ces jours-ci a su se réinventer.

L'équipe dirigeante est renouvelée, la programmation repensée de sorte à ce qu'elle soit plus accessible au public et plus réjouissante. La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée dans un esprit bon enfant, témoigne de ce nouvel élan. Plusieurs personnalités d'envergure internationale y ont d'ailleurs pris part : Laurent Cantet, Rufus, Leonardo Padura, etc.

Cette nouvelle ambition se traduit également par une plus grande place accordée aux Biarrots, avec notamment pour la première fois la constitution d'un prix des Biarrots. Les propositions à destination d'un public familial s'étoffent également, avec de nombreux ateliers créatifs accessibles au jeune public et plus d'événements gratuits qu'auparavant (concerts gratuits chaque soir jusqu'à 2 heures, cours de danse, conférences, etc.).

La poursuite du soutien particulièrement fort aux institutions d'excellence (CCN Ballet Malandain, Atabal) et aux grands festivals qui sont insérés dans des réseaux nationaux et internationaux va de soi (Fipadoc, Latino, Piano, Temps d'aimer, Invitation aux voyages). Mais ce soutien, précisément parce qu'il est très important financièrement, doit s'accompagner d'un contrôle rigoureux des résultats obtenus au regard des objectifs fixés conventionnellement. Le cas échéant, c'est à la Ville d'insuffler les orientations stratégiques nécessaires pour une plus grande cohérence et efficacité de l'action publique.

Par ailleurs, la Ville de Biarritz, grâce à ces infrastructures exceptionnelles en matière de salles de spectacles, attire de nombreux programmeurs privés qui, à l'instar d'Euterpe Promotion ou d'Entractes Organisations, proposent des spectacles tout au long de l'année, principalement à la Gare du Midi (104 événements sur la saison 2021-22). Le service des affaires culturelles s'inscrit dans le prolongement de ces offres. Il lui arrive en effet de programmer lui-même des manifestations comme le duo de piano de Jean-François Zygel et André Manoukian, attendu depuis mai 2020, qui a finalement eu lieu à guichet fermé le 28 mai 2022 à la Gare du Midi. Ces deux passionnés de musique se sont fait face dans une belle joute musicale.

Signalons aussi que fin juin 2023, Biarritz accueillera un nouvel événement : « **Nouvelles vagues, festival international du film de Biarritz** ». Son ambition est de devenir rapidement un festival au rayonnement national et international, qui compte dans la profession et pour les publics, ouvert à toutes et tous. La jeunesse en est le thème : l'âge des possibles, les moments de vie qui vont tout changer, où le futur s'écrit. Les films de la compétition parlent de jeunesse, le jury est entre les mains de jeunes de moins de 35 ans, des étudiants du monde entier proposent leur vision de la jeunesse, de « grands invités » viennent présenter des films qui ont façonné leur vision de la jeunesse. La jeunesse sera donc le fil conducteur de tout ce qui se déroule pendant et autour de « Nouvelles Vagues », qui constitue un voyage à travers la jeune génération et ses représentations du monde.

Pour permettre au futur d'être écrit par cette jeune génération, le festival créera les conditions de la transmission, contribuera à la formation, et proposera de nombreuses rencontres, du compagnonnage et du mentorat. Le travail d'éducation à l'image sera également central. La programmation des films de la compétition et hors compétition sera complétée par plusieurs événements culturels d'envergure. Nouvelles Vagues s'ancre ainsi comme l'opportunité de mettre en lumière l'accueil d'un événement populaire, éducatif, et festif où la jeunesse est pleinement sublimée.

Au final, ce nouvel événement s'inscrit pleinement dans chacun des axes stratégiques évoqués dans la présente note.

C'est pourquoi la Ville de Biarritz accompagnera les organisateurs de cet événement qui sont des professionnels reconnus (et bénévoles), issus de la filière cinéma, du monde des affaires, ou encore des media. En accueillant la jeunesse et en lui laissant la parole, cet événement participera au renouvellement de l'attractivité et de l'image de Biarritz. Les retombées attendues sont économiques (fort effet de levier avec centralisation des dépenses dans la ville), culturelles (promotion du savoir-faire biarrot à l'échelle internationale, mise en lumière des formations locales dans l'audiovisuel et le tourisme notamment) et bien sûr médiatiques.

4.2 Créer du lien entre les habitants et dans les quartiers en développant les manifestations dans l'espace public

Au-delà des événements proposés en salle tout au long de l'année : spectacles, expositions, concerts, cinéma, etc., la Ville de Biarritz accueille aussi de nombreuses propositions populaires, souvent gratuites, qui mêlent convivialité et contenu artistique. C'est le cas bien sûr des fêtes de quartiers comme des fêtes liées aux traditions basques.

Les événements de plein air connaissent un succès toujours grandissant, à l'instar par exemple de « Biarritz en lumières ». Biarritz, berceau de la culture surf, a aussi donné naissance à une vibrante scène artistique en lien avec les sports de glisse. Cette scène s'intègre dans le cadre de politiques transversales, au croisement du sport, de la culture, de la jeunesse, du tourisme et du développement économique...

Plusieurs associations se sont emparées de ces cultures urbaines. La 16^e édition de Festilasai, festival biarrot de musique alternative et de skate, a enflammé le quartier Iraty à Biarritz en août dernier. Ce festival mélange artistes locaux et internationaux dans la musique, le skate, le live painting et le street-art. De même que la Rat's cup, qui mêle surf, skate, concerts et projections de films sur écran géant à la côte des Basques. Pour son 20^e anniversaire, célébré en septembre 2022, le festival a connu une fréquentation massive. Ces deux festivals fédèrent de nombreuses associations locales.

Si Festilasai, la Rat's cup, ou encore le M.U.R. peuvent développer leurs activités, et proposer la gratuité d'entrée ou des tarifs particulièrement bas (10€ pour Festilasai), c'est aussi parce qu'ils sont mieux soutenus aujourd'hui. Ce n'est que justice puisque ces événements renforcent les sociabilités, favorisent l'interconnaissance entre habitants, et quelque part la citoyenneté, notamment en accompagnant la construction d'un sentiment d'appartenance.

Le M.U.R. (modulable urbain réactif) investit tous les deux mois la façade du Carrefour City de la rue Gambetta, où un plasticien réalise une œuvre éphémère et inédite sous les yeux des passants. Subventionnée depuis deux ans, l'association propose désormais des médiations en direction de l'école, des MJC, de l'ALSH, et même en EHPAD pour transmettre les techniques et les codes du graffiti à tous types de publics.

Enfin, le festival « Colorama street art » interroge la notion d'espace public en redonnant de la couleur à un lieu voué à la destruction ou à la réhabilitation. Après 5 éditions, il devient une biennale d'art urbain et sera consacré cette année au « Post graffiti ». Manière de signifier que la frontière entre la rue et le musée est de plus en plus poreuse. Cet automne, le festival investit plusieurs lieux emblématiques de la Ville parmi lesquels la Crypte Sainte Eugénie et la médiathèque, où le Maroc sera mis en lumière par le biais de Mohamed Baala, artiste ambassadeur invité à dialoguer avec le Pays-basque. Au cours de cette exposition intitulée « Mo'Baala, langage de rue », cet artiste pluridisciplinaire, sensible aux mots, partagera son approche artistique, son histoire et celle du Maroc ainsi que ses questionnements sur la peinture, le graphisme, et l'écriture (notamment en intégrant la langue basque dans les œuvres présentées).

En parallèle, la collaboration de la Ville avec le festival se poursuit aussi autour du volet action culturelle. En 2020-21, la Ville de Biarritz et les organisateurs ont réussi, en dépit du COVID à fédérer l'ensemble des écoles élémentaires publiques de la ville sur une proposition culturelle de territoire. Les 6 groupes scolaires de Biarritz ont été associés au festival. Et plus de 150 écoliers du CP au CM2 ont réalisé une intervention plastique collective et monumentale in-situ. Ainsi, en 2022-23, Colorama sera l'une des étapes du parcours d'éducation artistique et culturelle, dont le thème est consacré cette année à la Fenêtre. Les 6 écoles publiques de Biarritz visiteront l'exposition proposée à la Crypte accompagnée par une médiatrice. Et 3 classes du Primaire (Jules Ferry, Braou, et Paul Bert) iront encore un peu plus loin en visitant les 3 expositions proposées dans le cadre de la biennale. Ils seront guidés par un graphiste qui interviendra en classe au cours de l'année pour les guider dans la création d'affiches.

En définitive, l'espace public de Biarritz constitue un formidable terrain de jeu pour les artistes qui utilisent la ville comme support ou comme scène.

C'est ce qu'a démontré avec brio Nils Inn avec son œuvre de land art, la « Géante du Viaduc ». Cette collaboration efficace entre le service des jardins et celui de la culture avait pour objectif de revaloriser cet espace vert plutôt sans charme situé sous l'extrémité nord du viaduc de la Négresse. Plusieurs projets artistiques ont été soumis au vote citoyen (1114 Biarrots y ont participé). Seule contrainte, l'œuvre proposée devait être une œuvre de « Street art » ou de « Land art », qui soit pérenne et résistante aux intempéries. Les Biarrots ont finalement retenu la proposition colorée de Nils Inn, qui mélange peintures sur panneaux de bois et plantations. Inaugurée le 2 juillet dernier, la Géante a reçu un excellent accueil de la part des riverains.

Enfin, il a été demandé au « Biarritz Piano Festival » d'investir davantage et différemment la ville de Biarritz. Ce dernier y a répondu en développant des actions de médiation culturelle, en lançant en mai 2022 au Colisée, le « Biarritz piano miniature » à destination des scolaires, et en s'adressant aux publics en difficulté (5 concerts hors programmation donnés bénévolement au bénéfice des publics hospitalier : 2 Ehpad à Bayonne, 1 à Biarritz, le centre pour polyhandicapés d'Ustaritz et l'hôpital d'Hendaye).

Enfin, pour la première fois cet été, il s'est déployé « hors les murs » pour toucher également ceux qui n'oseraient pas franchir les portes des salles de concert. Le succès fut immédiat, avec la rencontre d'un nouveau public particulièrement curieux et enthousiaste.

4.3 Rendre le patrimoine biarrot accessible

La première forme d'art présent dans l'espace public, c'est évidemment le patrimoine. Grâce à une politique de préservation volontariste, Biarritz peut s'enorgueillir de détenir un riche patrimoine architectural, reflet de son histoire. Depuis le Second Empire, et la mue d'un village de pêcheurs en station mondaine internationale, Biarritz est devenue le terrain de jeu favori des plus grands architectes. Au gré des modes et des nouveautés, des courants et des époques, ils expriment leur talent dans un environnement où tous les rêves semblent possibles. Du pavillon de « style chalet » au chef-d'œuvre Art déco qu'est le Casino municipal, du palais gothique au palais baroque, la ville offre une expérience unique, éclectique et panachée qu'il convient de valoriser.

4.3.1 Valoriser le patrimoine et l'histoire de Biarritz

4.3.1.1 Visites guidées et musée historique

L'histoire de Biarritz, de ses monuments, de son patrimoine, mais aussi de ses aspects insolites sont commentés lors de « balades urbaines » qui touchent un large public. Articulées autour du patrimoine historique de la ville, elles sont proposées par l'Office de tourisme et le musée historique. Autant d'occasion de découvrir l'histoire de la ville autour de parcours surprenants et d'itinéraires inédits, tels que : Biarritz et la mer, Biarritz et l'Empire, Biarritz et le monde, ou encore Biarritz au XX^e siècle

D'autre part, le musée historique de Biarritz, sis dans la belle église anglicane St Andrew's, présente une collection riche et variée sur l'histoire de Biarritz. Il a pour objet de préserver et de transmettre le patrimoine de la Ville. Il propose des visites de quartier, des conférences mensuelles, et avec le soutien du service des affaires culturelles des expositions patrimoniales.

4.3.1.2 Une application numérique pour une digitalisation du patrimoine biarrot

La Ville de Biarritz a pour projet de proposer au grand public une application numérique autour de l'histoire, du patrimoine, et de la culture de Biarritz. Elle vise à faire connaître et valoriser la grande et belle histoire de Biarritz ainsi que son patrimoine exceptionnel via un dispositif innovant et attractif. A cette fin, une consultation a été lancée courant 2021 pour la livraison de contenus rédactionnel pour chacune des -très nombreuses- thématiques historique, culturelle et patrimoniale. Maintenant que ce travail d'indexation et de traitement rédactionnel a été réalisé, il convient de passer à sa digitalisation au travers d'une interface numérique susceptible d'attirer une audience plus jeune, notamment en offrant une expérience ludique, pédagogique et divertissante. Ce point sera repris dans les orientations budgétaires traitées dans la 2^e partie du présent document.

4.3.1.3 Soutien à l'édition d'ouvrages sur le patrimoine

Si les budgets contraints ne permettent plus la commande d'œuvres d'art pour l'espace public, les collections municipales continuent toutefois de s'enrichir. En effet, en 2022, une opération de mécénat (80K€ levés auprès de sociétés privées) a permis de faire entrer 130 dessins portant sur le patrimoine architectural de la Ville dans son fonds patrimonial. Ces dessins constituent la base du Beau-livre d'art « Biarritz » publié par les éditions Koegui. Les Biarrots pourront découvrir ces dessins originaux lors de l'exposition organisée à la médiathèque de Biarritz en novembre 2022. Le contenu du livre reste ainsi indivisible et propriété des Biarrots. Ces aquarelles constitueront un support particulièrement attractif pour représenter Biarritz, dans et hors les murs, et pour sensibiliser le grand public à l'exceptionnelle richesse de ce patrimoine que nous partageons en héritage et que nous avons à cœur de protéger et de transmettre.

4.3.2 Journées européennes du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine demeurent l'un des rendez-vous culturels les plus appréciés des Français. A Biarritz, l'édition 2022 a séduit un large public ravi de l'éclectisme de la proposition et des nouveautés proposées. La balade nocturne du vendredi soir a rassemblé plus de 250 personnes au gré d'une déambulation de 2h, éclairée de bâtons lumineux. Elle aura permis d'aborder le patrimoine autrement tout en mettant à l'honneur les artistes et associations impliquées dans la vie biarrote : L'harmonie municipale, le Théâtre du Versant, le chœur Oldarra, la Cie Maritzuli, les 22 danseurs du Malandain Ballet Biarritz ou encore la soprano Maria Mendizabal, qui a enchanté le public avec son interprétation de « l'Ode à la Lune » de Dvorak. D'autres belles surprises sont à relever, comme la découverte du golf du Phare, l'installation monumentale « La Grille et Le Territoire » dans le parc de la villa Natacha, une visite du patrimoine surf de la ville, sans oublier la visite des toits-terrace des Galeries Lafayette ou celles de l'Hôtel du Palais, qui suscitent toujours autant d'engouement.

4.3.3 Eglise orthodoxe

Face aux difficultés que rencontrait l'association culturelle orthodoxe de Biarritz pour boucler les financements nécessaires aux travaux de restauration de l'église orthodoxe de Biarritz, et compte tenu de l'état très préoccupant de la coupole et de ses massifs de base, la Ville a décidé de faire un effort exceptionnel, qui s'est traduit par une subvention de 46.000€. Cette aide permettra également de déclencher les aides du Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques, à hauteur de 15% de la dépense subventionnable retenue par la DRAC, permettant ainsi de boucler le plan de financement et les travaux afférents, indispensables à la sauvegarde de cet édifice emblématique de Biarritz.

4.4 Développement des liens avec Donostia/San Sebastian

Le développement des relations internationales est également un élément essentiel de la dynamique culturelle et de la vitalité d'une ville.

Après une visite de travail à Donostia / San Sebastian (DSS) le 9 octobre 2020, les Maires de Biarritz et DSS ont souhaité renforcer leur collaboration autour d'axes prédéfinis que sont la mobilité, le tourisme durable, la culture et le développement économique. Ce rapprochement se fonde à la fois sur une vision partagée entre les deux Villes, des défis communs identifiés et une volonté d'anticiper les changements majeurs. Les deux villes ont bien sûr beaucoup en commun et souhaitent mieux collaborer afin de tirer profit des opportunités qu'offrirait une relation plus étroite. Le 7 juin 2021, après plusieurs mois de travail réunissant élus, agents et acteurs associés, un mémorandum de collaboration a été signé à Biarritz. Ce document précise les axes de travail en commun et les modalités de mise en œuvre.

Depuis, les Villes de Biarritz et de San Sebastian ont entretenu des relations nourries et régulières. Les élus et services ont pu s'inspirer mutuellement sur des dossiers précis : protection contre les vagues submersion, mesures pour garantir la tranquillité publique, analyse comparative sur la ville intelligente... Des projets communs ont également vu le jour : mise en place d'une navette touristique entre les deux villes, organisation d'un Cook & Fashion spécial Biarritz, célébration du 500^e anniversaire de la circumnavigation d'Elkano autour du monde, présentation du Marathon de Biarritz, participations croisées de compagnies de danse espagnoles à Biarritz et françaises à Donostia...

Malgré une différence d'échelle manifeste, en renforçant leurs liens, les deux villes, portes d'entrées de la « grande côte basque », espèrent augmenter leur influence pour mieux répondre aux principaux défis économiques, territoriaux, culturels et environnementaux de demain.

4.5 Perpétuer les traditions porteuses de sens et soutenir les activités culturelles basques

Elles font également le rayonnement de Biarritz, grâce au travail de transmission et d'organisation d'associations historiques de la ville. Ainsi, chaque mois les amateurs de danses et de chants basques se réunissent sur le parvis du Casino municipal, pour faire vivre et partager leur passion (Mutxiko et Kantalasai). Les traditions investissent également l'espace public lors de rendez-vous rituels : en février, la Sainte Agathe est célébrée en chanson par les aînés de l'association Arroka, secondés depuis près de 10 ans par les enfants des écoles bilingues de la ville, lors d'un défilé menant jusqu'à l'hôtel de Ville. Ce dispositif de transmission intergénérationnelle permet aux jeunes biarrots de renforcer leurs bases linguistiques et d'acquérir des codes culturels du territoire.

En mars, en juin et en octobre, la Cie Maritzuli fait revivre le carnaval, les feux de la Saint Jean et l'Ezpata dantza de la Saint Martin. L'impressionnant travail réalisé autour des costumes y est dévoilé, lors de défilés souffrant quand même d'un déficit de notoriété au regard de leurs dimensions qualitatives.

A contrario, le travail réalisé en 2021 autour de la venue d'Olentzero par un regroupement d'association biarrottes et par le service langue basque a permis de redynamiser cet événement populaire porteur de sens. Le public réuni en nombre a admiré un défilé réunissant musiciens, géants, joaldun, danseurs et familles costumées, offrant une analogie avec « la venue du messager de la lumière » à une période où justement « Biarritz s'habille de lumière ». Ces rendez-vous offrent aux néophytes l'opportunité de découvrir la langue et la culture basque et aux amateurs ou locuteurs des occasions de la pratiquer activement. Dans une période de profondes mutations, la médiation culturelle et le partage des codes du territoire contribuent indéniablement à un meilleur vivre-ensemble.

4.6 Contribuer à la revitalisation de la langue basque

Alors que la langue basque connaît à l'échelle du territoire un renouveau important auprès des nouvelles générations et d'une partie des arrivants, Biarritz poursuit sa démarche de démocratisation de l'accès à l'euskara en déployant une politique publique structurée autour de 4 enjeux interconnectés :

- 1) Augmenter le nombre de locuteurs, en encourageant la transmission, l'enseignement et l'apprentissage.
- 2) Développer la pratique sociale.
- 3) Améliorer l'usage et la visibilité de la langue.
- 4) Agir sur le prestige et l'attractivité de l'euskara.

Suivant une feuille de route structurée autour de 8 axes de travail, en 2022 le service langue basque a impulsé de nouveaux projets innovants à l'échelle du territoire, tout en assurant un rôle de fonction support (traduction, interprétariat, rédaction, conseil...) et en reconduisant les dispositifs en cours (livret de famille bilingue, animations linguistiques et culturelles, accompagnement des opérateurs, bourse de recherche, signalétique de bâtiments communaux...).

Ainsi, après une pause de 4 ans, un module d'initiation à la langue basque a été proposé aux élus et agents volontaires. D'une durée de 36h, cette version actualisée a réuni 14 élus et 27 agents. Avec un taux de satisfaction de 92% et un souhait de poursuite de 85%, cette formation interne s'est avérée créatrice de cohésion entre agents de différents services, en plus de transmettre les bases de la langue et de la culture basque dans une démarche ouverte et inclusive. Cette initiative créée à Biarritz en 2015 a été suivie par près de 90 agents de la collectivité. En 2023, la Ville pourrait imaginer la continuité de ce programme adapté aux attentes des agents et tenant compte des contraintes des services.

Parallèlement, suite à une demande exprimée en Comité de pilotage, une découverte de la langue basque a été proposée dans les 4 écoles publiques bilingues de la ville et au sein de l'école confessionnelle bilingue Sainte-Marie. Les parents y ont acquis des formules utilisées de façon récurrente avec leurs enfants, ainsi que des conseils pratiques sous forme d'infographie créées pour l'occasion. Ce dispositif-pilote a réuni 64 parents. D'autres collectivités envisagent de s'inspirer de cette initiative biarrote qui demande à être renouvelée.

En 2022, la collection de lexiques de poche a également été rééditée dans le cadre d'une démarche mutualisée réunissant l'OPLB, la CAPB et les communes de Biarritz, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye. Le pilotage a été assuré par Biarritz, générant des économies d'échelle importantes dans le cadre d'une demande groupée. Ce support ludo-pédagogique très apprécié des biarrots et des visiteurs a bénéficié d'une visibilité importante grâce à un affichage dynamique sur les panneaux lumineux.

Enfin, avec un fonds de 14.500 documents en langue basque à destination du public adulte et jeunesse (livres, journaux, CD, DVD) et une politique d'animation cohérente, la Médiathèque continue de jouer un rôle important dans la diffusion de la langue basque. Il s'agit du fonds contemporain le plus important du département. 2.500 documents en langue basque sont prêtés chaque année. La médiathèque organise régulièrement des animations pour faire vivre ce fonds, et un club de lecture en langue basque se réunit une fois par mois tout au long de l'année. De plus, des lectures en langue basque sont proposées pour les enfants. Des conférences, tables-rondes et rencontres d'auteur ont également lieu chaque mois en langue basque, avec traduction simultanée. Une exposition annuelle est consacrée au secteur basque. En 2022, les photographies de la reporter Angela Majias, qui travaille pour plusieurs quotidiens du Pays basque, ont été exposées.

II. Propositions d'ouverture de crédits pour 2023 pour le pôle culture

2.1 Proposition d'ouverture de crédits pour 2023 pour le service des affaires culturelles

En 2022, les **ouvertures de crédit votées en dépenses en DM1 s'établissaient à 300.872€ TTC**. L'**atterrissage 2022** devrait se situer autour de **160.000€**. A cela deux facteurs principaux : l'absence d'exposition d'été (budgétée initialement à hauteur de 110.000€) et des dépenses limitées sur les lignes « jumelage » à 12.000€ sur les 50.000€ provisionnés.

Les ouvertures de crédit en dépenses inscrites en **DM1 au budget annexe** s'élevaient quant à elles en **2022 à 92.000€ HT**. Ces crédits seront intégralement consommés d'ici la fin de l'année. En 2023, il est proposé au budget primitif **des dépenses sur le budget principal d'un montant de 204.515€ TTC** (soit une baisse de presque 100K€ par rapport à 2022), et au **budget annexe de 104.750€ HT** (montant quasi identique à celui de 2022).

Les ouvertures de crédit en dépenses inscrites en **DM1 au budget annexe** s'élevaient quant à elles en **2022 à 92.000€ HT**. Ces crédits seront intégralement consommés d'ici la fin de l'année. En 2023, il est proposé au budget primitif **des dépenses sur le budget principal d'un montant de 204.515€ TTC** (soit une baisse de presque 100K€ par rapport à 2022), et au **budget annexe de 104.750€ HT** (montant quasi identique à celui de 2022).

A noter que depuis l'exercice budgétaire 2021, les crédits dédiés à la communication du pôle culture (médiathèque, langue basque et affaires culturelles) sont délégués au service communication de la Ville, qui les gèrent.

Ainsi, au budget principal 2022, le montant des crédits transférés à la communication sont les suivants :

- 13.200 € TTC pour la médiathèque
- 30.900 € TTC pour les affaires culturelles
- 7.500€ TTC pour la langue basque

Au budget annexe : 17.500€ HT

De la même façon, les dépenses de personnel (surveillance, distribution, etc.) sont prises en charge en direct par le service des ressources humaines, auquel a été transmis une quantification de nos besoins pour 2023, mais ne nous en a pas encore communiqué le montant global. Ces montants estimatifs sont toutefois intégrés aux données chiffrées ci-dessous à titre indicatifs, par souci de transparence.

2.1.1 Demande d'ouverture de crédits au budget principal service affaires culturelles (204.515€ TTC)

2.1.1.1 Les expositions à la Crypte

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour les 6 expositions de 2023 est de 38.900 € (+ 33.800€ pris en charge par les services communication et RH).

L'année 2023 débutera par la rétrospective de l'artiste Pierre Labadie, dit Pier. Récemment disparu, cette exposition prendra la forme d'un hommage. Pier, souvent décrit comme le fils spirituel de Ramiro Arrue, était un artiste biarrot, qui a dépeint la vie locale avec ses scènes de fêtes, cérémonies, jeux, et paysages. Le public pourra admirer sa technique savamment structurée entre ombre et lumière. Il était aussi connu pour ses créations graphiques, réalisées à l'occasion de nombreux événements : affiches de fêtes régionales, tournois de pelote, de golf, concerts de chœur d'hommes, mais également pour la décoration des boîtes de macarons des grandes marques locales.

Pour les vacances de février, les voûtes de la Crypte Ste Eugénie accueilleront l'artiste Mathieu Piffeteau. Par une incroyable dextérité acquise auprès d'artistes aborigènes d'Australie du nord et un parcours de vie atypique, il transportera le public dans un univers fait d'illusion graphique, provenant d'un mélange des formes et des couleurs.

Le public sera par la suite invité à découvrir le travail de Franck-Jean d'Eugène qui transposera son atelier dans la Crypte pendant toute la durée de l'exposition. C'est au milieu de ses grands dessins ciselés, que l'artiste poursuivra son œuvre entouré des livres, objets et vestiges iconographiques qui lui sont nécessaires pour peindre.

En lien avec la journée de l'Océan, le 8 juin 2023, le service des affaires culturelles organisera une exposition autour du concept de la « vague ». Un trio d'artistes composé de Samuel Dougados, Nils Inne et Alain Bourdon proposera une exposition mêlant plusieurs supports (sculptures, peintures, dessins, photographies...).

La rentrée scolaire verra un artiste natif d'Argentine installé en France, Alberto Bali, occuper les murs de la Crypte, en lien avec le Festival Biarritz Amérique latine. L'univers de cet artiste, contrairement à sa joviale spontanéité, n'est pas empreint d'optimisme : friches industrielles, portraits de voyous patibulaires de Buenos Aires... Il se met en scène dans des situations cauchemardesques entouré de murs nus, mobilier simple, couleurs pâles... résurgence de temps difficiles sources de son expatriation ?

Ce nouveau projet d'exposition d'Anne Kuhn sera présenté à l'automne à la Crypte. L'exposition consiste en une série photographique « Love me tender » issue d'une sélection de quatre séries réalisées entre 2010 et 2020. Elle suivra un fil d'Ariane rappelant les différentes étapes de la vie, et invitera le visiteur à s'interroger sur le sens des choses à travers des thèmes universels comme l'éducation, la mémoire, l'attente, ou encore l'amour. Guidé par un itinéraire en clair-obscur, le public aura la sensation d'intégrer les décors, d'entrer intimement en contact avec les personnages.

L'exposition de fin d'année n'est pas encore décidée. Mais elle se poursuivra comme chaque année jusqu'à la fin du FIPADOC.

2.1.1.2 Exposition Bellevue : « Biarritz, les vents, les astres et la mer » (samedi 8 avril - mercredi 3 mai 2023)

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour cette exposition est de 42.800 € (+11.500€ pris en charge par les services communication et RH).

Le Bellevue continue d'ouvrir ses portes aux artistes locaux pour témoigner de la créativité du territoire. Ce printemps l'exposition « Biarritz, les vents, les astres et la mer », imaginée par l'artiste Franck Cazenave, regroupera une trentaine d'artistes invités. Elle fait suite à la publication du livre éponyme, sorti à l'été 2022. C'est une invitation à reconsidérer notre relation au vivant à partir des rapports singuliers qu'entretient Biarritz aux éléments. À l'heure de la grande angoisse écologique, les artistes du monde entier invitent à repenser et réenchanter notre place au sein du vivant. En France et dans le monde, on ne compte plus les projets consacrés aux relations entre l'humain et la nature. Le public est dans l'attente de projets optimistes ancrés dans le respect du passé et portés par une écologie heureuse. « Biarritz, les vents, les astres et la mer » est un projet artistique, culturel, mais aussi un projet humain. Il s'appuie sur l'envie de partager des émotions, de trouver du sens, de retisser du lien : entre amoureux de la culture et simples curieux, entre enfants et seniors, entre locaux et visiteurs.

Un riche programme de rencontres avec le public (visites, ateliers enfants, conférences, tables rondes, performances danse, musique...), conçu en partenariat avec les acteurs locaux, devrait permettre au public de s'approprier l'expérience.

2.1.1.3 Plan d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour cette proposition est de 10.300€ TTC (+ 2.500€ délégués au service communication et le transport des élèves est pris en charge sur le budget des affaires scolaires).

Pour la deuxième année consécutive, un plan d'éducation artistique et culturel, fruit d'un travail transversal entre les services de la Ville, l'Education Nationale et de nombreux partenaires associatifs, viendra renforcer la politique de la Ville en faveur de l'éducation artistique, qui est véritablement en train de s'imposer comme l'une des grandes priorités d'action du service des affaires culturelles.

Intitulé « Fenêtre(s) sur cour », ce PEAC abordera de nombreux domaines : patrimoine, architecture, arts plastiques, etc. L'objectif : toucher une classe par école, soit 6 classes de la maternelle au CM2. Le principe : mettre en synergie les approches et compétences complémentaires de plusieurs partenaires culturels, afin de structurer des connaissances sur une thématique, traitée à chaque fois sous un prisme différent. À la suite des visites des différents sites, des rencontres des professionnels et du travail de l'année, les enfants produisent une œuvre collective, respectant un cahier des charges et une thématique, en vue d'une installation/exposition en fin d'année scolaire dans le parc de la Villa Natacha.

2.1.1.4 En route pour la scène

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour cette proposition est de 21.595€ (+1.900€ délégués au service communication et le transport des élèves est pris en charge sur le budget des affaires scolaires).

La première saison jeune public est lancée depuis septembre 2022 et se poursuivra jusqu'à la fin juin 2023. Cette proposition s'articule autour du spectacle vivant (théâtre, musique, danse) et s'adresse à l'ensemble des élèves des écoles primaires (publiques) de Biarritz. Au-delà de la simple rencontre avec le spectacle vivant, les enfants et leurs enseignants seront invités à appréhender les spectacles sur la base de dossiers pédagogiques fournis par les compagnies, de sorte à ce qu'ils soient véritablement acteurs des représentations et que ces moments de sensibilité puissent devenir de nouvelles occasions d'apprendre et de s'exprimer.

2.1.1.5 Journées européennes du patrimoine

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour cette proposition est de 5.800 € (+3.800€ délégués au service communication).

Comme chaque 2^e week-end de septembre, la Ville aura à cœur de faire découvrir ou redécouvrir des sites chers aux biarrots mais pas que... Autour de la thématique arrêtée par le Ministère de la culture (non encore communiquée), ces journées auront pour but de rassembler toutes les générations autour de visites gratuites.

2.1.1.6 Exposition au musée historique de Biarritz

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour cette exposition est de 21.000 €. Plusieurs projets sont à l'étude : une exposition pour commémorer les 150 ans de la disparition de Napoléon III ou bien une autre en lien avec l'association « Les années folles ».

Signalons enfin les dépenses prévisionnelles suivantes :

- 50.000€ sont affectés aux jumelages, 10.920€ à des frais d'honoraires (prise charge partielle des recouvrements du musée Asiatika et mission d'accompagnement en politique culturelle), 2.500€ pour un projet transversal et collaboratif en lien avec la médiathèque (à l'instar de l'exposition des aquarelles Koegui pour 2022), et enfin 700€ pour la maintenance des installations de surveillance de la Crypte Sainte Eugénie.

2.1.2 Demande d'ouverture de crédits au budget annexe service affaires culturelles (104.750€ HT)

2.1.2.1 Retransmissions de 10 opéras en direct du MET New York 2023 (75.750 € HT)

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle pour l'année 2023 est de 75.750 € HT (+ 42.000 € HT pris en charge par la communication et la direction générale pour les locations de la salle auprès de Biarritz tourisme).

La temporalité étant celle d'une saison (octobre 2022 – juin 2023), les dates de diffusion pour la saison 23-24 ne sont pas encore connus. A noter la grande difficulté à obtenir des dates synchrones avec les diffusions en direct proposées par le MET (qui constituent pourtant l'essence et le principe même de ces concerts). En effet, les dates de la saison 2023-2024 ne sont communiquées aux diffuseurs que courant février 2023. Or, à cette date, Biarritz tourisme a déjà énormément d'options ou de réservations pour les samedis de la saison 2023-2024. En conséquence, la diffusion de ces opéras perd beaucoup de sens.

La nouvelle saison lyrique du prestigieux Metropolitan Opera de New York ouvre ses portes sous le signe de la fraîcheur et du grand spectacle. Servis par des artistes au sommet de leur art, trésors du répertoire et créations inédites se côtoient pour faire découvrir le meilleur de la scène actuelle. Parmi les dix spectacles proposés sur la saison 22-23, pas moins de 7 nouvelles productions. A commencer par la *Medée* de Cherubini avec Sondra Radvanovsky en ouverture de la saison. Il sera également possible de découvrir la première mondiale de l'opéra *The Hours*, par un trio Fleming-Didonato-O'Hara éblouissant. Les nouveautés incluent également le rare *Fedora* de Giordano, le théâtral *Lohengrin* de Wagner ou encore le vibrant *Champion* de Blanchard. En fin de saison, les classiques mozartiens *Don Giovanni* et *La Flûte enchantée* se dévoilent dans des mises en scènes inédites. Enfin, trois incontournables viendront compléter ce programme exceptionnel : *La Traviata* et *Falstaff* de Verdi, et *Le Chevalier à la rose* de Strauss avec Lise Davidsen.

Les tarifs demeurent inchangés pour cette nouvelle saison, de sorte à ce que cet art complet qu'est l'opéra continue de s'ouvrir au plus large public.

2.1.2.2 Théâtre du Colisée (9.000€ HT)

Il s'agit là de la reconduction du budget de fonctionnement du théâtre du Colisée. Ces dépenses concernent l'achat de consommables, mais aussi et surtout les indispensables remplacements du régisseur. En effet, compte tenu de l'occupation extrêmement dense du Colisée tout au long de l'année, le régisseur, qui y travaille seul, doit à certaines périodes d'intenses activités être remplacé de sorte à ce que son temps de travail effectif demeure dans le cadre légal imposé par le droit du travail (respect du maximum légal de volume horaire hebdomadaire notamment).

2.1.2.3 Spectacle à la Gare du Midi (20.000€ HT)

Une partie de ce montant est provisionné pour aider à la faisabilité du spectacle de Noël 2023 à destination des enfants scolarisés dans le primaire à Biarritz, à l'instar de ce qui est fait cette année autour de la comédie musicale « Le fabuleux anniversaire du Père Noël », organisé conjointement par les services culture et éducation.

Par ailleurs, le service étudie la possibilité d'une invitation du spectacle « Prise de Bec », écrit et mis en scène par Laurent Tixier. Il parle de l'Histoire de France avec la création de la 3^e République, et son intérêt premier est de mettre en lumière tout ce que le Second Empire a apporté à la République.

2.1.3 Proposition d'ouverture de crédits en investissements courant 2023 pour le service des affaires culturelles (120.000€)

Traditionnellement, le service des affaires culturelles peut compter sur une enveloppe d'investissement de l'ordre de 30 à 40K€. En 2023, il est proposé de porter ce montant à 120K€ compte tenu de nouveaux projets artistiques (street-art), mais aussi de la nécessaire restauration du mobilier inscrit aux Monuments Historiques. En termes comptables, ces deux postes de dépenses sont à inscrire en investissement et non au budget principal.

2.1.3.1 Projet de fresques murales en lien avec la Fondation Pangeaseed (20.000 €)

Suite aux échanges initiés avec la ville californienne de Santa Cruz, il est envisagé de réaliser une série d'œuvres de street-art dans Biarritz sur la thématique de l'océan et de l'environnement. L'objectif de ces peintures murales : contribuer à la défense des océans. La Fondation PangeaSeed œuvre au travers de ces diverses activités à un changement environnemental significatif pour les océans, en s'appuyant notamment sur la science, l'éducation et « l'artivisme ».

2.1.3.2 Poursuite du projet Art & Jardin (5.000€)

Forts du succès de l'opération Art & Jardin en 2022, avec l'intervention remarquable de l'artiste Nils Inne sous le viaduc du quartier de la Négresse, un autre lieu un peu délaissé sera mis en lumière grâce à l'intervention d'un artiste de street ou land art, qui sera sélectionné sur concours par un vote des Biarrots.

2.1.3.3 Travaux de restauration du mobilier de la Chapelle impériale (78.000€)

Le recollement commandité par la DRAC Nouvelle Aquitaine a mis en exergue une grande fragilité du mobilier inscrit aux Monuments Historiques (MH) de la Chapelle Impériale, dont la plupart des objets sont menacés de « péril ». Il devient donc urgent d'enclencher la restauration de ces objets inscrits aux MH, d'autant qu'il s'agit d'un processus relativement long. De fait, après l'appel d'offres et compte tenu du classement de ces objets, la DRAC doit obligatoirement donner son avis scientifique et technique sur le dossier, et déterminer le montant de son aide financière (25 à 30% du montant total). Aucune intervention des restaurateurs ne peut débiter avant cette validation de la DRAC.

Le montant estimé des travaux de restauration est de l'ordre de 78.000€. Il convient donc d'inscrire ces crédits pour être en capacité de régler les artisans d'art, qui remporteront le marché. Toutefois, une campagne de mécénat sera lancée en parallèle, auprès de donateurs privés.

2.1.3.4 Investissements courants réguliers (17.000€)

Les autres postes de dépenses en investissement courant concernent l'achat de spots d'exposition pour la Crypte et le Bellevue, un équipement lumière pour le Colisée, et l'amélioration de la sonorisation de la Crypte pour un budget total prévisionnel de 17.000€.

Enfin, il faut signaler que 2 opérations à la croisée de plusieurs services n'émargent pas sur le budget du service culturel, mais ont bien été inscrites en dépenses sur les propositions d'opérations budgétaires d'autres services :

- Comme indiqué au 4.3.1.2, la Ville de Biarritz a pour projet de proposer au grand public une application numérique ludique, pédagogique et divertissante autour de l'histoire, du patrimoine, et de la culture de Biarritz. Le service communication disposant d'une ligne budgétaire « nouvelles technologies », par souci de simplicité, il a été décidé que les crédits seraient fléchés sur cette ligne pour un montant de 40.000€.
- Le Centre National des Arts Plastiques (CNAP) intime à la Ville d'enclencher une phase de restauration des sculptures les plus en péril. Ces phases de restauration sont minutieuses et doivent nécessairement être réalisés par la SOCRA (société de conservation et de restauration d'œuvres d'art), seul organisme agréé par le CNAP. Les premiers devis réalisés faisaient état d'un montant de l'ordre de 30.000 € TTC. Ces dépenses font l'objet d'une inscription de crédits auprès du service direction des espaces publics.

2.2 Proposition d'ouverture de crédits pour 2023 pour le service médiathèque

2.2.1. Budget d'investissement (165.000€)

Les achats de documents : 75.000 € (art.2168)

- 65.000 € sont nécessaires au renouvellement régulier des collections physiques de la médiathèque : achat des nouveautés pour les différents secteurs de la médiathèque : adultes, jeunesse, basque, America et Image et Son.
- une enveloppe de 10.000 € est dédiée à l'offre de contenus numériques : e-books pour les liseuses, plate-forme de consultation en streaming de films et de presse et offre numérique musicale. Les coûts de ces services sont en augmentation du fait d'une forte hausse de l'usage de la vidéo en ligne (habitudes prises par nos usagers pendant le confinement).

L'équipement des documents, le matériel et le mobilier : 10.000 € (art.2188)

- 6 000 € pour l'équipement des documents (filmolux, code à barres, antivols, boîtiers pour les documents audiovisuels et musicaux...).
- 4 000 € pour du mobilier et matériel : remplacement du mobilier jeunesse (poufs et tapis) qui datent de l'ouverture et sont abîmés.

Installation d'un système RFID à la médiathèque : 80.000 € (art.2188)

Une enveloppe de 80 000 € a été octroyée sur la ligne 2188 en 2022 pour le projet RFID. Le marché a été lancé et les offres reçues, mais le choix du prestataire n'a pas encore été fait. Les engagements seront effectués dès que le prestataire sera choisi. Ceci étant, les factures liées au projet RFID risquent d'être émises début 2023. Il faudrait que cette somme puisse faire l'objet d'un rattachement de l'exercice 2022 à celui de 2023, ou qu'elle soit réinscrite en 2023. Dans l'attente, cette somme est provisionnée à nouveau dans le présent document budgétaire.

2.2.2. Budget de fonctionnement (76.100€)

Les animations : 50.000€ (art 611)

- 30.000 € pour les animations de la médiathèque : la médiathèque organise de nombreuses animations tout au long de l'année : expositions, rencontres littéraires, ateliers d'écriture, conférences, projections de documentaires, animations pour la jeunesse, etc... Cette somme sert à couvrir les dépenses liées à ces animations : location d'exposition, transport d'exposition, rémunération de la prestation d'un intervenant, frais de déplacement et d'hébergement des intervenants, frais de traduction pour les animations liées au secteur basque ou America.
- 20.000 € pour les ateliers du département image : il s'agit de la rémunération des intervenants des ateliers du département image.

Les périodiques : 14.000 € (art 6065)

Renouvellement des 150 abonnements de périodiques de la médiathèque.

Les droits : 3.500 € (art 6358)

Ecoute sur place des documents et droits lors d'animations (SACEM)

Fournitures et petits équipements : 8.600 € (art 60632 et 6068)

Notamment fournitures pour les ateliers du département image et pour les ateliers jeunesse et Fournitures et petits équipements pour l'entretien du bâtiment.

Enfin, signalons que depuis 2021, les crédits communication ont été transférés au service communication, qui désormais les gèrent. Pour la médiathèque, ils s'élèvent à 13.200 € (art 6236). Ils sont consacrés à la communication de la médiathèque : programme d'animation, programme jeunesse, supports de communication ponctuels et petits éléments de signalétique.

2.3 Proposition d'ouverture de crédits pour 2023 pour le service langue basque

Compte tenu des exigences budgétaires les montants proposés ont été reconduits à l'identique. Or, certaines fonctions assurées auparavant par les agents du service devront être externalisées en 2023 (traductions, formations, organisation). La part du budget municipal alloué à Mintzalasai dans le cadre des lignes budgétaires du service langue basque pourra être allégée, par un soutien accru à l'association portant cet événement avec la Ville. En effet, la logistique liée à cet événement coûte désormais 5.000€ alors qu'il était auparavant pris en charge sur les crédits du CTM. Cette somme devra être reventilé au profit de l'association éponyme.

Contrats de prestation de service : 35.000€ (art. 611)

Pour les prestations de traduction-interprétariat, l'organisation d'évènements, la conception de supports de formation, d'accompagnement et de veille.

Versement à des organismes de formations : 4.500€ (art6184)

Pour la reconduction des initiations et des découvertes à la langue basque en direction de différents publics.

Fournitures et petits équipements : 500 € (art 6068)

Pour le bon fonctionnement du service et l'organisation d'ateliers, d'évènements ou de cours.

Depuis 2021, 7.500€ sont transférés sur les lignes budgétaires du service Communication. Ces crédits sont affectés pour moitié à la promotion des événements organisés par le service langue basque (Santa Agate txiki, Mintzalasai, Olentzero...) et pour moitié pour la création de supports de sensibilisation (cahiers d'activités, lexiques, infographies, guides...). Le même montant est intégré aux dépenses du service communication.

LA LANGUE BASQUE

Une volonté de poursuivre la revitalisation de la langue basque

Alors que la langue basque connaît à l'échelle du territoire un renouveau important auprès des nouvelles générations et d'une partie des arrivants, Biarritz poursuit sa démarche de démocratisation de l'accès à l'euskara en déployant une politique publique structurée autour de 4 enjeux interconnectés :

- 1) Augmenter le nombre de locuteurs, en encourageant la transmission, l'enseignement et l'apprentissage.
- 2) Développer la pratique sociale.
- 3) Améliorer l'usage et la visibilité de la langue.
- 4) Agir sur l'ancrage et l'attractivité de l'euskara.

Depuis juin 2020, notre majorité a donné une nouvelle impulsion à la politique municipale en faveur de la langue basque avec :

- La signature de la Charte européenne des langues minoritaires,
- La création du premier livret de famille français-basque,
- Les séances « découverte spéciale parents d'élèves » ou encore l'adoption d'un plan transversalité,
- La mise en place de nombreuses animations linguistiques et culturelles, - l'accompagnement des opérateurs,
- Le soutien aux bourses de recherche,
- La signalétique des bâtiments communaux,
- Des actions de formation. Après une pause de 4 ans, un module d'initiation à la langue basque a été proposé aux élus et agents volontaires. D'une durée de 36h, cette version actualisée a réuni 14 élus et 27 agents. Avec un taux de satisfaction de 92% et un souhait de poursuite de 85%, cette formation interne s'est avérée créatrice de cohésion entre agents de différents services, en plus de transmettre les bases de la langue et de la culture basque dans une démarche ouverte et inclusive.

En 2023, la Ville pourrait imaginer la continuité de ce programme adapté aux attentes des agents et tenant compte des contraintes des services.

Suite à une demande exprimée en Comité de pilotage, une découverte de la langue basque a été proposée dans les 4 écoles publiques bilingues de la ville et au sein de l'école confessionnelle bilingue Sainte-Marie. Les parents y ont acquis des formules utilisées de façon récurrente avec leurs enfants, ainsi que des conseils pratiques sous forme d'infographie créées pour l'occasion. Ce dispositif-pilote a réuni 64 parents. D'autres collectivités envisagent de s'inspirer de cette initiative biarrote qui demande à être renouvelée.

En 2022, la collection de lexiques de poche a également été rééditée dans le cadre d'une démarche mutualisée réunissant l'OPLB, la CAPB et les communes de Biarritz, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye. Le pilotage a été assuré par Biarritz, générant des économies d'échelle importantes dans le cadre d'une demande groupée. Ce support ludo-pédagogique très apprécié des biarrots et des visiteurs a bénéficié d'une visibilité importante grâce à un affichage dynamique sur les panneaux lumineux.

Enfin, avec un fonds de 14.500 documents en langue basque à destination du public adulte et jeunesse (livres, journaux, CD, DVD) et une politique d'animation cohérente, la Médiathèque continue de jouer un rôle important dans la diffusion de la langue basque. Il s'agit du fonds contemporain le plus important du département. 2.500 documents en langue basque sont prêtés chaque année. La médiathèque organise régulièrement des animations pour faire vivre ce fonds, et un club de lecture en langue basque se réunit une fois par mois tout au long de l'année. De plus, des lectures en langue basque sont proposées pour les enfants. Des conférences, tables-rondes et rencontres d'auteur ont également lieu chaque mois en langue basque, avec traduction simultanée. Une exposition annuelle est consacrée au secteur basque. En 2022, les photographies de la reporter Angela Majias, qui travaille pour plusieurs quotidiens du Pays basque, ont été exposées. Dans le même temps, le service a été repositionné avec des missions complémentaires : Coopération transfrontalière et Jumelages. Ces 3 politiques publiques cumulées (langue basque, coopération transfrontalière et jumelages) renforcent un positionnement équilibré d'une ville ancrée dans un territoire et empreinte de sa langue et de sa culture, tout en restant ouverte sur le monde et ses nouveaux partenariats.

PERSPECTIVES

Une organisation à repenser

La mise en disponibilité de la traductrice et le départ du Chef de service ont fait chuter les effectifs du service langue basque de 2,8 ETP à 0,8 ETP. Cette situation n'émane pas d'une volonté des élus de réduire la capacité d'ingénierie du service langue basque, mais bien du souhait de ses agents de s'orienter vers de nouveaux projets.

Dès lors il apparaît nécessaire de redimensionner les missions et d'optimiser le fonctionnement du service, pour une mise en compatibilité avec 1,8 ETP (agent en poste + recrutement d'une personne).

Un recentrage de la politique linguistique

Une réorganisation sera nécessaire en tenant compte de la nouvelle configuration territoriale et des ressources disponibles en interne et en externe.

Se dessaisir de certaines responsabilités endossées par le passé :

Abandonner le rôle de chef de file : d'autres collectivités devront assumer les travaux d'impulsion, d'animation et de conduite de projets mutualisés à l'échelle du territoire (ex. : lexiques de poche, livret de famille bilingue). Une meilleure répartition des tâches devra être mise en place avec la Ville de Bayonne pour les projets menés conjointement (ex. : Mintzalasai).

Ne plus évaluer de façon si détaillée chaque action : depuis 2015, des procédures précises de quantification et d'évaluation de l'action du service ont été mises en place, en vue de la tenue des Comités de pilotage, 2 fois par an, et de la commission extra-municipale. La production de ces indicateurs est gage de politiques publiques efficaces, mais sont également extrêmement chronophages. Suite à l'arrêt au 31/12/2022 de la convention de partenariat avec la CAPB (prise en charge de 7500€ du salaire de Irati Fernandez), le Copil ne se réunira plus. D'autre part, il est proposé de mettre un terme à la commission extra-municipale, dont l'utilité s'est avérée décevante.

Mutualiser la gestion administrative et financière à l'échelle du Pôle Culture : dans le cadre d'un rattachement direct au Pôle culture et à son Directeur, le secrétariat (Elise) et le suivi comptable (CIRIL) du service pourront être assurés par un agent des affaires culturelles, sous la supervision directe du Directeur des Affaires Culturelles. Les réponses aux demande Elise et la relation aux prestataires resteront toutefois naturellement du ressort des agents dédiés à la langue basque.

Autonomiser les opérateurs de terrain : maintenir un lien avec les acteurs associatifs de la ville et les accompagner sur des missions de conseil et de mise en relation, mais les laisser assumer l'intégralité du volet traduction et la mise en œuvre de leurs projets à l'exception des projets transversaux et structurants : Santa Agathe, Mintzalasai et Olentzero.

Externaliser des prestations : certaines missions de traductions, interprétariat, initiation, graphisme, sensibilisation... devront être externalisées et confiées à des prestataires.

Redéfinir les missions du service et des agents.

Renforcer la dimension interne de la politique linguistique (axes 1 et 2) : ces dernières années, le service langue basque a été davantage présent à l'extérieur en accompagnant les acteurs de terrain, et le travail avec les services a été légèrement délaissé par manque de cadre clair. Il en résulte un affaiblissement notoire de la présence de la langue basque dans la communication municipale. Un travail pourrait alors être initié pour définir cette présence sur les supports de communication papier et numérique (magazine, réseaux sociaux, site, dépliants, papeterie...), et le fonctionnement de quelques services stratégiques (Allô Madame le Maire, Médiathèque, Jeunesse, Affaires scolaires

Relancer la formation langue basque des agents (axe 4) : l'initiation de 36h lancée en début de mandat a débouché sur une satisfaction générale des agents et un souhait de poursuite de la part de 85% d'entre eux. Sous l'égide d'un élu commun aux deux services (A. PINATEL), des pistes intéressantes pour passer de l'initiation à la formation certifiante ont été esquissées en début de mandat. Ce dossier structurant, visible et concret avait été abandonné il y a une dizaine d'année par manque de volonté politique.

Redéfinir un plan d'accompagnement des acteurs associatifs (axe 5) : il convient de maintenir un lien étroit entre la municipalité et ses alliés de terrain que constitue les associations, mais dans une logique d'autonomisation immédiate. L'habitude de co-construction des dispositifs a contribué à la réalisation de beaux projets conjoints, mais la somme de travail incombant au service reste importante. Il semble en revanche important de maintenir une relation privilégiée avec les 4 canaux de transmission que sont l'ikastola Itsas Argi, la crèche Ohakoa, le centre de loisirs Uda Leku et le centre d'apprentissage pour adultes Aek. Pour les autres, dans une logique d'économie de ressources, un contact plus distant peut suffire.

Maintenir les activités culturelles majeures (axe 6) : temps forts de la vie biarrote et moment attendu par les amateurs de culture basque, Olentzero, Santa Agate et Mintzalasai sont des rendez-vous à pérenniser. Le défi qui s'offre au service est d'animer l'existant sans tomber dans une routine. Il conviendra alors de se donner les moyens d'innover, en associant les acteurs de terrain.

Représenter la Ville auprès des partenaires : assister aux réunions importantes et assemblées générales des associations majeures, participer au réseau des chargés de mission langue basque, être présent aux Comités consultatifs de l'OPLB, accompagner l'élu sur des déplacements stratégiques, contribuer à la définition des dispositifs impulsés par la CAPB, assurer le suivi de la Charte européenne des langues minoritaires ...

LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Pour une collectivité plus attractive, plus équitable et plus efficace malgré un cadre budgétaire contraint

Beaucoup de rattrapages et de mises à jour ont été nécessaires pour remettre la collectivité « dans les clous » et être au rendez-vous des obligations réglementaires.

Notre ambition est de passer d'une gestion du personnel non transparente pour les agents à une gestion des ressources humaines équitable, ambitieuse et participative. Ainsi, notre mot d'ordre en matière de politique R.H. : cohérence, équité, lisibilité.

Dans le cadre de l'élaboration de ces LDG, nous nous sommes fixé les objectifs suivants :

- Simplifier le cadre de gestion des agents et y amener davantage d'équité et de transparence ;
- Développer les leviers managériaux pour une action publique plus active et plus efficace ;
- Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles du public vers le public et du public vers le privé ;
- Renforcer l'égalité professionnelle.

1) L'enjeu de l'attractivité est majeur pour faciliter le recrutement (titulaires, contractuels, saisonniers), fidéliser les agents et, dans notre cas, eu égard au profil de la pyramide des âges de la collectivité, être en mesure d'assurer le renouvellement des effectifs en vue du départ à la retraite de 60% des agents dans les 5 ans.

Le défi de l'attractivité est nouveau pour toutes les collectivités territoriales qui partagent ce même constat : la Fonction publique territoriale peine à attirer les compétences nécessaires à garantir, maintenir et assurer la qualité, l'efficacité et la continuité des services publics de proximité. La crise sanitaire révélait la pertinence et l'utilité de cette fonction publique, qui était sollicitée et plébiscitée. Dans un contexte financier de plus en plus contraint, les maires et les présidents d'intercommunalité s'inquiètent notamment de ne pas réussir à recruter, du manque de candidats ou de l'absence de compétences. Les métiers en tension se multiplient. Secrétaires de mairie, policiers municipaux, animateurs, comptables, techniciens.

Il est donc capital de mieux faire connaître les quelques 250 métiers de la FPT aux plus jeunes en la rendant plus accessible et dynamique, notamment grâce à l'apprentissage. Une stratégie très en amont de montée en puissance sur les contrats d'apprentissage va être mise en place qui permettra, à moindre coût, d'assurer les renouvellements d'effectifs dans certains services sans perte de compétence ni de qualité du service rendu. Ainsi, nous allons conventionner avec le lycée horticole d'Hasparen.

2) L'enjeu de l'équité s'est imposé comme une évidence et a rendu nécessaire un grand nombre de régularisations réglementaires et l'ouverture de nouveaux chantiers afin de garantir un cadre commun à tous les agents :

- Appliquer les mêmes règles de gestion à tous les agents de la collectivité (dans ou hors RIFSEEP, titulaire ou contractuel)
- Harmoniser les règles encadrant la politique de rémunération entre la ville et le CCAS
- Réduire la part d'arbitraire en proposant des critères objectifs travaillés avec les Organisations Syndicales pour fonder les décisions de promotion et d'avancement. Jusqu'ici, ces critères n'avaient jamais été travaillés ni formalisés. Nous avons, en accord avec les Organisations Syndicales, retenu cinq critères à prendre en compte pour les avancements de grade et six pour les promotions internes.
- Proposer davantage de cadre et de pédagogie pour une meilleure application des règles

3) L'enjeu de l'efficacité

L'efficacité des agents dans l'accomplissement de leurs missions implique que leur **bien-être au travail** soit mieux pris en compte. Cette évidence, couplée à de nombreuses demandes, a motivé l'engagement d'une démarche participative en faveur de **la qualité de vie au travail (QVT)**. Elle s'est appuyée sur les travaux de groupes capteurs constitués d'agents volontaires de la collectivité et mobilisés pour travailler à un diagnostic et aboutir à un plan d'action. Nous avons été aidés dans cette démarche par un cabinet spécialisé.

Une politique RH performante implique également la **mise en place d'une Gestion Prévisionnelle de Emplois et des Compétences (GPEC)** afin d'analyser les forces et faiblesses de la collectivité et d'anticiper l'émergence de nouveaux métiers en prenant en considération les évolutions technologiques, réglementaires et économiques. C'est un outil qui implique de s'appuyer sur un référentiel des métiers et des compétences, de dresser le bilan des ressources disponibles à partir des fiches de poste, de formaliser nos besoins futurs, d'analyser les écarts entre les besoins et les compétences existantes, d'adapter notre stratégie de recrutement...

Elle permet également **d'anticiper les départs à la retraite** afin de ne pas perdre en qualité de service et en expertise. A cette fin un logiciel spécifique sera mis en place en 2023.

4) L'enjeu de la maîtrise la masse salariale

Dans un contexte de baisse de ses sources de financement (diminution des dotations de l'Etat) et de hausse du prix des prestations, des matériaux, des fluides d'une part, et d'une augmentation du coût du travail induite par le dégel du point d'indice en 2022 (+400 000 euros pour six mois en 2022 ; + 800000 euros en année pleine à partir de 2023), la revalorisation du Smic, le glissement gvt- le budget des communes est mis à rude épreuve et la maîtrise de la masse salariale est un véritable défi.

Parmi les facteurs de hausse identifiés il faut distinguer entre :

- Les revalorisations imposées par l'Etat : Smic ; dégel du point d'indice en 2022 ;
- Les effets mécaniques : glissement GVT ;
- Les coûts induits par les réformes engagées.

Les premiers doivent-ils nous conduire à renoncer aux réformes nécessaires ?

Si cela était le cas, le 012 serait considéré comme une simple variable d'ajustement du budget de fonctionnement. Ce qu'il ne saurait être.

Car l'appréhender à travers une lecture purement comptable conduirait :

- À ignorer que la juste rémunération est la récompense du travail effectué et de l'engagement des agents, qui doivent être valorisés autant que faire se peut ;
- À accroître le risque d'une dégradation du service public ;
- À conduire à renoncer à nos engagements (une ville plus propre, plus sûre).

En 2023, la Ville, en sus de la revalorisation du point d'indice, fera un effort financier pour le régime indemnitaire afin d'attribuer un CIA (part non mise en œuvre jusqu'à présent) et un ajustement de l'IFSE pour les métiers en tension.

LE BILAN 2020 / 2022

Réorganisation générale des services suivie de la mise en place d'un nouvel organigramme. Ce nouveau cadre n'est cependant pas figé et est appelé à suivre l'évolution des services.

Mise en place des Lignes Directrices de Gestion (partie concernant les avancements de grades et les promotions internes)

Réforme du Régime Indemnitaire (travail en cours pour un nouveau RI opérationnel au premier trimestre 2023)

Mise en place du plan de formation 2022. A noter un effort particulier sur la formation au management des dirigeants, notamment en ce qui concerne l'entretien professionnel annuel parallèlement à l'évolution du support. L'objectif est la mise en place d'un plan de formation triennal, permettant aux agents de se projeter sur leurs besoins de formation.

Lutte contre le harcèlement au travail : mise en place d'une cellule santé/sécurité au travail avec la création d'une procédure de signalement permettant de déclencher une enquête ;

Remise de cadre et d'équité et systématisation d'une démarche pédagogique ;

Transfert de la compétence petite enfance jusque-là exercée par le CCAS à la ville (70 agents ont été transférés du CCAS à la Ville au 1/1/2022) ;

Mise en place d'une démarche QVT participative (en cours d'achèvement) ;

Mutualisation des services supports ville/CCAS (RH et finances) au 1/1/2023 ;
Renforcement du dialogue social avec la tenue de réunions (tous les 15 jours) entre les représentants des organisations syndicales et la DRH.

LES PROJETS 2023

- Poursuivre la mise en place des LDG avec l'élaboration et la mise en œuvre de de la stratégie pluriannuelle de pilotage des RH, notamment en matière de Gestion prévisionnelle des emplois, effectifs, compétences ;
- Avancer dans la réflexion sur le télétravail ;
- Mieux encadrer le recours aux heures supplémentaires ;
- Mettre en place le plan de formation triennal ;
- Mettre en place le nouveau RIFSEEP début d'année avec l'installation du CIA ;
- Retravailler le cadre réglementaire sur les points suivants : CET ; temps de travail ; contrats (saisonniers) ;
- Mettre en place une véritable procédure de recrutement ;
- Mettre en place une Protection Sociale Complémentaire : lancement de la réflexion sur l'installation d'une mutuelle groupe ;
- Doter la collectivité d'un règlement intérieur ;
- Améliorer la communication interne et mettre en place un Intranet.

**Délégation au tourisme, aux relations internationales
et aux jumelages
Richard TARDITS**

L'Office du Tourisme de la ville de Biarritz est un EPIC (Etablissement Public à Intérêt Commercial) depuis 1996.

Il a une double activité :

- ✓ Une activité « loisir » régaliennne (service de l'état) qui consiste à assister les visiteurs dans leur séjour dans notre commune à travers un soutien personnalisé au sein de son accueil public dans la villa Javalquinto,
- ✓ Une activité « Affaire » qui est commerciale, d'où son statut d'EPIC.

La partie « Affaires » consiste à la gestion des salles (Halle d'Iraty, Gare du Midi, Espace Bellevue, Casino Municipal) laissé en affermage par la ville de Biarritz.

Ce contrat d'affermage permet à l'Office du Tourisme de louer ces salles à des organisations privées ou associatives. En contrepartie, l'Office du Tourisme est responsable de l'entretien et la bonne gestion de celles-ci.

Plus de 500 personnes traversent l'office du Tourisme chaque année et outre les informations sur la destination, l'hôtellerie, la restauration et les activités, que nous leur transmettons, nous offrons aussi un service de billetterie pour les différents spectacles qui ont lieu dans notre commune et ses alentours.

Nous proposons aussi des visites guides du Phare et de la Chapelle Impériale, en nous avons mis en place cette année des visites guidées autour du patrimoine Biarrot.

La partie « Affaires » va évoluer vers l'activité de Centre de Congrès et afin de la dissocier de la partie « Loisirs », prendra le nom de Destination Biarritz.

Nous recevons plus de 250 demandes par an pour l'utilisation de nos salles pour des événements, congrès, spectacles, et séminaires.

La demande pour notre destination se focalise sur la période estivale aussi un de nos challenges principal est de remplir nos salles sur la période hivernale. Nous voulons pouvoir non seulement louer nos salles mais aussi proposer tous les services attachés à l'utilisation de celles-ci.

Nous avons créé un réseau de prestataires économiques locaux que nous référons aux organisateurs privés ou associatifs.

L'évolution rapide de l'outil numérique nous oblige de revoir la destination technique des différents sites de notre destination.

Ainsi, nous avons mis en place un plan d'investissements sur 3 ans, de 2023 à 2026, qui nous permettra de moderniser nos salles et équipements afin de rester compétitif sur le marché « affaires ».

2023 verra l'ouverture de la boutique « Biarritz » au sein de l'Office du Tourisme à Javaquinto. Une gamme de plus de 100 produits sera proposé aux visiteurs mais aussi aux Biarrots. Nous nous focalisons pour trouver des producteurs locaux de produits de belle qualité frappés du logo de Biarritz.

**Délégation à l'urbanisme et à l'habitat, au patrimoine communal, à
la gestion portuaire, à la conception et au contrôle des DSP,
aux Affaires Juridiques,
à la réglementation de la publicité et à l'animal dans la ville
Maud CASCINO**

Biarritz de par sa douceur de vivre et son emplacement en bordure de l'océan est une ville attractive, plus encore depuis la COVID.

Si cette attractivité est une chance pour l'économie de notre ville, elle génère des problématiques qui obèrent fortement la possibilité pour les biarrots de se loger dans leur ville.

La forte demande a engendré une puissante augmentation des prix des logements et une spéculation croissante.

Non seulement les biarrots peinent à acheter mais également ils ne peuvent plus louer, le phénomène AIRBNB ayant totalement phagocyté le parc résidentiel.

Afin de tenter de ralentir cette course folle et de remettre des logements en location à l'année sur le marché, la Ville a été très active dans la réflexion et les multiples réunions de travail qui ont amené à la rédaction par la Communauté d'Agglomération Pays Basque d'un nouveau règlement relatif au changement d'usage en matière de locations saisonnières.

Ce règlement ayant fait l'objet de recours et d'une suspension provisoire dans l'attente de son examen au fond par le Tribunal Administratif, un nouveau règlement a été élaboré et voté le 9 juillet 2022 et entrera en application le 1^{er} mars 2023.

Les personnes tant physiques que morales qui souhaiteront louer un bien de manière saisonnière seront soumises à autorisation et à l'obligation de compensation par la mise sur le marché d'un logement loué à l'année, sauf en cas de location mixte (étudiants/été).

Dans le même temps, afin de permettre la création d'un quartier qui verra la création de logements, dont 56 % de logements accessibles à des personnes ayant des revenus moyens ou modestes (accession sociale à la propriété – BRS – locatif), des logements qui permettront également d'aider nos aînés ayant de petites retraites à se loger dignement et pouvoir bénéficier d'un cadre aidant, ceci en s'intégrant au sein d'un site dont la vocation sportive sera préservée, nous avons lancé une procédure de MECDU sur le plateau d'Aguilera.

Nous avons fait le choix de la concertation afin que les scénarios proposés, après balades urbaines et travaux en ateliers, puissent être retravaillés et amendés en fonction des retours des biarrots et des préoccupations des diverses associations sportives présentes sur le plateau.

C'est de ces échanges qui nourrissent la réflexion de tous et nous enrichissent chacun qu'émergera ce futur quartier qui permettra à nos associations la pratique de leur sport dans de bonnes conditions et à des biarrots de tous horizons de se loger.

Toujours avec pour objectif fort de loger TOUS les biarrots, un projet de construction d'une résidence inclusive a été validé. Cette résidence permettra de loger des personnes porteuses d'un handicap, en partenariat avec des associations en lien avec les différents handicaps, et des personnes dites valides.

Ce projet porteur du bien vivre ensemble sera lui aussi travaillé en concertation avec les riverains concernés afin que chacun ait l'envie d'aller vers l'autre tout en préservant le cadre de vie de tous.

D'autres projets verront le jour tout au long du mandat, comme la construction de 33 logements avenue de la Marne par le bailleur sociale le COL et de 12 logements par le bailleur social Habitat Pays Basque Adour Béarn. Également, la villa Banuelos fera bientôt l'objet d'un appel à projet afin que des logements puissent être construits.

De nombreux programmes de construction de logements tant privés/sociaux qu'entièrement sociaux (69 logements en tout) font l'objet quasi-systématiquement de recours des riverains, ce qui retarde de plusieurs années la livraison de ces logements et participe aux difficultés rencontrées par les biarrots pour se loger.

Nous alertons régulièrement les Parlementaires sur cette problématique afin que le législateur puisse s'emparer de ce sujet afin de poser un cadre qui pourrait permettre un examen de la recevabilité du recours au moment de son dépôt ou l'obligation d'une consignation (somme d'argent) pour mettre en œuvre l'examen d'un recours. Ces mesures limiteraient les recours dilatoires destinés uniquement à retarder les projets car il l'on peut comprendre que les personnes qui ont acquis un bien à coût extrêmement élevé refusent tout changement dans leur environnement, il nous faut raisonner collectif et non individuel.

LOGER LES BIARROTS EST UN AXE FORT DU MANDAT.

Encore, après avoir lancé le projet Aguilera, la ville met en œuvre une stratégie foncière et opérationnelle anticipatrice à Iraty, dernier secteur à fortes potentialités de son territoire. Par délibération du 23 juin 2022, la CAPB a donc été saisie pour intervenir en qualité de maître d'ouvrage de l'opération pour, qu'aux côtés de la ville, ce projet soit mis en œuvre en préservant le caractère environnemental, économique, public, artisanal du site et permettre la construction de logements.

L'identité de Biarritz est forte et nous avons à cœur chaque jour de préserver et protéger le patrimoine architectural et l'harmonie esthétique qui sont des marqueurs inestimables de notre ville.

Le règlement de l'AVAP qui a été adopté en février 2020 qui couvre 55 % du territoire de notre ville, participe à cette protection.

Le service urbanisme s'emploie, malgré le nombre croissant de dossiers à traiter, à recevoir le public lors de rendez-vous dédiés, des permanences avec l'ABF sont également organisées ainsi que des rendez-vous avec l'architecte conseil de la ville. Les règles paraissent parfois contraignantes aux usagers mais elles participent à la protection de notre ville pour que Biarritz reste toujours ce merveilleux joyau.

**Délégation au commerce et à l'artisanat, aux animations
commerciales, au développement des marchés, à l'animation de la
ville et aux fêtes patronales
Fabrice-Sébastien BACH**

Notre objectif est de développer l'activité économique de la ville en s'appuyant sur des commerçants et des artisans de qualité, garants d'une offre de proximité et de la pérennité des emplois. Pour ce faire, la ville doit être un véritable partenaire en les accompagnant dans leur développement, tout en respectant le bien vivre ensemble.

La volonté de notre équipe municipale est de soutenir des commerces qui se démarquent des autres villes, pour privilégier un tourisme de qualité plutôt qu'un tourisme de masse. Cet équilibre est essentiel pour le bien être des biarrots comme pour celui des visiteurs.

Biarritz doit rester une ville accueillante tout au long de l'année, pour garantir aux biarrots une offre commerciale diversifiée dans tous les quartiers, en y associant un programme d'animations festives et commerciales équilibré.

Des animations plus nombreuses et une communication plus élargie

De nouvelles animations ont été proposées et organisées par la Ville pour faire vivre l'ensemble des quartiers commerçants :

- Une nouvelle opération sur Pâques en 2022 : 100 boutiques participantes,
- Une intensification sur Noël : avec le concours de vitrine des commerçants. 2020 : 40 boutiques participantes, 800 votants et 2021 : 30 boutiques participantes, 1160 votants,
- Installation de 2 nouveaux manèges et de 5 points snackings en 2021 et 2022.
- Deux nouvelles animations en 2022 : la Récré de Noël au Casino Municipal et le Marché de Noël au Port Vieux.

La ville a favorisé l'accompagnement aux animations des associations de commerçants, avec l'objectif de créer des pôles d'attraction dans les quartiers plutôt qu'uniquement dans l'hyper centre. Il s'agit principalement d'une aide logistique, financière, de communication et de coordination.

- Les Mardis du Port Vieux, animation conviviale de quartier en Juillet et Aout, ainsi que les « Pintxo Pote » pour les instants apéritifs, en pré et post saison (2021 et 2022), les jeux de Force Basque ;
- Le déplacement du marché nocturne estival des halles vers le port des pêcheurs
- Le développement des marchés nocturnes aux Docks de la Négresse, en été et à Noël (2021 et 2022) ;
- La Fête du quartier de St Charles, qui rassemble commerçants et riverains autour d'une animation en cœur de quartier (2022) ;
- Et enfin 7 braderies organisées en centre-ville, dont une nouvelle sur l'été 2021

Il est à noter que la dynamique associative reste forte, avec une progression passant de 9 associations en 2020 à 11 en 2022.

Une dynamique des marchés intensifiée

La ville a accompagné les marchés pendant la crise sanitaire :

- Les marchés de Biarritz, couvert et extérieurs, ont été ouverts pendant toute la période de crise sanitaire, avec des adaptations ponctuelles (port du masque, sens de circulation, filtrage...);
- Un Drive Paysan a été mis en place avec distribution de produits précommandés, jusqu'en Juin 2022 ;
- Les restaurateurs ont été invités à participer aux marchés extérieurs, pour une offre en traiteur, pendant la période de confinement ;
- En application du plan de soutien pour le marché couvert, les droits de place sur le marché couvert ont été révisés en 2020 en fonction de l'évolution de l'activité de chaque exploitant.

Concernant les halles, des créneaux d'ouverture et des agents municipaux supplémentaires en soirée ont été proposés pendant l'été : tous les jours en 2020 et 2021, du jeudi au samedi en 2022.

Par ailleurs, le nombre de marchés extérieurs a considérablement augmenté :

- 260 au 2^e semestre 2020, 411 en 2021 et en 2022 311 au 30 septembre.
- Marchés de producteurs dans les quartiers (St Martin, St Charles, Halles, Kléber en été) un jour sur deux par semaine.

Depuis le début du mandat, de nouveaux marchés extérieurs au cœur des quartiers sont créés. En tout, 5 nouveaux marchés ont été mis en œuvre (marchés de producteurs de St Martin, St Charles, Kléber, les Vintage Markets à St Charles ainsi que les Marchés de créateurs nocturnes au Port des Pêcheurs, doublés en 2022).

Toujours autant de succès pour les marchés saisonniers, textiles et créateurs autour des halles

Un accompagnement constant, innové et intensifié

La Ville a entrepris à un accompagnement appuyé pendant la crise sanitaire. Outre les actions mises en place pour les marchés (voir ci-dessus), plusieurs actions et concertation ont été mises en œuvre auprès des commerçants :

- Extension en compensation de l'activité restreignant l'exploitation des terrasses et locaux fermés ainsi que les exonérations des terrasses sur les étés 2020 et 2021 ;
- Abandon des droits de terrasse, d'étalage, d'enseigne et de store pendant la période de fermeture des commerces ;
- Montant des exonérations terrasses 183 K€ en 2020 et 213 K€ en 2021 ;
- Pour les concessions marchandes, pas d'application du minimum forfaitaire en 2020, et alignement des redevances selon l'évolution de l'activité entre 2020-2019 ;
- Mails d'information notamment sur les protocoles, les aides économiques ;
- Mise en avant des commerces ouverts ou proposant de la vente à emporter ou de la livraison pendant la période de fermeture des commerces pendant la crise Covid ;
- Mise à disposition d'emplacements Drive, pour les commerces fermés pendant la crise Covid en proposant de la vente à emporter : 52 commerces, 40 emplacements ;
- Participation au déploiement du Bon d'Achat Solidaire (dernier trimestre 2020), valable dans les commerces de la Ville, à destination des enfants de moins de 16 ans scolarisés à Biarritz ;

L'accompagnement en faveur du tourisme s'articule au travers notamment :

- De l'organisation de Commissions Commerce Artisanat Tourisme : 2 en 2020, 3 en 2021, 5 en 2022 (au 30/11) ;
- De l'accompagnement de certains événements en lien avec le tourisme (Wheels and Waves, Halloween...);
- De la mise en place de concessions saisonnières répondant à des besoins touristiques

De nouvelles concessions ont été mises en place :

- Un Food truck quartier Bibi Beurivage (depuis 2021),
- Un glacier au Rocher de la Vierge (depuis 2021),
- Une offre de Churros au Lac Marion (en 2021, arrêt en 2022),
- Un Food truck à la Côte des Basques (été 2022).

En outre, les concessions dont le contrat arrivait à terme ont été renouvelées, dont certaines ont fait l'objet d'enquêtes client mystère, dans un objectif d'amélioration du service et d'outil d'aide à la décision pour orienter les choix : 5 renouvellements en 2020, 6 en 2021 et 3 en 2022.

Enfin, le suivi et le contrôle de trois DSP est réalisé depuis 2022 (Petit Train et Tentes Parasols et Club de Plage).

De nouvelles opportunités pour les commerçants ont été créées. Ainsi, plusieurs initiatives ont été menées :

- ✓ En 2021, la Maison du Commerce et de l'Artisanat propose un guichet unique, pour les porteurs de projet, et professionnels en activité à Biarritz ou en recherche d'implantation. Elle a également été le lieu d'accueil des associations de commerçants pour le montage d'opérations collectives ;
- ✓ Le partenariat entre Biarritz et San Sebastian a débouché sur l'événement Cook & Fashion, mettant en avant en 2021 et 2022 des restaurateurs et stylistes biarrots.
- ✓ Une dizaine de commerçants ont participé en 2022, à un premier round de « Formation aux ateliers numériques » en partenariat avec Google, suivi d'un coaching personnalisé en boutique.
- ✓ Par ailleurs, la Ville a intensifié la communication vers l'ensemble des commerçants leur permettant d'accéder à un grand nombre d'informations. Il s'agit de l'ensemble des newsletters adressées aux commerçants, pour les informer (travaux, animations, stationnement, actualités dans le cadre de la crise sanitaire, piétonnisation, ..), recueillir leur bilan (activité saison, avis sur piétonnisation, ..) ou leur proposer des actions spécifiques (participation animations, recensement service client pour site internet,..). 34 newsletters en 2020 (2nd semestre), et un peu plus de 100 en 2021 et 2022.

De même, la Ville a amélioré le contenu du site internet des commerces. Le portail de recherche a été amélioré, avec la mise en place d'une carte interactive, permettant des recherches ciblées (par activité, par quartier...). Des photos d'illustration des commerces inscrits, et des rédactionnels ont été complétés. Aujourd'hui, 640 commerces sont inscrits.

Par ailleurs, deux espaces ont été créés pour une mise en ligne en fin d'année :

- ✓ L'un destiné aux professionnels, véritable guide pour les informer depuis la création jusqu'au développement de leurs activités (travaux/ terrasses/ soldes/ assos de commerçants...);

- ✓ L'autre, un « espace shopping » avec une présentation de l'offre commerçante de Biarritz par centre d'intérêt, les produits phare, la présentation des marchés...

Une veille élargie et le suivi de la réglementation commerciale

Avec près de 1500 commerces, artisans et prestataires de service, Biarritz est une ville commerciale dynamique, riche d'un centre-ville moteur et de multiples quartiers offrant une offre de proximité de qualité.

Les bilans d'activité de fin de saison d'été auprès des commerçants ont fait apparaître des niveaux d'activité en hausse, alimentés par une très forte augmentation de la fréquentation touristique.

Du fait de l'augmentation de la fréquentation touristique (+16% de fréquentation en Juillet et Août entre 2020 et 2022) l'activité commerciale post-covid a retrouvé des résultats supérieurs ou égaux d'avant la crise.

La dynamique des ventes de fonds de commerce ou de droits au bail a repris en sortie de crise sanitaire, comme le démontre le suivi du droit de préemption commercial : 36 au 2nd semestre 2020, 62 en 2021 et 54 en 2022 (au 30/11).

Les nouvelles immatriculations de sociétés commerciales auprès de la CCI ont été importantes en 2021, en sortie de crise sanitaire. 309 nouvelles immatriculations en 2021, 60 en 2022 (au 30/11) (source CCI Bayonne Pays Basque).

1- ANALYSE DE L'ACTIVITE DU SERVICE du 2nd semestre 2020 à 2022

Sur les 4 missions du Service Commerce Tourisme, l'activité depuis le 1^{er} Juillet 2020 a été marquée par diverses actions en soutien au commerce local, de manière autonome ou en coordination interservices :

1.1- Des animations plus nombreuses et une communication élargie :

➤ Multiplication et harmonisation des animations :

- De nouvelles animations proposées en régie, pour faire vivre l'ensemble des quartiers commerçants :
 - Une nouvelle opération sur Pâques en 2022 :
 - 28 gagnants tirés au sort pour des bons d'achat de 100 à 200€
 - 100 boutiques participantes, 140 joueurs, taux de retour 27% (à fin sept.)
 - Une intensification sur Noël :
 - Concours de vitrine des commerçants :
 - 2020 : 40 boutiques participantes, 800 votants
 - 2021 : 30 boutiques participantes, 1160 votants
 - Installation de 2 manèges et de 5 points snackings en 2021 et 2022
 - En 2022, deux nouveautés ; la Récré de Noël et le Marché de Noël

- L'accompagnement aux animations des associations de commerçants, avec l'objectif de créer des pôles d'attraction dans les quartiers plutôt qu'uniquement dans l'hyper centre :
 - Il s'agit principalement d'une aide logistique, financière et de communication.
 - Les subventions aux associations depuis 2020 s'élèvent à plus de 70 K€.
 - A noter : la dynamique associative reste forte, avec une progression passant de 9 associations en 2020 à 11 en 2022.
- Et enfin 7 braderies organisées en centre-ville, dont une nouvelle sur l'été 2021

➤ Les suivis réglementaires :

	2020 (2nd sem)	2021	2022 (au 30/09)
Vide grenier (nbre enregistrements)	13	19	19
Liquidations (nbre enregistrements)	8 (dt 3 cessations activité)	7 (dt 6 cessations activité)	6 (dt 4 cessations activité)
Ouverture du dimanche du Maire (nbre dimanches autorisés)	44 (pour 5 activités)	55 (pour 6 activités)	53 (pour 6 activités)

2 – PROSPECTIVE 2023

Le commerce à Biarritz a bien résisté à la conjoncture qui a pesé sur bon nombre de villes, notamment en raison de la crise sanitaire, et fait preuve d'une belle dynamique (retour du turn over des commerces, faible vacance commerciale, valeurs locatives élevées et tirant les indicateurs des villes de la Côte Basque vers le haut, qualité de l'offre commerciale...).

Il reste toutefois des enjeux de taille à relever :

- Une sur fréquentation en été du tourisme de loisirs et une concentration temporelle (sur 4 à 5 semaines en été) et spatiale (littoral et hyper centre)
- Une nécessaire adaptation de l'offre, face à l'arrivée de nouveaux arrivants, plus jeunes, actifs, venant de grands centres urbains, à la faveur du télétravail
- Une offre commerciale dopée par l'activité « bar restauration », pouvant poser des problèmes de tranquillité publique et de propreté urbaine
- Un positionnement commercial haut de gamme mais une offre « Premium » insuffisante...

Pour renforcer notre position commerciale, il faudra veiller à notre attractivité touristique, à son étalement sur l'année et à la qualité des publics accueillis. Il faudra aussi proposer une offre adaptée aux besoins des biarrots comme à ceux des nouveaux résidents avec une offre de proximité suffisante dans tous les quartiers.

2.1 - Poursuite d'une animation et communication tout au long de l'année :

- Poursuite de l'accompagnement des animations proposées par les associations de commerçants, et le relais des animations de la Ville réalisées par des associations, des opérateurs externes ou internes :
 - Braderies commerciales au centre-ville, Marchés nocturnes aux Docks, animation d'été hebdomadaire aux halles, ...
 - Casetas d'Été (du 22 au 25 juin 2023)
 - Les Festivités du 14 Juillet (Défilé, Piquenique, Bal du 14 juillet, Feux d'artifice)
 - Halloween
 - Les Fêtes de Biarritz dans tous les quartiers
 - Les Festivités de Noël avec le Marché de Noël, Biarritz en Lumières, les Illuminations, la Récré de Noël, le Père Noël dans les quartiers
 - Projet du retour des Casetas d'Hiver
 - Projet du retour du Défilé du Carnaval par les associations
 - Projet des « Arts dans la Rue »
 - Projet de La Fête des voisins
 - Le Feu d'artifice du 15 août
 - Le Brouillarta
 - La compétition de Surf « La Maider Arosteguy Cup »
 - Les Fêtes de Pâques
 - Accompagnement des évènements ; Rat's Cup, Festilasai, Wheels and Waves, ... celles des commerçants de Saint Charles, de Bibi Beurivage, des Docks de la Négresse, du Port Vieux et Mazagran, des Halles, Berria, Saint Martin, Iraty, Impératrice.

- Finalisation de la signalétique des quartiers commerçants

2.2- Des marchés à consolider et à développer :

- ✓ Concernant le marché couvert des Halles, finalisation des procédures (relance appel à candidatures, durée des contrats), ainsi que mise au point du tarif, et du règlement intérieur.
- ✓ Nouveau marché aux fleurs au Printemps, dans le quartier de la Négresse.
- ✓ Lancement des appels à candidature (marché saisonnier, marché des créateurs nocturne et diurne)
- ✓ Développement des 3 marchés hebdomadaires de producteurs
- ✓ Suivi des présences, des contrats, titrage des recettes
- ✓ Gestion des privatisations aux halles

2-3- Un accompagnement ciblé :

- ✓ Poursuite du suivi touristique, d'échanges avec Biarritz Tourisme et de projets en lien avec le tourisme

- ✓ Sur les concessions marchandes :
 - Relance des appels à candidatures arrivés à expiration, en coordination avec le service des Marchés Publics (Food truck Beurivage, Lac Marion, Bali Bowls, beignets, Rocher Glacé, Guides Baigneurs, Plancha , Bleu Café, Milady Beach)
 - Analyses client mystère sur la saison d'été pour 4 concessions relancées (Milady Beach, Bleu Café, La Plancha, Les Guides Baigneurs)
 - Nouveaux appels à candidatures (un Food truck supplémentaire à la Côte des Basques, Rooftop Etablissement des Bains)
 - Suivi et contrôle des DSP Petit Train et Tentes et Parasols/ Club de plage (et notamment pour cette dernière, suivi des investissements ou maintenances nécessaires des matériels mis à disposition du délégataire)
 - Poursuite de l'accompagnement sur la gestion des déchets (notamment retour sur le cœur des halles pour apporter des solutions concrètes afin d'éliminer les dépôts sauvages en cœur urbain).
 - Organisation de l'accueil des nouveaux commerçants, sous la forme de petits déjeuners par quartiers, et d'une plénière pour l'ensemble des commerçants
 - Poursuite de l'aide à la digitalisation des commerces par des formations « Ateliers numériques »

2-4- Poursuite de la veille et de la réglementation commerciale :

- ✓ Mise au point d'une nouvelle base de données du suivi des commerces, plus ergonomique, plus simple d'utilisation, plus flexible (ajout ou retrait direct de fonctionnalités), et plus fiable.

- ✓ Gestion de la réglementation commerciale (ouverture du dimanche, droit de préemption commercial, ventes au déballage, liquidations...) ainsi que l'activité commerciale (bilan saison...)

Délégation à la politique du logement

Patricia POURVAHAB

Le Pays Basque manque cruellement de logements. Depuis la crise du COVID, le télétravail et le changement des modes de vie ont rendu notre territoire encore plus attractif. L'arrivée d'un nouveau flux d'habitants tend encore davantage le marché immobilier sur les communes du littoral et ce phénomène s'étend jusqu'au pays basque intérieur.

A Biarritz, nos contraintes sont majeures :

- Densité forte et urbanisation de la ville
- La Loi littoral
- Les Courbes aéroport
- La Zone Natura 2000
- La Zone patrimoine protégé
- Le Manque de foncier
- Le Prix au m2 très élevé
- La forte concentration de résidences secondaires (42 % en 2021) et de meublés de tourisme

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) nous impose 25% de logements sociaux. Nous arrivons péniblement à 11% malgré tous nos efforts (à ce jour 1700 logements éligibles SRU, il en manque plus de 2000).

En raison de cette carence, des pénalités par logement social manquant nous sont infligées avec une majoration de 100 %. Le montant du prélèvement en 2022 s'élève à 1 185 575 €. Ces majorations peuvent monter jusqu'à 500% si les objectifs de rattrapage fixés par période triennale ne sont que partiellement atteints.

La Ville ne peut et ne pourra jamais atteindre cet objectif de 25% en raison des contraintes précédemment évoquées même si la Loi 3DS est venue supprimer l'échéance à 2025. Aussi, une intervention auprès des parlementaires est indispensable.

Le nouveau Préfet, Monsieur Julien CHARLES, a organisé son premier déplacement officiel après sa prise de fonction sur la thématique du logement. L'occasion de visiter le 15 novembre dernier un immeuble de 5 logements qui sera réhabilité en logements sociaux par HSA rue de Courasson. De cette visite ressort la nécessité d'un travail commun : Etat, CAPB, Département, Ville, Bailleurs sociaux.

Engagements de mandat :

- 1- Accompagner les propriétaires louant leurs biens en saisonnier pour les inciter à les proposer en locations annuelle.
- 2- Développer l'accession sociale et l'offre de location à l'année.
- 3- Construire une résidence sociale à destination des seniors.
- 4- Aménager une résidence partagée/ saisonnier, afin de faciliter l'hébergement de ces derniers pendant l'été et ainsi venir en aide aux commerces et à l'activité hôtelière en développant des solutions adaptées et localement concertées.

- 5- Dans le cadre des nouvelles opérations de promotion immobilière, prioriser le montage juridique en organisme de foncier solidaire afin d'appuyer sur le BRS (Bail Réel Solidaire) et proposer des logements familiaux qui ne seront plus sujets à spéculation.

Bilan de nos actions 2020-2022 :

- 1- Vote du règlement de compensation.
Partenariat avec SOLIHA sur le dispositif d'incitation fiscale « Louons abordable » devenue « Loc avantages ».
- 2- Choix des candidats pour les projets Marne Europe et Etienne, rétrocession des fonciers en portage par l'EPFL aux deux bailleurs concernés.
- 3- Avenue Henri Haget, réflexion sur projet d'une petite résidence d'une dizaine de logement dévolue au senior, terrain préempté et acquis par l'EPFL.
- 4- Appel à projet pour l'ex site de l'Auberge de jeunesse. Projet d'une résidence jeunes actifs avec l'organisme bailleur social VILOGIA : 50 logements (68 lits) à destination des saisonniers/jeunes actifs/étudiants.
Une réunion d'information aux riverains s'est tenue le 17 novembre, une seconde est prévue en janvier à l'attention des employeurs biarrots.
Le dépôt du permis de construire est prévu pour la fin d'année.
Réaffectation de deux logements communaux avec accès indépendant en vue de location à des employeurs locaux afin d'y loger une partie de leur personnel saisonnier pour la saison 2022. Au vu du retour très positif l'opération sera reconduite en 2023.
- 5- Plusieurs projets intégrant du Bail Réel Solidaire pour favoriser le parcours résidentiel et donner la possibilité aux biarrots d'acquérir un bien sur leur commune. Certains permis faisant l'objet de recours, les opérations concernées seront retardées (18 BRS concernés).
A ce jour, 134 demandes d'accession à la propriété sont recensées auprès du service dont 80% sont biarrots et primo-accédants. La majorité sollicite des logements de type 2 ou 3.

En plus des actions répondant aux engagements de mandat s'ajoutent :

- Une ligne budgétaire du PPI de 80 000 € /an dévolue à l'entretien et au réaménagement des logements communaux
- Signature d'un Contrat de Mixité Sociale avec l'Etat, la CAPB et l'EPFL afin d'accompagner la Ville dans sa démarche de production de logements et que soient prises en compte les contraintes de notre territoire.
- Principe d'octroi d'une subvention supplémentaire de 70 000 ou 90000 € par logement réalisé en plus des obligations de Servitude de Mixité Sociale notifiées dans le PLU.
- Mise à disposition d'un logement communal à l'Office 64 afin d'y loger une des locataires du 9 rue Loustau et permettre ainsi le démarrage des travaux de réhabilitation du bâtiment avant la fin de l'année en vue de la réalisation de logements sociaux.
- Renouvellement de la participation de la commune au PIG (Programme Intérêt général) Habitat parc privé ancien piloté par la CAPB. Depuis 2020, plus d'une centaine de dossiers pour une moyenne de subvention communale de 290 €/logement. Une vraie plus-value pour lutter contre la précarité énergétique et favoriser le maintien à domicile des propriétaires âgées occupants aux revenus modestes.

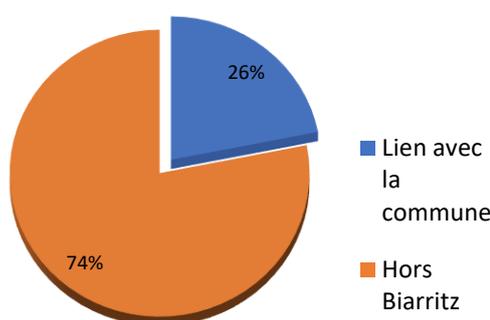
Focus sur la demande locative sociale

Depuis 2020 :

- 1 000 entretiens assurés par les conseillères logement.
- 500 demandeurs reçus par l'Adjointe déléguée à la Politique du Logement.
- 232 logements ont été attribués dont 93 logements neufs (64 ont été livrés en 2022 résidence La Goureppe ERILIA, résidence Arbolan DOMOFRANCE).

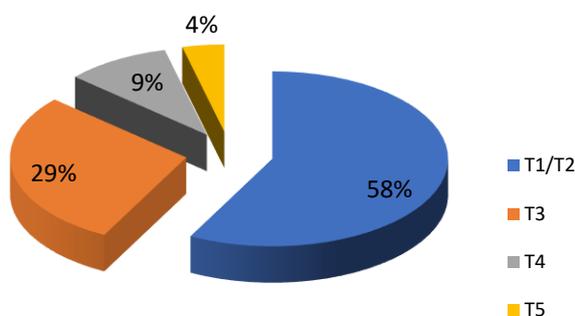
Pour l'année 2022, une centaine d'attributions réparties entre les différents contingents réservataires : 34 % Etat / 29 % (Action Logement) / 22 % CAPB-Ville/ 22 % CAPB-Ville/ 15 % Bailleur.

La demande locative ne cesse d'augmenter, 5 000 foyers sollicitent Biarritz dans leurs choix de commune, 1 300 d'entre eux ont un lien avec la ville (résidence principale,

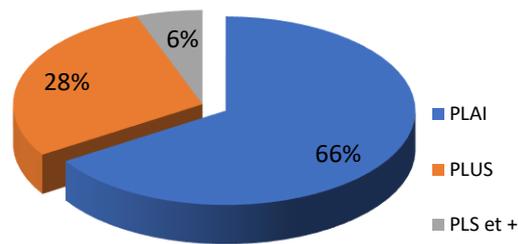


emploi...)

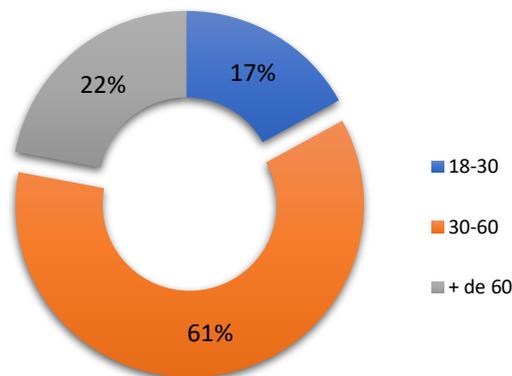
La majorité de la demande porte sur les petits logements



Plus de 60 % des demandes relèvent du plafond PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration). Ce plafond correspond aux revenus très modeste à modeste (ex : 968 €/mois pour une personne seule).



Une majorité des demandeurs âgés de 30 à 60 ans



En 2021-2022, nous notons une forte progression des personnes ayant un logement à libérer suite à congés pour vente ou reprise.

Projets 2023-2026

- 1- Résidence Jeune Actifs VILOGIA : signature de l'acte authentique, corédaction de la convention partenariale avec VILOGIA, mise en place du Comité de pilotage.
- 2- Signature de la Convention Accueil Hébergement des saisonniers :
Mise en place des actions Axe Accès information, visibilité de l'offre : page dédiée sur le site de la Ville, réalisation d'un flyer, organisation du guichet information.
- 3- Réaffectation des logements communaux avec accès indépendants : situations d'urgence, logement sociaux et accueil des saisonniers (travaux à prévoir avec les 80000 annuels votés dans le budget)
- 4- Intensifier la communication sur les dispositifs favorisant l'accès au parc privé : intermédiation locative, « Loc avantages » via des réunions d'informations à l'attention des propriétaires.

Il est également nécessaire de faire évoluer la législation, afin de rendre la location à l'année plus attractive en actionnant le levier fiscal. Aujourd'hui ces propriétaires sont imposés dès le premier euro alors que la location des logements saisonniers, bénéficie d'un abattement de 50 à 70%.

Un équilibre est à trouver entre les intérêts des petits propriétaires et les besoins en logements.

- 5- Travailler sur les moyens de garantir les loyers pour faciliter l'accès au parc privé des personnes ne rentrant pas dans les dispositifs existants (VISALE...)
- 6- Les différentes actions et projets permettront d'alimenter le travail initié dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale) signée avec la CAF sur les actions suivantes : identification des besoins publics spécifiques et recenser les dispositifs / Améliorer la visibilité de l'offre/ accompagner les ménages pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement.
- 7- Aménagement Plaine Aguilera

Pour conclure, Madame le Maire a pu rencontrer le Ministre du Logement mi-novembre dernier afin d'évoquer avec lui des pistes d'amélioration législatives.

D'autres rencontres sont à prévoir avec le gouvernement et lancer le débat.

Le 23 novembre dernier, le Sénat a voté en faveur de l'assujétissement des meublés de tourisme à la TVA et pour la suppression des abattements fiscaux aux propriétaires louant plus de trois meublés de tourisme. La suite est entre les mains des Parlementaires.

Délégation aux travaux, à la réalisation des projets structurants, à l'aménagement du littoral et des plages, à la voirie Michel LABORDE

Conformément au premier engagement de la Municipalité, de faciliter la vie des Biarrots au quotidien dans les différents quartiers, en particulier pour la circulation en voiture, en vélo et à pied, nous avons lancé un véritable plan de réfection de la voirie (trottoirs et chaussées).

D'autre part, nous avons un patrimoine bâti très important (plus de 200 bâtiments) que nous nous sommes engagés à entretenir et à rénover, comme les écoles, les installations sportives ainsi que les édifices culturels et de tourisme.

Nous avons également inscrit dans nos engagements la poursuite des travaux de confortement de la Côte des Basques.

Toutes ces actions s'inscrivent dans une politique transversale de développement durable, et dans ce contexte, nous avons commencé à utiliser des matériaux écoresponsables pour les revêtements et pour le bâti et nous avons entamé la transformation de l'éclairage public classique grâce au relanternage avec des LED.

1. Etat des lieux - situation juin 2020

Nous avons constaté en arrivant les négligences de la mandature précédente en matière d'entretien et de rénovation, dont nous avons hérité et dont voici quelques exemples :

- Voirie : trous dans les chaussées (rue de Madrid et avenue Carnot), difficulté de circulation pour les voitures et les piétons (rue Gambetta), trottoirs dégradés (rue de Salon), espaces publics à l'abandon (Thermes salins)
- Bâtiments publics : installations sportives en mauvais état (Gymnases Larochevoucauld, Notary) ; espaces sociaux (CCAS, EHPAD Notre Maison) ; Ecoles (Duruy, Braou) ; infrastructures de tourisme (Office de tourisme)
- Protection du littoral (Travaux de confortement des falaises de la Côte des Basques)

Nous en avons donc construit un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) voir tableau, pour le Budget Principal par Politique Publique et pour le Budget Annexe par Bâtiment.

2. Bilan 2020 2022

Pour honorer nos engagements, et afin de rattraper le retard dans les différents quartiers et aux entrées de ville, nous avons donc suivi notre plan d'investissements :

Par exemple, nous avons réalisé le programme de rénovation de l'Ecole Victor Duruy pour environ 2,5 M€, sur un investissement annoncé de 10 M€, avec les travaux d'entretien courant tous les ans.

Nous avons entretenu les installations sportives en particulier pour le championnat du monde de pelote.

Nous avons achevé les travaux sur l'avenue Kennedy avec la séquence devant le Connecteur.

- Pour la réfection ou la requalification de la voirie, trottoirs et chaussées, et enfouir les réseaux aériens, et en intégrant au maximum des voies pour le vélo
Rénovation sur différentes rues et sur les avenues Floquet et Lahouze, en enrobés à chaud ou en enrobés coulés à froid
Nombre de kms de chaussées réhabilités : 10 kms, 56 768 m²
Requalification de l'avenue Kennedy devant le Connecteur, avec déconnexion pluviale et piste cyclable
Requalification de l'avenue Foch entre le carrefour Jean Jaurès et la rue d'Espagne, avec voies vélo
Nombre de kms de trottoirs réhabilités : 15 kms, 19 393 m²
Coût global des travaux voiries (trottoirs + chaussées) : 2,2 M€
Nombre de réseaux aériens enfouis : 850 m
- Pour la rénovation de nos bâtiments municipaux permettant de garantir la sécurité, la mise aux normes y compris énergétiques et l'accessibilité pour tous,
Exemples : Réaménagement de l'Hôtel de ville, Installation de la Police Municipale dans les nouveaux locaux, Ecoles, Golfs, Hippodrome, EHPAD, EFS (Etablissement Français du Sang), Associations, Tourisme
Montant global des investissements courants pour la rénovation et la remise aux normes des bâtiments municipaux : 2,4 M€
- Pour la préservation du patrimoine historique et architectural de Biarritz
Coût global des travaux de l'Hôtel du Palais : 82,6 M€HT (coût opération)
- Nous avons commencé à utiliser des nouveaux matériaux et des matériaux écoresponsables pour les revêtements et pour le bâti
Requalification de l'avenue Jaulerry, avec résine colorée en surface ; stabilisé sur les chemins pédestres de Mouriscot
- Nous avons entamé la transformation de l'éclairage public classique grâce au relanternage avec des LED
Nombre de lampes LED installées 1300 sur 5200
Coût global du relanternage de l'ordre de 2,5 M€ (500 €/lampe)
Economie réalisée avec les LED : 18 %
- Nous avons repris les travaux de confortement des falaises de la Côte des Basques, avec l'enlèvement des espèces invasives (herbes de la pampa) et la plantation de plantes endémiques, tout en rénovant les ouvrages le long du littoral.
Montant de la première tranche de confortement des falaises : 4,1 M€ (sur 17 M€), 0,3 M€/an pour la renaturation et 0,2 M€ pour la réparation de la plateforme du Rocher de la Vierge

3. Vision perspective 2023 2026

Actions prévues dans le cadre d'une ville proche et à l'écoute

Pour poursuivre l'amélioration de la voirie dans les différents quartiers, en plus des réfections partielles, nous prévoyons des requalifications sur le bas de la rue Gambetta et à Saint Martin

Pour informer les riverains en temps réel sur les travaux en cours, nous travaillons à faire connaître le suivi hebdomadaire des travaux impactant la voirie, sur le site web et sur l'Application Biarritz

Pour sensibiliser aux travaux réalisés, et aux montants en jeu, nous envisageons de mettre des panneaux d'information sur les chantiers avec des couleurs différentes (vert pour les travaux d'Espaces Verts et Orange pour les travaux de voirie)

Actions prévues dans le cadre d'une ville durable et responsable

Pour mieux respecter l'environnement, nous allons continuer à utiliser de nouveaux matériaux : sur les voiries, des matériaux perméables permettant le drainage et l'absorption des eaux de pluie, à l'étude pour Océan Pestre et Saint Jean

Nous allons poursuivre des aménagements cyclables au fur et à mesure des aménagements urbains

Pour éviter d'éventrer les rues à répétition, nous allons assurer une meilleure coordination des interventions des opérateurs concessionnaires (réseaux, travaux publics, ...)

Pour prolonger le confortement des falaises de la Côte des Basques, de la Villa Toki Ederra jusqu'à Marbella, nous allons reprendre les travaux en plusieurs phases selon les financements possibles, dès septembre 2023

De même, nous allons poursuivre la renaturation des falaises, après éradication des herbes de la pampa et en fonction des résultats des tests de plantation

Pour compléter la rénovation de Bâti, nous avons planifié les interventions sur Javalquinto, la Villa Natacha, l'Hôtel de Ville, ainsi que sur les équipements sociaux, culturels et sportifs, comme le terrain synthétique à Saint Martin dès 2023.

PPI 2020 2026 Budget Principal	Global 2020 à 2026	Réalisé en novembre 2022	A faire 2023 à 2026
LIEU	Montant k€	Montant k€	Montant k€
ECOLES PETITE ENFANCE JEUNESSE	9 848	4 644	5 204
FAMILLE SOCIAL LOGEMENT	3 546	2 013	1 533
CULTURE ET PATRIMOINE CULTUEL	3 318	822	2 496
ECONOMIE TOURISME EVENEMENTIEL	2 525	600	1 925
SPORT	9 585	2 455	7 130
SECURITE	1 465	776	689
AMENAGEMENT URBAIN ET VOIRIE	36 255	12 503	23 752
STATIONNEMENT	1 514	290	1 224
FALAISES & LITTORAL	14 614	6 757	7 857
PATRIMOINE BATI	10 738	5 344	5 394
SERVICES URBAINS	2 643	1 034	1 609
NUMERIQUE & SMART CITY	2 886	1 126	1 760
ACQUISITION FONCIERE ET URBANISME	1 133	389	744
ASSOCIATIF	510	291	219
ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS & JEUX	5 437	1 272	4 165
COMMUNICATION	404	164	240
PROJETS PARTICIPATIFS	500	100	400
	106 921	40 580	66 341

PPI 2020 2026 Budget Annexe	Global 2020 à 2026	Réalisé en novembre 2022	A faire 2023 à 2026
LIEU	Montant k€	Montant k€	Montant k€
CASINO MUNICIPAL	2 833	1 233	1 600
BELLEVUE	4 572	826	3 746
GARE DU MIDI	2 375	775	1 600
BTZ OCEAN	1 313	673	640
LE ROYAL	40	40	0
GOLF PHARE	410	410	0
HALLE IRATY	587	187	400
ATABAL	400	200	200
COLISEE	400	200	200
HALLES CENTRALES	316	116	200
SKATE PARK	262	62	200
	13 508	4 722	8 786

**Délégation aux affaires scolaires, à la jeunesse, à la petite enfance,
aux écoles et aux centres de loisirs
Stéphanie GRAVÉ**

LA PETITE ENFANCE

1. Le bilan des modes d'accueil du jeune enfant de 0-4 ans depuis 2020 :

La petite enfance est une période essentielle au cours de laquelle la posture des parents et des adultes qui accompagnent l'enfant, agit sur son épanouissement, son avenir et sa capacité à instaurer des liens sociaux en toute sérénité.

Le Pôle Petite Enfance qui fête « sa troisième bougie » fait désormais partie intégrante du plan d'action municipale envers les plus jeunes et s'oriente sur trois grands axes d'intervention :

- Participer au développement et à l'attractivité du territoire grâce à l'offre de service proposée aux habitants
- Identifier et prendre en compte les besoins des familles
- Affirmer et coordonner une politique éducative de territoire avec l'ensemble des partenaires petite enfance ;

Ainsi la mise en commun des compétences des différents acteurs petite enfance de la ville de Biarritz permet au service du Pôle Petite Enfance d'exercer les missions suivantes :

- Informer et accompagner les familles dans la définition du projet d'accueil de leur enfant
- Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale
- Faciliter et simplifier les démarches des familles par la centralisation de l'information concernant à la fois, les modes d'accueil du jeune enfant, l'accompagnement à l'exercice parental, l'offre culturelle et éducative.
- Guider et accompagner les parents dans le choix d'un mode d'accueil individuel et/ou collectif du jeune enfant
- Centraliser les pré-inscriptions de l'ensemble des modes d'accueil de la commune
- Gérer les commissions d'attribution des places
- Soutenir les familles dans les démarches administratives et juridiques de l'accueil individuel
- Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles indépendantes et les soutenir dans leurs pratiques professionnelles
- Proposer des animations culturelles et pédagogiques, en lien avec les associations présents sur le Pôle
- Partager les compétences des différents acteurs petite enfance

Depuis trois ans, le Pôle Petite Enfance, est bien repéré par les familles biarrottes, comme porte d'entrée unique des demandes d'information sur les modes d'accueil du jeune enfant. Ainsi, il simplifie leur démarche en leur donnant la possibilité de s'adresser à un interlocuteur unique et constitue un service de proximité pour les familles qui recherchent une solution d'accueil du jeune enfant. A chaque rendez-vous, le guide petite enfance est remis, il répertorie toutes les informations nécessaires à la prise en charge du nouveau-né et de l'enfant jusqu'à 6 ans au domicile ou en structure d'accueil.

Cette information globale est complétée par l'enregistrement d'un dossier unique de préinscription, qui depuis ce mois de septembre est dématérialisé.

En effet, par le biais de l'espace citoyen du site internet de notre commune, les familles enregistrent leur demande qui est ensuite traitée lors des deux commissions annuelles d'attribution des places en modes d'accueil du jeune enfant.

L'ensemble du dispositif représente donc une offre riche et diversifiée en matière d'accueil et d'accompagnement du jeune enfant avec :

	Nombre de places en accueil collectif			
	2019	2020	2021	2022
Crèches Municipales	164	164	164	164
Crèches Ohakoa	20	20	20	20
Micro crèches Kokoon		12	12	12
Micro crèche Petits Elfes	10	10	10	10
Micro crèche Hatzen	10	10	10	10
Total places enfants	204	216	216	216
	Nombre de places en accueil individuel			
	2019	2020	2021	2022
Assistantes Maternelles employées par la Crèche familiale	4	4	4	4
Assistantes Maternelles Indépendantes en activité (agrément pour 3 ,5 enfants en moyenne)	35	30	29	28
Total places enfants*	127	109	106	102
TOTAL PLACES ENFANTS ACCUEIL COLLECTIF +INDIVIDUEL	331	325	322	318

A ce jour, la répartition des enfants accueillis au sein des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) est la suivante :

Du 1/01 au 30/09/2022	CRECHES MUNICIPALES		CRECHE OHAKOA		MICRO CRECHE KOKOON		MICRO CRECHE PETITS ELFES		CRECHE FAMILIALE		AMA INDEPENDANTES		TOTAL	
	BTZ	EXT	BTZ	EXT	BTZ	EXT	BTZ	EXT	BTZ	EXT	BTZ	EXT	BTZ	EXT
ENFANTS INSCRITS	308		43		25		25		19		96		516	
Répartition enfants biarritz/extérieur	280	28	28	15	16	9	15	10	13	6	54	42	406	110
Pourcentage	91%	9%	65%	35%	64%	36%	60%	40%	68%	32%	56%	44%	79%	21%

Au regard des effectifs, plus de 300 jeunes enfants sont accueillis en structures collectives sur notre commune. Nos crèches municipales affichent des taux d'occupation à 75 % et non à 100% malgré la saturation des places.

Cela est dû au mode de calcul qui est basé sur l'amplitude d'ouverture et à des créneaux horaires du matin et du soir sous-occupés. En effet, Il n'est pas rare de compter pas plus de cinq enfants sur les créneaux de 7h30 à 8h00 et de 18h30 à 19h00 pour les crèches Mouriscot et Estella.

Durant les périodes liées à la crise sanitaire du COVID 19 en 2020 ,2021 et début 2022, les taux d'occupation en crèches collectives ont tourné autour de 70%. Effectivement, les différentes périodes de confinement, les mesures sanitaires gouvernementales restrictives du nombre d'enfants, la fermeture partielle de certains groupes ainsi que les protocoles d'hygiène stricts n'avaient pas permis d'optimiser la capacité totale des agréments. Néanmoins, le service petite enfance avait maintenu une continuité de service avec un accueil téléphonique et la crèche Mouriscot était restée ouverte pour une dizaine d'enfants de personnels prioritaires.

De même, de nombreuses familles ont souhaité un retour progressif de leur enfant dans les structures, en fonction des indicateurs sanitaires quotidiens. Néanmoins, depuis le mois de juin dernier, les directrices indiquent un retour de fréquentation à la normale.

Il est à noter que la CAF, notre principal partenaire financier, avait mis en place des aides exceptionnelles pour cette période COVID afin de compenser les pertes financières causées par les fermetures totales et partielles des structures.

Les crèches collectives restent donc le mode d'accueil collectif plébiscité des familles. Elles ont pour objectif d'accueillir l'enfant en toute sécurité, en répondant à ses besoins d'éveil, d'autonomie, en respectant la découverte de ses compétences tout en facilitant sa socialisation. Les projets éducatifs spécifiques à chaque structure s'appuient sur des valeurs et orientations pédagogiques pensées par l'ensemble des équipes comme la communication gestuelle associée à la parole, la motricité libre, des approches éducatives montessoriennes. De nombreux ateliers d'éveils sensoriels sont ainsi proposés, des sorties, des spectacles, conteuse de la médiathèque et de l'association « Lire et Faire Lire », des rencontres intergénérationnelles, les jardins pédagogiques, le yoga...

Les crèches contribuent ainsi à l'accompagnement des familles dans leurs fonctions éducatives et jouent un rôle de soutien dans les situations de prévention, de vulnérabilité.

L'accueil du samedi à la crèche Mouriscot pour des enfants dont les deux parents travaillent a subi aussi une baisse de fréquentation avec une moyenne de 6 enfants présents pour un agrément de 12 places. Le taux de fréquentation ne dépassant pas 50% en 2020 et 2021.

Mais depuis le début de cette année, la demande est de nouveau réelle avec une réservation de 12 enfants pour l'accueil du samedi.

La crèche Ohakoa, elle aussi affiche un taux d'occupation de 75 %, la demande reste constante du fait de la spécificité de l'immersion en langue basque.

Les micros crèches « Kokoon » et « Les Petits Elfes » affichent elles aussi « complet ». Ces petites structures sont très appréciées des parents de par leur caractère familial mais elles restent néanmoins très élitistes par leur coût horaire.

En complément de tous ces modes d'accueil, les associations de guidance parentale telles que le « Trait d'union » et l'atelier « COCOON » du Centre Social Maria Pia apprécient d'intervenir au pôle petite enfance, au sein d'un espace commun, dédié et pensé pour le tout-petit. Les familles y sont reçues pour des moments d'animations, d'écoute, de partage, d'accompagnement à la parentalité.

Ces associations offrent une aide bienveillante non conventionnelle, non médicalisée, dans un objectif de prévention, tout en apportant, aux parents et enfants, une écoute personnalisée par des professionnels formés à cet exercice.

De même, les assistantes maternelles indépendantes ou employées par la crèche familiale sont accueillies aussi dans cet espace lors de temps d'animations pour les tous -petits.

D'ailleurs, il faut noter depuis cette année, le changement d'appellation nationale du RAM (Relais Assistantes Maternelles) qui devient le RPE (Relais Petite Enfance), et qui regroupe les assistantes maternelles indépendantes exerçant sur notre commune.

De plus, ce service qui était géré par l'association AAFS depuis plus de vingt ans est, depuis cette année, géré par le service petite enfance avec une animatrice/éducatrice de jeunes enfants. Cet agent qui reçoit aussi les familles lors de la préinscription, a, dans le cadre de la mission de guichet unique du RPE, une vision globale et précise des places disponibles autant en accueil individuel que collectif. Elle peut donc orienter les familles, tout au long de l'année qui ne peuvent accéder aux modes d'accueils en crèches, vers les assistantes maternelles ayant un potentiel de places disponibles, ce qui permet aussi aux parents d'alléger leurs démarches téléphoniques.

Il est à noter aussi le retour très positif d'une quinzaine d'assistantes maternelles indépendantes qui sont ravies de participer aux ateliers éducatifs proposés le jeudi matin par l'animatrice, et qui se sentent intégrer au service petite enfance et moins isolées. Aussi, depuis ce mois d'octobre, le RPE anime des soirées "ateliers musicaux" qui sont ouverts et très appréciés par les familles fréquentant les crèches, les assistantes maternelles, les lieux d'accueil parents/enfants. Ces moments musicaux permettent aux enfants et aux parents de manipuler, découvrir des instruments, des sonorités, de chanter et de rencontrer des familles de tout horizon. Ils favorisent le lien parents/grands -parents /enfants, ils sont source de bonheur et d'échanges ludiques.

Fort de ce succès, le RPE animera en début d'année prochaine, "un café des parents "pour des familles en recherche de réflexions et de réponses concernant leur rôle d'éducateur. Que ce soit au travers de thèmes définis par les participants eux-mêmes ou au cours de discussions libres, le "café des parents" offrira l'opportunité à chacun de partager son vécu, ses doutes, de trouver de l'information, du soutien et de s'enrichir de l'expérience des autres.

La Crèche Familiale, avec seulement 4 assistantes maternelles sur la commune reste un service très apprécié des familles Elle garantit un accompagnement et un suivi de qualité par une puéricultrice au domicile des professionnelles, des regroupements sur des temps d'animations et assure la gestion financière des salariées.

Malgré cette offre diversifiée, avec une moyenne de 320 places en modes d'accueil collectif et individuel qui représente un taux de couverture (90%) largement supérieur au taux national (65,6%) et départemental (59,8%), il existe un décalage entre l'offre et la demande d'accueil.

	2019	2020	2021	2022(au31/08)
Nombre naissances	149	135	155	118

Le nombre des naissances qui augmente sur notre commune (+ 9% en 2021) témoigne de l'attractivité du territoire. Effectivement, la crise sanitaire liée au COVID 19 a facilité le travail à distance et induit chez les jeunes parents des souhaits de privilégier une qualité de vie pour leurs enfants, la côte basque ne manquant pas d'attractivités ! Le Pôle Petite Enfance qui centralise les demandes de pré -inscriptions en mode d'accueil du jeune enfant constate cet attrait géographique depuis 2020.

	2020		2021		2022 (au 30/09)	
Nombre de préinscriptions enregistrées au RPE	228		234		204	
	Biarritz	Extérieur	Biarritz	Extérieur	Biarritz	Extérieur
	178	50	199	35	170	34
Nombre de nouvelles familles s'installant sur Biarritz	10		19		22	

De même, l'engouement des parents pour le choix de la crèche reste incontestable pour des raisons de socialisation précoce, de confiance envers un personnel spécialisé et de qualité d'accueil. Seulement 3 % des familles positionnent l'accueil individuel en premier choix sur le dossier de pré-inscription.

Le mode d'accueil collectif reste également le plus attractif sur le plan économique surtout dans le contexte économique actuel de diminution du pouvoir d'achat, les raisons budgétaires étant de plus en plus évoquées.

Malgré l'accompagnement financier de la CAF par le versement d'une prestation modulée en fonction des revenus du foyer pour l'accueil individuel, le taux horaire crèche reste le plus compétitif sauf pour les familles à forts revenus.

Le recours à une assistante maternelle est donc, souvent, un choix par défaut, en attendant qu'une place en crèche se libère. De plus, ce type d'accueil devient de plus en plus difficile, compte tenu du vieillissement de la population de la profession.

Ainsi, les données relatives aux assistantes maternelles indépendantes issues du dernier diagnostic petit enfance de 2019 identifiaient déjà une pyramide des âges élevés. C'est également le cas à la crèche familiale avec 50% des effectifs ayant plus de 55 ans.

A ce jour, on assiste donc à un départ important des assistantes maternelles pour cause de congés retraite, déménagement ou arrêt temporaire d'activités. Parallèlement, un des principaux freins à l'installation de nouvelles professionnelles est le coût et la pénurie de logement.

Le RPE recense en cette fin de mois de septembre seulement 6 places disponibles.

Pour 2023, seulement une nouvelle assistante maternelle indépendante avec un agrément pour 3 enfants devrait compléter l'équipe actuelle du RPE.

Compte tenu du contexte pénurique de l'offre d'accueil et d'une demande toujours présente, seulement 65% des demandes ont pu être acceptées en crèches collectives et crèche familiale, lors de la dernière commission du mois de Mai 2022.

COMMISSION ATTRIBUTION PLACES EAJE MAI 2022		
Nombres de demandes pour une rentrée en septembre/octobre	170	
Répartition biarrots/extérieurs	Biarrots	Extérieurs
	144	26
Acceptés	110	
Répartition biarrots/extérieurs	Biarrots	Extérieurs
	108	2

Pour la prochaine commission d'attribution des places du mois de novembre 2022 qui validera les rentrées du mois de janvier 2023, le nombre de demandes avoisine 130 pré inscriptions pour une offre très limitée de 10 places.

COMMISSION ATTRIBUTION PLACES EAJE JANVIER 2023				
Nombres de demandes pour une rentrée au 1er Trimestre 2023	130			
Répartition biarrots/extérieurs	Biarrots			Extérieurs
	105			27
	Crèches Collectives PSU	Micro Crèches	Crèche Familiale	Assistants Maternels
Estimation places disponibles en ETP	8	1	0	1

Si on considère qu'une place d'accueil est occupée par 1.5 enfant, la commission d'attribution pourrait satisfaire seulement 12 % des demandes.

Au regard de ce déséquilibre extrêmement tendu entre la demande en modes d'accueil du jeune enfant et l'offre, qui s'explique par :

- Une augmentation récurrente des demandes avec l'arrivée de nouvelles familles sur le territoire,
- une diminution des places en accueil individuel
- un taux élevé de familles extérieures qui travaillent sur Biarritz et qui emploient des assistantes maternelles

Le service Petite Enfance doit donc continuer ses efforts de développement afin de palier à la saturation de l'accueil collectif et anticiper les évolutions à venir, notamment la diminution de places en accueil individuel.

La municipalisation du service petite enfance depuis le 1/01/22 a permis la restructuration du service en nommant une responsable de service qui supervise l'ensemble des acteurs petite enfance qui soient municipaux, associatifs, privés.

Depuis ce dernier trimestre, l'équipe est renforcée par une coordinatrice petite enfance, chargée de développer des actions en interne avec les différentes crèches et en externe avec les acteurs du secteur de l'enfance (associations, service PMI, CAF)

Ainsi, elle est donc chargée pour l'année à venir d'organiser les premières journées petite enfance, de fédérer les différents acteurs autour de la " semaine sans écran", de faciliter les rencontres intergénérationnelles avec les résidents de notre maison, et de consolider du travail partenarial avec les équipes enseignantes. En effet, les crèches étant situées à proximité des écoles maternelles, le rapprochement avec les équipes enseignantes signera une volonté de créer du lien entre professionnels. Un comité de pilotage pour faciliter la familiarisation des enfants avec le milieu scolaire avant la rentrée officielle, sera mis en place. Un dispositif pilote de sensibilisation est déjà mis en place entre l'école maternelle des thermes salins et les crèches Estella/Thermes Salins et a été bénéfique pour les futurs petits écoliers qui ont pu découvrir en douceur au mois de juin dernier leur nouvel établissement.

Elle est aussi chargée de rédiger l'observatoire petite enfance, action engagée dans notre CTG, qui doit permettre une analyse qualitative et quantitative des besoins des usagers tout en veillant à la qualité et à l'opportunité des actions menées.

De plus, pour être en conformité avec le décret N°2021-1131 du 30/08/21, une infirmière coordinatrice, depuis le 1/10/22 accompagne les équipes pluridisciplinaires de nos cinq crèches, en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif en concertation avec les directrices et en complément du médecin Référent Santé et Accueil Inclusif

2- Les perspectives pour l'année 2023

- Augmenter l'agrément de la crèche du Braou :
Des locaux attenants à la crèche ayant déjà été occupés pour l'accueil du jeune enfant sont disponibles et recevraient un avis favorable du service PMI moyennant la création d'aménagements mineurs. Au regard des surfaces disponibles, l'augmentation de 8 places supplémentaires, porterait la capacité maximale de la crèche à 24 places. Un dossier de demande de financement auprès de la CAF est actuellement en cours de montage. Des subventions intéressantes (pouvant aller jusqu'à 16 000 € par place nouvelle), dans le cadre du plan Rebond, pourraient être versées.
- Réviser le barème plafond pour le calcul du tarif horaire :
Dans un souci de meilleure concurrence tarifaire entre l'accueil collectif et individuel, il conviendrait de dé plafonner le barème des participations familiales et d'accroître ainsi la contribution des familles les plus aisées. Ainsi, ces dernières qui, par conséquence auraient, un taux horaire élevé, choisiraient par souci financier l'accueil individuel et/ou l'accueil collectif privé, libérant ainsi des places en crèche municipale pour des familles à revenus plus modestes.
- Accompagner la création de nouvelles places en accueil collectif :
Il serait opportun d'accompagner la création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), établissement qui n'existe pas encore sur Biarritz.
Ces maisons comportent de nombreux avantages : elles répondent à un souhait de nombreuses assistantes maternelles d'accueillir des enfants hors de leur domicile et de partager leurs expériences, et représente une bonne alternative entre l'accueil individuel et l'accueil collectif.
Le montage de ce dispositif nécessite l'entente de 3 assistantes maternelles pour louer un local, agencer un espace adapté aux tout-petits et réfléchir collectivement sur des pratiques bienveillantes de l'accompagnement du jeune enfant.
Cette structure pourrait ainsi recevoir 10 enfants simultanément et viendrait compléter l'offre d'accueil existante de manière rapide et moins coûteuse pour la collectivité. D'ailleurs le

service Petite Enfance pourrait apporter par ses compétences techniques et administratives, un suivi au du bon fonctionnement de la structure. A ce jour, un porteur de projet d'une MAM en accueil inclusif recherche un logement. L'implantation d'une telle structure pourrait voir le jour au sein de l'école maternelle Sévigné qui possède des locaux disponibles. Un budget de travaux de 200 000 € est fléché sur 2023.

- Faciliter et développer les passerelles avec les écoles maternelles :

Les crèches étant situées à proximité des écoles maternelles, le rapprochement avec les équipes enseignantes signera une volonté de créer du lien entre professionnels. Un comité de pilotage pour faciliter la familiarisation des enfants avec le milieu scolaire avant la rentrée officielle, sera mis en place. Un dispositif pilote de sensibilisation est déjà mis en place entre l'école maternelle des thermes salins et les crèches Estella/Thermes Salins et a été bénéfique pour les futurs petits écoliers qui ont pu découvrir en douceur au mois de juin dernier leur nouvel établissement.

- Organiser une journée petite enfance :

L'ensemble des acteurs petite enfance souhaitent organiser, pour la 1ère fois sur Biarritz, une journée dédiée à la petite enfance en septembre 2023. Les différents dispositifs de l'accueil collectif et individuel seront mis à l'honneur ainsi que les associations intervenant auprès des familles et des jeunes enfants. Cette journée sera clôturée par une conférence sur une thématique en lien avec des préoccupations parentales. Un budget de 15 000 € est inscrit en 2023, financé à hauteur de 80% par la CAF.

- Proposer une journée pédagogique pour le personnel des crèches

Dans le cadre de la formation continue des agents petite enfance, et en lien avec leurs demandes, il serait intéressant d'organiser une journée de formation en intra sur une thématique petite enfance commune à toutes les structures et réfléchi avec les directrices. Cela impliquerait une journée de fermeture supplémentaire pour les structures.

LES ECOLES ET LA POLITIQUE EDUCATIVE

Budget annuel 2022 :

Investissement de 1 866 000 €

Fonctionnement de 2 697 000 € (y compris les dépenses de personnel)

Rentrée 2022-2023 : 1 061 enfants inscrits dans les écoles publiques de la Ville (371 maternelles et 690 élémentaires)

1- Les investissements et projets réalisés depuis le début du mandat :

A / Les investissements :

a. La rénovation du Groupes scolaire Victor Duruy

Soucieuse d'offrir aux élèves biarrots des écoles de quartier sécurisées et en bon état, la Ville investit dans leur rénovation.

Ainsi, les travaux de rénovation des bâtiments et des cours de récréation du groupe scolaire Victor Duruy ont démarré au début de l'été 2021 et s'achèveront après les vacances de la Toussaint 2022.

b. Le retour d'expérience de la rénovation des Thermes Salins

Depuis janvier 2019, les enfants ont intégré l'école des Thermes Salins entièrement rénovée. Le retour d'expérience de la part des utilisateurs de l'école a montré un problème de chaleur dans les classes dès les beaux jours. Des filtres anti-chaieurs ont été installés l'été 2021 sur les vitres de la façade sud, leur efficacité n'a pas été probante. Il a été budgétisé en 2022 l'installation des stores sur la façade Sud 1^{er} étage pour un montant de 70 k€.

c. La création d'un préau et l'aménagement d'une salle de danse à l'école du Braou

L'école du Braou est la seule école de la Ville à ne pas posséder de préau. Outre, l'intérêt de pouvoir faire sortir les élèves à la récréation même par temps de pluie, il pourrait également être un outil dans la promotion du projet pelote.

De plus, le projet de Classe à Horaires Aménagés Arts et Métiers du Spectacle mis en place en septembre 2021 a imposé l'aménagement d'une salle dédiée à la danse. Des tapis de danse ont été installés dans une salle dédiée à cet art. Le montant de l'investissement a été de 6 876.66 €.

d. L'aménagement d'espaces de travail pour le personnel

La première cause identifiée des troubles musculo squelettiques touche l'organisation et l'environnement de travail. Afin de réduire la pénibilité du travail et favoriser la prévention des risques professionnels, la Ville a investi pour améliorer les conditions de travail de ses agents dans les écoles :

La cantine de l'école Paul Bert :

Une étude de poste par le service hygiène et sécurité au travail, l'assistant de prévention et les agents a été validée en octobre 2020.

L'aménagement d'un lave-vaisselle en hauteur a été réalisé en 2022 pour un budget de 4 000€.

La cuisine centrale :

Les agents en poste à la réception des marchandises de la cuisine centrale avaient de plus en plus de difficultés à rentrer les palettes de marchandises à l'intérieur de la cuisine centrale parce que certaines palettes pèsent plus de 500 kg. Afin de répondre aux contraintes de

l'agencement de cet espace et de faciliter le travail sur cette mission, il a été commandé un transpalette électrique pour un montant de 1 700€.

A noter que l'activité de la cuisine centrale c'est 132 000 repas servis dans les cantines des écoles primaires de la Ville en 2021 et globalement 202 280 repas en 2021 (en intégrant les repas pour le centre de loisirs Mouriscot, Uda Leku, Maria Pia, le BTS audiovisuel, l'école Sainte Marie) dont environ 57% de produits bio et de produits de qualités et durables (20% bio et 37% durables).

e. Pour l'ensemble des salles de classes et de sieste

Des capteurs CO2 ont été installés dans l'ensemble des salles de sieste, des restaurants scolaires et des capteurs mobiles ont été mis à disposition dans toutes les écoles.

Au-delà de ces investissements, l'ensemble des bâtiments scolaires font l'objet chaque année de travaux afin de favoriser l'accueil et le confort, en fonction des besoins exprimés dans le cadre des différents projets d'école (campagne de traitement acoustique dans les cantines, changement de menuiseries).

De nombreuses interventions sont réalisées sur les écoles, environ 300 demandes ont été répertoriées via le logiciel dédié sur la totalité de l'année 2021 (sans compter les urgences avec appel téléphonique en direct).

f. - la charte de restauration scolaire et les feux tricolores :

Le restaurant scolaire est un lieu et un espace de sociabilisation et d'intégration, il doit également être un lieu de pédagogie nutritionnelle. Le temps du repas est un moment de partage, de respect et de politesse respective. Ce moment est un temps éducatif à part entière, il doit s'inscrire dans la continuité pédagogique de la journée. L'amélioration de la pause méridienne fait partie des engagements de la municipalité. La Charte du temps de restauration scolaire énonce les principes de fonctionnement, élaborés pour bien vivre ensemble ce moment de pause méridienne, c'est un outil de référence sur les objectifs, les droits et les devoirs de chacun. Elle a été élaborée en partenariat avec les référentes cantine et validée par les animateurs en octobre 2021. Un affichage dans toutes les cantines rappelle ces règles aux élèves. Les parents devront dès la rentrée prochaine valider le respect de cette charte lors du renouvellement du dossier périscolaire sinon ils ne pourront pas finaliser l'inscription. Les feux tricolores ont été mis en place en février 2022, ils servent à permettre aux enfants que le volume sonore de la cantine est trop fort et permet aussi aux agents d'avoir le même degré d'information quant au niveau sonore de la pièce.

B / Les activités hors du temps scolaire :

a. Une offre sportive étoffée

De nouvelles activités sportives ont été proposées aux écoles depuis le début du mandat :

- ✓ **Enfant et océan** : tous les élèves du CP au CM2 bénéficient d'une initiation au secourisme et se voit remettre au CM2 le diplôme PSC1 en partenariat avec le BASCS. Les CM2 suivent des séances de sauvetage côtier, de surf et de secourisme. L'an dernier, 183 CM2 ont obtenu leur diplôme remis par Mme le Maire à la Grande Plage.
- ✓ **Enfant et la pelote** : séance de découverte en partenariat avec le Comité Territorial de Pelote Basque pour les CP, CE1 et CE2. L'an dernier, ce sont 326 enfants qui ont bénéficié de cette initiation.
- ✓ **Enfant et la montagne** avec découverte de l'escalade et atelier théorique animés par une équipe de CRS Agents de Prévention Montagne pour les CM2.
- ✓ **Txiki cross** avec le BO Omnisports : cross ludique avec de l'endurance en relais mais aussi des ateliers (lancés, sauts...) où la performance collective prime sur l'individuelle pour le cycle 2 (du CP au CE2)

b. Une offre culturelle plus variée

Le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Son organisation et sa structuration permettent d'assembler et d'harmoniser ces différentes expériences et d'assurer la continuité et la cohérence de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble de la scolarité de l'élève de l'école au lycée.

La municipalité propose une programmation ambitieuse pour soutenir ces parcours notamment à travers des projets inter-écoles :

- Après le succès du projet « Lumière (s) », le **projet « Fenêtre(s) sur cour »** débute à la rentrée de septembre 2022 avec 1 classe par école du CP au CM2. Il s'agit de mettre en synergie les approches et compétences complémentaires de plusieurs partenaires culturels, afin de structurer des connaissances sur une thématique, traitée à chaque fois sous un prisme différent (historique, sociétal, patrimonial, artistique, etc.). À la suite des visites des différents sites, des rencontres des professionnels et du travail de l'année, les élèves produiront une œuvre collective, respectant un cahier des charges et une thématique, en vue d'une installation/exposition en fin d'année scolaire.
- **L'invitation aux voyages** est reconduite avec 3 classes de CM. Avec l'aide d'une autrice, les élèves s'engagent dans l'écriture d'un texte (un récit, une lettre ou un dialogue). Les 3 textes forment une histoire qui est jouée par des comédiens, puis édités sous la forme d'un livre.
- **Les petits champions de la lecture** pour les classes de CM2, il s'agit de lire à voix haute pendant 3 minutes un extrait du livre de son choix.
- **Colorama** avec 3 classes de CE-CM : le principe est de faire découvrir aux élèves l'univers de l'art urbain, selon des techniques et approches différentes. Les classes visiteront 3 expositions et produiront une affiche avec l'aide d'un(e) artiste.
- **Fipa doc avec 6 classes du CP au CE2** pour découvrir l'univers d'un festival de cinéma, et le genre documentaire. L'objectif pour les élèves est de visionner un film, échanger avec son réalisateur (métier, méthode, message)

c. Le développement de projets environnementaux, citoyen

- **Des projets intergénérationnels :**

Le projet « le printemps à ma fenêtre » pour lequel les élèves ont préparé un dessin sur cette thématique pour les résidents des EHPAD « Notre Maison » et Beurivage. Ces dessins ont été offerts lors d'un goûter partagé.

Participation à la semaine bleue par le biais d'ateliers intergénérationnels sportifs, culinaires, culturels durant le temps scolaire et au centre de loisirs Mouriscot, avec des enfants de 5 à 10 ans et des aînés.

- **La semaine du handicap :**

Une première édition pour l'année scolaire 2021-2022 allégée à cause du Covid avec des associations qui sont intervenues dans les classes pour échanger sur les différents handicaps et proposer certains ateliers. Nous espérons une édition 2022-2023 plus fournie avec une dernière journée dédiée à la pratique d'handisport au gymnase de Larochefoucault.

- **La création d'un guide de la citoyenneté :**

A l'occasion des Assises de la Tranquillité, des élèves de Jules ferry ont réalisé un clip vidéo qui a permis d'apporter un témoignage.

Les élus ont souhaité poursuivre cette action avec la participation active des enfants de la Ville à une éducation à la citoyenneté. La réflexion des enfants aboutira à la rédaction d'un guide de la citoyenneté sous forme ludique (BD, illustrations...)

Deux temps d'intervention sont prévus cette rentrée :

- Pendant le temps scolaire : travail sur les représentations et approche des différents métiers (premier échange avec les intervenants en civil puis en uniforme)
- Pendant le temps périscolaire : échanges sur la citoyenneté pendant le temps du déjeuner avec les agents de la police municipale et les élus.

La finalité sera de rédiger un guide de la citoyenneté avec les réflexions des enfants sous forme ludique (BD, illustrations...).

- **Les ateliers du midi :**

Un projet d'animation sur le temps de restauration scolaire intitulé "Les ateliers du midi" a été mis en place à la rentrée 2021-2022. Ce projet a pour objectif, deux jours par semaine, de proposer une animation (sportive, culturelle, manuelle, expression corporelle...) 539 enfants (276 garçons et 263 filles) ont bénéficié des ateliers du midi depuis leur mise en place dans les écoles élémentaires pour un montant l'an dernier de 27 720€.

- **Le partage de moments conviviaux :**

L'année 2021/2022 a vu le retour du spectacle de Noël et du Carnaval des écoles.

Le spectacle de Noël a été décalé en mars 2022 à cause des protocoles COVID mais il a rassemblé tous les écoliers des écoles publiques et privées de la Ville pour un montant de 12 043€.

Le Carnaval des écoles a également eu lieu en mars 2022 avec des joueurs de txistus, une animation musicale, les géants de Kilika, une boum pour les élémentaires et un goûter offert à tous les enfants à Plaza Berri pour un total de 10 632 €.

- **Les activités du centre de loisirs Mouriscot :**

Le centre de loisirs Mouriscot reçoit en moyenne 337 enfants les mercredis, 369 enfants pendant les petites vacances et 612 enfants lors des grandes vacances.

- **La fête du mercredi avant l'été :**

L'an dernier, un mercredi, avant la saison estivale, a été organisé une journée avec différents ateliers (cirque, jeux anciens, défis sportifs, force basque...), pique-nique...les enfants ont

passé une superbe journée dans une ambiance conviviale. La responsable de l'ALSH souhaite reconduire cet événement.

- **Des rencontres conviviales avec les parents :**

2-3 fois par an le centre de loisirs ouvre ses portes pour des animations avec les enfants et leur parent. Celles-ci seront à nouveau proposées cette année.

- **La fête du Lac Marion :**

L'an dernier la zone du Lac Marion était en travaux et la sortie n'avait pas pu se faire, elle sera proposée de nouveau cette année. Elle gardera à peu près le même format que l'an passé à savoir un défilé au lac et des ateliers avec des intervenants extérieurs comme les arts du cirque, des jeux géants avec la ludothèque, des jeux de force basque, un atelier maquillage et /ou masques, une élection des déguisements les plus originaux, colorés....

Soit un coût total d'environ 1 000 euros pour les animations.

C / Une réorganisation du service Education :

La rentrée 2022 a été marquée par l'évolution de l'organigramme du service Education.

Le service éducation doit répondre à des obligations règlementaires émanant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, ce qui implique la mise en place de référents écoles (1 référent pour 2 groupes scolaires).

Les référents écoles, recrutés dans le cadre d'une mobilité interne ont pour mission de renforcer la présence de la Ville dans les écoles, permettant d'offrir une coordination générale sur site en intégrant la liaison avec l'équipe enseignante, les personnels des écoles (ATSEM et agents de cantines), les familles ainsi qu'une prise en charge et un règlement des problématiques du quotidien de manière plus rapide et efficace.

Par ailleurs, il était nécessaire de structurer les activités du service, pour plus d'efficacité et de clarté, entre l'équipe administrative/restauration scolaire, la cellule « coordination écoles » et enfin le centre de loisirs.

D/ La création de l'école Info :

Depuis octobre 2020, avant chaque période de vacances, le service Communication en lien avec le service Education élabore un magazine d'informations sur les activités proposées sur le temps scolaire et périscolaires à destination des parents. Ceci permet de mettre en avant les activités, projets proposés dans les écoles. C'est également une action qui entre dans le cadre de la CTG et du lien, de la communication avec les familles.

2- Les orientations budgétaires pour 2023 :

A / Les investissements :

a. La rénovation du groupe scolaire du Braou :

Suite à un audit, le groupe scolaire du Braou a été fléché pour être la prochaine école rénovée. Des groupes de travail seront constitués pour répondre au mieux aux besoins de chaque utilisateur de ces locaux. Un programmiste a été choisi.

b. Des travaux au centre de loisirs Mouriscot : montant estimé à 123 000€

Le ravalement complet des façades de l'ALSH de Mouriscot (bâtiment du haut) a été prévu pour 2023 pour un montant total de 100 000€ (MOE comprise). Les sols des deux salles d'activité du RDC vont également être remplacés et les salles de sieste à l'étage rénovées.

c. Des travaux à la maternelle Michelet : 118 000€

Le ravalement de façade du bâtiment principal côté rue ainsi qu'un certain nombre de menuiseries extérieures vont être programmés. Le réseau de chauffage enterré. Des travaux de réfection du sol de la salle de sieste et de peinture des toilettes seront prévus en 2023.

d. Des travaux à la maternelle et la cantine V. Duruy : 74 000 €

Il est prévu des travaux de peinture des bandeaux, avant toits, menuiseries extérieures et le remplacement du revêtement du sol des sanitaires ainsi que la peinture de 2 salles dont le réfectoire.

e. Des travaux de mise en conformité à la cuisine centrale : 33 000€

Suite à un contrôle des services de l'ARS, les fenêtres et volets en bois du secteur chaud et froid vont être remplacés par du PVC et des moustiquaires vont être installées, les réseaux d'extraction oxydé en plonge batterie vont également être changés.

f. Des travaux à l'école du Reptou : 31 000€

Les rideaux de la maternelle seront remplacés. Les toilettes élémentaires sous le préau seront remises en état (faïence et peinture) et la porte de la chaufferie remplacée. Un projet de végétalisation de la cour devrait également voir le jour en 2023. Projet en cours de chiffrage.

B / Les projets :

a. Les propositions sportives :

- **L'enfant et le rugby :**

Dès février 2023, le BO proposera un projet autour du rugby aux CE2 à raison 1h30 par semaine. Il y aura une intervention en classe pour échanger sur les valeurs, les règles du rugby, des séances sur le terrain synthétique d'Aguilera et le dernier jour sera organisé un tournoi inter-écoles.

- **L'enfant et le roller :**

Un projet sera proposé aux cycles 2 et 3 pour apprendre à se déplacer en roller et à réaliser diverses figures. Ce projet aura lieu directement dans les écoles.

- **La course d'orientation :**

Une classe de l'école Jules Ferry a testé l'année dernière ce projet. Les retours ayant été positifs, d'autres écoles souhaitent se positionner à leur tour.

b. Les propositions culturelles :

Le service des affaires culturelles a construit à compter de septembre 2022 une saison jeune public à destination des écoles élémentaires de Biarritz autour du spectacle vivant (théâtre, musique, danse)

c. Les autres projets :

- **Les classes Océan :**

Une classe de l'école du Reptou est engagée dans le projet de l'Aire Marine Educative du Basta. Nous avons sollicité le Centre de la Mer pour étendre cette expérimentation en version « allégée ». Il nous a été proposé « les classes Océan » avec 2 sorties terrain, 2 interventions classe, 1 animation au jeu Kosta et 1 activité en lien avec l'AME. Les CE2 des écoles Jules Ferry et Braou intégreront ce projet pour un montant de 2 000€.

- **L'Odyssée des juniors :**

Chaque année scolaire la Water Family intervient dans des écoles pour enseigner le programme Water Responsable à la jeune génération. À la suite de ces interventions, à la fin de l'année scolaire, ont lieu les Odyssées ! Chaque élève suivi en classe au cours de l'année se retrouve pour une journée événement autour de la préservation de l'eau, de la santé et de l'environnement. Cette manifestation n'a pas eu lieu en 2020 et 2021 pour cause de COVID mais reprend cette année.

- **Lire et faire Lire :**

Le service Education a adhéré à la Ligue de l'Enseignement afin de proposer, sur le temps méridien, aux grandes sections de maternelles ainsi qu'au centre de loisirs, des ateliers lecture animés par des bénévoles pour stimuler le goût de la lecture des enfants et les ouvrir à la littérature dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre intergénérationnelle. Cotisation annuelle de 99€.

- **Les ateliers du midi :**

Les projets d'animations sur le temps de restauration scolaire rencontrent un tel succès qu'un 3ème jour est prévu dès janvier 2023 pour un coût supplémentaire de 12 600 €.

- **Mise en place des commissions restauration :**

L'objectif est d'engager une démarche concertée d'amélioration de la qualité des prestations de la restauration scolaire.

La Commission réunira l'Adjointe au Maire en charge de l'Education, le responsable de la cuisine centrale, la diététicienne, un représentant du service éducation, les référents écoles, un représentant de parents d'élèves par groupe scolaire.

Elle aura pour but :

- d'analyser les repas de la période écoulée (bilan qualité journalier)
- d'examiner, modifier et valider les menus proposés
- de mettre en avant des points positifs, des propositions d'axes de progrès, de projets autour de l'alimentation
- de présenter des animations, les temps forts de la période.

• **Projet sur le gaspillage alimentaire :**

Le Syndicat BIL TA GARBI, avec la contribution du service éducation, accompagnera 6 restaurants scolaires de la Ville dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. L'animation, gratuite pour la commune, se décompose en 3 temps distincts :

- Des pesées entre les mois de novembre et décembre,
- Une sensibilisation des agents et des enfants entre les mois de janvier et février,
- Des pesées entre les mois de mars et avril.

• **la dématérialisation des inscriptions scolaires :**

Après une dématérialisation qui n'a pas fonctionné cet été et donc une rentrée sous tension au niveau administratif sur le plateau, Arpège a repris les paramètres et cela fonctionne même s'il reste quelques réglages à faire (tickets en cours au niveau de la DSI). Les parents peuvent depuis 2 semaines faire les inscriptions en ligne, renouveler les dossiers périscolaires, faire les réservations et payer leurs factures en ligne.

• **L'expérimentation d'une rue des écoles pour le groupe Paul Bert :**

Mme le Maire a souhaité lancer une réflexion sur la mise en place d'une « rue des écoles », afin de sécuriser les abords des groupes scolaires, rassurer « les usagers » des écoles et pacifier les mobilités, pour les établissements scolaires suivants :

- Ecoles Michelet et Paul Bert
- Groupe scolaire Thermes Salins
- Groupe scolaire du Braou
- Ecole maternelle Sévigné

Après concertation avec les services municipaux des Mobilités et des Espaces publics, il a été convenu d'expérimenter en 1^{er} lieu, ce dispositif sur le groupe scolaire Paul Bert avec les écoles Michelet et Paul Bert. Une fois le projet abouti en concertation avec l'ensemble des personnes concernées (parents, communauté éducative, riverains...), il sera proposé un barriérage mobile rue de Michelet et rue de Paul Bert le matin de 8h10 à 8h40 et le soir de 16h15 à 16h45.

• **Le développement des projets passerelles :**

L'entrée des enfants de 2 à 4 ans à l'école maternelle constitue un événement majeur et unique, un moment décisif. C'est le début d'un parcours qui correspond à une première expérience éducative en collectivité, créatrice de nouveaux repères affectifs, sociaux, spatiaux et temporels.

Afin de faciliter cette entrée en toute petite section ou petite section de maternelle, différents types de dispositifs passerelles sont mis en œuvre depuis plusieurs années, articulant les structures d'accueil spécifiques à la petite enfance et l'école maternelle.

Ces actions passerelles sont développées depuis quelques années au sein même de l'école maternelle. Leurs enjeux principaux sont d'accompagner les enfants dans leur entrée à l'école, en collaboration avec les parents, tout en tenant compte des besoins d'enfants jeunes et de « fidéliser » les enfants à un site.

Les écoles du Braou, de Victor Duruy, des Thermes Salins possèdent un jardin d'éveil ou une crèche attenante. Un partenariat est en cours entre l'école du Reptou et la crèche bilingue Ohakoa.

Le développement des passerelles avec d'autres crèches, permettraient de mettre en place des projets pédagogiques pour accueillir des « Toutes Petites Sections » dans les écoles maternelles, de fidéliser les enfants sur les écoles de la Ville et permettraient de libérer des places en crèches pour les familles en attente.

- **La création d'un guide et clip de l'ALSH :**

Comme nous avons un guide des écoles, le service communication sera sollicitée pour créer un guide de l'ALSH, de local ado et l'info jeunes

- **La création d'un parcours sensoriel dans le parc du centre de loisirs :**

Réflexion et construction d'un projet autour de l'installation d'un parcours sensoriel dans le parc Mouriscot (parcours sonore, tactile, odorat, touché...)

LA POLITIQUE JEUNESSE

Le service Jeunesse intervient auprès des jeunes de 11 à 25 ans de la commune. Il a pour objectif de proposer à l'ensemble des jeunes de la ville des loisirs éducatifs, des informations, des actions de prévention et un accompagnement dans la réalisation de leurs projets.

L'équipe est composée de deux animateurs et une responsable (3 ETP).

Les missions du service s'articulent principalement autour de :

- La gestion et l'animation de l'Info Jeunes :
Accueil et accompagnement des jeunes de 11 à 25 ans, répondant à une labellisation du Conseil Régional, autour des thématiques suivantes : construire son parcours, se loger, travailler, se distraire, se déplacer, partir à l'étranger, prendre soin de soi, s'engager.
Représentation du réseau Information Jeunesse sur le 64 pour la région Nouvelle Aquitaine.
- La gestion et l'animation du local ados :
Accueil de loisirs à destination des 11/17 ans (accueil libre et activités sur inscriptions)
Le local est co géré en partenariat avec le centre social Maria Pia.
- Le suivi de dispositifs spécifiques en direction des jeunes (Promeneurs du Net, So Mobilité, Destin'Action) et la mise en œuvre d'animations hors les murs avec notamment des interventions au sein des collèges et lycées.
- Les actions Parentalité :
Mise en place d'animations et participation au réseau parentalité sur le territoire.
- La coordination et le suivi des actions inscrites dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF sur l'ensemble des thématiques concernées : Petite Enfance, Enfance/Jeunesse, Parentalité, Accès aux droits, Animation de la vie sociale, Logement.
- La structuration et l'animation de la coordination Enfance/Jeunesse ; l'élaboration, l'animation et le suivi du Projet Educatif De Territoire

Le champ de la jeunesse étant par nature extrêmement diversifié, le service travaille en lien constant avec des partenaires institutionnels et associatifs, dans des domaines tels que la culture, le sport, l'environnement, le logement, la santé, la sécurité ...

1- Bilan juillet 2020 à 2022 :

A / L'Info Jeunes :

La crise sanitaire a bouleversé les modalités d'accompagnement et les possibilités d'accueil de l'Info Jeunes. En 2020 quasiment aucune action collective n'a pu être menée. Sur 2020 et 2021 l'accueil des jeunes sur site a été fortement impacté, les accueils ne pouvant se faire que sur rendez-vous uniquement.

INFO JEUNES	Juillet à Décembre 2020	Année 2021	Janvier à Septembre 2022	TOTAL
Accueil sur site	667	2409	1584	4660
Hors les murs	0	512	1857	2369
TOTAL	667	2921	3441	7029

De janvier à fin septembre 2022 l'Info Jeunes a accueilli 3441 personnes.

Sur le site et le dispositif Info Jeunes stricto sensu nous avons, à fin septembre, quasiment atteint le nombre d'accueil réalisé sur l'ensemble de l'année 2019, année de référence (779 accueils à fin septembre 2022 pour 850 accueils en décembre 2019). Les accueils hors les murs ont concerné 1857 jeunes à fin septembre 2022 (contre 527 en 2019). Cela montre bien la dynamique du service sur « l'aller vers ».

La mission locale tient des permanences chaque jour de la semaine, les animateurs de l'Info jeunes assurent l'accueil de leurs bénéficiaires. AdoEnia tient également une permanence un vendredi par mois. La moitié des accueils sur site concernent les accompagnements et dispositifs animés en propre par l'Info Jeunes.

➤ Les accueils et accompagnements proposés sur site

- Des ateliers collectifs ou accompagnement individualisés :

L'Info jeunes propose un accompagnement individuel et développe des actions régulières à destination des ados et jeunes :

- Des idées pour ta rentrée,
- Des idées pour ton été
- Comment s'orienter, quelles études supérieures, découverte des métiers
- Partir à l'Etranger
- Prendre soin de soi
- Se loger....

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis d'organiser des temps collectifs en 2020, les ateliers ont repris depuis 2021 avec en moyenne 5 ateliers collectifs proposés à l'Info Jeunes (26 participants).

- **Opérateur So Mobilité :**

Un des animateurs en charge d'Info Jeunes est également opérateur « So Mobilité » : plateforme d'information sur la mobilité internationale des jeunes : dispositifs ERAMUS+... 124 jeunes ont été accompagnés et conseillés dans le cadre du dispositif en 2022.

- **Promeneur du Net :**

Présence éducative dans « la rue numérique » à travers l'utilisation des réseaux sociaux par des professionnels de la jeunesse dans le but de maintenir la relation avec les jeunes dans la vie physique. Un animateur Jeunesse assure cette fonction à raison de 2h/semaine. Des interventions en milieu scolaire sont également réalisées dans le cadre de ce dispositif.

- **DestiNAction :**

Dispositif proposé par la Région Nouvelle Aquitaine, la ville conventionne avec la Région sur cet accompagnement. Le dispositif DestiNAction s'adresse aux jeunes néo-aquitains de 16 à 25 ans qui souhaitent mettre en œuvre un premier projet de voyage en autonomie en France ou en Europe.

La crise sanitaire des deux dernières années ayant limité les jeunes dans leurs déplacements et loisirs, ce type de dispositif a suscité un regain d'intérêt certain dès 2021 et la reprise des voyages.

Pour 2021, 5 dossiers ont été montés et accompagnés par un animateur du service, pour un total de 25 jeunes concernés.

A fin septembre 2022, 13 dossiers ont été montés et accompagnés par un animateur du service, pour un total de 48 jeunes concernés.

- **Vac'tivités :**

Outil informatif regroupant les activités proposées par les associations et structures locales, destiné aux jeunes et aux enfants afin de mieux répondre aux attentes des familles mis à jour pour chaque période de vacances scolaires.

➤ **Les accueils « hors les murs »**

Comme vu précédemment, les périodes de confinement ont fortement impacté la fréquentation de l'Info Jeunes.

Au-delà de l'accueil et de l'accompagnement délivrés sur le site de l'Info Jeunes, l'objectif était de développer, dès que cela a été possible, à partir de fin 2021, les actions hors les murs, pour aller à la rencontre du public jeune, public volatile.

Les actions se sont multipliées en 2022 (au nombre de 19)

- Dans les collèges, lycées, établissements d'Enseignement Supérieur : information et présentation d'INFO JEUNES avec notamment la présentation de la structure à l'ensemble des lycéens de Malraux soit 536 lycéens.
- La réalisation d'Interventions thématiques (engagement, aides) sur les établissements scolaires soit 30 lycéens.
- La réalisation d'Interventions en prévention (réseaux sociaux, addictions) : dans le cadre des Promeneurs du NET, intervention auprès de l'ensemble des classes de 5eme de FAL, soit 174 collégiens en 2022 (146 collégiens en 2021). Rencontre France Addictions/Joana Balavoine avec l'ensemble des secondes de Malraux, soit 140 lycéens.
- L'accompagnement de projets particuliers en lien avec les projets d'établissements (maison des lycéens ...)

- Jobs d'été :

L'édition 2021 n'ayant pas pu se tenir, le service a participé à un salon virtuel organisé par le CRIJ Nouvelle Aquitaine. Le salon intitulé « Des idées pour ton été » permettait, entre autres, une mise en relation virtuelle entre les jeunes et des employeurs. Le service, ainsi que deux employeurs biarrots, ont tenu un stand virtuel sur le salon qui a accueilli 122 visiteurs au total. Pour 2022, l'évènement a été reconduit de manière traditionnelle, au mois de février au Casino Bellevue. Il permet une mise en relation directe employeurs/jeunes de 17 à 25 ans pour un recrutement estival : 449 jeunes accueillis, 41 employeurs présents, 1088 CV recueillis.

B / Le Local Ados :

Depuis plusieurs années, la fréquentation de l'Accueil de Loisirs Mouriscot par le public adolescent (11-15 ans) est relativement importante. Les jeunes ne viennent plus uniquement par souci de garde pour leurs familles, mais bien aussi par intérêt pour les activités et projets proposés. Le centre de Loisirs propose un accueil jusqu'à 15 ans, ainsi les plus grands d'entre eux n'y avaient plus accès. Les adolescents ont exprimé leur souhait de continuer à garder des relations entre eux, avec les animateurs et de se retrouver dans un lieu qui leur serait dédié, adapté à leur âge. Le Centre Social Maria Pia accueillait également les adolescents dans son "Espace Jeunes". Cet accueil se tenait dans un local du quartier Pétricot à Biarritz. Le local à Pétricot était quelque peu excentré, éloigné des collèges, lycées.

Les différents acteurs intervenant auprès du public adolescent faisaient état d'un manque de lisibilité et de compréhension sur les propositions ados sur Biarritz. Le manque de moyens humains limitait parfois la participation des jeunes, notamment lors des périodes de haute fréquentation (vacances scolaires).

La Ville et le Centre Social ont donc souhaité cogérer un local dédié aux adolescents, dénommé « Local Ados ». Cette "cogestion" implique une mutualisation des locaux, du matériel et du personnel.

Elle permet d'avoir un lieu unique « ressource » pour les adolescents et de proposer à ces adolescents un accueil spécifique et un accompagnement adapté.

Un accueil libre et des activités sur inscription sont proposés.

Les objectifs pédagogiques du Local Ados sont :

- Proposer un accueil adapté pour les 11/17 ans : des temps d'accueil libre, des activités, des sorties, des séjours, des évènements, ...
- Responsabiliser les jeunes en les impliquant dans les actions d'autofinancement et d'organisation de leurs loisirs
- Accompagner les jeunes dans des projets individuels et collectifs
- Mettre en place un suivi individuel avec chaque jeune et créer du lien avec sa famille

La fin de l'année 2020 et l'année 2021 ont été consacrées à la mise en place et à la formalisation du projet, l'écriture du projet pédagogique, la rédaction, la signature d'une convention de co gestion et à la réalisation des déclarations réglementaires.

Le local ados a ouvert en octobre 2021 dans l'école Victor Duruy.

Pour l'année scolaire 2021/2022, 85 adolescents ont adhéré au local ados pour 7425 Heures réalisées sur la totalité des ouvertures.

La CAF verse une Prestation de Service Ordinaire (PSO) pour le fonctionnement de l'ordre de 0,858 € / enfant / heure réalisée à chaque organisateur.

Une bonne fréquentation pour une année de démarrage démontrant la pertinence du projet. La co gestion avec le Centre social permet de mutualiser les moyens, proposer des temps d'accueil libre tout en organisant des sorties ou activités en parallèle.

Le local a changé plusieurs fois de lieu dans l'école Victor Duruy compte tenu des travaux réalisés sur le site.

Depuis le mois de juillet le local définitif est occupé. Les adolescents sont accueillis dans des locaux rénovés et indépendants, à proximité de l'école.

A noter un franc succès rencontré lors de la colonie qui s'est tenue du 2 au 6 août 2022, à Salou en Espagne où 15 adolescents ont pu partir.

La rentrée 2022/2023 laisse présager une fréquentation à un niveau au moins équivalent à celui de l'année dernière (41 dossiers d'inscriptions déjà enregistrés après 2 semaines d'ouverture).

C / Parentalité :

Le service co anime et participe au réseau parentalité Biarritz/Bidart, créé au dernier trimestre 2021.

Le réseau parentalité est un réseau commun d'acteurs qui œuvrent sur le champ de la parentalité sur le territoire Biarritz/ Bidart :

Il regroupe des structures associatives et institutionnelles dans le champ de la petite Enfance (crèches, Relai Petite Enfance.), de l'Enfance Jeunesse (service Jeunesse, Maria Pia, AdoEnia...) et du soutien à la parentalité (Trait d'Union, UNAFAM, CHCB...)

Les journées des familles sont organisées chaque année, généralement au mois de mai.

Elles permettent de proposer des moments privilégiés et conviviaux à partager en famille, pour faire de nouvelles rencontres, découvrir des activités et des lieux, échanger et discuter entre parents et professionnels.

Le Réseau Parentalité Biarritz-Bidart et ses membres l'ont organisées ensemble sur Biarritz cette année, le 14 mai à l'ALSH Mouriscot : 119 familles (169 adultes et 151 enfants) ont été accueillies ainsi qu'une quinzaine d'intervenants tels que le CHCB, le Trait d'Union, la Ludo 64...

Une très bonne fréquentation, le site de l'ALSH se prêtant bien à l'accueil des familles et à la tenue des ateliers. La journée des familles s'inscrit dans les actions du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) financé par la CAF (2500 € pour 2022). La dernière journée des Familles s'est déroulée le 14 mai 2022 et a rassemblé de nombreuses familles Biarrotes.

- Cafés parents ados :

Les cafés parents s'inscrivent dans l'accompagnement des familles d'adolescents par la mise en place de rendez-vous réguliers sur des thématiques liées à l'adolescence et à ses particularités.

Compte tenu du contexte sanitaire une seule action s'est tenue en 2020, autour de la thématique des réseaux sociaux avec une vingtaine de participants. Une seule action en 2021 également, autour d'animations en famille sur le quartier Pétricot en partenariat avec Denekin et le Centre social Maria Pia (48 participants).

A fin septembre 2022, le service a proposé 3 cafés parents ados sur des thématiques telles que les questions d'intimité, le désir d'autonomie et les addictions.

Une fréquentation modeste (38 participants) mais qui correspond au souhait de rencontres plus confidentielles sur des thématiques qui peuvent parfois être difficiles.

2 autres cafés parents sont prévus d'ici la fin de l'année

Ils s'inscrivent dans les actions REAAP financés par la CAF (1100 € pour 2022)

D / Coordination CTG et coordination Enfance/jeunesse :

La Convention d'Objectifs et de Gestion, signée entre la Caisse Nationale des Allocations Familiales et l'Etat pour la période 2018-2022, prévoyait deux mesures phares, à compter du 1er janvier 2020 :

- La Convention territoriale globale (CTG) devient le cadre contractuel de référence des relations entre les CAF et les collectivités territoriales et vient ainsi remplacer les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) au fil des renouvellements de ces derniers.
- La fin du dispositif des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ)

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche partenariale, de construction d'un projet social de territoire partagé. Elle se concrétise par la signature d'un accord politique conclu pour 4 ou 5 ans entre la Caf et une/des commune(s) et/ou intercommunalités.

Par la signature de la CTG Pluriannuelle, la Ville de Biarritz, au-delà des domaines de l'enfance et de la Jeunesse s'est engagée dans un partenariat stratégique plus large.

La CTG permet de poser un cadre politique de référence avec la définition d'un projet social local sur des champs d'action partagés, élaboré à partir d'un diagnostic coconstruit sur les thématiques suivantes : Petite enfance et Enfance, Jeunesse, Parentalité, Cadre de vie, Logement, Lien social et citoyenneté, Accès aux droits.

La CTG intègre :

- Un diagnostic partagé de l'état des besoins de la population selon les thématiques choisies ;
- L'offre d'équipements existante soutenue par la Caf et la collectivité ;
- Un plan d'actions précisant les objectifs de création de nouveaux services, mais aussi de maintien et d'optimisation des services existants ;
- Les modalités d'intervention et les moyens mobilisés ;
- Les modalités de pilotage et d'évaluation de la démarche.

La fin de l'année 2020 et le début 2021 ont été consacrés à la réalisation, en partenariat avec la CAF et l'ensemble des services concernés, du diagnostic, l'établissement de préconisations et la rédaction d'un plan d'actions et d'évaluation permettant de finaliser la CTG. La convention a été signée en mars 2021.

La convention de financement "pilotage" signée entre la commune de Biarritz et la Caf prévoit un financement de :

- 0.5 ETP au titre de la Petite enfance pour un montant de 23 739.88€ par ETP (soit 11869.94€ pour 0.5 ETP)
- 1 ETP au titre de l'Enfance/ jeunesse pour un montant de 19 907.57€ par ETP

Le service Jeunesse assure la coordination de la CTG.

La mission consiste à coordonner et mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité locale en matière de développement et de coordination du territoire, et à animer et réaliser les objectifs fixés dans la Convention Territoriale Globale, dans les domaines qui en relèvent : petite Enfance, l'Enfance / Jeunesse, la parentalité, le logement, le handicap, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits.

La responsable du service assure cette mission de coordination, qui est financée par la CAF au titre du bonus territoire, mobilisé sur la base du montant affecté à l'Enfance/ jeunesse. Pour l'année 2022, les différentes actions relevant de la coordination CTG ont été les suivantes :

- Organisation et participation au Comité Technique
- Suivi de la mise en œuvre de la convention
- Interface avec la Référente CAF du territoire
- Coordination avec les partenaires
- Suivi et mise en place de la coordination Enfance / Jeunesse
- Proposition et pilotage de la réalisation d'un Diagnostic Jeunesse

➤ **Diagnostic Jeunesse :**

Sur cette dernière action, il s'agit de travailler sur la lisibilité, la visibilité et la cohérence des actions portées par la ville dans le champ de la jeunesse et mettre en œuvre les orientations stratégiques retenues.

Les objectifs de la démarche sont :

- D'actualiser l'analyse quantitative et qualitative des besoins des enfants, des jeunes et des familles biarrotes
- De vérifier l'adéquation de ces besoins avec les services proposés
- D'affirmer des axes éducatifs forts, un plan d'actions et une meilleure lisibilité de l'offre en direction des jeunes
- De s'appuyer sur ce diagnostic et ses conclusions pour faire de la CTG et du Projet Educatif De Territoire (PEDT) de vrais outils de contractualisation structurants pour la ville et ses habitants.

Un cahier des charges a été rédigé afin de pouvoir retenir un prestataire d'ici la fin d'année 2022.

➤ **Coordination Enfance/Jeunesse :**

Le coordonnateur Enfance /Jeunesse a en charge la coordination des acteurs et des différents dispositifs Enfance et Jeunesse dans le cadre du projet global de la collectivité, en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs.

La formalisation du poste de coordonnateur Enfance Jeunesse a été finalisée par la rédaction d'une fiche de poste validée par la CAF. Eric Lassalle, animateur jeunesse assure cette coordination à hauteur de 50% de son temps de travail.

Cette mission est financée par la CAF au titre du bonus territoire pour un montant 9 954 €/0.5 ETP, sur la base du montant affecté à l'Enfance/Jeunesse.

Pour l'année 2022, les différentes actions relevant de la coordination CTG ont été les suivantes :

- Participation aux instances de suivi de la CTG,
- Coordination et suivi du partenariat avec le Centre social Maria Pia pour le local ados
- Participation, animation du réseau parentalité et évaluation des actions,
- Coordination de la mise en place d'actions au sein des établissements scolaires

2- Orientations du service 2023

A / Infos jeunes :

➤ Renouvellement du label Infos Jeunes :

Le service jeunesse bénéficie du label Info Jeunes délivré par l'Etat. La labellisation permet d'être identifié, de faire partir d'un réseau et avoir accès à des formations, des outils d'informations, d'animations et des ressources. Le service a été labellisé en 2020 pour une durée de 3 ans.

La structure labellisée s'engage à respecter les principes de l'Info Jeunes à savoir :

- Garantir une information objective
- Accueillir tous les jeunes sans distinction
- Proposer une information personnalisée relative aux politiques éducatives et de jeunesse du territoire
- Offrir gratuitement des conditions matérielles, des modalités d'information et des services adaptés aux besoins des jeunes
- Dispenser une information de manière professionnelle par des personnels formés à cet effet dans le cadre des réseaux au niveau régional, national et international de l'Information Jeunesse
- Organiser avec les services de l'Etat l'évaluation de l'activité de la structure

Notre labellisation arrive à échéance en octobre 2023. Il faudra donc présenter une demande de renouvellement à cette date, sachant que les nouveaux labels sont délivrés, depuis 2022, pour une durée de 6 ans.

Le dossier de labellisation devra comporter un diagnostic simplifié et un rapport d'activité, ainsi que l'organisation d'un comité de pilotage avec des élus et techniciens et des jeunes, présentant le projet de la structure.

➤ Développement des actions hors les murs et prévention :

Il s'agit de développer les actions hors les murs déjà mise en place grâce au partenariat noué avec les établissements scolaires notamment. Les liens avec les proviseurs et CPE permettront de pérenniser les interventions ou permanences sur des thématiques spécifiques telles que l'engagement et les aides aux étudiants, mais également de les développer en abordant d'autres sujets définis en collaboration avec les personnels éducatifs (logement, orientation...)

Un renforcement des actions de prévention est prévu dans le cadre du CLSPD et des assises de la tranquillité avec, notamment :

- Des actions de prévention portées par les animateurs jeunesse en milieu scolaire autour des risques en milieu festif.
- La présence de médiateurs spécialisés en saison estivale intervenant en soirée pour prévenir des risques et des dangers, et prévenir les incivilités. Des projets seront à monter avec des associations spécialisées dans ce domaine.
- L'élargissement des interventions Promeneur du net auprès des 4ème au collège Jean Rostand.

➤ Jobs d'été :

Reconduction de l'événement en 2023.

B / Local ados :

Le local sera en fonctionnement définitif dans les nouveaux locaux. Il s'agira cette année de développer les temps d'accueil libre, les temps d'activités sur inscription rencontrant déjà un franc succès. La collaboration avec le Centre social et la présence des deux animateurs (Ville et Maria Pia) permet d'aller à la rencontre des jeunes collégiens et lycéens pour présenter la structure tout en maintenant l'accueil libre ouvert.

Les ateliers cuisine étant très appréciés par les jeunes, il est demandé l'installation de plaques de cuisson avec hotte, pour aménager le coin cuisine et le rendre opérationnel.

Il est également envisagé la mise à disposition d'un minibus financé par un sponsoring publicitaire, afin de faciliter les déplacements des groupes d'adolescents dans le cadre de leurs activités.

Il est prévu la mise en place d'un comité de suivi regroupant parents, ados et partenaires afin de faire une évaluation du projet, échanger et adapter au mieux selon les besoins (animations, horaires)

C / Diagnostic de territoire et PEDT :

Avec une restitution au deuxième trimestre d'année 2023, le diagnostic permettra d'affirmer des axes éducatifs forts, un plan d'actions et une meilleure lisibilité de l'offre en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Issues d'une démarche fédératrice entre élus, services, partenaires, familles et jeunes, les orientations retenues seront un outil de légitimation, d'affirmation et de valorisation des actions menées par la Ville, dans le cadre d'un projet éducatif qui fera sens pour tous.

Le diagnostic servira de base à la construction du nouveau Projet Educatif De Territoire (PEDT), à renouveler pour septembre 2023, en lien avec le service éducation de la Ville.

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant et du jeune, qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant et adolescent. Il s'appuie sur la politique éducative de la ville et la renforce. Il doit favoriser l'élaboration d'une offre d'activités périscolaires, extrascolaires, dans l'intérêt des enfants et des jeunes

Le PEDT reprendra les axes stratégiques retenus et définira le programme d'actions qui en découlent. Il est à construire avec l'ensemble des partenaires intervenant dans le domaine éducatif.

D / Parentalité :

Les animations vont se poursuivre dans le cadre du réseau Biarritz/Bidart, le service le co anime et y participe activement.

Renouvellement de l'organisation et participation à la journée des familles qui se tiendra en 2023, probablement sur la commune de Bidart.

Poursuite des cafés parents ados avec le souhait d'élargir au moins l'un des cafés parent à l'ensemble des tranches d'âges, ce projet sera animé en lien avec le service Petite Enfance qui porte également un projet de cafés parents.

E / Coordination CTG :

La coordination CTG, assurée par la chef du service Jeunesse, est à valoriser et formaliser via une fiche de poste détaillée de coopérateur CTG dont le temps sera à définir en concertation avec la CAF, financeur de la mission.

Délégation à l'environnement et à la biodiversité, aux espaces naturels et agricoles, à la qualité des eaux de baignade, à l'assainissement, à la protection de la mer et des plans d'eau, à l'Economie Sociale et Solidaire

Mathieu KAYSER

Aujourd'hui l'environnement est au cœur de notre politique municipale, à la fois dans nos réflexions comme dans nos actions.

Chaque évènement, projet, et décisions est interrogé sous l'angle de son impact écologique. On retrouve dans ma délégation des sujets aussi divers la stratégie du trait de côte, l'assainissement, les travaux de confortement des falaises, la ferme urbaine, la rénovation des écoles, les voiries, les pistes cyclables, le redéploiement des espaces verts, la plantation d'arbres, les déchets, la protection de la biodiversité, le tourisme durable ... Tous ces dossiers et chantiers sont déjà lancés.

Notre objectif : Faire de Biarritz une ville innovante et durable.

Ce travail n'est possible que grâce à l'engagement de toute l'équipe municipale et les postes stratégiques que nous occupons avec Mme le Maire et mes collègues de la majorité pour influencer et orienter les politiques publiques au niveau de notre territoire.

Pour plus de visibilité et de poids dans les choix stratégiques qui définissent notre politique environnementale, je suis présent dans de nombreuses instances telles que Kosta garbia (vice-président) SAGE côtier Basque (Vice-président), Titulaire au Conseil Administratif de l'ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral).

Autant d'implication dans les instances locales, régionales et Nationales qui nous permettent aujourd'hui de positionner et mettre en place des projets d'envergure sur le territoire de Biarritz avec la vision large nécessaire pour appréhender ces problématiques globales.

1- Bilan 2020-2022 de la délégation :

Depuis juillet 2020, nous avons déjà réalisés de nombreux projets qui étaient nos engagements.

A savoir :

- Le réaménagement de la cour d'école Victor Duruy qui va être inauguré prochainement
- Le rachat du terrain Grammont et le lancement de l'appel à projet pour la gestion dans le cadre d'une exploitation de permaculture.
- Les rendez-vous écocitoyens pour sensibiliser aux problématiques des déchets et de l'ESS auprès du grand public
- La mise en place de bacs à marée pour permettre à tous de collecter les déchets sur les plages.
- L'accompagnement et pérennisation de la Maison de l'ESS KABIA.
- Le renouvellement avec de nouveaux critères d'efficacité et de sobriété pour le ramassage des déchets flottants en mer.

- Nos engagements sur la lutte contre les mégots de cigarettes avec de nouvelles plages non-fumeur.
- Engagement auprès des associations environnementales Lurrama, surf rider, water family, etc ...
- L'accompagnement des événements et des critères d'organisation d'évènements.
- Politique d'accompagnement de la stratégie de la qualité de l'eau auprès de la CAPB
- La réactualisation du plan communal de sauvegarde
- La mise en place de critères environnementaux forts pour l'attribution des marches publiques
- La défense de notre stratégie locale du trait de côte, la cote de basques et tous les bâtiments publics de la ville
- La mise en place de l'Eusko, monnaie locale pour une économie sociale et solidaire
- L'attribution du label Pavillon bleu sur toutes les plages de la ville
- La création de marchés avec du bio dans les quartiers.
- La protection de la biodiversité et du bien-être animal avec le soutien aux associations et la mise en place d'un vaste plan de sauvegarde des abeilles et pollinisateurs du territoire
- La création d'une Brigade verte environnement pour la protection, la sensibilisation, et la sauvegarde de notre patrimoine naturel.
- Le déploiement des pistes cyclables physiques
- Expérimentations de la piétonnisation du centre-ville durant l'été 2021 puis 2022
- L'obtention de la *certification ISO 20121*
- L'obtention de la ville de Biarritz du Label Destination Innovante Durable
- Déjà 25% de relanternage des luminaires de la ville en leds.
- La mise en place d'une grande semaine de l'Océan autour du 8 Juin dédié aux sujets de l'eau et en partenariat de tous les acteurs pour éduquer au bon geste et sensibiliser le public.
- Au sein de la communauté d'agglomération travail à la mise en place du Tri et collecte des déchets sur toute la ville.
- Sensibilisation des citoyens et des visiteurs par la pose de plaque « ici commence la mer » dans toute la ville.
- La réponse point par point au pacte 2020 métamorphose écologique de Bizi

Concernant l'assainissement, voici la liste des travaux et investissements réalisés sur Biarritz :

- Pour 2020 : 960 000 € HT ont été investis par la CAPB. Dépenses réalisées principalement sous ce mandat puisque le 1er semestre 2020 a été perturbé par la crise Covid et le confinement.
- 813 000 € HT en 2021.
- En 2022 : 2 400 000 € dont 600 000 € qui seront mandatés d'ici la fin de l'année 2022, avec les travaux Marion/Beausoleil en cours de finition.

Le Budget de l'exercice 2022 comprend un budget courant axé sur l'**Analyse et la prévision de la Qualité des eaux de baignade**, à savoir 17,5 k€ (611-811) pour les analyses réglementaires obligatoires menées par l'Agence Régionale de Santé et 45,5 k€ (2031 832) pour les prévisions de qualité de Rivages Pro Tech sur les périodes dites Ailes de Saison et Hors saison (les prévisions et les analyses pendant la saison des eaux de baignade étant prises en charge par la CAPB).

Le **Pavillon Bleu** a été accordé à la Ville pour l'ensemble de ses 6 plages. Ce financement est porté par la CAPB hormis l'impression des panneaux d'informations pris en charge par le service Communication de la Ville.

La **Semaine des Rendez-vous Océan** a réuni diverses associations (Water Family, Waves of Change, le Fonds Agir à la Source, Surfrider Foundation Europe, H2O Océans et la maison du Surf) le temps d'une semaine organisée autour de la journée mondiale des Océans (8 juin). Une partie des organisateurs a obtenu des subventions de la Ville pour cette organisation (45000 euros). Devant la multiplicité des animations, la Ville a accompagné et coordonné une communication globale. Cette semaine sera reconduite en 2023 ; le travail d'organisation est amorcé.

Le budget de fonctionnement a permis d'engager les dépenses de publication de l'Appel à projet des **jardins Grammont** et les **analyses de Cyanobactéries des lacs Marion et Mouriscot**.

Une autre partie devrait être employé pour une action de sensibilisation spécifique à la problématique des **Goélands leucopnée** (espèce protégée qui a perturbé les usagers) en milieu urbain proche littoral auprès des agents municipaux (Allo Madame le Maire, SEED, Brigade Environnement et sauveteurs nautiques).

Le premier cycle des **rendez-vous Écocitoyens de Biarritz**, organisés à échéance mensuel, a remporté un bon écho auprès de la société civile. Ce premier retour d'expérience, partagé en Commission Thématique Environnement auprès des membres des CCVL a permis de préciser les modalités du nouveau cycle, avec une prestation reconduite auprès de la micro entreprise INSPIRE NATURE.

Un budget de 8k€ est prévu pour les **Aire Marine Educative** avec le service Enseignement et le Centre de la Mer de Biarritz pour 2023. Ce besoin répond au souhait nécessaire et légitime de transmission de savoir « mieux connaître pour mieux respecter » et sont fléchés dans le cadre des actions NATURA 2000 avec des contenus sur le Patrimoine naturel exceptionnel de Biarritz (faune, flore, et avifaune marines).

Les autres actions d'animation de la Zone **NATURA 2000** de protection Spéciale Oiseaux dont Biarritz est l'animateur sont portées par des financements FEADER. Elles ont permis de travailler sur de la sensibilisation auprès du Grand public et des usagers du plan d'eau.

2- Les projets prévus pour l'année 2023

Les orientations budgétaires conservent les actions de **surveillance réglementaire et d'autosurveillance des eaux de Baignade** avec d'un côté la prise en compte d'une augmentation annoncée des frais de laboratoire (18k€ vs 17,5 k€) et d'un effort financier qui sera demandé à Rivages Pro Tech quant à la prestation de prévision de Qualité des eaux de Baignade (40k€ vs 45,5k€).

La candidature des **Pavillons Bleus 2023** est en cours (portage financier par la CAPB).

Des améliorations de l'outil **KALILO** vont être demandées à la CAPB qui a la charge financière de l'application dont un système d'alerte de débordement et d'affichage direct de la qualité de l'eau.

Une enveloppe de 50k€ est demandée pour l'**Élaboration de la planification stratégique de Développement Durable de La ville à horizon 2030 et 2050**, avec un accompagnement sur le diagnostic, la mise en place d'indicateurs et la rédaction des livrables en interne et à destination du Grand Public. Cette évaluation repose sur des devis récents d'étude sur la stratégie énergétique.

Nous continuerons la sensibilisation grâce des **panneaux informatifs Aires Marines Éducatives / NATURA 2000** pour un montant de 8000€

Les Rendez-vous Ecocitoyens se renforceront grâce à de nouvelles animations et dans de nouveaux quartiers (6,6 k€, à raison d'un événement par mois).

Les Assises de l'Environnement courant 2023 seront organisées. Elles seront un temps fort où nous demanderons aux citoyens de travailler sur l'amélioration de leur cadre de vie et environnemental, entourés d'experts et des élus.

Au préalable nous souhaitons déployer auprès des élus, des techniciens, des scolaires et du Grand Public, l'outil de référence pour s'approprier le défi du changement climatique, nommé **Fresque du Climat** ainsi que la **Fresque Eau et Territoire** (2k€ pour chacun des postes).

Tout comme fait avec la ville de Santa Cruz avec laquelle nous développons un projet de jumelage nous souhaitons créer un évènement de peinture urbaine au sein de la ville avec une sensibilisation environnemental. **Sea Walls**.

Nous continuerons notre politique volontariste de récupération et traitement des mégots 19k€ de la part de l'éco-organisme **ALCOME** pour le traitement des mégots abandonnés sur le Domaine Public versés au titre de l'exercice 2022. 39 k€ sur les années à venir.

Enfin, nous lancerons, avec nos collègues, le « plan arbres » dans la Ville et la végétalisation des cours de nos écoles.

Données chiffrées pour Rappel OB 2023 :

2023	Budget TTC
Budget Courant Investissement	
- Eaux de Baignade / Autosurveillance <ul style="list-style-type: none"> o Ailes de saison – fonctionnement du Modèle et expertise du prévisionniste o Hors saison – fonctionnement du Modèle et création de la passerelle d’information sur KALILO pour prévisions de qualité tout au long de l’année 	40 000
Budget Courant Fonctionnement	
- Eaux de Baignade / Analyses réglementaires	18 000
- Panneau Aire Marine Educative, petit matériel, publications	8 000
- Analyses Cyanobactéries lacs, petites prestations	4 500
- Organisation et animation des rdv écocitoyens	6 600 (gestionnaire de la ligne SEED en lieu et place de PU)
Budget Spécifique	
- Accompagnement sur l’ Élaboration de la planification stratégique de Développement Durable de La ville à horizon 2030 et 2050 <ul style="list-style-type: none"> o Diagnostic o Mise en place d’indicateurs o Synthèse des actions de la Ville (énergie / déchets / projets des écoles / Environnement...), rédaction d’une feuille de route et d’un document de restitution à l’usage du Grand public o 	50 000 (évaluation basée sur la proposition d’accompagnement TILIA sur la transition énergétique mai 2021)
- Fresque Eau et Territoire à destination des agents et élus de la Ville	2 000
- Fresque Climat à destination des agents et élus de la Ville	2 000
- NATURA 2000 Goélands et oiseaux marins	4 000
- Assises de l’environnement	15 000 Budget porté le service Comm.
- Projet Sea Walls	20 000 Budget porté par le Service culture

Politique Publique SPORT

SPORT	2020	2021	2022
Part des investissements totaux DD	0	0	259
<i>dont</i> Programme courant Travaux			

En 2022 : Parc St Martin TERRAIN : Rénovation éclairage sportif et Parcours santé (plateau Atalaye + plateau du phare + lac marion)

Politique Publique AMENAGEMENT URBAIN & VOIRIE

AMENAGEMENT URBAIN & VOIRIE	2020	2021	2022
Part des investissements totaux DD	0	0	472
<i>dont</i> Programme courant Travaux			

Il s'agit des actions du Plan vélo, à savoir une fourniture annuelle d'arceaux vélos, et la 1^{ère} tranche de la liaison Kleber - Lac Marion en 2023, ainsi que les infrastructures pour station vélibeau.

Politique Publique FALAISES & LITTORAL

FALAISES & LITTORAL	2020	2021	2022
Part des investissements totaux DD	0	0	91
<i>dont</i> Programme courant Travaux			

Confortement – Etudes et Travaux (hors soutènement Marbella) programmé sur 2020-2022.

Politique Publique SERVICES URBAINS

SERVICES URBAINS	2020	2021	2022
Part des investissements totaux DD	0	0	591
<i>dont</i> Programme courant Travaux			

Il s'agit de la Mise en accessibilité bâtiment (hors interventions en budget annexe et opérations spécifiques globales).

Notre perspective politique 2023 à 2027 pour la ville

Politique Publique ECOLES, PETITE ENFANCE & JEUNESSE :

ECOLES, PETITE ENFANCE & JEUNESSE	2023	2024	2025	2026	2027
Part des investissements totaux DD	133				
<i>dont</i> Programme courant Travaux	133				

Le programme courant Travaux prévoit :

- Dans le cadre de la rénovation de l'école MICHELET, le remplacement du réseau chauffage enterré et le remplacement de diverses menuiseries (salle de jeux)
- Pour la cuisine Centrale, le remplacement des fenêtres/volets secteur chaud et froid en PVC
- Et des travaux de chauffage et de menuiseries de la Crèche Estella : remplacement du faux-plafond et isolation thermique ancien préau, modification de système de chauffage de l'ancien préau et remplacement des grandes menuiseries et volet RdC et 1er Etage façade Sud.

Politique Publique FAMILLE, SOCIAL & LOGEMENT :

FAMILLE, SOCIAL & LOGEMENT	2023	2024	2025	2026	2027
Part des investissements totaux DD	90				
<i>dont</i> Programme courant Travaux	90				

Notre Maison : remplacement menuiseries et volets + peintures façade principale T3

Politique Publique CULTURE & PATRIMOINE CULTUEL :

CULTURE & PATRIMOINE CULTUEL	2023	2024	2025	2026	2027
Part des investissements totaux DD	120				
<i>dont</i> Programme courant Travaux	120				

Médiathèque : remplacement de la GTB : Confort des usagers et optimisation énergétique

Politique Publique ECONOMIE, TOURISME & EVENEMENTIEL (hors budget annexe) :

ECONOMIE, TOURISME & EVENEMENTIEL (hors budget annexe)	2023	2024	2025	2026	2027
Part des investissements totaux DD	1325				
<i>dont</i> Programme courant Travaux	1325				

Totalité des travaux de ravalement de Javalquinto, comprenant le remplacement de la production de chauffage

Politique Publique SPORT

SPORT	2023	2024	2025	2026	2027
Part des investissements totaux DD	10				
<i>dont</i> Programme courant Travaux	10				

GYMNASE LA NEGRESSE, diagnostic thermique et bâti.

Politique Publique AMENAGEMENT URBAIN & VOIRIE

AMENAGEMENT URBAIN & VOIRIE	2023	2024	2025	2026	2027
Part des investissements totaux DD	522	1022	1085	872	372
<i>dont</i> Programme courant Travaux					

Il s'agit des Travaux (stationnement supprimé et séparatif) - tronçon Clémenceau / Halles en 2024 et Travaux (stationnement supprimé et séparatif) - tronçon Halles / Champs Lacombe en 2025.

Ainsi que les actions du Plan vélo, à savoir une fourniture annuelle d'arceaux vélos, la liaison Kleber - Lac Marion en 2023, la liaison Lac Marion - RD 810 Mousse en 2025 et les voies cyclables entrées de ville (hors opération d'aménagement) programmées sur 2024-2027.

Politique Publique FALAISES & LITTORAL

FALAISES & LITTORAL	2023	2024	2025	2026	2027
Part des investissements totaux DD	810	1580	1580	1696	1798
<i>dont</i> Programme courant Travaux					

Confortement – Etudes et Travaux (hors soutènement Marbella) programmé sur 2023-2027.
Et Renaturalisation – MOE et Travaux de falaises non confortées ainsi que Evacuation végétaux (non compostage)

Politique Publique PATRIMOINE BATI

PATRIMOINE BATI	2023	2024	2025	2026	2027
Part des investissements totaux DD	188				
<i>dont</i> Programme courant Travaux	188				

Le programme courant travaux de 2023 prévoit :

- Etudes Décret Tertiaire pour DIAG de 7 bâtiments : EHPAD, MOURISCOT, GYMN NEGRESSE, MDA, JULES FERRY, HALLES SPORT, ESTELLA
- Des travaux divers de chauffage (fuites) (EFS, Maison du logement)
- L'audit énergétique de la Cité Administrative
- Le ravalement de façade et reprise de toiture, d'où impact sur l'isolation (été / hiver), de la Villa NATACHA

Politique Publique SERVICES URBAINS

SERVICES URBAINS	2023	2024	2025	2026	2027
Part des investissements totaux DD	300	546			
<i>dont</i> Programme courant Travaux					

Il s'agit de la Mise en accessibilité bâtiment (hors interventions en budget annexe et opérations spécifiques globales).

Politique Publique ASSOCIATIF

ASSOCIATIF	2023	2024	2025	2026	2027
Part des investissements totaux DD	11,5				
<i>dont</i> Programme courant Travaux	11,5				

Le programme courant Travaux 2023 prévoit des travaux économie d'énergie (Sanitaire/éclairage) à la Maison des Associations, ainsi que Provision reprise infiltrations Hangars Chazalon (toit. amiante).

Politique Publique ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS & AIRES DE JEUX

ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS & AIRES DE JEUX	2023	2024	2025	2026	2027
Part des investissements totaux DD					183
<i>dont</i> Programme courant Travaux					

La mise en accessibilité WC & PK grande plage (AdAP) est programmée en 2027.

Les principales opérations concernant la qualité de l'eau et l'assainissement qui sont programmées à court terme (2023/2025) et inscrites au PPI sont les suivantes :

- Création d'un bassin de stockage Labordotte : 2 100 000 €HT
- Réhabilitation de l'ancien émissaire en mer Milady : 3 000 000 €HT
- Mise en séparatif des réseaux unitaires rues Milady et Madrid : 1 400 000 €HT (1,6 km de réseaux séparatifs)
- Mise en séparatif des réseaux unitaires secteur rue Pierre Benoit : 380 000 €HT (540 ml de réseaux séparatifs)
- Déconnexion du bassin versant amont au déversoir Garderes (étude SUEZ) — 1ere phase 800 000 €HT

Dans un second temps (à compter de 2026):

- Création d'un bassin de stockage a la STEP de Marbella : 1 300 000 €HT.

Les projets qui seront réalisés d'ici à 2026

- La ferme urbaine où 15.000 euros ont été provisionnés au SIAZIM pour effectuer l'étude de faisabilité qui est en cours
- Une étude de planifications environnementale 2030 consultation participative à l'occasion des assises de l'environnement qui auront lieu en 2023.
- Relamping total de la ville terminé en 2026
- Compostage et tri des déchets sur tout le territoire
- Partenariat avec les villes Atlantic Cities et aux villes avec qui nous travaillons déjà et actions collégiales avec l'ANEL sur l'écologie, le trait de côte, le tourisme durable, l'énergie, la biodiversité.
- Sensibilisation environnementale autour d'un projet artistique avec de grande fresque sur les murs de la ville.
- Étude d'une création d'une déchetterie 2.0 avec un écosystème d'acteurs autour de la revalorisation et la réutilisation des objets.
- Poursuite des recherches sur la création d'une ferme houlomotrice sous-marines, les études se poursuivent avec la CAPB et la Région.
- Enfin, une réflexion est en cours pour la création d'aires marines, en lien avec les partenaires.

Délégation aux sports, aux clubs sportifs professionnels et aux loisirs Xavier DELANNE

"L'ADN de la Ville est le Sport"

Fort de cette évidence la Ville de Biarritz continue et intensifie son soutien à la pratique Sportive. Le nombre de licencié(e)s a augmenté après la période covid, c'est la preuve de l'engagement de Mme le Maire et de son équipe municipale.

La politique sportive de Biarritz, participant au projet global de développement et de promotion de la Ville, s'articule avec d'autres politiques d'éducation, de solidarité, de citoyenneté et d'aménagement du territoire.

Elle se définit principalement en trois axes : le sport pour le grand nombre, les sports de glisse et le sport santé.

La vie sportive permet l'épanouissement et l'intégration de chacun. A bien des égards, elle est, à Biarritz, le ciment de la vie sociale. Elle doit être, sous toutes ses formes, encouragée et développée.

Le sport est également un élément transversal de la politique touristique (golf et surf) et de la politique de santé (sport santé).

En réponse à un développement permanent et dynamique des pratiques sportives, la Ville mène un ambitieux programme de rénovation et de construction d'équipements sportifs pour satisfaire et accompagner :

- ✓ 14 000 licenciés sportifs dont plus de 4 700 femmes
- ✓ 6 927 biarrots ont une licence sportive
- ✓ 157 manifestations hors calendriers fédéraux organisées en 2022

1. MISSIONS ET COMPETENCES DE LA DIRECTION DES SPORTS

- Gestion des installations sportives / relation avec les associations sportives
- Manifestations sportives hebdomadaires et événementiels sportifs
- Surf associatif et DSP surf
- DSP du Centre équestre
- DSP des Golfs
- Piscine
- Sport scolaire (conventionnement avec l'Education Nationale)
- Sport santé
- Le BOPB club professionnel de rugby
- Evènementiels : marathon, championnats du monde de pelote, championnats de France de surf

♦ **Renforcement de l'identité de BIARRITZ** autour de disciplines sportives, du patrimoine traditionnel (Rugby, Golf, Surf et Pelote Basque)

♦ Favoriser l'émergence de nouveaux rendez-vous nationaux et internationaux par l'accueil de compétitions internationales.

♦ Hors compétitions sportives hebdomadaires, en 2019, Biarritz a accueilli **environ 157 manifestations** dont 30 pour les activités aquatiques (bsc et surf)

1.1) ORGANISATION DU SERVICE DES SPORTS

La Ville de Biarritz doit entamer une réflexion sur la mise en place d'un système de gestion centralisée de ses équipements sportifs par la vidéo surveillance. Elle en attend une rationalisation des moyens et une amélioration du service rendu.

La mise en place du système de gestion centralisée répondait à de nombreux objectifs : améliorer le service rendu aux usagers, la gestion du patrimoine et du reporting, rétablir une plus grande proximité entre les agents et leurs encadrants et améliorer la sécurité des gardiens et enfin rationaliser et optimiser les interventions et les moyens.

Sur le plan administratif des procédures standardisées pour l'ouverture et la fermeture des équipements ainsi qu'une procédure d'information à la disposition des utilisateurs devront être mises en place, la planification réorganisée afin de permettre la responsabilisation des utilisateurs au travers des conventions de moyens et d'objectifs, le règlement des installations sportives devra être entièrement revu.

Un investissement de 20 000 euros est à envisager. L'étude a débuté avec le service des bâtiments communaux sur cette année 2022. La première installation est prévue pour la fin 2022.

1.1.1 Moyens matériels

135 équipements sportifs (publics et privés) recensés sur la Ville.

Un nombre d'équipements sportifs plutôt important positionnant la ville parmi les communes de 20 000 à 30 000 habitants les mieux dotées. Une offre « spécifique » locale importante et diversifiée Des équipements portés avant tout par la Ville mais des acteurs privés qui contribuent également à l'offre.

Les équipements municipaux :

- Complexes sportifs (dojos, gymnases)
- Stades (7 terrains de grands jeux)
- 1 centre équestre
- 13 courts de tennis
- Courts de paddel
- 1 piste de trot
- 1 Jai-alai
- 2 trinquets (Bac et Siazim Ilbarritz)
- Murs à gauche (Bac/ Plaza Berri/ Alsace/ Laroche foucauld)
- 2 frontons en plein air (Mazon et Larrepunte)
- 1 piscine
- 1 skate Park
- 1 centre d'entraînement national de surf à Banuelos

◆ **76% des disciplines sportives** pratiquées utilisent les équipements sportifs communaux
Des clubs en nombre et proposant une offre diversifiée aux habitants de Biarritz : 35 fédérations sont représentées

◆ **Mise en conformité des enceintes sportives**

◆ **Création de nouveaux équipements**

◆ **Rénovation d'équipements vétustes ou inadaptés**

Sans surprise, le surf, le sauvetage/secourisme, le golf et la pelote basque sont des disciplines très appréciées par les Biarrots et les Biarrottes ... tout comme les arts énergétiques et martiaux chinois et la retraite sportive !

♦ Amélioration des conditions de pratique par un **programme progressif de modernisation** (éclairage, chauffage, isolation, réfection des sols sportifs, acquisition de matériel...)

1 structure d'accompagnement des sportifs dans leur double projet : l'Académie Basque du Sport

3 structures de haut niveau :

- Pôle France de Surf
- Centre de formation de rugby
- Club professionnel de rugby

La piscine de Biarritz :

- Fréquentation annuelle 100 000 personnes
- Capacité instantanée 313 personnes
- Ouverture 7 /7 jours : 90h d'occupations.
- 35h30 d'ouverture au public
- 56h pour les associations
- Nombre leçons données : 1136 enfants en 2021 / 3391 enfants en 2022

Recette 2021 : 58252 € pour une année covid

Recettes 2022 jusqu'au 30 septembre : 104 740 €

1.1.2 Moyens financiers

Fonctionnement 2022 :

- Sports → 1 047 005€ (dont 910 000€ marché prestation service bopb/ tennis)
- Piscine →51 000 €
- Établissement des bains →1000 €

Investissement : Sports→ 80 000 €

Subventions versées aux associations sportives : 1474716 € en 2020

1 745 132 € en 2021

1 491 938 € en 2022

- **Nombre des clubs sportifs :** 59 associations mais 95 associations en lien avec le sport (scolaires, de jeunesse, l'ABS, rappel le BO compte pour 1 mais a 10 sections, la JAB compte pour 1 mais a 2 sections)
- **Nombre de licenciés à Biarritz :** 6927 biarrots en 2019 ont une licence sportive (chiffre donné par l'observatoire des territoires) et plus de 14 000 personnes pratiquent dans les associations biarrottes (ont une licence dans les associations biarrottes) les surfeurs qui prennent un cours l'été doivent prendre une licence, idem pour le tennis...
- **Nombre de sportifs de Haut Niveau** 71 sportifs de haut niveau

- **Montant des subventions allouées aux clubs sportifs**
1 745 132 € (fonctionnement et évènementiel en 2021)
et 1 491 938 € (fonctionnement et évènementiel en 2022)
- **Montant des subventions alloué au BOPB (direct et indirect)**
En 2021 : 175 000€ de subvention + 628 636 € de marché + aides indirectes 70 000€.
En 2022 : pas de subvention + 850 000€ de marché de prestations + aides indirectes 80 000€.
- Total des dépenses d'équipements pour 2021 : 365 238 €
- Total des dépenses d'équipements pour 2022 : 696 119€
- Nombre d'école de surf 18 en 2021 et 20 en 2022
- Nombre de manifestations organisées liées au surf : d'octobre 2021 (avant cette période beaucoup d'annulations liées au covid) à octobre 2022, 18 manifestations liées au surf hors unss. Pour le sauvetage côtier 3 manifestations et 3 pour la nage en mer.
- Pour info, sur la même période près de 150 manifestations sportives (sans compter le quotidien c'est-à-dire les compétitions fédérales tous les we dans toutes les disciplines)

Les DSP golf et surf ont été relancées en 2022.

LE SURF

- Près de 16 000 élèves en 2021
- CA 2021 : 1 7218 748 ,64 €
- 350 000 sessions de surf par an sur 6 plages.

Une formation de qualité : le BASCS, Premier club français en effectif et en résultats
Une DSP de l'enseignement du surf : Biarritz ville pionnière en France, 18 écoles en 2021. La DSP a été renouvelée en 2022. 20 écoles ont reçu une autorisation pour enseigner.
La ville possède des équipements dédiés adaptés : l'établissement des bains de la côte des basques.

2. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

2.1) Favoriser la pratique sportive pour tous

TROIS OPERATIONS EN DIRECTION DES SCOLAIRES

• **L'enfant et la pelote** : Pilota Eskolan La Ville a fait appel à un intervenant du comité territorial du pays basque de pelote basque. La prestation est tarifée à 32,50€/h. 9 groupes scolaires bénéficient de l'intervention. Le but de cette opération est la découverte, l'éveil et une initiation à la Pelote Basque multidisciplinaire (Main Nue, Pala, Xistera, etc...). Les Classes concernées vont du CP à CE2. Ce projet est mis en place par la direction des Sports et le service de l'enseignement.

● **L'enfant et le Vélo** : Les réflexions engagées par la Ville de BIARRITZ sur la notion de développement durable, le partage de l'espace routier, les déplacements propres et le bien-être de chacun, ont suscité une démarche sur l'élaboration d'un projet vélo au sein des écoles de Biarritz. Les élèves de CP et CE1 suivent un cycle de 8 séances d'apprentissage de la bonne conduite à vélo où sont abordées les notions techniques, de sécurité et de santé. Dispositif mis en place en 2011.

● **Le Ttiki cross** : Ce projet a été mis en place en 2022. Conscient de la difficulté pour une grande partie des élèves de se confronter à une épreuve de cross "traditionnel", les organisateurs ont opté pour un nouveau concept de rencontre créée par le Fédération Française d'Athlétisme :

La philosophie de ce concept repose sur deux grands principes :

- La performance collective prime sur la performance individuelle.
- Chaque enfant s'investit à hauteur de ses capacités et de sa volonté.

Ces jeux s'appuient sur des valeurs d'entraide et de solidarité qui favorisent le développement des capacités physiques mentales et sociales de l'enfant. La finalité étant de donner les moyens aux enfants de construire un rapport positif à l'effort.

Pour cette année, la mairie de Biarritz propose à l'ensemble des classes de CP /CE1 / CE2 de la commune, de participer à cet évènement qui portera le nom de "TXIKICROSS".

● **Les ateliers de la forme** organisés par la Direction des sports se déroulent à la halle d'Iraty. Le principe repose sur la mise en place d'ateliers interactifs proposés par les acteurs locaux du sport et de la santé en direction des enfants. Le public ciblé est l'ensemble des enfants de cycle 3 scolarisés à Biarritz.

8 Ecoles : Braou, Jules Ferry, Paul Bert, Reptou, Saint Louis de Gonzague, Sainte Marie, Thermes Salins et Victor Duruy (soit 250 enfants).

La Thématique Générale : « Acquérir des notions de nécessité et de plaisir de la pratique sportive associées aux principes d'une bonne hygiène de vie ».

Les thématiques plus spécifiques sont les bienfaits du sport pour leur santé physique et psychique, l'hygiène de vie, les gestes qui sauvent, la sécurité routière, les bonnes habitudes alimentaires, l'inclusion.

UN PARCOURS FITNESS EN LITTORAL

Dans le cadre du contrat de confiance passé entre Mme le Maire et son équipe et les Biarrots, il a été fait état de la volonté de réaliser un parcours sportif tout au long du littoral avec la mise en place d'appareils de fitness en libre accès. Le fitness outdoor en accès libre ou gymnastique de plein air en milieu urbain offre de nombreux avantages. Il renforce les muscles des jambes et/ou des abdominaux. Le cardio améliore la flexibilité, la souplesse et le confort articulaire. La pratique du fitness prévient les maladies cardiovasculaires, protège des cancers ou encore participe au maintien du poids de forme.

Les structures s'intègrent dans tous les environnements, que ce soit un boulevard, une promenade ou en front de mer. Nous avons présélectionné trois espaces sur les promenades du littoral. Le phare, La Milady, La côte des Basques, la Grande plage.

Les appareils sont variés et pour tous les goûts, cela motive les utilisateurs de tous les âges, quelles que soient leurs capacités. Les vélos invitent les promeneurs à s'asseoir et à se lancer. Alors qu'ils profitent de la vue, ils peuvent pratiquer une activité sportive et de bien-être. Les machines de musculation et de fitness de plein air fonctionnent avec la même biomécanique et les mêmes mécanismes de résistance que les machines de musculation d'intérieur avec des différences de niveaux, de difficultés et de résistances.

Les appareils présentés peuvent être muni d'un écran intégré ou alors une connexion avec un téléphone portable en mode Bluetooth pourra faire office d'écran. Les vélos city bike que nous vous proposons, offrent une séance d'entraînement plus traditionnelle pour travailler les jambes en priorité Le vélo à bras permet un entraînement intensif du haut du corps et tout particulièrement des bras. Il peut être utilisé debout, assis ou depuis un fauteuil roulant. Avec une très belle ergonomie, le Vélo elliptique offre un entraînement intense et ajoute une dose d'intensité supplémentaire avec un mode sprint (mode fessier) qui permet un entraînement hypercalorique. Les équipements cardio sont développés à l'aide de techniques d'ingénierie avancées : ils s'auto-alimentent et offrent un entraînement réglable selon les envies.

Les objectifs sont multiples :

- Développer les infrastructures ludiques et sportives en lien avec le sport santé sur le littoral
- Confirmer la pratique sportive de plein air sur la Ville, compléter l'offre du parcours sportif du lac Mouriscot, renforcer le lien avec le tourisme. Créer un espace vraiment novateur et ap-portant une réelle plus-value à l'activité sportive libre.
- Servir de support supplémentaire aux associations locales de la commune, aux chemins de la forme très sollicités et aux coachs privés pour réaliser des cours complémentaires.
- Favoriser et développer les équipements sportifs en accès libre.
- Budget : Le budget alloué est de 100 000€. La meilleure offre (non formalisée) fait état d'un appareil acheté et du deuxième à 50%. Les appareils sont en libre accès, Un affichage sur les préconisations de pratique et consignes de sécurité est installé par la société à proximité des appareils.

LE LABEL TERRE DE JEUX

Dès la phase de candidature, Paris 2024 l'a annoncé : « ces Jeux seront ceux de la France entière ». Avec le label Terre de Jeux 2024, le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris a souhaité valoriser les Collectivités Territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et plus inclusive, de la commune à la région en passant par les différents acteurs du mouvement sportif. Paris 2024 souhaite donc impliquer l'ensemble des territoires dans cet évènement.

La Ville de Biarritz a obtenu ce label en 2020. Il permet de contribuer, à son échelle, à trois objectifs :

- 1) La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- 2) L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;
- 3) L'engagement pour que l'aventure Olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Le Label « Terre de Jeux 2024 » entend fédérer une communauté d'acteurs locaux. L'objectif est de s'enrichir des expériences de l'ensemble du réseau, révéler le meilleur de son territoire et de donner de la visibilité aux actions et aux projets de sa collectivité.

Ainsi, les entités labellisées s'engagent à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux, dans le respect de la Charte Olympique et de la Charte éthique de Paris 2024.

Enfin, être labellisées Terre de Jeux 2024 permet aux Collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif d'accéder à plusieurs opportunités, tout au long de l'olympiade, jusqu'en 2024 comme une identité graphique, des outils digitaux, des produits dérivés... Nous avons, par exemple, des oriflammes que nous déplaçons pour les manifestations sportives.

Ce label nous a également permis de candidater au statut de « centre de préparation aux jeux » pour le Skate. Nous sommes en attente de la décision du comité d'organisation. (Octobre 2022).

2.2) RENOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- PISCINE MUNICIPALE

Une réhabilitation complète et modernisée des vestiaires avec mise aux normes hygiène et sécurité doit être rapidement envisagée.

Cette rénovation entrainera une mise en place d'une nouvelle organisation de l'accueil de la piscine et des activités.

Le projet vise le réaménagement des vestiaires de la piscine municipale (site du casino municipal) pour doter cet équipement, très utilisé, de locaux modernes, fonctionnels et adaptés aux nouveaux usages.

La nouvelle configuration des vestiaires permettra un accueil des individuels dans un espace unisexe, avec cabine individuelle et un principe de marche en avant.

Des vestiaires collectifs seront néanmoins conservés pour l'accueil des groupes et scolaires.

Enfin la réfection des joints des bassins et des plages doit être une priorité.

Face à un enjeu organisationnel, soumis à des questionnements, des arbitrages, des options multiples, une concertation avec les différents publics a été proposée aux différents usagers, afin d'identifier les besoins et les contraintes de chacun et ainsi apporter des réponses appropriées s'est tenue le 15 septembre dernier.

Cette concertation des différents acteurs, préalable à une réorganisation, à une définition de plans d'actions visait à informer les publics, à les associer aux décisions et projets à venir. Notre volonté se résume à construire une installation adaptée à tous les publics et satisfaire tous les besoins. Un plan d'actions sera proposé pour une utilisation partagée et en bonne intelligence.

Un équipement aquatique est un engagement fort à l'échelle locale, tant il doit savoir s'insérer dans le paysage du territoire et pèse notablement et durablement sur son budget annuel de fonctionnement. Au-delà des caractéristiques communes à tout projet urbain, faire vivre une piscine publique comporte des particularités et obéit à des exigences fortes de la part des concitoyens.

Les travaux pourront débuter fin 2023 pour se terminer en 2024.

- SAINT MARTIN

Dans le cadre de la réflexion sur les terrains de grands jeux, il est envisagé de créer au 1^{er} semestre 2023 un terrain synthétique au parc Saint Martin afin d'améliorer et de rééquilibrer l'exploitation des surfaces d'entraînement et de compétition à Biarritz.

Une surface synthétique permettrait, au moins, et quelles que soient les conditions météorologiques, de multiplier les créneaux en soirée et de recevoir la quasi-totalité des séances s'adressant aux catégories de jeunes, du mercredi et du samedi dans la journée.

La surface engazonnée, qui doit être préservée pour les matches du weekend de l'équipe fanion de la JAB, n'autorise guère plus de 4 heures d'utilisation hebdomadaire durant l'hiver.

L'éclairage doit être absolument refait pour permettre la tenue de matchs et d'entraînements en fin de journée.

En termes de gestion de surface (aire de jeu et locaux d'accueil) mais également de dynamique sportive (rencontre des pratiquants) et associative (regroupement d'activité), la création d'un revêtement tout temps apportera une réelle plus-value pour la JAB football qui accueille plus de 400 joueurs.

Ces travaux doivent être effectués après une négociation et une maîtrise du foncier avec le diocèse.

En 2022, Un bail emphytéotique est en cours de négociation avec l'AEP Saint Martin afin de permettre à la ville de prendre un bail les parcelles du PARC Saint Martin qui seront ensuite mises à disposition de la JAB.

- **PLAY GROUND / THERMES SALINS**

C'est un aménagement ludique et sportif où se retrouvent toutes sortes de publics : jeunes et moins jeunes, familles, passants et spectateurs...

Leur centre d'intérêt commun est la pratique du basket. Un projet est actuellement en cours en collaboration avec le service des jardins visant à proposer à proximité de la cité scolaire et de l'école des Thermes Salins un équipement accessible à tous et permettant la pratique libre du basket-ball.

Les travaux pourront débuter en 2023.

Deux paniers de basket de 3X3 ont été installés par la Direction des sports en attendant la réalisation du projet dans sa globalité. Ces terrains sont très fréquentés par les jeunes de la cité scolaire et du quartier.

- **COSEC de la NEGRESSE/LAROCHEFOUCAULD/NOTARY/PLAZA BERRI**

La priorité sur ces installations reste le traitement urgent des infiltrations sur les toitures vieillissantes.

Les rustines et colmatages effectués par nos agents ne suffisent plus. Les flaques sont dangereuses pour les pratiquants. Un budget de 10000€ est alloué chaque année pour pallier à toutes ces infiltrations.

- **AGRANDISSEMENT DU GYMNASE LAROCHEFOUCAULD / EXTENSION SALLE DE GYMNASTIQUE**

Concernant la gymnastique sportive, il faut aboutir le projet de salle de gymnastique permettant à l'association Equilibre, aux scolaires et diverses associations de gymnastique d'entretien de pratiquer dans des conditions adaptées et en toute sécurité.

Les conditions d'entraînement, bien qu'améliorées par des investissements en matériels, restent vétustes voire dangereuses et bloquent le développement d'un club féminin aux résultats sportifs remarquables.

L'équipement doit être calibré pour répondre, prioritairement (exclusivement), à l'exigence de sécurité qui n'existe plus au COSEC de la Négresse (hauteur de plafond insuffisante sous barres hautes, dégagement autour des agrès, fosse de réception...).

Il faut continuer à explorer cette piste en limitant la surface de l'espace « Gymnastique » à une seule extension (+ 350/400 m²) de la salle actuellement dédiée à cette discipline pour les établissements scolaires.

Le programme a été développé autour d'une utilisation partagée des espaces nouvellement reconfigurés. Toute modification d'usage, au travers d'une privatisation (l'association «biarriz gymnastique» souhaite, en effet, un usage exclusif), limitera la capacité d'accueil ou impactera le coût du projet.

- Les arts martiaux, nombreux à Biarritz en temps de pratique et d'espace, profiteraient de l'amélioration apportée à la salle de gymnastique. Le projet existant intégrait également la réfection du dojo Laroche foucauld et l'installation de dojo au gymnase de la Négresse.

Le travail de l'AMO sport doit permettre d'établir un diagnostic et une projection de l'usage et de l'optimisation des équipements sportifs à l'échelle de la Ville. Le projet Laroche foucauld devrait se faire dans les années à venir, suite à cette étude.

- **LA POSE D'UNE RESINE SUR LA PISTE D'ATHLETISME A LAROCHEFOUCAULD**

En 2021, la ville a procédé à la pose d'un enrobé sur l'ancienne piste permettant de niveler les surfaces et d'améliorer sa qualité et sa planimétrie. Cette première étape doit être complétée par la pose d'un tartan venant optimiser cet équipement fortement utilisé par les scolaires.

Outre les scolaires, le Club du B O Athlétisme souhaite s'approprier les lieux. Ce qui pouvait être satisfaisant pour l'option de départ ne l'est plus si nous devons accueillir des athlètes qui pour certains sont d'un très bon niveau. La structure de la base devant être parfaitement plane.

Il reste une solution alternative qui consiste de remettre à niveau des fondations homologables de la piste pour 65 000,00 € et de faire couler le caoutchouc sur le budget 2023 voté en fin d'année et à mett

re en place dès le printemps puisque l'appel d'offre est déjà réalisé.

2.3) SOUTENIR LE SPORT DE HAUT NIVEAU

- **LE CENTRE DE PERFORMANCE ET DE FORMATION DU BO RUGBY**

L'élaboration d'un programme est actuellement en cours pour la création d'un centre de formation à l'hippodrome des fleurs. Aujourd'hui, la Ville met à disposition du BORA des algecos pour permettre au centre de formation de jouer pleinement son rôle.

La subvention allouée au centre de formation est de 350 000€.

Les besoins ont été recensés. Ce nouvel équipement apportera une plus-value sur l'hippodrome en matière de formation sportive et rugbystique. Certaines fonctions du Centre de formation pourront être mutualisées et bénéficier à tous nos sportifs de haut niveau (médical et sportif par exemple).

La Ville dispose aussi d'une structure d'accompagnement des sportifs, l'Académie Basque du Sport, dont la qualité des prestations rayonne au-delà de la seule Ville de Biarritz. Ces constats nous ont amené à prendre la dimension importante que revêt le sport à Biarritz et la nécessité de mettre en œuvre une véritable politique de développement orientées sur les 3 axes suivants :

- La réhabilitation et mise aux normes des installations existantes pour le sport au quotidien et le sport santé,
- La réadaptation d'équipements existants ou création de nouveaux équipements adaptés aux attentes du sport d'aujourd'hui et de ses évolutions futures,
- La création de nouveaux équipements /adaptation de l'existant pour le sport professionnel et le Haut-Niveau que ce soit des équipements sportifs, d'accueil, de services, d'hébergement, de restauration, qui pourront aussi se faire en partenariat avec des acteurs économiques locaux.

Ces équipements permettront de renforcer l'attractivité des sportifs et équipes de haut niveau mais aussi d'attirer des entreprises et de générer ainsi une offre de services élargie de type séminaires, formations, cohésion. Ainsi la ville a réalisé un diagnostic des installations en vue de mettre en œuvre un programme de mise à niveau et de création de nouveaux équipements.

Ce diagnostic a permis d'élaborer un programme ambitieux des mesures à prendre pour chaque lieu où le sport est pratiqué à Biarritz. Tout ceci s'inscrit en cohérence avec les ambitions du sport Français. Notons tous les événements à venir comme la Coupe du monde de Rugby, ou bien sûr les jeux Olympiques « Paris 2024 », Biarritz étant terre de jeux. Cette force doit être affirmée, décuplée dans un esprit d'émulation, de rayonnement et d'enrichissement de tous les types de pratiques sportives dans notre cité, comme facteur d'accomplissement personnel et collectif.

2.4) PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DU SPORT FEMININ ET DU SPORT ADAPTE

- DEVELOPPEMENT DU SPORT FEMININ

L'évolution de la place de la femme dans le sport, et dans la société française en général, est une question majeure de notre époque comme le montre le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes désigné grande cause nationale du quinquennat actuel.

Le monde sportif, vecteur certain de valeurs humanistes, mais également véritable miroir de la société, ne déroge pas aux inégalités relevées entre les femmes et les hommes.

De là découle un travail de formation des acteurs clés du système, c'est-à-dire ceux qui encadrent la pratique sportive, ceux qui dirigent, managent et entraînent.

S'il est important de veiller à l'offre sportive, les lieux de pratique sont également à prendre en considération. Certains d'entre eux sont en effet rédhibitoires pour les jeunes filles lorsque, par exemple, les sanitaires ne sont pas séparés. Elles peuvent également refuser de prendre leur douche en commun et être obligées de rentrer chez elles.

2.5) SOUTENIR LE MONDE ASSOCIATIF

- LES MANIFESTATIONS SPORTIVES

La Ville de Biarritz accueille toute l'année des événements sportifs nationaux et internationaux. Le succès de ces manifestations et de nos sportifs contribue largement au rayonnement de notre Ville.

La ville de Biarritz continuera en 2023 à accompagner les associations dans leur volonté de promouvoir leurs activités et à accueillir les plus grandes compétitions nationales et internationales.

Le sport est un atout fort de Biarritz, présent grâce à ses associations tout au long de l'année, il tient un rôle majeur.

Vivre avec son temps, évoluer innover, se surpasser, notre ville propose tout au long de la saison de nombreuses manifestations sportives.

Cette position enviée de Biarritz est le fruit d'un travail d'équipe, d'un soutien permanent de la municipalité.

Le succès de ces manifestations et de nos sportifs contribue largement au rayonnement de notre Ville au-delà de ses frontières géographiques.

La réussite des compétitions et la reconnaissance de nos sportifs sont un gage essentiel de pérennité autour de toutes nos associations.

Biarritz doit continuer à soutenir ses sportifs, à accompagner les associations dans leur volonté de promouvoir leurs activités et à accueillir les plus grandes compétitions nationales et internationales.

**Délégation au surf, à la sécurité du plan d'eau,
aux musiques actuelles
Géraldine VERGET**

LA POLITIQUE SURF A BIARRITZ

Le Surf à Biarritz, c'est :

- Près de 16 000 élèves en 2021
- CA 2021 : 1 7218 748 ,64 €
- 350 000 sessions de surf par an sur 6 plages
- Une formation de qualité : le BASCS, Premier club français en effectif et en résultats
- Une DSP de l'enseignement du surf : Biarritz ville pionnière en France
- 18 écoles en 2021. La DSP a été renouvelée en 2022. 20 écoles ont reçu une autorisation pour enseigner.
- La ville possède des équipements dédiés adaptés : l'établissement des bains de la côte des Basques
- Nombre de manifestations organisées liées au surf : d'octobre 2021 (avant cette période beaucoup d'annulations liées au covid) à octobre 2022 : 18 manifestations liées au surf hors UNSS. Pour le sauvetage côtier 3 manifestations et 3 pour la nage en mer.

La volonté de l'équipe Municipale est de développer l'émergence de nouveaux rendez-vous nationaux et internationaux par l'accueil de nouvelles compétitions nationales ou internationale.

Le monde du surf est encore à ce jour un monde très masculin

Il est important et reconnue aujourd'hui aux yeux de beaucoup que d'avoir une élue au surf, c'est un véritable atout pour la Ville de Biarritz.

Nous pouvons compter sur de nombreux appuis tel que la Fédération Française de surf, l'association handi-surf, surf-santé, la Ligue Aquitaine, le comité 64.

Sans compter sur la structure de haut niveau : le Pôle France de Surf (Pôle Espoir et Pôle France de surf) que nous abritons dans la villa Banuelos à Biarritz.

Pôle d'entraînement national du surf. Mise en place d'un partenariat avec la ville de Biarritz en 2022.

Sans compter les surfs clubs avec lesquels nous travaillons afin de développer le surf féminin, le body board qui n'était plus représenté à Biarritz. Nous avons créé un pôle compétition au BASCS en 2022 avec le retour des champions Biarrots dans leur ville tel que Yon Aimar, Lilie Labadie, Pierre Louis Boisselier, Leo Jourdain, Martin Vandoit, Martin et Charles Iribane... et un coach Thomas Goyenette et l'inclusion avec Jean Marc Saint Geours.

Le Surf clubs que nous soutenons lors de leurs demandes d'aide pour notamment la réfection de leurs locaux ou la mise en place de compétition. Ceci est un point important car nous souffrons de locaux vieillissements et vétustes notamment pour la Grande Plage Surf Club.

Le Surf Club Marbella qui malgré l'emplacement idéal souffre de la vétusté du local.

Le BASCS pour lequel nous travaillons avec le Siazim pour engager des travaux.

Le Côte des Basques Surf club qui n'a pas de Pool House pour accueillir ses adhérents l'hiver pour lequel la Ville a mis disposition le local dédié à la Maison du Surf en mutualisation du 1^{er} Novembre au 31 Mars depuis l'année dernière.

Le BSC pour qui nous ambitionnons de nouveaux projets avec la création de la station nautique.

La volonté de soutenir les compétitions locales avec La Maider Arosteguy, la RATS Cup, La Belza Classique, les Tétards, le trophée des Biarrots, le carcabueno, la Carnaval Cup avec BSC, la nage en mer avec le swim and run, les ours blancs et la traversée de Biarritz à la nage.

La création et arrivée à BTZ en 2021 d'une nouvelle compétition (Festival à la Côte des Basques) qui met les femmes à l'honneur : la QUEENS CLASSIC FESTIVAL, reconduite en 2022.

La création d'un nouvel évènement : RED BULL OCEAN RESCUE qui met en lumière des athlètes qui sont souvent dans l'ombre : nos sauveteurs côtiers.

Nouveauté cette année 2022 : Open de France de Surf à la milady et Open de France de Body Surf au Miramar.

Nous avons eu la confiance de la FFS et notamment de son président Jacques Lajuncomme qui nous a permis le retour des championnats de France de surf à Biarritz et le maintien de ceux-ci l'année prochaine.

A cela ; s'ajoute la mise en place du programme « L'enfant et l'océan » du CP au CM2 en lien avec le BSC et la délégation éducation

Les Ecoles de surf :

La DSP surf a été renouvelée cette année après un travail d'un an avec les services administratifs, pour faire évoluer le cahier des charges et veiller au bon respect de la sécurité et des critères environnementaux.

La vision de cette délégation surf et sports de glisse fait émerger des points tels que le manque de moyens pour accompagner les structures associatives notamment en termes de locaux. D'où nos recherches de partenariats privés afin de décharger la ville de coût qui peuvent être absorbés par ces partenaires.

Les différents points réglementaires : notamment en matière de réglementation des plages (cf la loi littoral) : sujet sur lequel nous travaillons avec un avocat spécialiste a mis en avant que nous puissions avancer sur le sujet implantation de structures démontable à destination des surfs club de manière positive.

Avec le nouveau programme SURF SENTINEL qui va être mis en place par la FFS, nous aurons le poids pour faire évoluer cela et positionner les Surf Club comme structure d'intérêt général (les surfeurs sont les premiers à intervenir en dehors de horaires surveillées et lorsque les plages ne sont pas surveillées du tout en hiver ce qui met en exergue l'intérêt pour les surfs clubs d'avoir des locaux avec vue sur l'océan toute l'année.

Plan d'eau surexploité.

Sur le plan associatif : nous avons en 2022 organisé des réunions au nombre de 4 avec les délégations au SURF des communes voisines, la FFS et le comité 64 afin d'échanger sur la problématique de la surpopulation sur nos plans d'eau. Nous avons travaillé à un protocole commun pour Anglet, Biarritz, Bidart, Guethary, Saint Jean de Luz et Hendaye. Un arrêté commun sera mis en place cette année.

Culture SURF

En ce qui concerne le plan culturel, nous travaillons avec la Maison du SURF afin de permettre à Biarritz de pouvoir créer à terme un musée du Surf. En attendant, nous travaillons sur le Projet de développement de la structure. Nous avons mis en place cette année grâce notamment à la Ville de Santa Cruz une exposition « Sea Walls Artists for Ocean Santa Cruz » Nous projetons de pouvoir peut être mettre en place le Projet Sea Walls à Biarritz, qui est à l'étude de faisabilité

SKATE / SPORT DE GLISSE

Un skate-park outdoor à la Côte des Basques est actuellement à l'étude de faisabilité.

La Ville de Biarritz a lancé un appel à projets afin d'installer cette structure destinée à la pratique du skate.

L'équipement se devra être modulaire, en bois, d'environ 9x9 et d'une hauteur de 1,50m.

La Société retenue aura à sa charge le dépôt du permis saisonnier, du montage et du démontage annuel (les périodes d'exploitant étant envisagées du 1er avril à la fin des vacances de la Toussaint, chaque année)

Le sport-glisse est un atout fort de Biarritz, présent grâce à ses associations tout au long de l'année.

Vivre avec son temps, évoluer innover, se surpasser, notre ville propose tout au long de la saison de nombreuses manifestations sportives.

Cette position enviée de Biarritz est le fruit d'un travail d'équipe, d'un soutien permanent de la municipalité.

Le succès de ces manifestations et de nos sportifs contribue largement au rayonnement de notre Ville au-delà de ses frontières géographiques.

La réussite des compétitions et la reconnaissance de nos sportifs sont un gage essentiel de pérennité autour de toutes nos associations.

Biarritz doit continuer à soutenir ses sportifs, à accompagner les associations dans leur volonté de promouvoir leurs activités et à accueillir les plus grandes compétitions nationales et internationales.

PROJECTION 2023

- Red Bull Ocean Rescue - Nouvelle édition
- Maintenir compétition existante ancrée à Biarritz
- Championnat de France de surf 2023, en partenariat avec le FFS
- Open de Body Board en partenariat avec la ligue de surf
- Open 100 % Filles à l'étude
- Championnat de France Masters à l'étude
- Continuer le travail fait avec les associations pour améliorer leurs locaux, leurs structures, leurs pratique (ex : Grande Plage Surf Club vestiaire féminin/ Bascs mise au norme et extension de la structure)
- Accompagnement des clubs de surf pour mise en place de compétition sur leurs plages
- Création d'une station nautique pour le BSC dans le cadre du SIAZIM (études en cours)
- Extension de la zone de bain surveillé à la Mouscariette
- Travail en partenariat avec la FFS : surf sentinel

- Travail avec les communes et les villes de surf labélisée
- En création, un pôle de perfectionnement body board BASCS 2023/2024. Accueil des enfants biarrots désireux de se mettre au body board

Structures de haut niveau :

- Accompagnement de la structure Pôle France.
- Evènement pour les Jeux Olympiques à mettre en place.
- Travail sur l'inclusion et le développement du surf santé et du handi surf et surf adapté.

LE LABEL TERRE DE JEUX

Dès la phase de candidature, *Paris 2024* l'a annoncé : « ces Jeux seront ceux de la France entière ». Avec le label Terre de Jeux 2024, le comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris a souhaité valoriser les Collectivités Territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et plus inclusive, de la commune à la région en passant par les différents acteurs du mouvement sportif. *Paris 2024* souhaite donc impliquer l'ensemble des territoires dans cet événement.

La Ville de Biarritz a obtenu ce label en 2020. Il permet de contribuer, à son échelle, à trois objectifs :

- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;
- L'engagement pour que l'aventure Olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Le Label « Terre de Jeux 2024 » entend fédérer une communauté d'acteurs locaux. L'objectif est de s'enrichir des expériences de l'ensemble du réseau, révéler le meilleur de son territoire et de donner de la visibilité aux actions et aux projets de sa collectivité.

Ainsi, les entités labellisées s'engagent à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux, dans le respect de la Charte Olympique et de la Charte éthique de *Paris 2024*.

Enfin, être labellisées Terre de Jeux 2024 permet aux Collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif d'accéder à plusieurs opportunités, tout au long de l'olympiade, jusqu'en 2024 comme une identité graphique, des outils digitaux, des produits dérivés...

Ce label nous a également permis de candidater au statut de « centre de préparation aux jeux » pour le Skate. En attente de la décision du comité d'organisation.

SECURITE DU PLAN D'EAU

En ce qui concerne la sécurité du plan d'eau, nous avons travaillé sur la cellule nautique et sa mise en place en 2021.

La Brigade du littoral se décompose en deux axes forts :

- La cellule nautique municipale composée de deux sauveteurs pilotes d'un jet ski en action depuis le 1^{er} Mars 2021
- La mise en place de vigies océanes très tôt dans la saison. Dès le 1^{er} Mai pour Milady et la Cote de Basques, ouverture de la Grande Plage dès le 9 Avril. Fin de surveillance des plages le 6 Novembre. Mise en place des vigies océanes en juin et septembre sur Miramar, Port Vieux et Marbella.
- Cette vigie se traduit par la présence de deux sauveteurs sur les plages qui outre la mission de prévention auprès des usagers sont à même de prévenir le Jet Ski et d'intervenir en cas d'urgence.

Pour rappel :

L'extension de la durée de surveillance des plages en 2022 :

- Miramar : juillet/aout
- Grande Plage : Du 9 Avril au 31 Octobre
- Port Vieux : Juillet/Aout
- Côte des Basques : du 11 Juin au 18 Septembre
- Marbella : juillet/ Aout
- Milady : du 11 juin au 18 Septembre

Pour pérenniser ce dispositif et toujours sécuriser au mieux nos plages, l'acquisition d'un second jet ski serait nécessaire. En effet le dispositif repose sur un équipage et beaucoup de grosses interventions dépendent de la fiabilité de la machine qui leur est confiée. Une panne (un filet de pêche, micro-déchets dans la turbine...) ou entretien nécessaire qui mobiliserait l'unique jet ski pourrait avoir des répercussions sur l'ensemble de la chaîne de secours.

Cette acquisition renforcerait la formation des piots et permettrait d'élargir les astreintes et d'assurer le bon fonctionnement de ce dispositif.

Bilan sur la saison 2022 :

- Nous notons 23 accidents de surf et 5 avec tiers en cause évacués vers des centres hospitaliers.
- 50 soins au poste dû à cette même activité
- Concernant les accidents sans évacuation, l'accidentologie est en nette diminution par rapport à l'année 2021 : 50 contre 72.
- 2390 petits soins
- 38 enfants égarés
- 4730 assistances aux baigneurs
- 439 assistance surf et body-board
- 395 Stade 1
- 12 stade 2 avec évacuation
- 5 stade 4
- Accident de surf sans évacuation 50
- Accident de plage 149

LES MUSIQUES ACTUELLES

1) L'Atabal en quelques chiffres :

- En moyenne la structure programme 60 concerts sur une période allant de Fin Aout à Fin Juillet de l'année suivante avec une pause de 2 à 3 semaines sur fin décembre–janvier et une de 3 semaines en Aout.
- En 2022, nous revenons sur les mêmes volumes qu'en 2019, après deux années réduites compte tenu de la crise Covid.
- Nous produisons 90 % des dates de concert qui ont lieu à l'Atabal avec des tarifs médians de billetterie entre 14 et 20€ et environ 150 groupes programmés par an
- En 2019 nous avons accueilli 21 500 spectateurs (111 groupes programmés).
- Nous devrions dépasser ce chiffre fin 2022 car la reprise concert est très positive depuis février
- Nous accueillons presque 400 élèves sur l'école de musique à la rentrée 2022 avec 9 professeurs et des élèves de 5 à 60 ans.
- Nous avons travaillé avec plus de 350 personnes en 2021 sur nos actions culturelles à destination des scolaires et des publics éloignés (Ehpas, Pénitencière, Mission Locale, Mecs....)
- Le projet Atabal a un budget proche de 1.500.000 € par an et est autofinancé à hauteur de 55 à 60 % selon les exercices.

2) Les axes majeurs du projet culturel :

- Renforcer le Projet Artistique et Diffusion (scène internationale, groupes nationaux en développement, scène locale et régionale d'expression Basque et Occitane, diffusion hors les murs sur le territoire)
- Développer un périmètre d'expérimentation au sein de la ligne de diffusion : croisements entre différentes esthétiques musicales et d'autres disciplines.
- Développer les activités de résidence de création, notamment autour de la jeune création en langue basque ou occitane.
- Coordonner le dialogue entre les écoles de musique pour la création d'un schéma concerté et des collaborations avec le conservatoire.
- Développer et élargir les projets d'actions culturelles à destination des publics scolaires et empêchés

3) Les axes majeurs de développement du projet :

Le projet Atabal 2 piloté en collaboration avec l'Agglomération Pays Basque pour réhabiliter et moderniser le bâtiment avec :

- Une augmentation de la jauge concert de 700 à 1000 places avec la construction d'un balcon et d'un espace public à l'étage du bâtiment.
- La création de deux studios supplémentaires destinés à la création / résidence / pratique collective et aux activités de transmission et EAC.
- La création d'un nouvel espace catering adapté à l'accueil de groupes de 30 personnes et la rénovation des loges accueillant les groupes.
- La rénovation et adaptation des accès techniques en rapport avec les demandes et exigences du spectacle vivant en 2022.

Ce projet Atabal 2 doit nous permettre de moderniser le bâtiment, de le réhabiliter par endroit et de répondre plus efficacement au développement de notre territoire et à l'accueil de public toujours plus nombreux sur les activités que nous proposons.

Ce projet doit aussi nous permettre de mieux nous adapter aux enjeux majeurs qui se posent pour notre secteur d'activité en termes de développement durable, de consommation énergétique, de coopération et co construction avec tous les acteurs locaux.

La question de l'accès au lieu, et de sa place dans un quartier en évolution sera aussi un enjeu majeur de l'évolution du projet

4) Les perspectives

Les élus de la CAPB ont voté lors de la séance du conseil communautaire le PPI de l'agglomération. Le projet de l'Atabal a bien été inclus dans ce PPI.

Nous pouvons donc maintenant passer à la seconde phase de projet.

Dès la rentrée les services de la DPBMG incluront le projet dans leur plan de charge. Dans un premier temps, il s'agira d'établir un document de programmation sur la base de l'étude de faisabilité, pour permettre de lancer une consultation de MOE.

Dès la phase de programmation, et dans la continuité de la faisabilité de 2021, l'équipe de l'ATABAL, la DGA PLSP / DPC et la ville de Biarritz seront associées.

Le calendrier prévisionnel pourrait être le suivant :

- Fin 2022 : programmation
- 2023 Semestre 1 - consultation MOE
- 2023 Semestre 2 – étude
- 2024 Semestre 1 – consultation TRAVAUX
- 2024 Semestre 2 / 2025 Semestre 1 – Exécution des travaux
- Mise en service en septembre 2025

Délégation à la politique inclusive **Valérie SUDAROVICH**

La ville telle que nous la connaissons a jusque-là été pensée en terme de rentabilité sans tenir compte des mobilités et des évolutions de celles-ci. Déplacer rapidement une personne d'un point A à un point B. Personne représentant ni plus ni moins le stéréotype du travailleur valide hyperactif. Aujourd'hui, il est encore difficile d'amener dans la pensée globale, le lent, le fragile, le fatigable, le différent.

Maidier Arosteguy et son équipe s'attachent à faire évoluer cette situation. Replacer l'humain au centre de la réflexion.

Ainsi la politique inclusive a pour objectifs de faciliter la vie du plus grand nombre. Le handicap ne peut plus être sectarisé. La vision doit être élargie et globalisée. Ce qui est utile à un handicapé l'est finalement pour tous. Là où circule un fauteuil roulant, peuvent passer, poussettes et valises. Nous pouvons tous être concernés par le handicap, un accident de la vie, la vieillesse, nous le croisons tous les jours au coin de nos rues. Un Français sur cinq est en situation de handicap.

C'est en renforçant les liens et les échanges avec les associations concernées par le handicap, notamment lors des commissions communales d'accessibilité (CCA), en respectant et réalisant les obligations de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP), en effectuant le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), en actualisant l'accessibilité numérique que nous œuvrons pour l'inclusion.

Biarritz innove avec la conception du kit piétons accessible aux personnes malvoyantes, avec la création des chemins facilités et avec celle d'applications numériques. Autant d'exemples qui prouvent notre volonté à placer l'inclusion au premier plan et surtout à ne pas négliger le quotidien de tous les biarrots, quelle que soit leur situation physique, mentale ou économique.

L'inclusion c'est aussi donner la possibilité à chacune, chacun d'accéder à l'éducation, à la culture, aux sports. L'inclusion c'est associer dans un même lieu, handicapés, personnes à mobilité réduite et personnes valides.

Le but est d'apprendre à mieux vivre ensemble quelque soient nos différences.

Ainsi, les semaines de sensibilisation au handicap dans toutes les écoles primaires de Biarritz permettent aux enfants de mieux comprendre le quotidien d'un handicapé.

La présence de sportifs de haut niveau leur montre que l'on peut tout tenter et continuer de rêver quelle que soit ses fonctions corporelles ou cognitives. Ces rencontres sont enthousiasmantes et de vraies leçons de vie pour les enfants.

Par ailleurs les partenariats au sein du centre de loisirs ou école primaire avec des associations spécialisées en ateliers éducatifs pour les enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme sont un enrichissement pour tous, valides et handicapés.

L'organisation de différents championnats sportifs, Mondiaux de pelote, Championnat de France de surf, où le handi avait sa légitime place confirme à nouveau notre détermination à rassembler toutes les individualités.

Notre grand festival de danse amène également sa pierre à l'édifice en rapprochant les spectacles des publics empêchés et en associant place de spectacle à ticket de transport.

L'inclusion se fait à tous les niveaux de notre société et c'est avec cette conscience que travaille l'équipe municipale.

C'est ainsi que nous pourrons peu à peu éclipser le mot Inclusion.

1) Bilan de 2020 à 2022

Nombre de bandes podotactiles posées

- Parvis mairie
- Plage du port vieux (partie gauche) en cours partie droite
- Gare du midi
- Rond-point connecteur.
- Quartier St Charles
- Avenue d'Etienne-Alcedo
- Place Clemenceau (en cours)
- Rue Jaulerry

Montant des investissements liés à l'accessibilité :

- Bâtiments : le PPI 2021 - 2024 fait état de :
 - BP Opé Spé Ad'Ap 1 657k€ (2021 à 2024, dont 269k en 2024),
 - Opé Spé « environnement, ESPACES VERTS ET AIRES DE JEUX »
 - Mise en accessibilité WC & PK grande plage de 183k€ en 2024,
- Aménagement Urbain et Voirie : le PPI 2021 – 2024 fait état de :
 - Mise en accessibilité 0€ (intégré aux divers aménagements),
 - En cours relevé PAVE / Chemins facilités : 4.8kTTC,
- Numérique :
 - Achat 14 tablettes et 14 casques et abonnements GSM : budget estimé 20k.

2) Projet ADAP

Ad'Ap / Agenda d'Accessibilité programmé 2015 – 2023.

Il concerne 107 Bâtiments Communaux ouverts au Public (116 à ce jour).

L'Ad'Ap concerne la mise en conformité accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) : obligation réglementaire / loi sur l'accessibilité de 2015. Un dossier complet a été déposé en 2015, il a été accepté par le Préfet en date du 16 janvier 2016.

Il propose un engagement validé concernant les 107 bâtiments à traiter (+ 6 parkings traités par l'exploitant), répartis sur 3 périodes de 3 ans, de 2015 à 2022, avec une dépense annuelle de l'ordre de 450 k€.

Calendrier envisagé :

- Première période 2015 – 2017 : les travaux partiellement réalisés,
- Deuxième période 2018 – 2020 : les travaux sont partiellement réalisés,
- Troisième période 2021 – 2023 : les études sont lancées,

Montant de l'opération prévue au PPI : Le coût global estimé de cette opération représente pour la collectivité la somme de 4 M€. (4 055 717 euros)

L'Ad'Ap a fait l'objet d'une première délibération autorisant M. le Maire à élaborer ce document du conseil municipal le 23 juillet 2015.

Ce document a été validé lors de la CCA (Commission Communale d'Accessibilité) le 15 septembre 2015.

En séance du 30 septembre 2015, le conseil municipal a approuvé le document et sa prorogation de 9 ans pour sa mise en œuvre pour les bâtiments de la Ville de Biarritz.

Le dossier a été déposé et validé par le préfet le 16 janvier 2016.

La première période 2015-2017 a été réalisée par le groupement de maîtrise d'œuvre DELETTRE et le Bureau de contrôle Qualiconsult, les travaux des bâtiments sont partiellement réalisés et des bâtiments ont été enlevés de l'Ad'AP (vente, démolition, transfert à l'exploitant...).

Un point de situation à la première année a été envoyé au préfet le 08/03/2017.

La deuxième période est traitée par le groupement de maîtrise d'œuvre TRAJECTOIRE- C. LORIN avec le bureau de contrôle APAVE. Les travaux sont partiellement réalisés.

La troisième période est traitée par le groupement de maîtrise d'œuvre TRAJECTOIRE- C. LORIN avec le bureau de contrôle SOCOTEC. Les études viennent d'être lancées.

Le bilan à mi-période est proposé au Maire a été validé et envoyé au préfet.

Finalisation des travaux 1^{ère} période,

Finalisation des travaux 2^{ème} période,

Consultation pour choix de la maîtrise d'œuvre et du bureau de contrôle de la phase 3,

Lancement des études et travaux pour la 3^{ème} et dernière période de 2021 à 2023 (reporté sur 2022 à 2024).

Observations et compléments d'information :

A noter qu'avant 2015, seuls 8 ERP étaient conformes (hors Ad'Ap).

Depuis, les bâtiments créés sont conformes (Danse et parking Kleber, Skate Parc et Groupe scolaire des Thermes Salins+ Accueil de jour Alzheimer).

A ce jour, 37 ERP supplémentaires sont conformes, 18 attendent l'attestation de conformité ou levée des remarques, 13 sont en travaux, 24 sont en études, au moins 7 sont avec des aménagements de délais de réalisation, 17 sont sortis de l'Ad'Ap.

A la suite des travaux, les attestations d'accessibilité sont déposées sur le SIG (Système d'Information Géographique) et le niveau d'accessibilité des bâtiments y est visualisable sous forme de couleur en vue d'une information du public.

En parallèle, le SIAZIM a fait l'objet d'un Ad'ap pour ses bâtiments sur 2 ans (période 2016-2017). Les études et les travaux, sous la maîtrise d'œuvre du Groupement Delettre et le bureau de contrôle VERITAS, sont fastidieux et sont encore en cours de réalisation.

Une démarche équivalente à l'Ad'Ap a été réalisée en 2016 pour le **PAVE** (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics).

Il traite principalement des cheminements sur trottoirs, des passages piétons, des places de parking PMR et des accès aux bâtiments. Il n'y a pas d'obligation de délai pour sa fin de mise en œuvre. Une priorité a été proposée en 2022 sur les « **chemins facilités** » et devra faire l'objet d'une mise à jour du PAVE en 2023.

Une démarche équivalente est en cours de réalisation pour l'**Accessibilité Numérique** et concerne principalement des sites internet de la ville et l'accueil des ERP : 14 accueils ont été équipés de tablette et casque permettant de faire un accueil téléphonique et physique avec interprète pour les personnes sourdes et malentendantes.

3) Handiplage

Réaménagement total de la structure en 2021

- 2021 : achat de pergolas / bâche / parasols : 37 713.16€ TTC hors personnel et équipements (tiralos),
- 2022 : hivernage (pergola et bâche), jalonnement et signalisation au sol : 6 885€ hors personnel et équipement (tiralo supplémentaire et 2 casques audio / talky). Achat de 2 transats PMR. Pose d'une bande de guidage au sol pour personnes mal-voyantes du parking à la structure handi plage et toilettes en octobre 2022

Bilan handiplage saison 2022

FREQUENTATION DE L'HANDIPLAGE	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
Personnes Handicapées (nombre)	11	79	163	47
Famille - Amis (nombre)	23	93	191	56

UTILISATION DES MATÉRIELS (Combien de fois)	JUIN 15 au 30	JUILLET 1 au 31	AOUT 1 au 31	SEPTEMBRE 1^{er} au 18
TIRALOS	2 tiralos pour 11 baignades	3 tiralos pour 79 baignades	4 tiralos pour 163 baignades	2 tiralos pour 47 baignades
AUTRES :	2 Transats pour repos - bronzage			

4) Évènements handisports et autres :

- Accueil des Ergolympiades le 29 avril 2022 sur le Parvis Grande Plage
- Accueil de l'Euskal Staps Journée du sport et du handicap le 23 mars 2022 sur le parvis Grande Plage
- Les 48 h du sport au profit d'une association handicap le 02 septembre 2022. Départ de Biarritz le phare pour rallier Paris en 48h à vélo
- Championnats du monde de pelote octobre 2022.
- Handi pelote et catégorie femme pour la première fois dans un championnat
- Championnats de France de surf novembre 2022
- Épreuves handi et surf adapté incluses dans le championnat, première fois également.
- Participation d'une équipe municipale à la foulée du festayre avec joëlette

5) la Commission Communale d'Accessibilité

Nombre de réunions :

- 2 en 2020
- 3 en 2021
- 3 en 2022

6) Nombre de places de stationnement handicapés :

En surface :

- 100 répertoriées par le service réglementation / SIG,
- 92 étaient relevées sur le périmètre réduit du PAVE en 2022 et 164 places relevées en interne sur l'ensemble de la Ville en 2022

En souterrain / indigo : 37 places

	CA SINO	CLEMENCEAU	ST EUGENIE	GARE DU MIDI	GRANDE PLAGE	BELLEVUE	VERDUN
PMR	6 au N1	6 au N1 + 4 terrasses	6 au N1 haut	5 au N 2 haut	3	6 au N-7	5 au N0

4. **Nombre d'outils numériques d'accueil des personnes handicapées (ELIOZ) 2021**

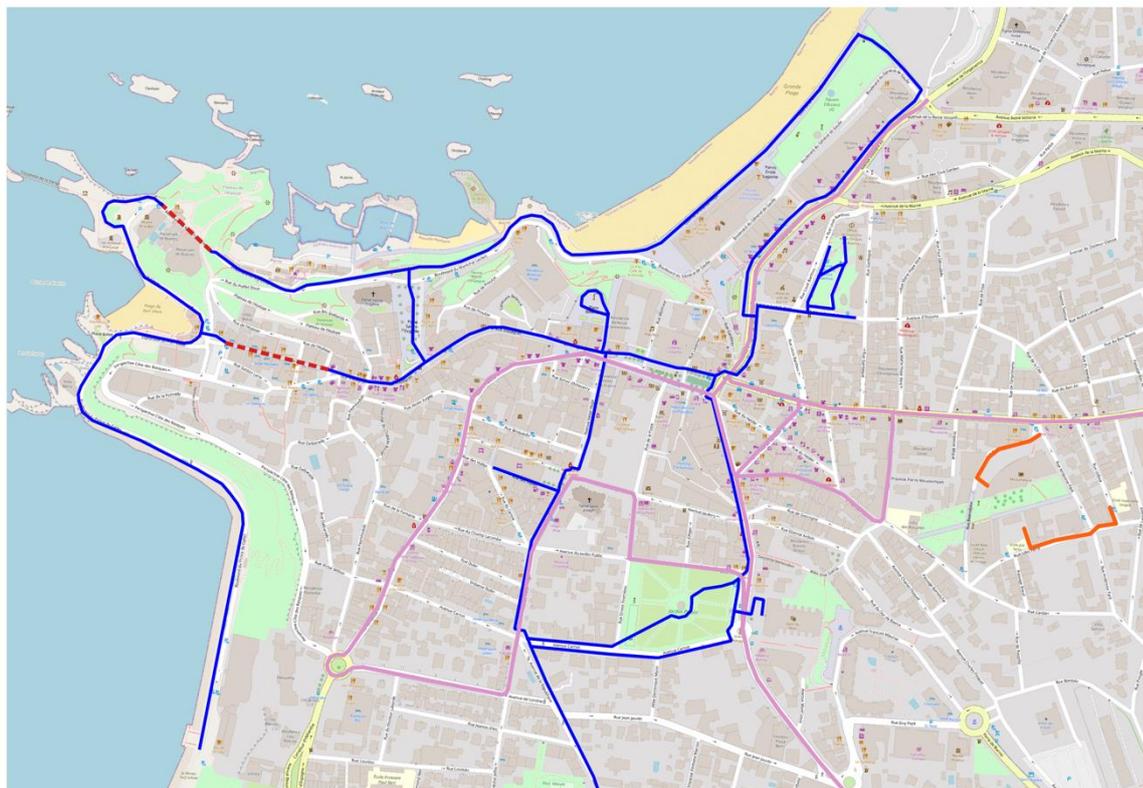
- 14 accueils équipés de tablette(s) et casque(s),

5. Les chemins de facilité

Les chemins facilités sont des trottoirs et passages piétons sur une zone restreinte du centre-ville. Ils ceignent le centre-ville sur 16km et permettent de déambuler sur les trottoirs et d'accéder aux principaux établissements de la Ville : Mairie, Terminal quai-bus, Police Municipale, CCAS, Hôtel du Palais, Casino, Piscine municipale, Rocher de la Vierge, Port Vieux, Côte des Basques, Halles, jardin public et Gare du Midi, Médiathèque. Ils répondent à la loi sur le Handicap et aux priorités du PAVE et définie en concertation avec les utilisateurs et les associations de la Commission Communale d'Accessibilité.

L'accessibilité de ces cheminements seront décrits en fonction des différents handicaps avec leur niveau d'accessibilité et leurs difficultés, comme les obstacles ou manquements. Un plan d'amélioration de ces cheminements sera associé avec des travaux permettant de les rendre le plus accessible possible. Une signalétique avec jalonnement au sol et par panneaux avec durée estimée de parcours est aussi envisagée. L'ensemble de ces cheminements pourront aussi être mis à disposition du public en numérique pour être utilisé par une application type GPS. La disponibilité des places de parking aériennes PMR via une application est aussi souhaitées en cours de chiffrage afin de permettre aux personnes handicapées d'avoir une information actualisée.

La démarche des chemins facilités répond à celle de Biarritz Tourisme comme éléments d'inclusion répondant à l'Enjeu 4 du label Tourisme Durable.



Les lignes en **rose** correspondent aux 2 lignes de navettes gratuites complètent les chemins facilités et permettent de franchir des linéaires particulièrement longs avec de la pente et ou des trottoirs étroits. Elles ont été incorporées pour nous permettre une visualisation de ces compléments

Les lignes en **rouge** correspondent à 2 cas particuliers :

- Dans le tunnel, avec un seul trottoir ou le croisement de fauteuil est difficile
- Dans la rue du Port Vieux, le cheminement proposé est au milieu de la rue (pas de modification des trottoirs), car les trottoirs sont impraticables et la rue est souvent piétonne avec un arrêté sinon partagée.

Les chemins en **Bleu** :

- Les trottoirs les plus « accessibles » ont été choisis/définis, soit 1/2 comparé à l'itinéraire initial du 21/06/2021 prenait « la rue », donc les deux trottoirs,
- En général, 1 seul trottoir par rue est le plus accessible,
- Seuls les passages piétons sur un tel itinéraire sont à relever,
- Nous avons ajouté des chemins :
 - Qui vont jusqu'à un ERP :
 - Le parking du Casino et Casino Barrière (entrée depuis le bord de mer / horizontal),
 - Le bas du Port des Pêcheurs (partie horizontale depuis la place PMR qui devait être déplacée/modifiée jusqu'aux crampottes WC public et restaurants),
 - Le rocher de la Vierge (platelage sur pont quasi horizontal),
 - La Poste (croisement de la rue du même nom (non modifiée) et de la rue Jaulerry (reconfigurée),
 - La Médiathèque (en passant par le jardin public, avec relevé de pente)

- Le Parking Gare du midi (besoin usager),
- L'Hippodrome des Fleurs/connecteur (une partie FOCH est neuve, ainsi que le rond pt Kennedy),
- Le Parc Mazon (rue non modifiée sauf la mise en conformité des passages piétons du pt suivant)
- Le Rond-point des 100 marches (avenue de Londres reconfigurée récemment),
- Qui traversent des espaces « idéaux » : jardin public, jardin Front de mer,

6. Nombre d'arrêts de bus adaptés aux handicapés

- 111 arrêts dont 82 prioritaires
- 185 points d'arrêt dont 141 sur des arrêts prioritaires
- 193 zones d'embarquement dont 186 présentant des non-conformités
- Arrêt de bus rue d'Harcet mis en conformité

7. Signalisation sonore des feux tricolores

Sur les 22 carrefours à feu de la ville, 13 ont été diagnostiqués en priorité, soit 47 traversées. Le bilan des traversées au 28/01/2022 donne :

- 20 conformes (message sonore « rouge piéton » « vert piéton » et « nom de la rue »),
- 5 n'ont pas le « nom de rue »,
- 22 non conformes.

Une mise en conformité est planifiée pour la totalité des feux début 2023.

20 nouvelles télécommandes des feux tricolores sont arrivées et peuvent être échangées contre les anciennes.

Elles sont mises à disposition de l'Office du tourisme comme précédemment, mais également au CCAS et à l'accueil de la mairie. (Nouveauté)

8. Stages et travail inclusif

Il est fait état de 3 stages inclusifs :

1. Médiathèque qui pourra être reconduit avec accompagnant,
2. Espaces Verts qui a été intégré aux équipes depuis avril
3. Office du Tourisme avec une personne aveugle en BTS qui a été complétée en CDD.

9. Création de fiches accessibilité et tableau de suivi des demandes

Mises en place en septembre 2020

Exemple de fiche des demandes :

Légende du tableau et récapitulatif

légende couleur	pt 27/10/2022	au
à traiter	17	
programmé	11	
en cours	6	
fait	37	
TOTAL	71	

Divers

- Mise en place du garde-corps à la piscine, septembre 2021
- Main courante au jardin public
- Sensibilisation à la langue des signes de tous les sauveteurs MNS de Biarritz, en mars 2021
- Fresque inclusive pour les fêtes de Biarritz en Novembre 2022
- Kit piéton public malvoyant
- Sensibilisation au handicap dans les écoles
- Bande de guidage, terre-plein avenue Edouard 7- avenue reine Victoria (en cours)
- Création d'une place PMR supplémentaire au jardin public

Les objectifs de la délégation inclusion

Pour parler des personnes handicapées, les termes sont nombreux et les nuances sont fines : personnes handicapées, personnes ayant un handicap, personnes en situation de handicap, élèves à besoins spécifiques... Il y a aussi des désignations selon le type de handicap dont la personne est affectée : personne à mobilité réduite, aveugle, malvoyant, sourd, malentendant, trisomique...

Différentes appellations sont possibles et nous n'avons pas toujours la même définition de ces mots. Parmi ces appellations, qu'est ce qui est respectueux de ces personnes ? Il semble fondamental de ne pas limiter la personne à son handicap et de pouvoir penser et voir les qualités, les capacités, les compétences de ces personnes qui sont avant tout comme les autres. C'est bien pour cela que l'on parle avant tout de personne handicapée et non d'handicapé. On n'est pas réduit à son handicap. A ce sujet aussi les termes sont multiples et leur utilisation exercera une influence sur la façon de penser les choses et la mise en place d'actions concrètes.

Intégrer, c'est partir de la personne et susciter sa participation active. « *Quand nous parlons d'intégration, il s'agit d'un mouvement induit par les personnes avec un handicap et leur entourage pour rejoindre la vie sociale ordinaire. L'intégration se heurte souvent à une crainte des milieux d'accueil, par un manque de connaissances à propos du handicap.* »

Inclure, c'est inscrire la personne dans le tissu social sans chercher d'uniformité mais plutôt en visant l'adaptation de l'environnement pour l'accueillir. « *L'inclusion est un principe idéal qui nous permettrait de croire que toutes les personnes différentes auraient accès à tous les services ordinaires avec un accueil personnalisé et le soutien adapté.* »

Une société inclusive s'adapte à tous ses citoyens et non l'inverse, en tenant compte des spécificités de chacun car nous sommes tous des êtres singuliers. Elle est à construire ensemble, petit à petit. Elle génère de l'entraide, du partage, de la solidarité... pour le plus grand bénéfice de tous.

Cette introduction des objectifs reflète la volonté municipale en termes de politique inclusive pour les années à venir.

Cette politique se décline sous différents aspects :

- Le maintien et le développement des partenariats avec les associations spécialisées au handicap dans sa plus large expression, en milieu scolaire et centre de loisirs, va permettre à des enfants de se découvrir. D'accéder à l'enseignement, au sport à la culture, à la société.
- La pérennité des actions de sensibilisation au handicap dans toutes les écoles primaires de la ville va éduquer l'esprit des plus jeunes à la différence.
- La création d'une aire de jeux inclusive favorisera le développement des plus petits et encouragera l'inclusion.
- La mixité lors de tout événement sportif va permettre d'ouvrir les consciences et peut être déclencher des vocations.
- La réflexion constante quant à l'accessibilité pour tous lors de chaque événement culturel
- La mise en place de la nuit du handicap avec ses activités sportives, ludiques, dansantes, ouverte à tous facilitera les échanges entre chaque individualité.
- La sensibilisation à la langue des signes de toute personne volontaire au sein des accueils de structures municipales amènera plus de compréhension et de chaleur dans les rapports humains.
- La retransmission, en différé, du conseil municipal traduit en langue des signes donnera la possibilité à quiconque de suivre les débats politiques de la ville.
- La ville continuera à donner l'exemple en proposant des stages inclusifs et en pérennisant ces derniers.
- L'organisation du Duo Day au sein de la mairie sera la journée pour partager son quotidien avec une personne en situation de handicap, l'accueillir dans milieu professionnel et lui donner la possibilité d'observer ou de participer activement aux tâches des collaborateurs.
- Les sites de la ville et de ses structures rattachées seront tous accessibles et réactualisés continuellement.
- L'inventaire de toutes les places PMR sera accessible sur l'application ville et autres supports.
- La cartographie des chemins facilités sera elle aussi accessible sur le site, l'application ville ou autre. Cette cartographie détaillera les obstacles et les degrés de difficulté de cheminement.
- Les chemins facilités seront étendus aux quartiers.
- La mise en accessibilité des arrêts de bus sur notre commune continue à un rythme soutenu.

- Des propositions d'aménagement des arrêts de bus seront faites au syndicat des mobilités afin de faciliter les déplacements des personnes malvoyantes.
- La création de logement inclusif permettra à des personnes handicapées mais autonomes de s'émanciper.
- La structure de la Milady –handi plage ne cessera d'évoluer avec notamment l'installation d'un plancher et celle de nouveaux parasols et transats PMR.

Être une ville inclusive c'est être une ville qui s'adapte, se réinvente à chaque instant.

L'INFORMATION MUNICIPALE

1. BILAN GLOBAL

► **CAMPAGNES DE COMMUNICATION** : 09/2020 A 09/2022

→ plus de 40 campagnes de com (voir détail page 9)

- **28 campagnes de communication**, dont 14 campagnes institutionnelles : Allo Me le Maire, CCVL, App Mob Biarritz, incivilités, etc.
- **12 campagnes événementielles** : 14 juillet, fêtes de Biarritz, pique-nique, expo Jacky Kennedy, Biarritz en lumières, semaine bleue, etc.)
- **Plus de 10 OP spécifiques** : Nouveaux arrivants, carte de vœux, questionnaires, réunions publiques, etc. dont :
 - Quelle image pour Biarritz ?
 - Les Assises de la Tranquillité
 - Le Changement d'identité visuelle de la Ville
- **+ une centaine de créas** : signalétique, panneaux de chantier, CCVL, cartons d'invitations, présentations publiques, visuels messages institutionnels, etc.

► **BIARRITZ MAGAZINE**

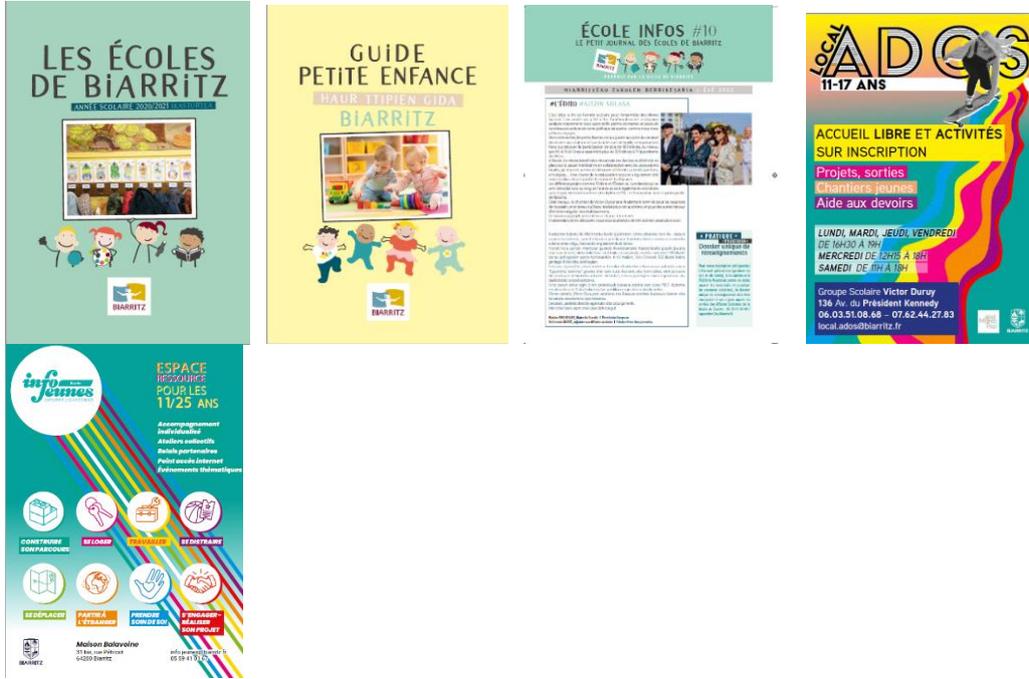
- **Juillet à décembre 2020** :
 - 5 éditions
 - En moyenne 43 pages
- **Janvier à décembre 2021 : 10 éditions** (8 mensuels + 2 n° doubles)
 - + 2 tirés à part : Inscription aux CCVL + Questionnaire des Assises de la Tranquillité
 - 26 500 exemplaires x 10 = 265 000 exemplaires distribués dans la ville
 - En moyenne 49 pages
- **Janvier à décembre 2022 : 10 éditions** (8 mensuels + 2 n° doubles)
 - 3 tirés à part : Guide RV Océan (12 pages), Guide des bons gestes (juil./août) 12 pages, Une nouvelle identité pour Biarritz : 12 pages
 - En moyenne 54 pages

TOTAL :

- 25 numéros réalisés x 26 500 exemplaires
- Entre 48 et 60 pages chacun
- = 662 500 magazines imprimés et diffusés
- + 5 tirés à part de 6 à 12 pages

▶ **EDITIONS**

- **10 EDITIONS ECOLE INFO X 1600 exemplaires = 16 000 écoles infos.** (Distribué depuis novembre 2020 dans tous les cartables des écoles la veille des vacances.)
- **1 PLAQUETTE DES ECOLES :** janvier 2021
- **1 GUIDE PETITE ENFANCE :** septembre 2021
- **+ de 20 FLYERS DIVERS :** local Ado, Infos Jeunes, marathon, piétonisation, mobilités, etc.



- **12 PANNEAUX DE CHANTIERS**



▶ **COURRIER CITOYEN :** 26 Courriers riverain en 2022, + de 40 depuis juillet 2020 + courriers parents d'élèves, etc.

▶ **PHOTOS/VIDEOS :**

VIDEOS → au total 49 films réalisés

- 41 reportages vidéo en interne depuis juin 2020
- 48 reportages professionnels

PHOTOS → + de 150 reportages (en moyenne 3 à 4 reportages par semaine)

- + de 50 reportages photographes pro depuis juin 2020
- + de 100 reportages réalisés en interne

► EVENEMENTIEL :

- + de 260 évènements que nous relayons, conseillons, accompagnons selon les conventions et publics ciblés (culturels, festifs, populaires, sportifs, associatifs).

► PAVOISEMENT ET AFFICHAGE

Coordination et gestion de l'affichage et pavoisement dans la ville (suivi d'exé, validations, archivage, planification hebdomadaire, etc.).

● PAVOISEMENT :

- Kakémonos : 12 Sites = 41 mats + 18 = **59 mats**
- Potences de rues : 2 sites + pose ponctuelles = **17 potences**
- **3 à 5 pavoisements par mois, soit en moyenne 40 pavoisements par an**

● AFFICHAGE DECAUX (PRINT & DYNAMIQUE)

- Affichage PRINT (Sucettes DECAUX) = 42 mobiliers
- 6 vitrines Mairie à gérer
- Soit :

- **Une moyenne de 100 campagnes d'affichage à gérer par an**

- **40 vitrines par an (Mairie)**

● AFFICHAGE DYNAMIQUE : 4 panneaux dynamique en centre-ville.

→ **98 réalisations** depuis novembre 2021, soit en moyenne 2 nouvelles réalisations par semaine

- **Passage** : En moyenne 8 à 10 messages / jour
- **Thèmes** :
 - Institutionnel : 18
 - Info-Ville : 16
 - ALERTE : 13
 - Culture/Festival : 22
 - Sport : 14
 - Evènements : 15
- **Temps de fabrication** : En interne, les animations les plus complexes à réaliser prennent 1/2 journée à 1 journée.

● 2 JOURNAUX ELECTRONIQUES : + de 200 messages par an

► TOURNAGES A BIARRITZ

→ **En 2020 : 18 tournages** : 2 longs métrages « je te veux moi non plus », « un été en hiver »

→ **En 2021 : 21 tournages** : 1 long métrage « Les liaisons dangereuses » + 2 séries TV



→ **En 2022 : 37 TOURNAGES** (suivi, repérages, coordinations et autorisations)

- 1 Long métrage « A la frontière »
- 4 Séries TV : « Prométhée » et « Laura Miller » pour TF1, « Las Pelotaris » TV espagnole et « L'agence » Série Netflix
- 8 TV reportages / docu / télé réalité
- 3 Films étudiant + 13 tournages avec drone pour pub + 6 Shootings de mode + 2 Clips musicaux + 2 Evénementiel

► **COMMUNICATION INTERNE** (juillet 2020 à juillet 2022)

- **Le Journal Interne** : lancé, produit et imprimé de 2021 à juillet 2022
- **Coffrets** : Consultation, fabrication et distribution de 850 coffrets aux agents pour nouvel an
- **Bouteilles siglées** : Consultation, fabrication et distribution de 950 bouteille isotherme siglées aux agents



► **SUPPORTS NUMERIQUES**

2021/2022 : Développement des outils numériques, de l'image et reportages : plateforme photothèque, outils collaboratifs, formations, équipements, planification

→ www.biarritz.fr :

= 1,4 Million de pages vues (statistiques en annexe)

+ 30% (2021)

546 000 visiteurs uniques, soit 46 000 visiteurs/mois

43% provenance Nouvelle Aquitaine

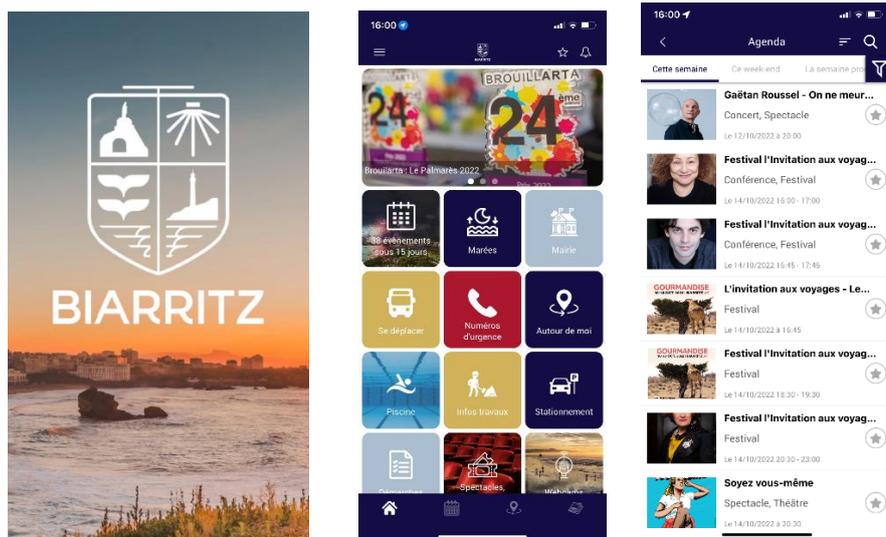
- **2021** : V1 Refonte complète du site : plan du site + maquette
- **2022** :
 - o **Version 2** (plus de place à l'image, arborescence, blocs titre, etc.)
 - o Changement des webcams : vues, qualité HD, positionnement.
 - o **Version 3** : Adaptation à la nouvelle charte

→ APPLICATION MOB BIARRITZ (voir statistiques en annexe)

Lancée en novembre 2021 : données recueillies sur 10 mois

6282 téléchargements en septembre 2022 = + 32% en 12 mois

- **+ de 60% sont des locaux**
- 35 téléchargements en moyenne par jour depuis mi-juillet
- 58 notifications envoyées :
 - 13 alertes
 - 8 évènements
 - 1 kiosque (BTZ magazine)
 - 2 réunions de concertations
 - 5 annonces de nouveaux articles



→ RESEAUX SOCIAUX & VIDEOS

FACEBOOK : 41 694 abonnés en septembre 2022, soit une augmentation de + 47,3%

- **COUVERTURE** : + de 950 000 personnes ont vu du contenu de la page en 2022

INSTAGRAM : 25 100 abonnés, soit une augmentation de + 83%,2

- **COUVERTURE** : + de 125 000 personnes ont vu du contenu de la page en 2022
- En moyenne : 1000 à 2000 vues par stories

TWITTER : 19 904 soit une augmentation de + 84%,3

2 NOUVEAUX RESEAUX SOCIAUX CREES EN 2022 :

- **YouTube** : 839 abonnés
- **LinkedIn** : 1 754 abonnés



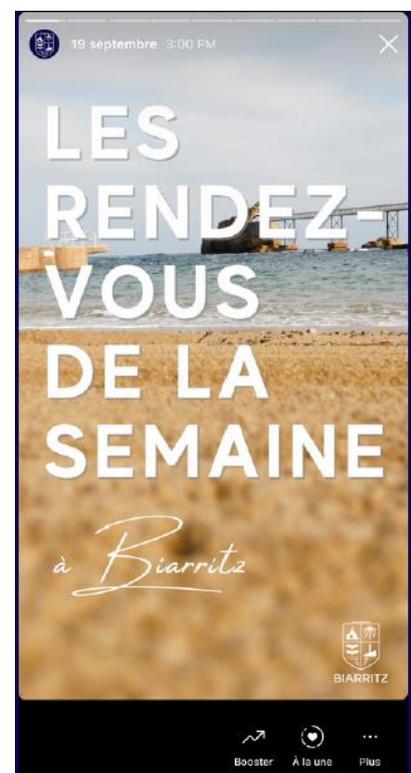
VIDÉOS
QUI FONTIONNENT LE MIEUX

1. CONSEILS MUNICIPAUX
CONSEIL DU 31 JANVIER 2022

4 807 vues
24 likes
696:55:17 Durée totale de visionnage
32:29 Durée moyenne de visionnage
404 : Pic de vues simultanée
147 : spectateurs en simultanée



VIDÉO
Durée = 6 : 35 30



2. CAMPAGNES DE COMMUNICATION

LES PRINCIPALES CAMPAGNES

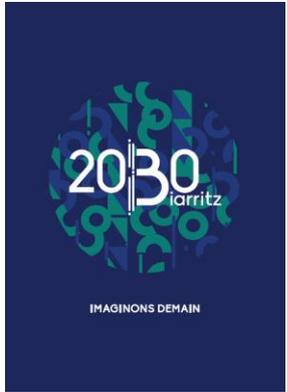
Date

Visuels

<p>Conseil Consultatif de la Vie Locale : « Devenez la voix de votre quartier »</p> <p>Lancement des CCVL, création de l'identité visuelle, édition, plan de communication + plan média, pavoisement, appel à candidature, signalétique, tirage au sort, nomination des CCVL, communication, etc.</p> 	<p>11/20</p>	
<p>COVID 19 : « Biarritz se mobilise » - « Confinement : tous solidaires » « A Biarritz je consomme local, je soutiens mes commerçants » ...</p> <p>6 Campagnes selon les messages : campagne de dépistage, centre de vaccination, port du masque, mobilisation des bénévoles, promotion du commerce local, etc.</p> 	<p>Du 07/20 Au 04/21</p>	
<p>EXPO KENNEDY :</p> <p>Création visuelle, affichage, reportage, vernissage, RS, dossier de presse, dépliants, visite presse, achat d'espace, etc.</p>	<p>05/21 A 8/21</p>	
<p>14 juillet + pique-nique Républicain</p> <p>Créa visuelle, affichage et divers plan com + organisation sur site + CP + RS + reportage photo et vidéo</p>	<p>07/20</p>	

<p>#JERESPECTEBIARRITZ // COTE DES BASQUES</p> <p>« Ici commence l'océan » « j'adopte les bons gestes »</p> 	<p>07 au 09/21</p>	
<p>STATIONNEMENT « Facilitez-vous la ville ! A chaque usage son stationnement »</p> <p><i>Création du visuel générique, 4 déclinaisons par thème, clips vidéo, RS, campagne d'affichage et plan média, 4 dépliants par thématique, etc.</i></p>	<p>05/21</p>	
<p>ALLO MADAME LE MAIRE « Une question, un problème sur l'espace public ? »</p> <p><i>Campagne de communication & plan média + création de la charte graphique, flyers, messages radio, flocage voiture, vitrophanie accueil, conf de presse, etc.</i></p>  	<p>05/21</p>	<p>Une question, un problème sur l'espace public ?</p> <p>0800 70 60 64</p> <p>ALLO ...</p> <p>Madame le Maire</p> <p>ÉCOUTE • PROXIMITÉ • RÉACTIVITÉ</p> 
<p>PARKING RELAIS « Rejoindre le centre-ville n'a jamais été si facile ! »</p> <p><i>Création visuelle, déclinaison multi supports, affichage, signalétique, totems arrêts de bus, plan média & pub, com numérique, motion design, etc.</i></p> 	<p>07/21</p>	<p>Rejoindre le CENTRE-VILLE n'a jamais été SI FACILE !</p> 

<p>Zone Piétonne : « Pour un espace sécurisé »</p> <p><i>Panneaux et signalétique pour sécuriser les espaces piétons suite aux extensions des terrasses.</i></p> 	<p>Été 2021</p>	
<p>PAVILLON BLEU « Plage labellisée pavillon bleu »</p> <p><i>6 plages, 2 totems par plages + profils de plage au post MNS</i></p>	<p>Été 2021</p>	
<p>Lancement des marchés dans les quartiers : « A Biarritz des marchés tous les jours »</p> <p><i>Déclinaisons par quartier + 1 affiche globale. Campagne d'affichage + réseaux Sociaux, reportage vidéo + photos, vitrines, pavoisement...</i></p>	<p>Été 2021</p>	
<p>FORUM DES ASSOCIATIONS</p> <p><i>Conception visuelle + campagne de communication + signalétique sur site</i></p> 		

<p>RV ECOCITOYENS : 11 éditions</p> <p><i>Accompagnement du service environnement pour cette OP : inscription, créa visuels X 12, invitations, plan de communication, reportages photos et vidéo, RS, etc.</i></p>	<p>09/21</p>	
<p>INAUGURATION VOIE VERTE CITE DE L'OCEAN</p> <p><i>Carton, organisation, invitation presse, dossier de presse, etc.</i></p>	<p>11/21</p>	
<p>BIARRITZ 2030 V1 : « Quelle image pour Biarritz demain ? »</p> <p><i>Ateliers participatifs, création site Internet, Reportage et micro trottoir, campagne d'affichage et RP, livrable, dossier de presse, questionnaire, etc.</i></p>	<p>10/21</p>	
<p>Fêtes de la Saint Martin / Fêtes de Biarritz</p> <p>Création du visuel, campagne d'affichage + plan com + Numérique et RS, CP, etc.</p>		

<p> Biarritz en lumière</p> <p>Création visuelle, RP, Réseaux sociaux, signalétique, web, CP, etc.</p>	<p>11/21</p>	
<p> Carte de vœux 2022 : un concept participatif. Principe de mosaïque animée composée des visages des biarrots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation shooting place Clemenceau, appel à candidature, composition créative, motion design, print, affichage, vitrines, etc. - Réalisation film bilan 2021 + vidéo du Maire 	<p>11/21 au 1/22</p>	
<p> Lancement APPLICATION MOBILE BIARRITZ</p> <p>Campagne de communication : affichage, plan média, RS, conf de presse, web, affichage dynamique, etc.</p> 	<p>01/22</p>	
<p> CAMPAGNES institutionnelles : démarches, mémo, RAO, etc. « Dématérialisation démarches »</p> 		

BIARRITZ 2030 : LES ASSISES DE LA TRANQUILLITE

Questionnaire (février), organisation de l'évènement, communication, invitation, déroulé, restitution, etc...

Collaboration : direction cadre de vie



02/22
au
03/22

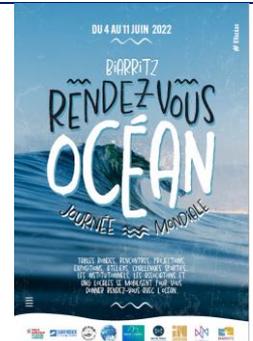


Les RV OCEAN

Coordination des associations organisatrices d'évènements pour la journée mondiale de l'Océan. Création visuelle, rédaction programme, édition tirée à part 26 000, RS, Panneaux dynamiques, etc.

Collaboration : direction de l'environnement

06/22



INCIVILITES : #JERESPECTEBIARRITZ

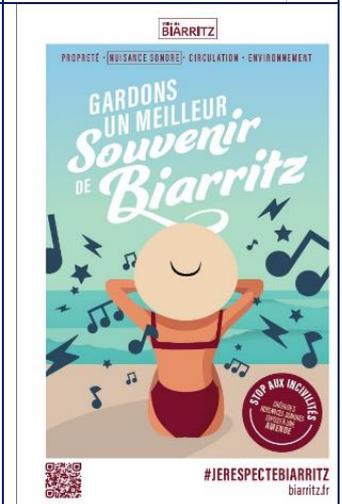
« Gardons un bon souvenir de Biarritz »

Concept campagne de communication contre les incivilités, création visuelle, déclinaison 5 thèmes, plan com, plan média : Affiches, cartes postales, jeu concours, vidéo, motion design, campagne d'affichage et arrières de bus, signalétique, etc. **Edition du guide du bon geste à 40 000 exemplaires**

Partenariat aéroport + Biarritz Tourisme.



07/22
au
08/22



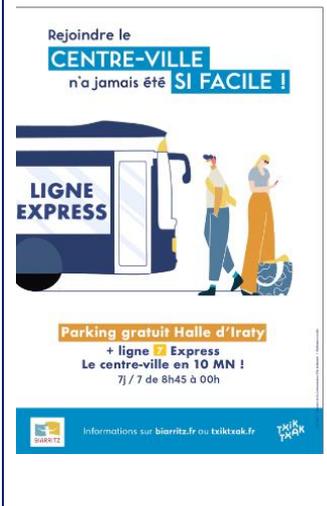
Piétonisation : communication auprès du rand public + des riverains et ayants-droits (CP, article BTZMAG, panneaux de signalisation, réunions publiques, RS, etc.)
Affiches, signalétiques, flyers secteur (Halles)

6/22
Au
9/22



Parking relais V2 : « Rejoindre le centre-ville n'a jamais été si facile »

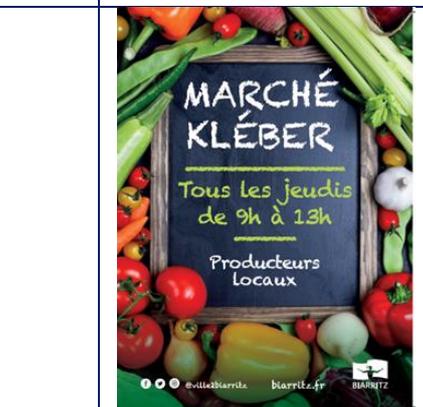
7/22
à
8/22



Campagne de communication, messages radio, campagne d'affichage, signalétique dans la ville, totem arrêts de bus, RS, motion design, etc.



ANIMATIONS COMMERCIALES & MARCHES : relance de la campagne sur l'offre des marchés à Biarritz



Affichage dynamique, vitrines, Déclinaison par marchés, courrier riverain, signalétique dans les Halles par stand, etc.



14 JUILLET + PIQUE NIQUE + DEFILE

7/22



Création visuelle, CP affichage, post en amont, live + retour sur image RS

+ TOURNAGE ET MONTAGES

<p>MOBILITES : « Place aux mobilités douces ! » Campagne de com et dépliants en lien avec le site internet et App Mobile sur comment se déplacer à Biarritz : Vélo, à pied en voiture, en bus.</p>	<p>07/22 a 8/22</p>	
<p>Lancement nouvelle charte et logo : « Ancrée dans son histoire, et tournée vers l'avenir » Cahier des charges, consultation, jury, travaux de création, conception lancement et campagne de com, déclinaison, et enfin application et diffusion de la nouvelle charte.</p> <div data-bbox="145 972 628 1330">    <p>Carte de visite 85 mm x 50 mm</p> </div>		

BILAN PRESSE 2022

► **Bilan quantitatif : 2022**

13 CONFERENCES DE PRESSE

- 25/01 : Les nouvelles orientations de la politique sportive de la ville au Connecteur
- 02/03 : Marathon de Biarritz à la Mairie de Donostia
- 11/03 : Inauguration Voie Verte à la Cite de l'Océan
- 07/04 : Délibérations sur l'Hôtel du Palais à l'Hôtel du Palais
- 09/04 : Premier hissage de drapeau de la saison à la Grande Plage
- 18/05 : Wheels and Waves en Mairie
- 20/05 : Championnats de France de Surf en Mairie
- 30/05 : Dispositif Marathon
- 02/06 : Rendez-vous Océans
- 09/06 : Remise des Diplômes l'Enfant et l'Océan
- 06/07 : Nouvelle campagne contre les incivilités
- 08/09 : Mintzelasai au Social Bar
- 07/09 : Nouvelle identité visuelle de Biarritz

8 INAUGURATIONS/RECEPTIONS

- 05/09 : Avenue Bernard Marie
- 30/08 : Buste Pierre Forsans
- 16/07 : mise en service Fontaine Saint-Charles
- 02/07 : Géante du Viaduc
- 07/07 : réception délégation Salvador de Bahia
- 22/04 : Cérémonie journée de la Déportation
- Cérémonie du 18 juin
- Cérémonie du 8 mai

+ de 50 COMMUNIQUES DE PRESSE

- Semaine Bleue
- Journée des Aidants
- Brouillarta
- Rdv Eco-citoyens x 12 éditions
- Piétonisation : Consultation
- Une nouvelle identité pour Biarritz
- Feu d'artifice 15 août
- Sècheresse/ Fermeture des douches
- Animations de l'été à Biarritz
- Festivités du 14 juillet
- Parking Relais gratuit
- Les Ambassadeurs du littoral biarrot
- Aguilera : la Villa Rose
- Piétonisation de retour au centre-ville
- Fête de la Musique
- Cafés parents d'ados
- Journée des Familles
- Journée sensibilisation Addictions Joana Balavoine
- Pâques à Biarritz
- Piétonisation : nouvelle expérimentation
- Carnaval des écoles
- Assises de la Tranquillité
- Thé dansant
- Remise des prix Eusko Ikaskuntza
- Carnaval des Ecoles
- Voie Verte
- Novavax au centre de vaccination
- Collecte Ukraine
- Initiation à la langue basque
- Ouverture de la Maison du Commerce
- Assises de la Tranquillité : Questionnaire
- Maider AROSTEGUY à One Ocean Summit
- Le Maire à votre écoute dans votre quartier
- Opérations Jobs d'été
- Sainte Agathe
- Recensement
- La Ville de Biarritz renouvelle son soutien au projet de rénovation du stade Aguilera
- Permanence des élus dans les quartiers x5
- Un parc à vélos au Jardin Public

+ de 25 DEMANDES INTERVIEWS // PRESSE NATIONALE

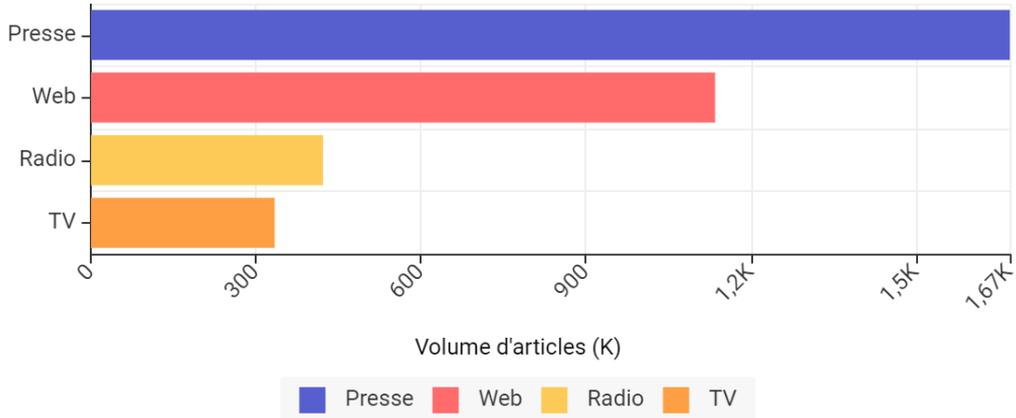
- **TF1 = 5 reportages** : Propreté, sauvetage en mer, signalisation des plages, collecte Ukraine, camping-cars et vans
- **M6 = 2 reportages** : sauvetage par le petit Julien Roumat / Ramassage déchets flottants
- **France 2, LCI** : sauvetage
- **Arte TV : Regards** sur les Sauveteurs au Miramar
- **Paris Première** : Emission François Régis Gaudry Très Très bon
- **TV7** : Réaction Election présidentielle
- **Sud Radio** : Crise de vocation chez les Maires
- **Europe 1** : Histoire des Halles
- **RTL** : sauveteurs
- **France Info** : Canicule
- **AFP + France Info** : Collector/ Ramassage déchets flottants
- **LE Figaro = 3 articles** : BO / camping-cars et vans / Ramassage déchets flottants
- **Le Parisien** : Ville où il fait bon vieillir
- **Le Monde** : Crise du logement au Pays basque
- **JDD** : French Tech à Biarritz
- **Le Point** : Les villes qui se sont réinventées
- **La Tribune, Le Moniteur, République des Pyrénées** : Falaise Côte des Basques - Erosion des falaises, Eboulement Marbella

► Bilan qualitatif : 2022

Volume global : 3 562 articles

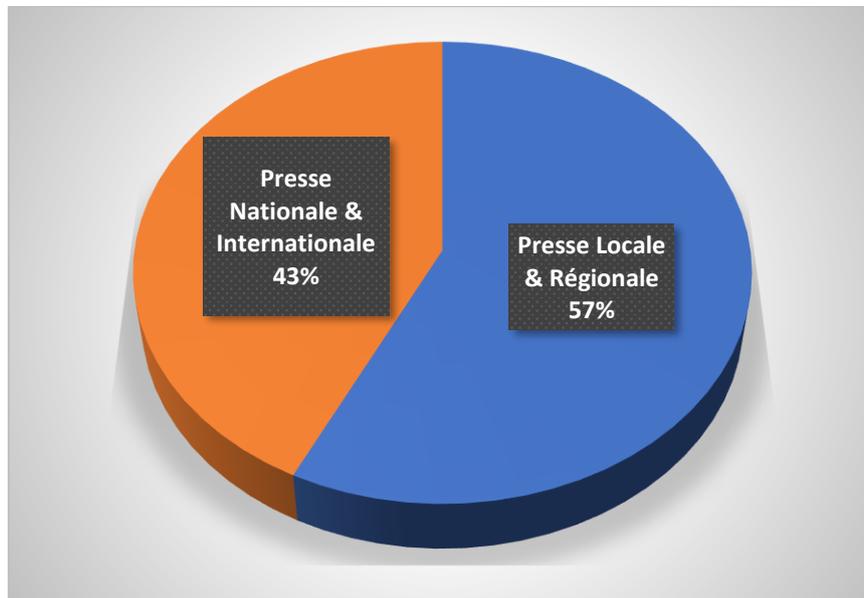
Type de presse

- Presse écrite : 1671
- Web : 1135
- Radio : 422
- TV : 334



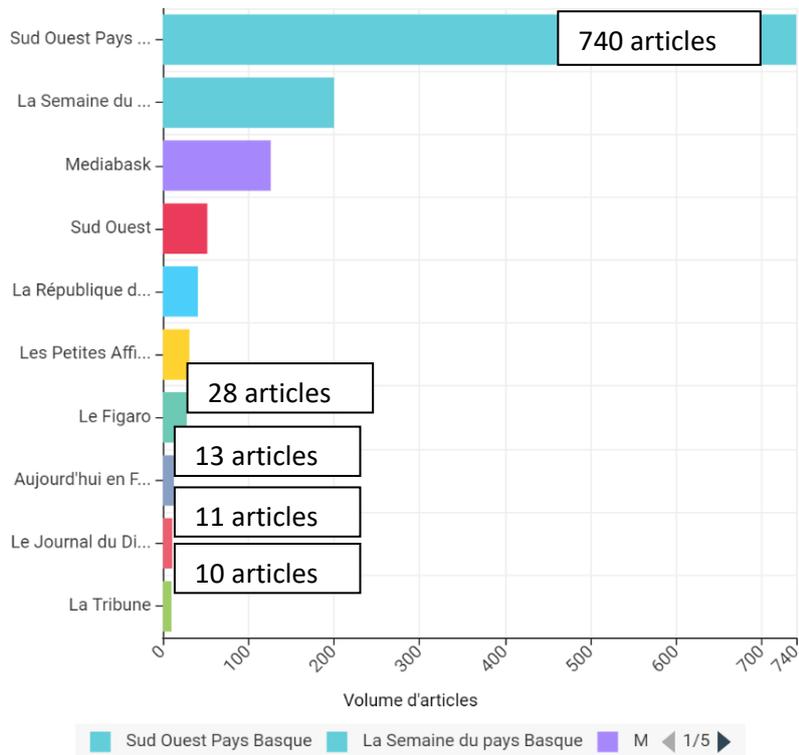
Répartition local/ national :

- 2041 presse locale et régionale
- 1521 presse nationale et internationale
-



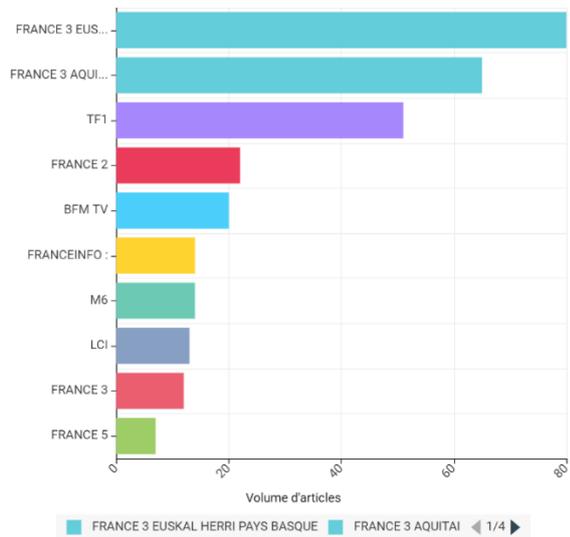
Presse écrite : 1671 articles

1190 presse locale et régionale > 481 presse nationale



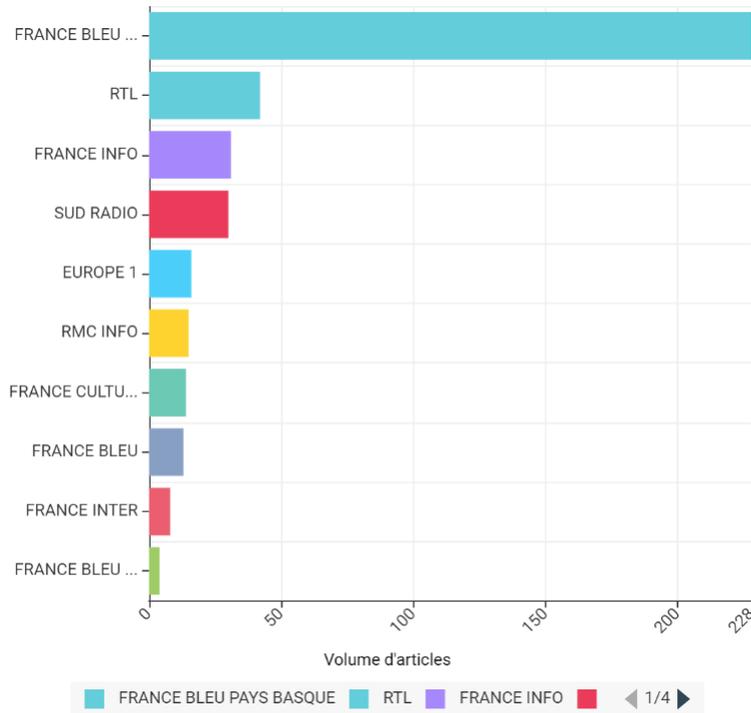
TV : 334 sujets

189 TV Nationales > 145 TV Locales & Régionales



Radios : 422 sujets

228 sujets locaux (=France Bleu Pays Basque) > 194 sujets nationaux



Sujets ayant particulièrement intéressé la presse cette année :

► Tout ce qui est lié à l'environnement

- De nombreux sujets sur le Collector et le ramassage des déchets en mer (AFP, Figaro, M6...)
- Sur la propreté de la Ville (TF1)
- Sur le confortement des Falaises (La Tribune, Le Moniteur)

► Les sauveteurs sur nos plages :

- La remise des Diplômes Enfant et Océan (France 3)
- Les missions des sauveteurs (documentaire sur Arte, sujets sur LCI et RTL)
- Le sauvetage d'une famille avec l'aide d'un jeune (JT de TF1, France 2 et M6)
- Nouvelle signalisation des plages (TF1).

RETOMBÉES DANS LA PRESSE PRO DE NOS ACTIONS DE COM :



2. LE PLAN DE COMMUNICATION 2023

Le plan de communication, un outil de pilotage et de cohérence

Reconnue comme un service public à part entière, la communication publique nourrit l'expression de la citoyenneté, la participation au débat démocratique, favorise l'usage des services publics et assure la pédagogie des décisions et des politiques publiques.

L'exercice ici est donc de présenter les grands axes de communication à venir. Il s'agit dans un premier temps de prendre en compte le contexte général, d'analyser les usages actuels, de fixer des objectifs en concertation avec les services et les élus, pour ensuite choisir les moyens d'actions adaptés pour 2023

2022 : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

LES FRANÇAIS ET LA COMMUNICATION PUBLIQUE - Baromètre National 2022*

« *Changement climatique, pandémie, guerre en Ukraine, inflation... Les crises s'accumulent dans le quotidien des Français et modifient progressivement leur manière de s'informer. Dans un climat de défiance, entre propagation des fake-news et interrogations quant à la parole de l'État, le local apparaît plus que jamais comme un terrain solide pour reconstruire la confiance avec des citoyens en perte de repères.* » Enquête Epiceum & Harris Interactive *

Ce qu'il faut retenir :

✓ **Une confiance renforcée** : 71% des répondants estiment que les supports de communication de leur mairie donnent une information utile et sûre. C'est vrai pour le papier comme pour le digital : 78 % déclarent lire le journal de la collectivité, 67 % utilisent le site internet et 57 % consultent les pages de leurs collectivités sur les réseaux sociaux ; idem pour les applications (46 % versus 35 %).

✓ **La concertation : Un dispositif à promouvoir.** 90% estiment que les dispositifs de participation citoyenne sont une bonne chose, malgré une participation encore faible (25%). La participation doit progresser dans ses modalités et la rendre plus accessible (questionnaires, quiz, live, etc.).

✓ **Diversifier les médias est devenu indispensable.** Dix, c'est le nombre moyen de supports différents utilisés par chaque Français pour s'informer sur la vie locale. En tête le magazine municipal, le bouche à oreille (77%), l'affichage (69%), et les médias locaux.

✓ **La montée en puissance du digital.** On note la forte hausse des supports digitaux (+10%), dont + 4 points pour **le site Internet des collectivités (67%)**.

- **Les réseaux sociaux deviennent de vrais médias de complément** dans l'écosystème de la communication locale : Près de 6 Français sur 10 déclarent utiliser les pages officielles pour s'informer, rattrapant l'usage des sites internet (10 points d'écart). Facebook est de loin le réseau social le plus utilisé devant Instagram, en deuxième position. Twitter, et LinkedIn bénéficient d'une moindre audience et Tik Tok est, à ce jour, peu significatif.

- **Les applications mobiles connaissent une croissance spectaculaire.** En 2013, elles n'étaient utilisées que par 9 % des Français. En 2022, 46 % des répondants déclarent y avoir recours.

✓ **Le contenu : Une attente largement satisfaite.** 52% des lecteurs s'intéressent surtout à la vie locale de leur collectivité ainsi qu'aux informations sur les services et

équipements publics. L'intérêt pour les grands projets concernant l'avenir du territoire est en baisse depuis 2018.

Les sujets qui intéressent le plus :

- 74% : La vie culturelle, les loisirs, les sorties
- 68% : La vie associative et les initiatives locales des habitants
- 68% : L'éducation et les activités extrascolaires
- 64% : L'information sur le territoire : histoire, patrimoine, géographie, environnement, cadre de vie
- 62% : Les grands projets : transports, logement, travaux, aménagements ...

- ✓ **Adapter les supports et les messages aux catégories de publics** constitue une piste de progrès indéniable pour les collectivités. 43 % des répondants aimeraient recevoir le magazine de leur collectivité sur leurs écrans plutôt que dans la boîte aux lettres, un pourcentage qui monte à 54 % pour les moins de 35 ans.

II. ANALYSE MEDIA : LES GRANDES LIGNES 2022

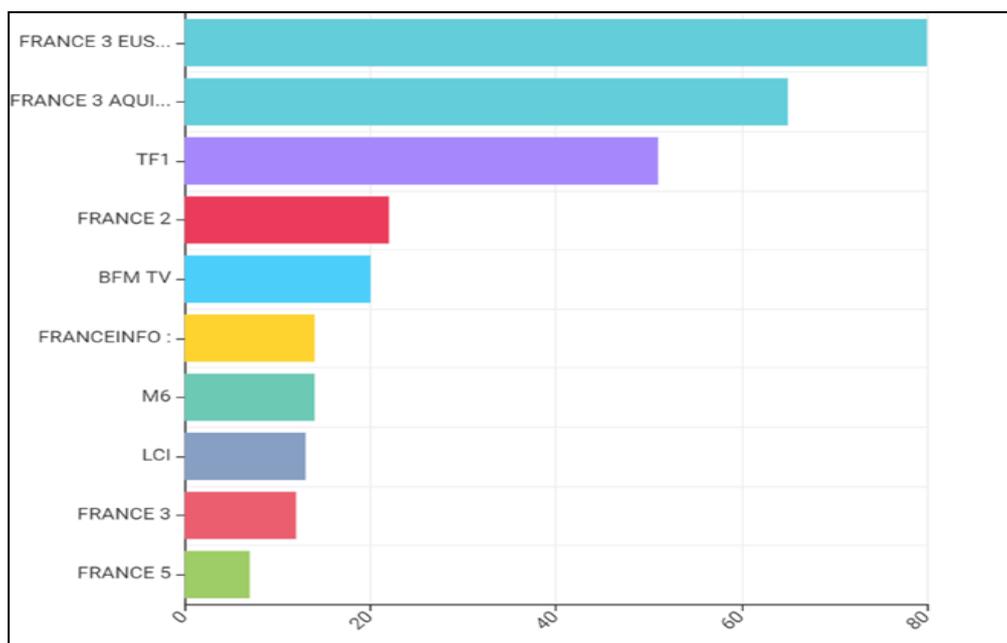
► L'ACTIVITE RP EN CHIFFRES

- 92 reportages réalisés pour les médias de la collectivité (vidéos/photos), dont 52 en interne
- 24 conférences de presse, dont le FIPADOC, la Voie Verte Mouriscot, le Marathon, la campagne incivilités, le pavillon bleu, les Championnats de France de Surf, les Rendez-vous Océans, le 14 juillet, la Remise des Diplômes l'Enfant et l'Océan, la Nouvelle identité visuelle de Biarritz, les Mondiaux de Pelote Basque, Aquarelles Biarritz...
- 55 communiqués de presse dont le Centre de vaccination, collecte Ukraine, les Assises de la tranquillité, Piétonnisation, Parkings relais, le Projet Aguilera, création d'un parc vélo, les RV éco citoyens, la Semaine bleue, la Journée des Aidants, la Brouillarta, les fêtes de Biarritz, la Journée des familles, Jobs d'été...
- 120 demandes Presse dont 32 de la Presse Nationale (interviews du Maire ou d'un élu)
- 400 reportages TV dont 144 TV Nationale, dont 4 reportages sur les déchets flottants, 8 reportages sur le sauvetage (dont 56 mn pour Arte), 5 sur la destination.
- Suivi de 37 tournages extérieurs, dont 1 long métrage, 3 séries et 8 reportages TV.

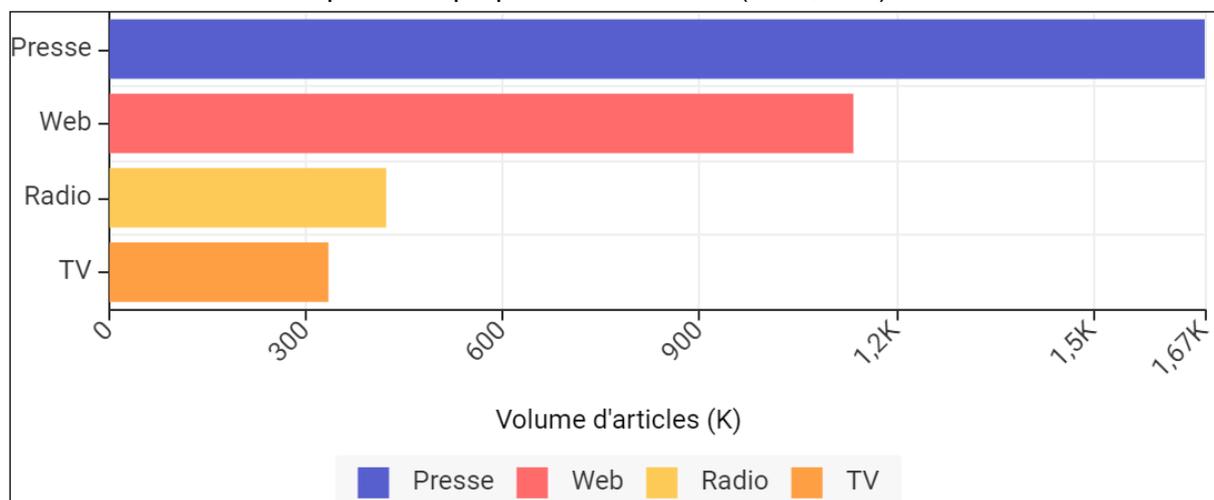
► LES ELEMENTS NOTABLES DES RETOMBEEES MEDIAS 2022

- Plus 4 500 sujets sur Biarritz, tous médias confondus, soit une moyenne de 375 sujets/mois.

- **Près de 400 sujets télévisés**, dont 36% sur les chaînes nationales et 22% pour les JT



- **2 100 articles recensés dans la presse écrite**, dont 30 % pour la presse nationale. On note en particulier le Figaro (28 articles), Aujourd'hui en France (13), La Tribune (10) et le Journal du Dimanche (11).
- **Un écart en diminution entre les médias nationaux (43 %) et la Presse locale (57 %)**. Biarritz est de plus en plus sollicitée par les médias nationaux (réactions du Maire, d'élus) pour témoigner sur des thématiques sociétales nationales, comme le logement, les résidences secondaires, l'érosion, la canicule, le tourisme, la propreté, etc.
- **2022, une année de reprise** : de grands événements sportifs se sont déroulés à Biarritz tels les Mondiaux de Pelote, les championnats de Surf, le Marathon, le W&W, l'Engie Open, etc. Ces rendez-vous ont chacun déclenché des retombées presse conséquentes. Tout comme le retour en force des grands festivals comme le FIPA avec une centaine de retombées et plus de 120 sujets pour le Temps d'aimer.
- **Hormis les grands festivals, deux thématiques ont particulièrement intéressé la presse** :
 1. L'environnement et le cadre de vie :
 - Plusieurs sujets sur le ramassage des déchets en mer (AFP, Figaro, M6...)
 - Le dispositif de propreté dans la Ville (BFM, TF1)



- L'érosion et le confortement des Falaises (La Tribune, Le Moniteur)
- 2. La brigade du littoral et le sauvetage côtier :
 - Les sauveteurs (**26 minutes sur Arte**, sujets sur LCI et RTL)
 - La remise des diplômes *Enfant et Océan* (France 3)
 - Le sauvetage d'une famille avec l'aide d'un jeune (JT TF1, France 2 et M6)
 - Nouvelle signalisation des plages (Fr3, TF1)

A noter : Une baisse des grands dossiers touristiques auxquels nous étions habitués. Sans doute en lien avec l'incertitude de l'été (post covid) ou la baisse de puissance des médias spécialisés tourisme au bénéfice des réseaux sociaux.

► DES RETOMBÉES NUMÉRIQUES EN FORTE PROGRESSION

- ✓ **Le site officiel biarriz.fr affiche 30% de progression (2021/2022)**
 - 1,4 millions de pages vues et 546 000 visiteurs uniques, soit 46 000 visiteurs/mois.
 - 69% viennent via Facebook : forte hausse depuis la mise en place du lien quasi systématique entre les RS et le site internet.
 - 43% proviennent de la Nouvelle Aquitaine dont les 3/4 du BAB.
 - 65% proviennent de mobiles, 32% via un ordinateur : Tendance inversée en 18 mois.
 - Les pages les plus consultées : page d'accueil et actu, le stationnement, le dispositif piétonnisation, les démarches administratives et la piscine municipale.
 - Un site transformé en 16 mois : suite à la refonte complète en 2021, la V2 a été mise en ligne en avril (plus de place à l'image, nouvelle arborescence, blocs titre, etc.) et la V3, l'adaptation à la nouvelle charte, mise en ligne en septembre.
 - A noter : les caméras ont été changées en 2022 (positionnement, angles de vue, qualité HD). Les webcams affichent 73% de visites, accessibles via le site et l'application.
- ✓ **L'application mobile BIARRITZ enregistre près de 7 000 téléchargements à ce jour :**
 - + 35% en 12 mois, soit 35 téléchargements en moyenne par jour depuis mi-juillet
 - 60% de locaux (BAB) dont 30% de biarrots avec 87% de taux d'engagement
 - 58 notifications envoyées : 15 alertes, 12 événements, 2 kiosques (BTZ magazine), 3 réunions publiques, 8 annonces de nouveaux articles.
 - 2022 : Lancement de l'application V2 incluant de nouvelles fonctionnalités et actualisation avec la nouvelle charte et logo de la ville en septembre.
- ✓ **Réseaux Sociaux : Forte hausse de fréquentation de nos pages officielles**
 - **FACEBOOK** : + **47,3%**. Plus de 42 000 abonnés et près d'1 million de personnes qui ont vu du contenu de la page en 2022 (couverture)
 - **INSTAGRAM** : + **83,2%**. Plus de 25 100 abonnés, et plus de 125 000 personnes qui ont vu du contenu de la page en 2022 (couverture) et une moyenne de 1 500 à 2 000 vues par stories.
 - **TWITTER** : + **84%**, avec 31 904 abonnés
 - **Deux nouvelles pages créées** : YouTube (855 abonnés) et LinkedIn (2 050 abonnés)
 - **Les posts qui fonctionnent le mieux** : les rendez-vous de la semaine, retour sur image du lundi , le surf (Maidier Arosteguy, Rats cup, Championnat de France), le 14 juillet, fermeture des douches, campagne incivilités, lancement nouvelle charte et piétonnisation.

- **Belles audiences pour les vidéos** et les transmissions directes comme les Conseils municipaux (4 807 vues du CM du 31/01/22), le défilé du 14/7 (14 400 impressions)
- **Reels « Et si Biarritz était » : 42 275 vues, 1 608 likes dont 118 enregistrements (Instagram)**

III.CONTEXTE ET TENDANCES GENERALES

- ▶ **2022 : Une année à deux vitesses entre fin de crise sanitaire et reprise d'activité**
 - ✓ **Une année soumise aux mesures sanitaires jusque début avril** (Centre de vaccination, jauges grands rassemblements, concerts debout interdits, pass de vaccination...) nécessitant un accompagnement spécifique : campagnes d'information, communiqués de presse, signalétique en ville, etc.
 - ✓ **Une sortie de crise en avril relayée par une reprise quasi immédiate de l'activité touristique et culturelle.** Les Assises de la Tranquillité, la campagne #jerespectebiarritz, l'accompagnement des grands événements, la communication sur les mobilités et cadre de vie (dont les incivilités et la piétonnisation) ont accompagné cette reprise.
 - ✓ **Une année marquée par une météo de tous les extrêmes** variants entre tempêtes et records de chaleur. La prise de conscience collective est palpable et les mesures de restriction (fermeture des douches sur les plages) et la communication comportementale et environnementale sont entendues.
 - ✓ **Des habitants concernés, prêts à être acteur en participant à des démarches de concertation :** Que ce soit dans une instance de type associatif ou participatif, lors des réunions publiques ou de concertation, lors des permanences avec les élus ou des ateliers participatifs, ou encore sur les réseaux sociaux, nos concitoyens s'informent, participent, réagissent. Une attente qui renforce la démarche prospective **BIARRITZ 2030** engagée en 2021 autour de l'image finalisé par présentation en septembre 2022 de **la nouvelle identité visuelle de la ville** et en mars **les Assises de la Tranquillité** suivies de mesures concrètes.

► **2023 : Une communication qui doit composer entre une conjoncture anxiogène et les défis de demain**

- ✓ **Composer avec les choix de la collectivité face aux réalités qui impactent la vie des gens.** Sobriété énergétique, restrictions des ressources et des moyens, enjeux climatiques, révolution dans les mobilités... Après avoir incité aux changements de comportements, la communication doit désormais en exposer les contraintes pour en favoriser l'acceptabilité.
- ✓ **Composer avec la multiplication des canaux de communication.** Mais aujourd'hui, la ville s'impose dans l'écosystème médiatique local : les informations institutionnelles comme les actualités du territoire y sont traitées sur les divers médias (magazine, affichage, web, RS). Une démarche qui incite à structurer et optimiser ce mix média via une stratégie adaptée.
- ✓ **Composer avec des ressources limitées.** La plus impactante pour la communication est la pénurie de papier et l'envol des prix (X3 en 1 an) qui aujourd'hui questionne sur la justification des éditions municipales dont la périodicité du Biarritz magazine.
- ✓ **Composer avec une accélération avérée du numérique** matérialisée par une hausse des équipements et des pratiques. Aujourd'hui 95% de la population surfe sur le net et 85% se connecte tous les jours. On s'informe, on échange, on achète, on fait ses démarches sur internet. Si Biarritz a bien développé depuis 2021 son dispositif numérique (refonte du site, bornes digitales, démarches en ligne, applications mobiles, réseaux sociaux, plateforme collaborative, etc.), de nouveaux enjeux sont à prendre en compte comme l'inclusion, le référencement, la médiation, le numérique responsable...

OBJECTIFS ET ORIENTATIONS 2023

I. LE PANORAMA 2023 :

- ✓ **LES GRANDS PROJETS :**
 - Le Plan Ecoles
 - Le plan voirie / plan trottoirs
 - La Piétonnisation été 2023 et requalification rue Gambetta
 - Le projet urbain du quartier Aguilera
 - La création du Centre de formation et de Performance
 - Le projet de la Ferme urbaine (SIAZIM)
 - La station nautique (SIAZIM),
- ✓ **LES GRANDS EVENEMENTS :**
 - **2 nouveaux festivals en 2023 :** Nouvelles Vagues, festival de film dédié à la jeunesse (juin), Le *Biarritz comedy festival* (mi-juin).
 - **Les événements ville :** Le Forum des associations, le retour des casetas, Halloween, Biarritz en Lumière, ...
 - **Le développement des festivals de portée internationale :** FIPADOC, Temps d'aimer, Festival Amérique Latine, Festival de piano, Invitations aux voyages, W&W,
 - **Les grands concerts** comme « Océan Fest » de Hugo Clément, dédié à la protection des océans en partenariat avec l'Atabal.
- ✓ **LES GRANDS THEMES LIES AU CADRE DE VIE :**
 - Les mesures « **sobriété énergétique** », les restrictions eau

- **Le LABEL** Biarritz Destination Innovante et Durable
 - **L'environnement** dont la qualité des eaux de baignade, Pavillon bleu, les falaises...
 - Le dispositif propreté et la gestion des déchets
 - Les mesures post **ASSISES DE LA TRANQUILLITE** dont les actions en matière d'incivilités et de sensibilisation comportementale
 - **La Mobilité** : la charte vélo et Plan de circulation, les navettes, le Parking relais...
 - Le Plan d'accessibilité, l'inclusion, etc.
 - Les RV Ecocitoyen, les RV Océan (Journée Mondiale de l'Océan) ...
- ✓ **L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION MUNICIPALE** : dont l'action culturelle avec un accent particulier sur le patrimoine, le logement, l'animation commerciale, le développement de la smart city, le suivi des chantiers, le sport, l'éducation et la jeunesse, la vie associative, les permanences des élus, les Conseils Consultatifs de la Vie Locale...

II. LES OBJECTIFS 2023

- ✓ **Deux objectifs majeurs animent le plan d'action 2023 :**
- **ADAPTER les ressources, les compétences et les supports de communication aux contexte actuel** : Prendre en compte les restrictions budgétaires, la hausse des coûts, l'évolution des usages en innovant et en proposant des alternatives.
 - **ACCOMPAGNER l'action municipale et en particulier les projets urbains** : établir une feuille de route globale et par projet en fonction des étapes de chaque dossier, piloté par le chef de projet communication et la direction concerné.
- ✓ **Un axe majeur pour 2023 : L'ENVIRONNEMENT**
- Sous l'effet, entre autres, de la crise climatique et des mesures de sobriété, la transition sera à la fois environnementale, sociale et économique. La prise de conscience collective sur l'impact du changement climatique, aujourd'hui palpable, sur notre région, et en particulier Biarritz, renforce le sentiment d'appartenance de ses habitants. La valorisation, la protection du patrimoine naturel, historique et culturel est une véritable préoccupation actuelle de la population, comme des acteurs locaux. Le thème de l'environnement, intimement lié aux enjeux à venir de notre cadre de vie, sera donc au cœur de la communication 2023.

LES ACTIONS SPECIFIQUES 2023

I. L'ECOSYSTEME D'INFORMATION MUNICIPAL

► LE MAGAZINE MUNICIPAL : S'ADAPTER ET EVOLUER

Fin 2021, une étude du lectorat a permis d'identifier le ressenti des lecteurs du Biarritz Magazine. On note un attachement fort des Biarrots au magazine qui lui ont attribué une note moyenne de 8/10, avec un taux de lecture de 77%. Le lecteur moyen a entre 45 et 60 ans et 85% des plus de 65 ans sont assidus. Le nombre moyen de lecteurs par foyer est de 1,8. Les rubriques *d'actualité et le dossier* sont les sujets les mieux mémorisés, le grand gagnant restant le *carnet* ! Si le magazine est globalement apprécié dans son contenu (65%) et sa forme, nous avons pris en compte un certain nombre de remarques pour faire évoluer ces derniers mois la ligne éditoriale et la mise en page (textes plus courts, plus de place à l'image, à l'illustration...).

D'autant plus que face à la pénurie du papier et l'envol des prix (+ 54%), l'impression du magazine pourrait devenir problématique, comme pour l'ensemble de la presse territoriale et organes de presse. Depuis juillet, le journal est imprimé en papier recyclé. Depuis octobre le nombre de page a été réduit de 60 à 44 pages. Depuis novembre les éditions sont des numéros doubles (bimestriels). En effet, selon l'évolution de cette crise on ne peut que s'adapter en revisitant le contenu comme la forme, complété au travers du numérique et du web. *Un travail de fond sur la maquette, le rubricage et la ligne éditoriale est engagé.*

A noter : forte augmentation depuis octobre de la lecture du **Biarritz magazine en ligne**, avec 9 000 consultations via *calameo* (+ 35%) ; usage en progression des **QR Codes et liens url**, ces liens-passerelles entre le magazine et le site internet pour des compléments d'information (+ 10%).

► DEVELOPPER LA STRATEGIE CROSSMEDIA ENGAGEE EN 2022 :

Si en 2021/2022 la priorité était de développer le numérique dans notre écosystème d'information, il s'agit aujourd'hui d'appliquer une méthodologie commune, au sein même du service communication, pour que chacun puisse formaliser son plan éditorial, avec une ligne globale cohérente et une logique différenciante propre à chaque média (magazine, RS, App. Mobile, ...) tout en établissant des passerelles fortes : **C'est le dispositif cross-media.**

Engagée en 2022, l'objectif est d'évoluer en 2023 vers une combinaison optimale, en :

- **Favorisant les synergies** entre les divers médias, afin de les rendre complémentaires et interactifs : un article, un post ou une affiche avec un QR-Code qui renvoie sur le site internet, à une vidéo ou un tuto, etc.
- **Définissant le positionnement** éditorial global puis par média,
- **Maîtrisant les bonnes pratiques** numériques toujours en évolution en assurant une veille permanente des usages et actualiser les supports en conséquence (site Internet, application mobile).
- Lancement d'une **newsletter**

► **LES RELATIONS PRESSE A L'HEURE DU DIGITAL** : Tout l'enjeu des relations presse aujourd'hui est de profiter des nombreux atouts du numérique. La fonction de RP est de concevoir et scénariser des contenus dans le but, non seulement de les transmettre aux médias mais aussi de les *viraliser* pour créer de la proximité avec l'ensemble des cibles, et **jouer ainsi un rôle de coaching sur la production de contenus par l'ensemble de l'équipe.**

L'objectif est de concilier l'utilisation du numérique avec celle d'outils RP traditionnels, qui restent cependant indispensables, comme les communiqués et conférences de presse. Le principe est de développer de nouvelles pratiques qui relient les outils RP aux supports numériques : renvoyer via un post vers un communiqué de presse, doubler une conférence de presse d'une visioconférence, etc. Principalement sur Facebook et twitter suivi de près par les journalistes.

L'autre point sera de mettre en ligne un espace presse ouvert à tous sur le site web de la ville, qui constituera ainsi un centre de ressources alimenté en temps réel. Et pourquoi pas l'ouverture d'un compte *Biarritzpresse* sur twitter pour des prises de contact instantanées. L'objectif étant d'augmenter le champ des RP aux médias régionaux voire nationaux en leur

facilitant l'accès à nos actualités et de renforcer notre impact en se coordonnant avec l'Office du tourisme sur certains projets comme la labellisation DID de la Ville. *En cours.*

► **LE SITE INTERNET BIARRITZ.FR** : Après une refonte complète en 2021/2022 (arborescence, ergonomie, maquette, contenu...) et le repositionnement de ce média au cœur du dispositif de communication, le site officiel de la Ville de Biarritz a enregistré une forte progression de ces usagers.

Il s'agit maintenant, plutôt que d'envisager une refonte tous les trois ans pour disposer d'un outil performant, de le faire évoluer en fonction des nouveautés techniques et les pratiques. Par exemple :

- Intensifier la relation réseaux sociaux > Site internet
- Poursuivre la mise en conformité du site concernant **l'accessibilité** (en lien avec l'Agglo)
- **Automatiser les données cartographie** et proposer un outil accessible et actualisé en temps réel (géolocalisation des travaux, les tracés pistes cyclables, stationnement...). Dépend du développement de l'Open Data de la Ville (SIG).
- **Intégrer les flux** affichages légaux depuis les bornes de consultation. *En cours.*
- Intégrer les ressources du nouveau logiciel métier « associations » (ex. annuaire des asso, démarches.). *En cours.*
- Remplacer le logiciel de mesures d'audience (Google Analytics) par une solution respectant les contraintes RGPD
- Améliorer la **feuille de style** du site : Affichage, taille du texte, compatibilité mobiles...
- Recherche de nouvelles fonctionnalités : enquêtes, consultation (votes), vidéo, chat, sondages...
- Préparer la **transition numérique** du site internet : Allègement des ressources, serveur éco responsable...
- **Stratégie de référencement** et E-réputation à développer (voir ci-dessous)

► LES RESEAUX SOCIAUX :

1. PRODUCTION ET CONTENU

Une ligne éditoriale souple et innovante : Les réseaux sociaux sont désormais bien installés dans notre quotidien. Or ce qui était d'usage hier ne l'est plus aujourd'hui et ces évolutions sont permanentes (nouveaux formats, nouvelles plateformes, bouleversement des algorithmes...). Le principe est donc de rester à l'affût des innovations sans les subir. Pour autant, elles nous rappellent aussi aux essentiels du métier : une stratégie, une cible, un message, un objectif. Ce sont ces fondamentaux qui permettront les opportunités d'innovation tout en gardant le cap.

En 2023, selon les plateformes voici les points de levier que nous allons activer :

- **Facebook reste un social média incontournable pour la Ville**, notamment à destination des adultes, des familles et des seniors (60 % + 35 ans et 39 % + 45 ans). La taille croissante de la communauté et de la courbe d'engagement, le place comme notre Social média N°1. Il s'agira de développer l'onglet événements pour les grands rendez-vous organisés par la Ville, d'être co-organisateurs d'événement pour les temps forts, adapter nos heures de publication aux usages (8h30 - 9h et le soir à 19h), etc.
- **INSTAGRAM, le développement du « reels »** : Sur cette plateforme saturée, la priorité est de générer de la portée (être vu). Or aujourd'hui un post *reel* génère deux fois plus de visibilité qu'un post photo (tendance inversée en 6 mois). Ce qui change, c'est le format, pas le contenu. Notre dernier *reel* a enregistré plus de 40 000 vues.
- **Twitter, un outil à ne pas négliger**. Twitter est le réseau social de l'information, des médias. Il est essentiel d'y être présent, à minima dans une posture de veille. Une nouvelle communauté d'utilisateurs est à noter : une cible aussi rurale qu'urbaine, très

concernée par les actions environnementales ; les 25/34 ans y seraient particulièrement représentés.

- **LinkedIn, pour l'attractivité de la collectivité.** Cette plateforme est en pleine progression, principalement pour développer la marque employeur de la collectivité. Si Biarritz a ouvert une page en 2022, la progression est lente. Il nous faut définir une ligne éditoriale en cohérence entre les messages et les actions des Ressources Humaines et le projet de com interne. *Par exemple, impliquer les collaborateurs présents sur LinkedIn.*
- **You Tube** est principalement utilisé comme un moteur de recherche et pour espérer figurer dans les premiers résultats de recherche et de suggestions, il faut affronter la concurrence de millions de tutoriels, clips, web séries, billets d'humour, d'humeur et autres productions des Youtubers chevronnés... A l'heure actuelle YouTube ne sert qu'à héberger nos vidéos. *Avant de se lancer, une réflexion est en cours.*
- **TikTok, la plateforme du second degré et du divertissement.** Elle séduit près de 15 millions de Français dont 35 % de jeunes de 15 à 24 ans. Même si les parutions se font encore discrètes, Biarritz vient d'ouvrir un compte TikTok pour commencer à y constituer une communauté. L'une des premières vidéos « *et si Biarritz était...* » a généré quelques centaines de vues (et plus de 40 000 sur Instagram). Il faut s'adresser à un public cible jeune, publier fréquemment et respecter les codes (humour, légèreté, images, musique). *A développer.*

2. STRATEGIE, MEDIATION ET E-REPUTATION :

Face à des citoyens connectés quasiment en continu, les collectivités deviennent plus accessibles et construisent un lien permanent avec leurs administrés, tous âges confondus. Il permet de renforcer la relation en informant, conseillant ou divertissant. **Par essence les social médias créent de l'interactivité.** Ainsi, chaque citoyen a la possibilité de s'exprimer, de donner son avis, de réagir à une décision et de prendre part à la vie de la cité, juste en utilisant son smartphone.

La gestion de la médiation et de l'E-réputation commence par la veille sur l'image virale de la Ville (outils de veille, rapports...).

Elle s'installe enfin par la définition **d'une stratégie social média**. Il s'agit d'organiser les contributeurs, d'anticiper les points de crispation, d'identifier les interventions récurrentes et de créer ensuite une procédure, une organisation et une ligne éditoriale précise. Elle permettra de gérer à minima l'image de la collectivité sur les RS, d'influer une bouche à oreille sinon positif, du moins constructif et surtout d'améliorer les services online et offline.

► L'APPLICATION MOBILE, un support d'information instantané et de proximité

La démocratisation du smartphone combinée à la baisse des coûts explique l'engouement pour les applications mobiles par les collectivités, comme par les usagers, qui s'est accéléré depuis 2020 (35% des collectivités). Biarritz a développé la sienne fin 2021, un outil qui prend peu à peu sa place dans la panoplie de nos supports de communication avec plus de 7 000 téléchargements, à ce jour.

Deux chantiers sont en cours :

- ✓ **Développer l'Application BIARRITZ.** Diffuser la V3 est donc l'objectif 2023. Il s'agit d'y apporter un certain nombre d'améliorations :
 - L'annuaire des associations avec notamment le filtrage par catégorie

- L'agenda, dont l'accès à la billetterie et un filtrage par catégorie et pas uniquement chronologique
 - Développer la tuile « *Signalement* » en lien avec « *Allo Madame le Maire* » avec la création des zones, sous-catégories, des rôles utilisateurs et des messages envoyés aux signalants, etc.
 - 1. Développer la fonction « *infos travaux* » : localisation des travaux et description avec période de chantier...
 - 2. Développer la fonction « *mobilité douce* » avec parcours différenciés des pistes cyclables, détails des circuits, carte interactive...
- ✓ **Réaliser une application PATRIMOINE** : Il s'agit de développer dans le cadre de la *Smart city*, une application mobile dédiée à la découverte du patrimoine et de l'histoire de Biarritz par le biais de balades historiques guidées, de contenus multimédias (photos, conteurs, parcours, podcast...), d'informations historiques. L'objectif est de faire évoluer l'application Biarritz, en proposant la possibilité de découvrir le patrimoine de la ville de manière interactive et autonome et de faire rayonner ainsi l'histoire de la ville et son patrimoine culturel. En 2022, un groupe de travail associant les directions de la culture, du tourisme et de la communication étudie ce projet (benchmarking, format et contenu, financement) afin de définir un cahier des charges début 2023 afin de choisir le prestataire pour une réalisation au mieux pour l'été 2023. *En cours.*

► **AFFICHAGE, PAVOISEMENT ET SIGNALÉTIQUE** : L'affichage est 3^e dans le palmarès des supports utilisés pour s'informer sur la vie locale (*enquête 2021*). Un principe de communication direct et visible de tous mais l'impact dépend du type de mobilier et de son implantation. Depuis fin 2021, Biarritz dispose d'une quarantaine de faces d'affichage print, de deux journaux électroniques en entrée de ville, de quatre mobiliers d'affichage dynamique en centre-ville, ainsi qu'un dispositif de pavoisement (kakémonos et potences).

Signalétique & pavoisement : Nous devons absolument revoir notre parc de pavoisement. Ce mobilier est obsolète, il en manque la moitié et a besoin d'être repositionné (entrées de ville) et surtout révèle des problèmes de sécurité au moment de la pause pour nos agents.

Affichage dynamique dans les espaces publics: Nous pourrions envisager de développer un principe d'information au sein de nos bâtiments publics. Un principe d'écran permettrait de diffuser en interne nos animations réalisées pour les panneaux dynamiques, par exemple à l'accueil de la Mairie, à la Médiathèque, aux Halles, etc.

Panneaux plages, Pavillon Bleu : Actualisation des panneaux Pavillon Bleu, changement des panneaux de signalisation des plages, en collaboration étroite avec le service en charge.

► **LE MULTIMEDIA : PHOTOS, VIDEOS & INFOGRAPHIE** : La stratégie multimédia c'est la réalisation et la diffusion d'un message via des technologies comme la photo, l'infographie, la vidéo, le motion design, etc. Une production devenue incontournable du dispositif de communication de la Ville **dont 65% est aujourd'hui réalisé en interne**. En 2022, nous nous

sommes attachés, dans le cadre de la réorganisation du service, à l'acquisition d'équipements adaptés et au développement des compétences (logiciels de montage, formations...).

- Aujourd'hui, la complexité est de trouver la bonne équation entre la quantité et la qualité de production comme de l'équilibre de la diffusion.
- Une planification et une analyse régulière de l'impact et des retombées s'avère nécessaire dans notre plan de travail 2023.
- Enfin, face à l'importante production, classer et archiver devient prioritaire. *Nous avons acquis une plateforme collaborative spécifique en début d'année (Digital Asset Management) qui va nous permettre d'organiser et stocker nos productions.*

► **NOUVELLE IDENTITE VISUELLE** : 2022 a été l'année de la réalisation de la nouvelle identité visuelle de Biarritz (logo, charte). *2023 sera celle de l'application de cette charte*, dont le déploiement sur l'ensemble des supports de la ville, en relation avec l'ensemble des directions en interne et des acteurs locaux et partenaires satellites en externe.

II. LES OPERATIONS SPECIFIQUES

► **BIARRITZ 2030, une démarche prospective et collaborative**

Le principe Biarritz 2030 lancé en 2021 est de proposer une démarche participative de longue haleine, fondée sur une expertise collective, sur des sujets qui nous concernent tous, comme anticiper l'avenir dans un contexte de transformations de plus en plus imprévisibles de nos modes de vie, de l'économie locale, voire mondiale... *Ainsi cette démarche prospective « BIARRITZ 2030 » aura son édition 2023 sur la thématique de la transition socio-environnementale de la ville.*

- **Les mesures post Assises de la Tranquillité** : suite à la tenue des Assises de la Tranquillité en mars 2022 sur la thématique du *bien vivre ensemble*, un programme de 30 actions à décliner sur trois ans a été formalisé par un groupe de travail coordonnant les différentes directions concernées (cadre de vie, sécurité, communication, espace public, etc.). Un certain nombre a été réalisé en 2022 et a été accompagné par une communication spécifique, dont une grande campagne de communication autour des incivilités et de l'adoption des bons gestes.

En 2023 d'autres types d'actions engageant la communication sont envisagés, comme le **nudging** (dispositif incitant aux bons comportements), la réalisation du guide de la citoyenneté, la médiation et une campagne de communication sur la lutte contre les incivilités (en particulier la propreté).

3. **Le thème 2023 : LES ASSISES DE L'ENVIRONNEMENT** : Transition écologique, réchauffement climatique, trait de côte, pollution de l'océan, restriction des ressources, comportements et incivilités, fréquentation touristique...

La protection de notre environnement et la préservation de notre cadre de vie est aujourd'hui un thème transversal incontournable : *Quelles politiques protectrices de l'environnement adopter à Biarritz ? Quelles priorités ? Quelles solutions publiques et individuelles ?*

La concertation a majoritairement une influence positive sur l'environnement. Elle permet une évolution positive de l'appréhension de la cause environnementale qu'ont les citoyens. Sans dialogue, les citoyens vont voir dans la défense de l'environnement une contrainte puisqu'au nom de celle-ci, certaines interdictions leur sont opposées. Mais grâce aux échanges, aux ateliers collaboratifs que l'on peut proposer dans le cadre des Assises de l'Environnement, les citoyens prendront conscience des enjeux environnementaux de leur ville, ils participeront aux solutions et aux actions à mener, et prendront la mesure des impératifs.

Avril ou novembre 2023, devraient se tenir les Assises de l'Environnement

► **LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION**

- ✓ « **Sobriété énergétique** » : Pour atteindre les objectifs de réduction de la consommation d'ici 2024, le plan prévoit une mobilisation générale, dont les

collectivités et les citoyens. En novembre un certain nombre de mesures prise par la Ville a été communiqué via une infographie (Biarritz Magazine). Dès le 1^{er} trimestre 2023, et en fonction de l'évolution, nous aurons à établir un principe de communication à la fois pour faire connaître les mesures prises par la collectivité et sensibiliser la baisse de consommation individuelle. *A l'étude.*

- ✓ « **Incivilités** » : Propreté de la voirie et des plages, sécurité, incivilités, tags, bruit... L'objectif est la prise de conscience, l'appel au respect de l'espace partagé, au *savoir-vivre ensemble*. Ces campagnes visent à déclencher une réflexion sur les conséquences collectives des modes de vie individuels.
En 2022 une large campagne #jerespectebiarritz a été lancée pendant la période estivale sur la thématique du respect d'autrui, de la ville et de son environnement. Une campagne qui a d'ailleurs été nominée pour plusieurs prix dont le Trophée de la communication parmi plus de 200 campagnes. En parallèle, un *guide des bons gestes* a été réalisé et largement diffusé. **En 2023**, une réflexion est en cours pour une suite à donner à cette campagne complétée par un projet de « **nudging** », présenté lors des Assises 2022. Il s'agit d'une méthode d'influence, inspirée des sciences comportementales, composée d'outils qui favoriseraient l'adoption de bonnes pratiques pour l'environnement. *Le projet est à l'étude.*
- ✓ « **Les mobilités douces** » : A pied, en vélo, en voiture, en bus... Circuler dans la ville en période de haute fréquentation, modifier les comportements pour le partage de la voie publique, est l'un des thèmes phare récurrent de l'été. Plan, campagne d'affichage, signalétique... *un projet de communication spécifique sur la mobilité et les déplacements dans la ville en période de haute fréquentation est à l'étude.*
- ✓ « **Piétonnisation** » : A prévoir une campagne pour juillet/août (visuels, plan, annonces presse, messages radio, signalétique, campagne d'affichage, etc.) *A définir.*
- ✓ « **Parc Relais** » : Renouvellement de la campagne pour juillet/août : annonces presse, messages radio, signalétique, campagne d'affichage, etc.

► **BIARRITZ DESTINATION INNOVANTE ET DURABLE** : Une logique de marketing territorial à affirmer (communication, culture, environnement et tourisme), qui se veut rassembleuse et ouverte, autour du dispositif *Label Destination Innovante et Durable* que la Ville de Biarritz affichera début 2023. *Une communication de niveau national qui vient renforcer la thématique « environnement » de l'année.*

► **LA COMMUNICATION EVENEMENTIELLE** : L'une des missions phares de la communication est de promouvoir l'identité de la ville, or la qualité de l'agenda événementiel participe grandement à renforcer l'image de Biarritz, celle *d'une ville ancrée dans son histoire et tournée vers l'avenir*. Dans ce contexte, la communication s'engage à promouvoir les grands rendez-vous. Elle accompagne, relaye et s'emploie à en optimiser les retombées, notamment médiatiques, avec un soin particulier aux nouveaux projets (Les Nouvelles Vagues, Exposition d'Art, Océan Fest...). Un plan communication est réalisé en coordination avec les organisateurs. *Un programme des temps forts sera édité le 1^{er} trimestre 2023 (web et print).* Il sera disponible pour les médias locaux et nationaux et le grand public.

► **LA PARTICIPATION CITOYENNE** : Les Conseils Consultatifs de la Vie Locale, le service Allo Madame le Maire, les permanences des élus référents, le Maire dans les quartiers, les RV citoyens, les réunions riverains, l'accueil des nouveaux arrivants, les réunions publiques, les ateliers de concertation, Biarritz 2030, les cafés Police... La Ville de Biarritz privilégie la communication de proximité et la participation citoyenne est un axe prioritaire d'échange avec

les biarrots. Elles permettent à des citoyens non experts de s'informer, de comprendre, et surtout de donner un avis, de formuler des propositions sur des projets de politiques locales. *En 2023, une communication plus significative sur le suivi de ces instances et la valorisation des initiatives est envisagée* avec notamment l'usage d'outils comme les plateformes collaboratives, le vote en ligne, le questionnaire, le micro trottoir, etc.

IV. LE PROJET DE VILLE : ACCOMPAGNER LES PROJETS MAJEURS

Les projets urbains, allant d'un grand projet de réaménagement comme le plateau Aguilera ou le Centre Professionnel de Formation, d'un projet de réhabilitation architectural comme le groupe scolaire du Braou ou d'une transformation du cadre de vie (plan vélo, piétonnisation), ils concernent des opérations impactant la vie quotidienne des citoyens.

► **UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL** : L'une des priorités est d'offrir une lisibilité de l'évolution de ces projets afin de faire comprendre l'intention :

✓ **Un dispositif de communication spécifique** : La clarté des objectifs initiaux du projet, la richesse des débats publics et l'explicitation des décisions sont les étapes à conduire pour accompagner un projet urbain. En 2023 Biarritz passe de l'étape de la concertation et de l'étude de faisabilité à celle de la préparation de plusieurs chantiers, avant d'engager progressivement les grands travaux à partir de 2024. *Un accompagnement spécifique sera dédié aux projets combinant expositions, enquêtes publiques, espace numérique dédié et une médiatisation régulière sur l'avancement des dossiers (points presse, site Internet, Biarritz magazine, fiches projets, etc.).*

✓ **Une exposition évolutive des projets au sein de la Mairie**. Le principe serait de proposer une vision transversale des projets urbains à travers une exposition évolutive dans le hall de la mairie. Elle présentera l'intention des principaux projets et sera actualisée au fur et à mesure de l'avancée des dossiers : plans, vidéos, maquettes, infographies, etc. *A l'étude.*

► LES PRINCIPAUX PROJETS 2023

Pour optimiser la communication de projets, certains supports d'information seront actualisés (charte graphique spécifique), ou développés (signalétique, courrier riverains, RS, reportages, push, pages dédiées sur le site de la ville, réunions publiques, flyers ou guides, etc.)

- **Le quartier AGUILERA** : Fin du 1^{er} semestre la concertation et les réunions publiques menées par l'Agglomération PB prendra fin (MECDU). La concertation sur l'aménagement prendra le relais. A partir de septembre une communication de base autour du scénario choisi et du développement urbain devrait être possible. En 2024, un pavillon d'exposition du projet pourrait être envisagé (maquettes, 3D, plans, infographies, etc.).
- **Plan ECOLES avec le Groupe scolaire du Braou** : Le programmiste étant retenu, et la consultation finalisée en juin, le projet pourra être présenté avec une première communication l'été ou la rentrée 2023.
- **Centre Professionnel de Formation et de Performance** : A partir de la rentrée 2023 une première communication de base sur le projet pourra être proposée. L'étude et le projet d'aménagement et de construction (conception, exploitation et construction) pourra être présenté en 2024 au public.

- **La station nautique** (site de la Milady) : une première communication (SIAZIM) autour du projet sera à prévoir dès le 2^e trimestre 2023. Les travaux se dérouleront en 2024/2025.
- **Autres projets urbains** : la piétonnisation, le parc relais, le plan vélo, l'aménagement du terrain synthétique, l'ADAP et la PAV, le chantier de la falaise de la Côte des Basques, le plan voirie, le nouveau délégataire des parkings souterrains (2023) ...
- **Dossiers municipaux** : Le logement, la sécurité, l'enseignement et les projets jeunesse, le parc relais et la ligne express, la qualité des eaux de baignade... Certains de ces dossiers impliqueront un plan de communication distinct ou la réalisation d'éditions print ou web spécifiques.

► COMMUNICATION CULTURE

Depuis 2022, le service Communication gère les dépenses communication « CULTURE », c'est-à-dire celui des Affaires culturelles, de la Langue basque et de la Médiathèque.

Il s'agit principalement de la promotion des événements organisés par ces services : programmation, promotion d'exposition, du MET OPERA, la communication de Minzalasai, etc.

Ainsi, aux actions ci-dessus mentionnées se rajoutent dans les orientations budgétaires ci-dessous les lignes communication de ces services.

OB 2023 : LES RESSOURCES FINANCIERES

Pour rappel

Les budgets 2020 et 2021 n'intégraient pas la communication de la culture :

- ✓ Budget 2020 : Fonctionnement = 565 500 € - Investissement = 0 €
- ✓ Budget 2021 : Fonctionnement = 517 000 € - Investissement = 128 000 €
- ✓ Budget 2022 : Fonctionnement = 520 200 € - Investissement = 60 000 €

Orientations budgétaires 2023 :

- ✓ **Fonctionnement :**
 - Service Communication = 490.000 €
 - Communication CULTURE (Affaires culturelles + Langue basque + Médiathèque) = 33.200 €
 - Total = 523 000 €
- ✓ **Investissement** = 45.000 €

LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE ET INFORMATIQUE

1. Bilan 2020/2022 DSI

Dans la continuité du Plan numérique 2015-2020, qui avait permis (liste non exhaustive) de numériser tous les actes d'Etat civil, de développer le réseau Fibre Optique propre à la Ville, de proposer de nouveaux e-services (rendez-vous en ligne à l'Etat Civil, WIFI Public, Conseils Municipaux diffusés en direct, ...) ou encore de déployer des tableaux numériques dans les écoles, les actions de modernisation de l'action publique par le numérique se sont prolongées sur la période 2020-2022.

Ce rapport d'activité de la DSI 2020-2022 est organisé selon les catégories d'actions suivantes :

- La Cybersécurité
- Les écoles
- Les services numériques aux citoyens
- La modernisation des outils internes
- La Smart City

I- La Politique de Sécurité des Systèmes d'Information nécessite des mesures techniques et organisationnelles

DPD = Délégué à la Protection des Données

RGPD = Règlement Général européen sur la Protection des Données

SaaS = *Software As A Service*. Application hébergée dans un *DataCenter* externe et administrée par l'éditeur.

S'il y a un domaine qui a véritablement émergé sur la période 2020-2022, c'est bien celui de la cybersécurité. Certes des mesures techniques et organisationnelles étaient déjà en vigueur (politique de mots de passe, sauvegardes, ...), pour autant la DSI a accéléré sur cette thématique à travers de nouvelles mesures organisationnelles ; la modernisation de certaines briques techniques ; mais également l'ajout de nouvelles briques de sécurisation. Un pas a également été franchi dans le cadre de la mise en conformité vis-à-vis du RGPD, puisque qu'un délégué DPD externalisé a été nommé en janvier 2021.

Voici résumée, sous forme de tableau, la liste des actions 2020-2022 :

Intitulé	Année	Budget K€ TTC
RGPD dont DPD externalisé	2020-2022	60 K€
Modernisation sauvegardes	2020	43 K€
Modernisation annuaire des identités	2020	20 K€
Modernisation antivirus postes de travail	2020-2022	45,7 K€
Audit Cybersécurité France Relance	2022	32 K€ (action subventionnée*)
Modernisation pare-feux	2022	22 K€
Sécuriser certains accès sensibles (action poursuivie en 2023)	2022 (subventionné)	50 K€ (action subventionnée*)

Total cybersécurité 2020-2022	272,7 K€
--------------------------------------	-----------------

Parmi les mesures organisationnelles, on peut citer également l'adoption de sessions nominatives dans les écoles et à l'Ehpad, permettant de mieux sécuriser les données et de se conformer au RGPD.

Enfin, et afin d'améliorer la sécurité des applications critiques, plusieurs solutions métiers ont été basculées en mode hébergé SaaS. Ces hébergements sont portés sur le budget de fonctionnement.

* Dans le cadre du plan France Relance, la Ville a bénéficié d'une subvention de 90 K euros en 2022. Toute communication autour de ces actions doit obligatoirement se faire en apposant le logo du plan France Relance et en rappelant le montant de la subvention.

II- Le numérique dans les écoles

TNI = Tableau Numérique Interactif

Au-delà du Plan Numérique initial 2015-2020 qui avait permis les premiers déploiements de TNI, le déploiement du numérique dans les écoles s'est poursuivi sur les années 2020-2022.

En 2022, les écoles ont même pu bénéficier du Plan France Relance permettant de généraliser le haut-débit dans les classes, de moderniser encore certains matériels (ordinateurs, tableaux numériques, ...), de sécuriser d'avantage les environnements mais aussi de proposer de nouvelles activités à base de tablettes : les classes mobiles (Braou, Thermes Salins, Jules Ferry / déploiement en cours jusqu'à fin 2022).

Voici résumée, sous forme de tableau, la liste des actions 2020-2022 :

Intitulé	Année	Budget K€ TTC
Tableaux numériques interactifs	2020-2021	26,2 K€
Applications éducatives	2022	3,5 K€ (action subventionnée*)
Classes mobiles (tablettes)	2022	17,2 K€ (action subventionnée*)
Modernisation des ordinateurs et du réseau pour un fonctionnement en haut-débit	2022	9 K€ (action subventionnée*)

Total écoles 2020-2022	55,9 K€
------------------------	---------

Par ailleurs, les écoles ont pu bénéficier d'autres actions liées à la politique de sécurité (antivirus, pare-feux) et au déploiement de la téléphonie IP (voir plus bas).

* Dans le cadre du plan France Relance, la Ville a bénéficié d'une subvention qui sera versée fin 2022 (montant non connu à date). Toute communication autour de ces actions doit obligatoirement se faire en apposant le logo du Plan France Relance.

III- Les services numériques pour les citoyens

Voici résumée, sous forme de tableau, la liste des actions 2020-2022 :

Intitulé	Année	Budget K€ TTC
Modernisation catalogue médiathèque	2021	4 K€
Modernisation du WIFI public	2021	20,5 K€ (Fonctionnement annuel : 6 760,80 €)
Dématérialisation des inscriptions scolaires	2022	5,7 K€
Logiciel animation soirées électorales	2022	5,5 K€
Bornes affichage légal (interfaces logicielles)	2022	9,3 K€

Total services numériques aux citoyens 2020-2022	45 K€
--	-------

La modernisation du WIFI Public a permis de proposer un service de meilleure qualité aux usagers grâce à l'appui du haut-débit. Il en ressort que le nombre de connexions au service aura plus que triplé sur une année, passant de 100K connexions annuellement sur l'ancien système à plus de 300K connexions en 2022*.

* janvier-octobre 2022 = 310K connexions pour 28K utilisateurs uniques

IV- La modernisation des outils internes

RH = Ressources Humaines

DSN = Déclaration sociale nominative

AMO = Assistance à Maîtrise d’Ouvrage

Améliorer le service public passe notamment par la modernisation des outils. Il peut s’agir de remplacer un outil par une nouvelle version ou un outil plus pertinent, mais également de mettre en place de nouveaux outils dans le cadre de la dématérialisation.

Voici résumée, sous forme de tableau, la liste des actions 2020-2022 :

Intitulé	Année	Budget K€ TTC
AMO téléphonie pour rédaction et analyse du marché télécom 2021-2025	2020	14 K€
Déploiement de fibre optique	2020-2021	32,5 K€
Modernisation logiciel ASTECH – gestion des services techniques	2020	26 K€
Modernisation logiciel logement	2020	8,5 K€
Kolok Event – gestion protocole	2020	11,5 K€
Téléphonie IP	2020-2022	50 K€
Matériels pour les élus	2020	70 K€
Développement du WIFI professionnel	2020-2022	28 K€
Modernisation logiciel de gestion de la Médiathèque	2021	11 K€
RH : module DSN	2021	6 K€
Outil de gestion service allo Madame le Maire	2021	7 K€
Modernisation gestion de courrier Elise illico (GEC)	2021	88 K€
Matériel visio salle commerce	2021	8,1 K€
Matériel visio salle des commissions	2021	32 K€
RH : modernisation de l’outil de gestion	2022	30 K€
Logiciel gestion des associations	2022	45 K€
Modernisation logiciel de gestion des stations de carburants	2022	3 K€
Total modernisation des outils internes		470,6 K€

Au-delà de ces actions :

- Le marché Telecom a été attribué à SFR (téléphonies fixe et mobile) et IZARLINK (connexion à Internet).
- L'ensemble du parc copieur a également été renouvelé (copieurs SHARP) intégrant un contrôle d'accès par carte (budget de fonctionnement).

V- La Smart City

CSU : Centre de Supervision Urbain

Le plan Smart City constitue également une nouveauté sur le mandat.

Voici la liste des actions réalisées dans le cadre de la Smart City :

Intitulé	Année	Budget K€ TTC
AMO création CSU et marché vidéoprotection	2021	48 K€
AMO Plan d'action Smart city	2022	40 K€
Module signalement Lumiplan	2022	6,6 K€

Total Smart City	94,6 K€
------------------	---------

A noter également qu'une apprentie a été recrutée sur la période sept 2021-sept 2022 afin de travailler sur la thématique SIG / Open Data.

VI- Conclusion

Le total des actions ciblées dans ce rapport est donc de :

Action	Total K€
Total cybersécurité 2020-2022	272,7 K€
Total écoles 2020-2022	55,9 K€
Total services numériques aux citoyens 2020-2022	45 K€
Total modernisation des outils internes	470,6 K€
Total Smart City	94,6 K€

Total K€	938,8 K€
----------	----------

A noter que les projets « numériques » ne sont pas tous portés par la DSI. Voici d'autres actions qui ont été financées par d'autres directions sur la période 2020-2022 (liste non exhaustive) :

- Bornes d'affichage légal.
- Contrôle d'accès bâtiments.
- CSU et Vidéoprotection.
- Affichage numérique dans la Ville.
- Application mobile Biarritz.

2 - perspectives 2023 / 2026

La Direction des Systèmes d'Information gère deux budgets :

- Un budget d'investissement en programme courant, incluant des actions de Smart City.
- Un budget de fonctionnement.

Voici en résumé les demandes qui ont été faites aussi bien en investissement qu'en fonctionnement :

Budget Investissement :

	Budget 2023 en K €
Programme courant	390 K €
Smart City	50 K €
Total	440 K €

En 2022, le budget d'investissement primitif était équivalent, soit 440 K € dont 50K de Smart City. Suite à des décisions modificatives et deux demandes de budget supplémentaire, le budget 2022 d'investissement aura été de 536 K euros (soit + 21 % par rapport au budget d'investissement primitif).

Ces demandes ont concerné :

- L'acquisition de nouveaux logiciels (RH et Maison des Associations).
- La cybersécurité (suite à octroi d'une subvention de 90K euros dans le cadre du Plan France Relance dont 50K versés à la DSI).

A noter également que plusieurs subventions auront été versées à la Ville :

- Plan de Relance Cybersécurité : 40 + 50 = 90 K euros.
- Plan de Relance Numérique dans les écoles : subvention en cours de calcul pour un montant d'environ 25-30K euros.

Budget de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement est décomposé en différentes lignes budgétaires. Voici le détail des demandes par ligne pour le budget de fonctionnement 2023 :

Ligne budgétaire	Description	Budget primitif 2022 K€	Budget 2023	Delta %
60632	Petites fournitures	11,5	8	-30 %
6068	Consommables	14	10	-28,5 %
611	Prestations et Internet	260	260	=
6135	Locations	38	41	+ 7,9 %
61558	Contrats de services et maintenance	145	130	-10,3 %
6262	Téléphonie	60	70	+16,7 %
637	Taxes	3,2	1,9	- 40,6 %
Total K€		531,7	520,9	-2%

Suite à différentes demandes modificatives, notamment pour financer des projets d'investissement, le budget de fonctionnement 2022 aura été de : 508,5 K € (soit -4,4 % par rapport au budget de fonctionnement primitif 2022).

VII- Budget d'investissement : Prospective 2023

DPD = Délégué à la Protection des Données

RGPD = Règlement Général européen sur la Protection des Données

Voici le détail des actions proposées en section investissement pour 2023. Ces actions sont décomposées selon les catégories d'actions suivantes :

- **Infrastructures et Cybersécurité** : actions permettant de moderniser, d'étendre et de sécuriser les infrastructures de transport de l'information (réseaux, fibre optique, wifi, ...) mais également d'ajouter des briques de sécurité.
- **Matériels et Logiciels informatiques** : acquisition de matériels informatiques (ordinateurs, tableaux numériques) et logiciels courants (bureautique, ...).
- **Applications métiers** : logiciels dédiés à un métiers.
- **Smart City** : actions entrant dans le cadre de la Smart City.

Infrastructures et Cybersécurité

Intitulé	Description	Budget K €
Fibre optique	Fibre optique entre les bâtiments publics (hors vidéo protection). Exemple : Mairie-Médiathèque	13
Wifi Pro	Nouveaux déploiements. Exemple : Maison des Associations	8
Téléphonie IP	Nouveaux déploiements. Exemples : cimetières, gymnases, ...	8
DPD 2023	Dans le cadre du RGPD	20
Expert cybersécurité	Expert permettant d'accompagner la Ville dans la mise en œuvre du Plan de Relance.	18
T Send transfert Pro	Alternative à WeTransfer	1
Sécurisation des accès sensibles	Action dans le cadre du Plan France Relance. Accès sensibles = niveau de privilèges élevés ou à risques (Finances, RH, DSI). Action débutée en 2022.	20
Gestion de flotte mobile	Sécurisation de la flotte mobile (Smartphones, tablettes, ...)	20
Equipement salle de réunion Villa Natacha	Equipement visioconférence.	13
Total		121

Matériels et Logiciels informatiques

Intitulé	Description	Budget K €
Matériels	Ordinateurs, Tablettes, ...	42
Logiciels	Tous types de logiciels dont bureautiques. Eventuellement des logiciels métiers non prévus aux OB.	30
Matériels dans les écoles	Tableaux numériques ou classes mobiles	15
Total		87

Applications métiers

Intitulé	Description	Budget K €
Intranet collaboratif	Dans le cadre du QVT	45
Gestion des délibérations	Permettre d'archiver et de rechercher des délibérations par titre, date, mot clé, ...	40
Logiciel de Gestion du temps (RH)	Gestion des congés et des pointages	50
Logiciel de gestion des élections	Listes électorales, ...	9,5
Gestion de la caisse Piscine		10
Finances M57	Nouvelle nomenclature comptable	12,5
Finances : externalisation logiciel des Finances	Sécurisation de l'application via un hébergement externalisé	25
Total		192

Smart City

Intitulé	Description	Budget K €
Interface Astech - Lumiplan	Finalisation du module de signalement sur Application « Biarritz »	8
Modification du réseau de vidéoprotection en réseau de Smart City	Modifier le réseau pour y faire transiter de nouveaux services (intelligence Artificielle, Objets connectés, ...)	42
Total		50

VIII- Budget de fonctionnement : Prospective 2023

Voici les informations à retenir par ligne budgétaire :

60632 : Petites Fournitures

Les dépenses sont en baisse dans ce domaine (clavier, souris, smartphones, téléphones, ...). Le budget a été ajusté en conséquence.

6068 : Consommables

Les dépenses sont en baisse grâce à une politique visant à limiter au maximum les petites imprimantes individuelles et en favorisant l'utilisation des copieurs en réseau, bien moins chers à l'utilisation.

611 : Prestations et Internet

Budget équivalent malgré une hausse du nombre de boîtes mail (projet d'équiper chaque agent de la collectivité en 2023), du nombre d'abonnements Internet (nouveaux sites en 2023 dont ancien « skate parc » servant de zone de stockage pour le CTM), ou encore le nombre de solutions métiers externalisées.

Cette maîtrise est rendue possible grâce à la négociation de nouveaux contrats, et donc de nouveaux tarifs auprès des fournisseurs.

6135 : Locations

L'augmentation est expliquée par une hausse du nombre de copieurs A3 (reprographie par exemple) et la récupération des copieurs des crèches.

Pour limiter cette dépense, certains copieurs ont été acquis en investissement en 2022 auprès du nouveau fournisseur SHARP. Les tarifs ont également pu être renégociés en passant de RICOH à SHARP en 2022.

61558 : Contrats de Services et Maintenance

Malgré une hausse du nombre d'applications métiers, cette dépense est prévue à la baisse grâce essentiellement à la renégociation des contrats.

Sur cette ligne, sont financées les consommations des copieurs A3 SHARP. La renégociation tarifaire mais également la mise en œuvre du contrôle d'accès laissent à penser que les coûts liés aux impressions vont continuer de diminuer également.

6262 : Téléphonie

Budget en hausse en raison du nombre croissant d'abonnements téléphoniques. A noter que cette ligne budgétaire était sous-dimensionnée de manière récurrente. Elle a donc été ajustée pour correspondre à la réalité.

637 : Taxes

Il s'agit principalement des redevances sur les fréquences radio de la Police Municipale.

IX- Conclusion

Les programmes d'investissement et de fonctionnement de la DSI se veulent à la fois ambitieux pour répondre aux besoins en matière de numérique, de dématérialisation, de cybersécurité, de reprographie ou encore de téléphonie, tout en étant maîtrisés.

Si pour 2023 cette équation semble résolue, cela supposera de continuer la renégociation des contrats sur les années suivantes. Cela pourra passer également par une stratégie en matière d'informatique durable ou de mutualisation avec d'autres entités (la Fibre 64, le département, l'EPCI, ...).

Délégation à l'entretien général des quartiers et aux espaces verts **Gérard COURCELLES**

Au-delà des engagements d'élu proche des concitoyens, pour des services que nous pouvons leur rendre, certains d'entre eux méritent d'être rappelés au niveau de la délégation propreté, entretien général des quartiers et des espaces verts.

- La requalification et le développement des WC publics
- L'installation de caméras autour des points de collecte pour gérer les dépôts sauvages pour sanctionner les contrevenants.
- La propreté de notre ville (Déchets, Graffitis, Mégots, Déjections canines, WC etc..)
- Création de potagers urbains.
- Création d'espaces conviviaux dans les jardins.
- Politique de l'arbre en ville « le Plan Arbres »
- Démultiplication des cendriers, et des distributeurs de sacs canins, des canisites.

Enfin et bien sûr, un gros travail était envisagé sur la propreté et les nombreuses incivilités.

DU POINT A DATE DE ENTRETIEN GENERAL DES QUARTIERS ET DES ESPACES VERTS

L'élu en charge se doit d'être sur le terrain. Cela lui permet de découvrir le travail des services en termes de réparations ou de nettoyages. Il peut proposer de changer certaines habitudes ou d'apporter de nouveaux moyens. Il met en évidence les attentes des Biarrots en remontant leurs demandes aux services.

Plusieurs actions ont été lancées selon plusieurs axes sur les Espaces Publics et sur les Espaces Verts et Aires de jeux, avec les Directions et services techniques de la ville à la Mairie au CTM et au CHM.

1) Pour les Espaces Publics :

Le plan humain :

- La mutualisation des équipes **du service Parcs & Jardins et de la régie voirie, réparties sur 4 zones regroupant les différents quartiers.** Cela facilite l'entretien, en réunissant les moyens et permettant de communiquer plus facilement avec les Biarrots. Pour le contrôle, un responsable de zone permet de **suivre les prestataires** extérieurs et de remonter les problèmes rencontrés, et d'améliorer la qualité de service au moment de la renégociation des contrats.
- Par ailleurs, la cellule de la propreté urbaine qui possède d'importants moyens techniques, travaille sur toute notre commune, appuyée si besoin, selon les périodes d'affluence (vacances, week-ends), par un prestataire extérieur.

L'important dossier de la propreté :

En la matière, nous essayons de remédier aux **sacs de déchets déposés** à même le sol alors que les containers enterrés sont vides. Les réunions avec les commerçants ont permis de mieux expliquer l'utilisation du dépôt des déchets sous les halles, par exemple, ce à n'importe quelle heure de la journée ou de la nuit. La nouvelle politique de coût de la prestation de l'agglomération peut modifier l'avenir en la matière.

Il est cependant de la responsabilité des commerçants de respecter la propreté de leur zone de chalandise et pour l'accueil de leurs clients et ils en sont conscients.

C'est aussi la réflexion menée sur l'ensemble des **corbeilles et des containers**.

Tout d'abord le fonctionnement de nos **containers enterrés** dépendant des services de l'agglomération, ne donnent pas satisfaction actuellement au sens où ils démontrent un degré d'usure important, de rouille et de salissure intérieure et au sol. Cela posait le problème des nettoyages intérieurs et extérieurs qui ne sont pas optimum.

Il en est d'ailleurs de même pour **les bacs verts** roulants, qui sont souvent graffités.

Le développement des relations avec les équipes de l'Agglomération et nos réunions de travail, permettront de mettre en place un suivi plus approprié, autorisant de moduler le nombre de nettoyages selon les lieux et les saisons.

Certains containers sont à l'évidence bien plus utilisés en saison et méritent plus d'attention.

Quant aux corbeilles un test a été opéré avec des **poubelles compactrices à énergie solaire** qui a donné satisfaction et a permis de remonter vers des ordinateurs du CTM bon nombre de renseignements de niveau et d'heures de remplissage autorisant la possibilité d'une réorganisation du service de collecte.

La nouvelle politique du **tri sélectif** prévoit certains changements dont on commence à voir les premiers signes avec la mise en place des containers individuels jaunes. Ce sera aussi la disparition des sacs transparents.

Une réflexion est menée sur les **regroupements de containers** à certaines places. En effet nous ne pouvons pas accepter des dépôts de déchets de toutes sortes sur ces endroits. Une proposition sera faite, en début d'année 2023, pour apporter un service quelque peu différent, limitant ces dépôts illégaux qui seront réprimés. Ce sont des lieux de regroupement et non des déchèteries et leur mauvaise utilisation avec les incivilités, donnent une très mauvaise image de notre ville et un mal vécu dans les quartiers. La proposition inscrite au budget 2023 offrira une meilleure utilisation.

Des actions peuvent aider à sensibiliser et à respecter la propreté comme les plaques informatives marquées « ici commence la mer » posées à l'entrée des avaloirs, pour éviter en particulier les mégots jetés dans l'espace public.

Pour continuer cette action nous densifions la présence des **cendriers**. 150 cendriers sont en place avec l'aide d'un prestataire extérieur qui exploite ces mégots : la société Tricyclope. De même nous avons implanté bon nombre de **distributeurs de sacs canins** pour les déjections canines. Ces distributeurs viennent compléter les installations de canisites dont le nombre augmente.

Le chantier important les WC publics.

Là aussi notre ville ne peut accepter la présence de « coins à uriner » par défaut de moyens. Mais tout comme ce qui précède, il faut remettre notre ville à niveau.

2022 aura été l'année de la préparation de ce dossier. Nombre d'installations méritent d'être réétudiées, compte tenu de l'évolution des comportements de notre société.

Quand bien même, nos équipes font de l'excellent travail. Le passage de certaines personnes ne respectant pas les lieux, donne immédiatement une mauvaise image, entraînant le refus d'autres de les utiliser.

L'inventaire détaillé des lieux a été fait et relevé. Ce chantier sera proposé au budget 2023, en intégrant certaines zones touristiques aujourd'hui sans la présence de ces moyens sanitaires.

En attendant des **urinoirs sans eau** et anti graffitis sont testés actuellement au Port Vieux. Des modèles différents existent et seront testés aussi.

De nombreux **chantiers sont en cours au service des habitants**, par exemple :

La mise en place de **bancs aux arrêts de bus** facilitant l'attente des usagers. Cette importante action n'est pas terminée. Certains sites magnifiques manquent aussi de bancs. Il a donc fallu en ajouter comme sur la Perspective Côte des Basques entre-autre, voire à certains arrêts nouvellement et fort judicieusement installés si l'on en juge le nombre d'utilisateurs.

Toujours dans le souci du service aux personnes, nous avons installé les 4 premiers **rince-pieds** à la fois sur la Grande Plage et au Port Vieux.

La sécurité :

La sortie de certaines impasses pose des problèmes de visibilité. Selon des conditions bien arrêtées et avec l'accord des services qui en mesurent l'opportunité, nous avons procédé à bon nombre d'installations de miroirs, facilitant les sorties.

Il en est de même pour le **traçage de certains passages piétons** pas toujours lisibles. En effet il est important que ces **lignes blanches**, de ces passages piétons et autres passages vélos soient nets. Un critère important du rattrapage de ce chantier, démontant notre volonté de remise à niveau, se concrétise par le **doublage du volume de peinture blanche consommée par rapport à l'an dernier**.

Au chapitre de la sécurité toujours, c'est le travail en commun avec les équipes de la Brigade verte qui a été mis en place. Ils rencontrent les propriétaires de **haies** qui débordent sur les trottoirs gênant les piétons. **L'obligation de la taille de ces haies** n'était pas respectée là aussi. Le dialogue avec les riverains, dans pratiquement tous les rappels, a permis de sensibiliser les propriétaires qui ont compris les demandes permettant aux piétons d'utiliser les trottoirs, au lieu marcher dangereusement sur les rues.

Nous ne pouvions pas faire un point sur notre action sans aborder **le chantier du désherbage**. La loi en son temps avait autorisé l'utilisation de produits chimiques phytosanitaires dont on ne décrira plus les conséquences sur la santé.

Les villes avaient le choix, soit de les laisser progresser avec les conséquences pour la sécurité des piétons, soit de les enlever. Le nôtre a été de tenter de les éradiquer. Cependant une équipe dynamique de 8 personnes à plein temps, n'a pas été suffisante et l'objectif mis en place pas encore atteint.

Pendant ce temps nous avons recherché le moyen efficace, écologique, dont un matériel adapté.

Après maints essais et consultations, nous avons trouvé une machine qui, par pulvérisation de gouttelettes d'eau à 120 degrés, arrête la photosynthèse et tue la plante.

Une proposition de rattrapage et de moyens complémentaires sera faite au budget 2023 pour faire place nette, tout en respectant la nature.

La machine actuelle donne satisfaction mais il faudra remanier l'organisation du travail. Par contre nous commençons à rencontrer bon nombre de Biarrots qui désherbent leur trottoir en même temps qu'ils entretiennent leur jardin. C'est d'ailleurs ce que prévoit la loi et les remerciements.

2) Pour les Espaces Verts et Aires de Jeux :

Certaines demandes de nouvelles créations ont des origines diverses à l'initiative des CCVL par exemple ou issues du dialogue avec les quartiers.

C'est le cas, par exemple, pour la création du square du Braou. Avec dix places de parking, il a aussi facilité l'accueil des clients des commerces. L'arrosage lui-même a bénéficié de processus modernes en se lançant automatiquement en fonction de la météo.

De nouveaux espaces verts sont lancés, comme celui des **Thermes Salins**. Le concept est quelque peu différent des jardins actuels, avec la création d'un espace pour enfants et un espace pour jeunes ados avec des aires de jeux adaptées à l'âge et au quartier.

C'est aussi la proposition de densification des arbres à grandes tiges au **square d'Ixelles**, qui complètera la présence des jeunes Tamaris. Les espèces plantées trouvent leur place progressivement. Certains « courants d'air tourbillonnants », obligeront à des changements de certaines variétés.

C'est également l'étude sur le square **Lavache**, en voie d'achèvement qui a nécessité le traitement de plusieurs arbres malades après des analyses phytosanitaires.

Les jardiniers ont proposé de reprendre la culture des fleurs avec un **test de 3000 plants en serre** : Test réussi, qui redonne sens et plaisir au métier de jardinier. Les plants semblent plus vigoureux que ceux des jardinerie traditionnelles facilitant les transplantations. Notons l'installation en 2022 de 32 000 plants et autres bulbes et la plantation de 120 arbres.

On ne peut pas parler des jardins sans aborder les espaces végétalisés sur certains ronds-points. Le passage du Tram bus a rendu obligatoire certains aménagements. Le plus important est celui de la **Place de l'Europe** qui est traversée par la voie du Tram bus. Les espèces végétales mises en place à l'époque, méritaient d'être changées. La végétation et les arbres de cette place sont plus petits que certaines grandes tiges qui l'entourent. La proposition faite par le service Parcs & Jardins permettra de réutiliser certaines variétés de grandes tailles, en attente en jauge, qui mettront plus en valeur cet espace. Vous commencez à les découvrir.

Notre ville est parsemée de beaux espaces cachés en bord de mer, à disposition des habitants et des touristes.

Le paysage et **la vue sur l'océan ont été retravaillés**. Encombrés par différentes variétés végétales de hautes tiges, un grand chantier a été entrepris, consistant à dégager la vue. Nous avons commencé au Phare et le dernier endroit élagué est à Etxola Bibi. Le travail n'est cependant pas terminé.

Puis, il a fallu redonner leur fierté et leur intérêt aux **anciens lacets de la côte des basques**, les réparer et maçonner les endroits à l'abri des Tamaris. On redécouvre la richesse des sites et celle des espaces de repos que beaucoup nous envient.

Les chemins commencent à être remis en état, tout comme les caniveaux rejetant l'eau de ruissellement dans les tuyaux réservés à cet effet qui étaient bouchés. On a pu ainsi arrêter des masses de terre qui commençaient à s'effondrer arrachant tout sur leur passage par manque d'entretien. Certains massifs énormes, morts, noyés par l'eau ont été renouvelés et remis en valeur comme ceux qui disparaissaient sous les ronces et autres hautes herbes. La taille a été importante (plusieurs centaines de mètres cubes) libérant et mettant en valeur de belles variétés.

Dans le cadre du Confortement des Falaises de la Côte des Basques et de la renaturation nécessaire, les **espèces envahissantes** comme les herbes de la Pampa ont commencé à être arrachées à la Côte. Le salpicoa, lui, est toujours en liberté...

Par contre chacun peut redécouvrir les espèces indigènes de notre côte, semées et replantées avec des moyens modernes avec une tresse végétale notamment dans les parties pentues. Les premiers résultats visibles, le sont au-dessus des écoles de surf. C'est techniquement très lourd, mais c'est nécessaire pour rattraper le retard de l'entretien qui fait prendre des risques à un des plus beaux sites de notre littoral.

L'autre sujet d'importance est la politique de l'arbre avec le « **Plan Arbres** ». La végétalisation de la ville passe par le remplacement de bons nombres de ceux qui ont été supprimés.

3000 arbres environs ont été analysés, certains doivent être remplacés. Par ailleurs une nouvelle politique de l'arbre est en place et on ne peut abattre un arbre sans le remplacer par deux autres. Le chantier de la végétation du lac Mouriscot est bien entendu suivi par les jardiniers. Les chemins autour du lac ont été retravaillés et remis en état, pour rendre la promenade des personnes de tous âges, plus aisée.

Enfin, nous souhaitons redonner sa place à l'hortensia en ville. Certes, certains espaces sont plus favorables que d'autres étant donnée l'évolution du climat. Nous devons d'ailleurs nous remettre en question sur les variétés habituellement installées et travailler des variétés moins gourmandes en eau.

Pour conclure ce compte rendu des chantiers repris en mains depuis deux années, il faut remercier d'une part nos jardiniers qui embellissent notre ville mais qui mériteraient de retrouver leur espace de travail dans l'état où ils l'ont laissé la veille et non d'y découvrir force déchets et autres bouteilles abandonnées, et nos équipes dévouées du CTM.

3) QUELQUES PERSPECTIVES POUR LES ANNEES A VENIR

- Renforcer le plan de désherbage en moyens humains et matériels et en réorganiser le mode d'intervention
- Poursuivre la mise en place des nouveaux moyens de collecte des déchets et leur incidence sur l'organisation
- Redéfinir le mode d'implantation des corbeilles
- Poursuivre l'implantation des agents de propreté itinérants
- Densifier la transformation des sanitaires
- Développement de la politique de l'arbre
- Associer un lycée professionnel et ses jeunes apprentis au travail de végétalisation du jardin de la villa Sion
- Requalification du jardin public et de la Grande Plage
- Développement des rinces pieds débutés au port vieux et à la grande plage

Délégation aux droits des femmes Françoise FORSANS

Pourquoi ?

Il y a de plus en plus de féminicides (150 décès en 2019).

Aux côtés d'associations, les collectivités participent au travail de prévention et de prise en charge des victimes pour lesquelles la récurrence et la gravité des faits subis ont été aggravés par la crise sanitaire et sociale en cours. La mobilisation des élus est primordiale.

Comment ?

- Mise en relation avec les associations existantes CIDFF, ELMA, les organismes et les autorités compétentes.
- Faire connaître le n° de téléphone 3919 qui permet une écoute des femmes, une orientation de ces victimes, dépôt de plainte à la police, mise à l'abri de ces femmes par l'intermédiaire d'hébergements d'urgence (Atherbéa).
Protection par l'éloignement du partenaire violent (bracelet électronique).
Faire connaître à ces victimes leur droit en les mettant en rapport avec un service judiciaire (ACJPB).
- Dépôt de plainte dans les commissariats.
- Mettre les enfants éventuels à l'abri.

Actions :

Connaître les associations

- Réunion avec le Comité local de santé (CLS) à l'hôpital de Bayonne avec présence de la gendarmerie et la police spécialisée de Pau.
Remise d'un livret sur les violences conjugales avec des fiches pratiques.
Des flyers sont distribués sur le CCAS, les aides à domicile, les assistantes sociales pour les informer et les sensibiliser.
Ces réunions avec le CLS sont régulières.
- UVIE à l'hôpital de Bayonne reçoit les victimes H24. Les hospitalise si besoin (médecin coordinateur).
- Suivi à la polyclinique d'Aguiléra composé de psychologues (2) et d'assistantes sociales (2), les entourent, les orientent.
Le mail de SURVI a été diffusé dans le Biarritz Magazine.
Des réunions avec SURVI ont été faites aussi. Elles veulent faire des formations pour les aides ménagères afin que celles-ci dépistent dans les maisons où elles vont travailler les symptômes de violences physiques mais aussi morales. Pas de numéro direct.
- Réponse au mail automatique.
Cette messagerie ne se substituera pas au n° 3919.
- Soirée SURVI et l'hôpital de Dax. Expérience de prise en charge de victimes depuis 10 ans.
- Rencontre avec la commissaire à venir pour discuter de l'accueil des femmes portant plainte au commissariat.
Reparler du parcours de ces femmes.

Rencontre avec 4 victimes de violence qui ont demandé à nous rencontrer :

- Une ouvre un lieu de vie au centre de Biarritz sui sera un café littéraire, un lieu de rencontre et d'échanges.
- Une autre victime a raconté son histoire, son parcours, rassurée de savoir que des choses sont en train de se mettre en place.
- Une autre qui a porté plainte au commissariat de Biarritz a été envoyé à Bayonne (UVIE) puis prise en charge par une association de Saint-Palais (?)
- Une autre a qui ont a refusé de prendre la plainte a Biarritz a été envoyée à Bayonne ! Et certainement d'autres que l'on ne sait pas.

Autres actions :

- Poches à pain
- D'un côté le numéro à connaitre 3919 de l'autre un violentomètre : règle puis mesure le degré d'emprise de la personne au fil de plusieurs critères.

En collaboration avec la mairie d'Urrugne, Ascain et St Pée sur Nivelle, seront distribuées aux boulangers de Biarritz.

Délégation à la vie associative, à la démocratie participative, aux conseils de quartier, au Conseil de développement
Paul RODRIGUES-REIS

LA VIE ASSOCIATIVE

La vie associative tient une large part dans la vie collective de notre cité.

Par les rencontres, les échanges, les discussions, les évènements et par le lien social créé, c'est toute la vie de la commune qui s'en trouve enrichie. Madame le Maire et son équipe sont aux côtés de ses associations, des bénévoles, des gens qui donnent de leur temps pour les autres, en particulier pour les enfants et pour les personnes du 3^e- 4^e âge.

Pour autant, comme toute structure, elle doit se renouveler sans cesse en s'appuyant sur les connaissances pratiques qu'elle accumule au fil des ans.

Durant le 2^e confinement, Nicolas Martinez avait lancé une opération bénévole sur la commune pour accompagner les plus précaires et soutenir l'action du CCAS. Plus de 250 personnes s'étaient inscrites et ont pendant des semaines aidées pour des portages de repas ou prendre des nouvelles de nos aînés. Toutes ces actions étaient coordonnées par l'adjoint avec l'aide des 7 référents de quartiers. Tout ceci à destination de plus de 800 biarrots.

Ajoutons que les associations biarrottes ont également accompagné les personnes en difficulté, qu'il s'agisse du point d'accueil de jour ou d'autres actions. Elles ont su répondre présent dans un moment difficile. Pour autant, nombre d'entre elles ont souffert, ont dû être fermées ou mises à l'arrêt par les restrictions.

Le redémarrage n'a pas été aisé pour toutes. La majorité municipale a accompagné celles-ci par des remboursements sur des occupations non réalisées ou par des allègements de redevance dans l'objectif de les faire supporter financièrement ces situations.

Aujourd'hui avec le contexte financier et économique tendu, elles ont à faire face à des surcoûts imposés par des hausses de prix et ont pour beaucoup des difficultés financières. Cette souffrance est réelle. Biarritz est une ville qui a la chance d'avoir un tissu associatif de grande qualité, bien plus étoffé que d'autres communes. La majorité est à l'écoute des associations, les reçoit régulièrement et les accompagne face à ces défis.

Nous souhaitons améliorer le processus d'attribution des subventions directes ainsi que des aides indirectes.

Madame le Maire et son équipe municipale tiennent à ce que la transparence et la clarté soient les maîtres-mots dans cette délégation. Les parties prenantes que sont la Ville, les associations et les citoyens doivent s'appuyer les uns sur les autres pour construire du lien social, d'où cette nécessité de se retrouver.

En effet, selon les données que nous disposons en interne mais aussi par des relais institutionnels, associatifs ou des organisations telles que France-Bénévolat, le nombre de bénévoles est en diminution en France.

Le nombre d'adhérents est passé de 13 millions en 2010 à 11 millions en 2022. Ce taux tend à se tasser notamment dans les associations mais aussi dans d'autres organisations, politiques, syndicales, municipales par exemple.

A Biarritz, les habitants de la ville comptent, en général, pour 40% des effectifs dans les associations sportives ou culturelles, ce pourcentage étant sensiblement plus élevé pour des associations de proximité. Il est à noter tout de même que nos associations subissent de plein fouet un contre-coup dû à la pandémie.

De même, les biarrots par leur participation aux animations qui se mettent en place ou qui sont installés sur la commune comme le Marathon de Biarritz, la soupe des chefs, les différentes initiations sportives, spectacles et performances culturelles, témoignent de leur attachement à la préservation du lien social, les associations de la commune comptent pour beaucoup.

De même, le bénévolat est une des clés de voûte qui accompagne la vie associative car ils participent à la vie des quartiers, l'animation, qui impriment dans la mémoire de nos enfants leurs premiers souvenirs de partage, d'émotions, de magie. Cet accompagnement doit se poursuivre tout au long de la vie par le sport, la culture, l'éducation populaire, les cercles de philosophies, les arts, les loisirs, l'aide aux personnes en difficulté.

Pour tout ceci, la Ville doit être auprès de ses associations, les accompagner car à travers elles, c'est toute la vie biarrote qui est enrichie. Le Maire et sa majorité portent des actions qui se veulent innovante et transparente pour avancer avec les différents acteurs du territoire à destination des biarrots, petits et grands.

Cela passe par une réforme des méthodes d'attribution des subventions à l'aide d'un nouveau logiciel mais aussi à la centralisation des documents et des informations au service vie associative, à l'inventaire précis de nos possibilités en termes de logements pour les associations, en fournitures de matériels, en subventions directes mais aussi en aides indirectes apportée par la Ville au secteur associatif.

Bilan 2020-2022 de la délégation

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler quel était le contrat passé avec les biarrots dans la délégation

De ce contrat passé avec les biarrots découle nos pistes de travail et les réalisations. Une troisième section est ouverte et compile les actions indirectes sur lesquelles ces deux délégations ont eu un effet positif mais indirect.

Ex : Si le déploiement et la multiplication des espaces vélos sont des engagements sous la responsabilité de l'Adjointe aux mobilités, leur déploiement s'est fait avec une présentation dans chacun des 7 CCVL et les habitants ont pu, avec l'aide des services, déterminer les meilleurs emplacements.

Vie Associative

- 1) Recréer du lien dans les quartiers en développant les animations intergénérationnelles : réveillon des Aînés, bal populaire, marché de quartier
- 2) Optimiser les structures à destination des clubs de surf, du sauvetage côtier et des écoles privées
- 3) Définir un cahier des charges pour les associations qui bénéficient de subventions
- 4) Redéployer un budget global par secteur d'activité
- 5) Intégrer de nouveaux critères d'attribution des subventions comme l'impact environnemental et l'absence de toute discrimination dans leur fonctionnement
- 6) Réaliser un bilan annuel de l'utilisation des ressources
- 7) Soutenir la création de la première ferme urbaine municipale ayant notamment pour vocation d'approvisionner les services de restauration collective la ville en plus d'être un outil pédagogique au service de nos jeunes
- 8) En saison, proposer des animations régulières traditionnelles (Grande Plage, Port des Pêcheurs, dans les quartiers)
- 9) S'assurer de la bonne utilisation des subventions aux associations par rapport aux engagements pris

La gestion des subventions aux associations n'a pas toujours été satisfaisante par le passé à Biarritz. En atteste le rapport de la Chambre Régionale des Comptes du 5 juillet 2022.

« La commune doit assurer la transparence et le suivi de ces subventions, dans les conditions prévues par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, l'article L.612-4 du code de commerce et l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

(...)

Compte tenu de l'importance accordée au secteur associatif, la commune gagnerait à assurer un suivi plus rigoureux de la situation financière des associations qu'elle subventionne ainsi que des conventions passées avec elles, notamment en matière de mise à disposition. D'une manière générale, l'absence de production de bon nombre de pièces, notamment pour les associations bénéficiant d'une subventions annuelle supérieure à 153.000€, interroge quant à la réalité du contrôle de ces associations par la collectivité ». P15-p16 rapport CRC

Si nous n'avons pas attendu cette date pour agir ; des mesures sur la critérisation, la transparence étaient déjà dans notre programme lors de la campagne des municipales 2020. Il est à noter que notre diagnostic et les actions envisagées semblent les bonnes et vont dans le sens des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes.

De même, la majorité travaille à établir des critères objectifs sur lesquels nous appuyer pour éclairer nos arbitrages de subventions. Ils permettraient à terme d'avoir une vue d'ensemble plus claire.

Nous portons avec notre arrivée, une plus grande transparence dans ces attributions.

Etats des lieux du service vie associative lors de notre arrivée :

- Le service était sous-doté en informations, documents. Il peinait à pouvoir gérer et contrôler l'ensemble des dépenses auxquelles il consentait. En effet, le système était très décentralisé et les services bien qu'effectuant leur travail avec sérieux ne s'échangeaient que peu les informations.
- Les méthodes de calcul des aides indirectes (prêt de matériel, tables, chaises, travail des services, locaux et/ou terrains à titre gratuits) n'étaient pas comptabilisées dans le montant global de subventions. Chaque service s'attachait à les calculer de son mieux, mais ils étaient rarement, voir jamais précisés.
- De même, les modalités de ce calcul étaient différentes en fonction des services
- Il n'était pas possible de suivre avec clarté les dépôts de dossiers de subvention des associations et leurs informations étaient parfois succincts, voir absents.
- Aucune liste n'existait pour recenser les bâtiments possédés par la ville et dans lesquels étaient logés les associations
- Il n'était pas à l'ordre du jour de coordonner les dates des conventions d'occupation avec les associations
- Il n'existait pas de vision sur la gestion du matériel prêté aux associations ou un planning annuel
- Toutes les associations ne transmettaient pas forcément leurs rapports d'activité.

Etats des lieux des actions mises en place par l'équipe Municipale :

- *S'assurer de la bonne utilisation des subventions aux associations par rapport aux engagements pris*
 - Mise en place (en cours) du nouveau logiciel GMA qui va centraliser l'ensemble des demandes de subventions (directes et aides indirectes) des associations
 - Mise en place (en cours) d'une modalité de calcul unique pour les aides indirectes entre les différents services de la ville
 - Mise en place (en cours) un montant de subvention total groupant les subventions directes et les aides indirectes
 - Mise en place (en cours) d'un document EXCEL téléchargeable en ligne et consultable en mairie qui listera de manière exhaustive les montants touchés par les associations ainsi que les aides indirectes. *Sans se contenter des associations disposant avec la ville d'une convention d'objectifs comme la loi le prévoit*

- *Définir un cahier des charges pour les associations qui bénéficient de subventions*
 - Prenant exemple sur la commune de Bayonne disposant d'un règlement d'attribution des subventions de 17 pages, la ville de Biarritz travaille sur un document équivalent.
 - Concernant le Conseil Municipal de Janvier, et sans attendre le déploiement du logiciel GMA, l'équipe municipale travaille à fournir en annexe des informations complémentaires qui ont éclairé son choix (Subvention des 2 années antérieures, à quoi a-t-elle servie l'an passé ? le projet pour 2023 mais aussi des critères objectifs comme le nombre d'adhérents, sa santé financière, les subventions d'autres communes ou organismes, les aides indirectes et son domaine d'activité)
 - Refonte de la page « SUBVENTION » du site internet de la ville de Biarritz pour en améliorer la lisibilité
 - Centralisation par le service de la vie associative et son élu des demandes de subvention, qu'ils arbitrent en compagnie des élus dont c'est la délégation et du Maire
 - Renforcement du lien entre les services, les élus, le Maire avec une assemblée qui examine les demandes de subvention après l'arbitrage de chaque élu
 - Mise en place d'un café des associations, plusieurs fois par an à terme, pour favoriser les synergies entre associations

Perspectives et Projets 2023-2026

Concernant les perspectives et projets 2023-2026 de la délégation de la Vie Associative, il nous faut finaliser la mise en place du logiciel GMA et harmoniser les pratiques de calcul entre les services. Cette plateforme nous permettra d'avoir une vue d'ensemble, bien plus claire de notre suivi d'attribution des subventions d'autant plus que cela sera couplé avec la liste des locaux mis à disposition. Tout cela sera renforcé de la liste des associations auxquelles la ville prend en charge les fluides.

Ensuite, il nous faut intégrer des critères environnementaux dans les modalités d'attribution des subventions aux associations. En effet, l'essence même de notre projet est de protéger la nature et notre cadre de vie.

De plus, nous devons avancer sur le sujet d'un budget global par secteur associatif qui nous permettrait de déterminer à l'avance les enveloppes que nous souhaitons allouer aux associations sportives ou culturelles.

LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La Démocratie Participative est la colonne vertébrale du mandat du Maire et de son équipe.

Cette volonté de mettre le Biarrot au centre de la décision dans une démarche de co-construire avec les habitants découle du constat dressé par le Maire. En effet, nous estimons que le citoyen doit pouvoir participer aux grandes orientations de sa ville étant l'habitant et l'initiateur des projets dans sa commune.

En témoigne la mise en place rapide dès mai 2021, et conformément à nos engagements de campagne du service « *Allo Madame le Maire* », accueil au public plus performant et réactif dont l'objectif est d'offrir au citoyen la meilleure qualité de service possible. Nicolas Martinez a souhaité qu'il soit doublé d'un guichet unique d'accueil. Celui-ci vise à centraliser les appels téléphoniques à destination de la mairie ainsi que les demandes relatives aux formalités administratives des différents services d'accueil à la population.

Ce nouveau service à la population a été mis en place pour répondre de façon plus réactive aux questions et signalements ayant trait à l'espace public. Il est la concrétisation des engagements de campagne du Maire dans lesquels nous avons promis aux Biarrots de l'écoute, de la proximité et de la réactivité.

Le prisme choisi par l'équipe municipale est le suivant : « améliorer le cadre de vie des biarrots » et « faciliter l'accès aux services municipaux », tout ceci a guidé notre réflexion pour repenser l'accueil des habitants dans notre maison commune, la Mairie de Biarritz. Il permet aux habitants de signaler toute problématique relevant du cadre de vie et d'avoir un retour d'information par les services de la Ville dans les 48h. il se substitue à l'ancienne mouture : PopVox et au numéro vert du Centre Technique Municipal.

De même, dès les premiers mois de la mandature a été mis en place, des permanences mensuelles du Maire en mairie, des sept élus référents dans les quartiers ainsi que la constitution des sept Conseils Consultatifs de la Vie Locale dans le but de fabriquer un lieu privilégié de partenariat et de réflexion entre les habitants et l'équipe municipale.

Plus récemment, a été mis en place les 4 commissions thématiques qui réunissent de manière transversale les membres des CCVL pour les faire réfléchir sur les grandes problématiques de la ville, de manière plus opérationnelle.

Bilan 2020-2022 de la délégation

Nos engagements

Démocratie Participative

- 1) Proximité : instaurer une permanence tenue par Madame le maire chaque mois dans un quartier
- 2) Proximité : instaurer chaque mois une permanence de quartier tenue par les élus référents (Soit 7 permanences chaque mois)
- 3) En complément de PopVox, mettre en place une permanence téléphonique destinée à recueillir les demandes d'intervention sur l'espace public (nettoyage, entretien, dégradations, insalubrité) et déplacement sous 48H d'un technicien et/ou de l'élu concerné « *Allo Madame le Maire* »
- 4) Elaborer un guide du civisme en partenariat avec le conseil des jeunes, les conseils de quartiers et les associations concernées
- 5) Assurer une réelle proximité par la présence du Maire dans les rues et les commerces de la ville et la mise en place d'élus référents qui tiendront permanence dans chaque quartier
- 6) Créer un Conseil de la Ville se réunissant deux fois par an pour travailler sur des thèmes proposés par les représentants des conseils de quartier
- 7) Consulter les biarrots pour chaque projet à fort impact pour la ville et ses quartiers (consultation sur le modèle des enquêtes publiques)
- 8) Mettre en place un Conseil Municipal de la Jeunesse en partenariat avec les écoles, les collèges et les lycées

Compléments :

- Par souci de transparence, consulter pour les projets urbanistiques de grande ampleur une équipe extra-municipale comprenant des membres des futurs conseils de quartier
- Développement du nombre de stationnements vélos

Démocratie Participative

Faciliter la vie des biarrots est un de nos engagements de campagne.

Rappel des mots de Nicolas Martinez, concernant Allo Madame le Maire :

« Ce service se substitue au numéro vert du Centre Technique Municipal et à l'application mobile PopVox sur lesquels les Biarrots étaient invités à faire part de leurs questions liées au cadre de vie ou signaler toute problématique ayant trait à l'espace public. Désormais, il n'y a plus qu'un seul canal pour faire remonter aux différents services de la Ville de Biarritz tout dysfonctionnement constaté : Allo Madame le Maire.

Les Biarrots sont, par ce biais, invités et incités à devenir acteurs de leur cadre de vie. En effet, les agents municipaux ont beau effectuer des tournées quotidiennes dans les différents secteurs de la commune, certaines problématiques peuvent échapper à leur vigilance. Tout signalement de la part des usagers va donc les aider à agir plus efficacement, puisque le service Allo Madame le Maire leur permet d'être informés en temps réel d'une problématique, et à prioriser leurs interventions. Le but est de répondre de façon satisfaisante et rapide aux demandes des Biarrots sur les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien sur la voie publique ou dans leur cadre de vie et qui leur empoisonne la vie. »

Actions mises en place par l'équipe Municipale :

- *Instaurer une permanence tenue par Madame le maire chaque mois dans un quartier*
- *Visite du Maire dans les quartiers*
- *Proximité : instaurer chaque mois une permanence de quartier tenue par les élus référents (Soit 7 permanences chaque mois)*
- En complément de PopVox, mettre en place une permanence téléphonique destinée à recueillir les demandes d'intervention sur l'espace public (nettoyage, entretien, dégradations, insalubrité) et déplacement sous 48H d'un technicien et/ou de l'élu concerné « *Allo Madame le Maire* »
- Consulter les biarrots pour chaque projet à fort impact pour la ville et ses quartiers (consultation sur le modèle des enquêtes publiques)
- Ces Conseils Consultatifs de la Vie Locale (CCVL) ont été constitués pour 3 ans, par tirage au sort fait par voie d'huissier sur la base de candidats volontaires. Il a été créé deux collèges dans chaque CCVL : habitants et copropriétés/associations. Ces collèges seront donc renouvelés fin 2023 conformément à la charte constitutive mise en place à leur création.
- Ils ont été cette année accompagnés de la mise en place de Commissions thématiques qui sont au nombre de quatre : Environnement, Culture, Grands Projets, et Circulation/Stationnement, Commissions dans lesquelles les membres des CCVL se sont inscrits en fonction de leur choix et participent activement aux projets.

Perspectives et Projets 2023-2026

Il nous faut aller plus loin et affiner nos outils de Démocratie Participative. Des points réguliers sont faits sur « *Les bilans de fonctionnements d'Allo Madame le Maire et le traitement des demandes concernant d'autres thématiques* ».

Les signalements se stabilisent à environ 800 en juillet et en août alors que le mois de septembre sert de transition avec une période plus basse.

Le travail des agents techniques est désormais valorisé.

Toujours dans l'objectif d'une meilleure qualité de service rendu, mais aussi de simplification de la vie de l'utilisateur dans ses démarches administratives, les missions de guichet unique ont été étendues sur cette fin d'année 2022.

Les dossiers logements et renseignements sur l'habitat indigne, à la régie des cantines, au premier accueil des commerçants, à la remise des dossiers de passeports et de CNI et à la prise de rendez-vous sont concernés.

Le nouveau logiciel dont nous préparons l'installation, LUMIPLAN, va nous permettre d'aller plus vite et plus loin pour faire le lien entre Allo Madame le Maire et les services techniques. Tout ceci, dans l'objectif de pouvoir réaliser l'action demandée par le citoyen mais aussi de lui faire le retour tout en maintenant un regard attentif sur le suivi de sa demande.

Ces Commissions thématiques ont eu lieu 8 fois en 2022 sur des sujets aussi variés qu'Aguiléra, la Piétonnisation, les rendez-vous écocitoyens, ou les Arts et Jardins.

La seconde session de ces commissions s'est tenue sous forme d'ateliers participatifs, très appréciée.

La Démocratie Participative cette année a également pris son essor au travers de la généralisation des réunions publiques, réunions de concertation, d'information sur des sujets d'importance tels piétonnisation, Plaine d'Aguilera, reprise de l'auberge de jeunesse, usages de la piscine...

C'est encore une année bilan avec des ajustements à venir permettant d'atteindre une performance dans la qualité de service rendue et dans la concertation avec les citoyens.

Mettre en place rapidement le conseil des jeunes est également l'une des priorités du Maire actuellement, découle de cela, un autre engagement du Maire qui est : « *Elaborer un guide du civisme en partenariat avec le conseil des jeunes, les conseils de quartiers et les associations concernées* ».

Le Maire et son équipe souhaitent impliquer davantage les jeunes de la ville dans la gestion de celle-ci en devenant force de proposition au travers de ce conseil municipal des jeunes. De même, ces dispositifs seront complétés, dès l'an prochain, de réunions de quartiers avec les CCVL pour faire le point sur les actions de celui-ci.

Enfin, Madame le Maire a lancé le dispositif Biarritz 2030 avec des ateliers participatifs de plus de 70 personnes pour demander aux biarrots, quel serait leur Biarritz de demain. Ce travail a conduit à l'établissement d'une charte. Celle-ci a constitué le fondement du cahier des charges aboutissant au nouveau logo de la Ville de Biarritz et en reprenant l'ensemble des éléments. Il a été présenté aux membres de ces ateliers participatifs qui ont donné leur assentiment unanime pour celui-ci. Biarritz 2030 fut également organisé pour les Assises de la Tranquillité qui a permis, en collaboration avec la population, de monter un plan d'Actions sur 3 ans.

En 2023, sera organisé les Assises de l'Environnement et celles de l'Urbanisme. Poursuivant le travail entrepris avec les Assises de la Tranquillité. Toujours dans l'objectif de mettre le citoyen au centre de la réflexion et de la prospective pour sa ville, pour recueillir son avis et son sentiment sur l'avenir de Biarritz, notre avenir commun.

Délégation à la SMARTCITY Christelle RODET

Depuis deux ans, nous avons doté Biarritz d'une stratégie Smart City, c'est à dire une stratégie de ville plus intelligente grâce au numérique et aux nouvelles technologies.

Notre objectif est de faire de Biarritz une smart city durable et innovante, à votre service et garantissant une gestion responsable de la Ville.

Organisée autour de six piliers, les citoyens, la gouvernance, l'environnement, la mobilité, l'économie et le mode de vie, cette démarche est transversale et a déjà quelques réalisations à son actif, dont la partie la plus visible est l'application Biarritz.

Celle-ci présente l'avantage de réunir toutes les informations en un seul et même endroit et compte, après un an d'existence, près de 7000 téléchargements.

Pour les prochaines années, notre politique Smart City visera à :

- **Organiser et partager les données de la ville en « open data » (données ouvertes et accessibles à tous) ainsi qu'une cartographie exhaustive des réseaux et des infrastructures.** Ceci permettra, d'une part, aux habitants, acteurs associatifs et économiques, de pouvoir consulter et contribuer de façon simple aux données et informations de la ville. D'autre part cela facilitera par exemple des décisions d'aménagements et de plan de circulation.
- **Poursuivre le déploiement de l'application Biarritz en intégrant complètement l'application Allo Madame le maire** et en créant une passerelle entre ces signalements et le suivi des actions et travaux par les équipes de la ville. Nous travaillons également à une application dédiée au patrimoine et au tourisme avec une carte interactive et de nouveaux services.
- **Améliorer la circulation et le stationnement** en croisant les données de différents acteurs du stationnement, en mettant en place une stratégie de circulation permettant de privilégier les parkings intermédiaires (Floquet, Iraty, Cité de l'Océan) afin d'éviter la saturation du centre-ville et en diffusant des informations sur l'état du trafic en temps réel.
- **Développer les potentialités de certains objets connectés** comme les armoires d'éclairages publics, les carrefours à feux et comme les caméras du dispositif de sécurité de la ville. L'objectif est de permettre des contrôles à distance pour analyser une situation, de créer par exemple des alertes de franchissements dangereux ou encore de dépôts sauvages de déchets.
- **Favoriser l'innovation dans la ville via des partenariats externes** sur des thématiques clés du mandat comme l'environnement et la propreté, le mode de vie et le logement, les citoyens et le sport, l'économie et le tourisme durable.

Notre projet de smart city, comme vous pouvez le constater, est un projet ambitieux et transversal, qui offre des services concrets aux Biarrots et qui touche de nombreux domaines pour lesquels nous travaillerons avec toute l'équipe Municipale.